This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

Henry Seymer
Hanford
DORSET

23746 f. 53

S. VI.

MÉMOIRES
DE SULLY.

TOME PREMIER.

MÉMOIRES
DE MAXIMILIEN
DE BÉTHUNE,
DUC
DE SULLY,
PRINCIPAL MINISTRE
DE HENRI-LE-GRAND,

Mis en ordre, avec des Remarques,

Par M. L. D. L. D. L.

Nouvelle Édition, revue & corrigée.

TOME PREMIER.

A LONDRES.

M. DCC. LXXVIII.

BODLEIAN
5 MAR 1932
LIBRARY

AVERTISSEMENT
DES LIBRAIRES.

Les Mémoires de M. de Sully ont toujours été eſtimés & recherchés. Nous en avons nous-mêmes la preuve dans l'accueil favorable que l'on a fait aux éditions *in*-4° & *in*-12 que nous en avons publiées. Nous en donnons aujourd'hui une nouvelle, & nous la donnons ſans y faire aucun changement. Il nous eſt cependant revenu que pluſieurs perſonnes prétendoient que nos éditions n'étoient ni ſi exactes, ni ſi complettes que les anciennes, &

nous n'avons pas négligé cette accusation. Pour sçavoir si elle étoit fondée, nous nous sommes empressés de consulter un Ecrivain connu & estimé dans la république des Lettres. Il a bien voulu, à notre priere, prendre quelques momens sur ses importantes occupations, pour confronter les anciennes éditions avec la nouvelle. Qu'est-il résulté de son examen? Que la différence la plus essentielle qui se trouve entre les Mémoires de M. de Sully, tels qu'ils ont paru *in-folio*, & les mêmes Mémoires, tels que nous les avons imprimés, & que nous les publions de nouveau, consiste en ce que les premiers sont écrits en forme de

Mémoires, consistant en Lettres, Actes, Manifestes & autres Piéces, & que dans nos éditions tout est en récit ; forme beaucoup plus convenable pour une Histoire. Du reste, celui que nous avons consulté, ne s'est point apperçu que le Rédacteur des nouvelles éditions ait omis aucun fait important. A l'égard des Notes, très-multipliées dans nos éditions, nous n'ignorons pas ce que beaucoup de Lecteurs sensés & instruits en ont pensé ; mais il ne nous a pas été libre d'en retrancher aucune. Ceux qui voudront connoître les vices qu'on leur reproche, & dont il ne nous appartient point de juger, peuvent avoir recours aux *Observa-*

tions qu'un Anonyme a données sur ce sujet, il y a quelques années, & qui ont été réimprimées depuis peu, augmentées de plus de moitié: Nous espérons qu'après les avoir lues, on n'achetera pas moins notre nouvelle édition, que nous pouvons assurer être plus correcte que les précédentes.

PRÉFACE.

LES *Mémoires de Sully* ont toujours été mis au rang des meilleurs livres que nous ayons. Cette vérité, établie depuis long-temps par le jugement de tous nos bons critiques, & de tous les amateurs de la littérature, me dispensera d'entrer ici dans une discussion, inutile pour ceux qui connoissent ces mémoires.

A l'égard de ceux qui ne les ont jamais lus, il suffit, pour leur en donner une idée, de dire qu'ils comprennent l'histoire de ce qui s'est passé depuis la paix de 1570, jusqu'aux premieres années de Louis XIII, c'est-à-dire, l'espace de plus de quarante années, d'un temps qui a fourni la plus abondante matiere aux historiens de notre monarchie, & qu'ils traitent du regne, ou pour mieux dire, de la vie presqu'entiere de Henri-le-Grand. Ils supposent, à la vérité, quelque connoissance des

troubles précédens, qui n'y ſont touchés que par occaſion; mais auſſi, ils en expoſent toute la ſuite dans le plus grand détail. Les événemens y ſont auſſi variés qu'ils ſont nombreux: guerres étrangeres & civiles, intérêts de politique & de religion, coups d'état éclatans, dénouemens imprévus, efforts de l'ambition, ruſes de la politique, ambaſſades, négociations, tout cela s'y trouve, & n'en fait encore qu'une partie.

Les mémoires de Sully tirent un autre prix, peut-être encore plus grand, d'une infinité de récits plus particuliers qui ne ſont pas du reſſort d'une hiſtoire; c'eſt l'avantage propre aux mémoires. Ils ſouffrent la multiplicité des ſujets & toute la variété des incidens qu'on y veut faire entrer: & d'ailleurs ils ne ſont point aſſujettis au joug que la néceſſité impoſe à l'hiſtoire, de ne rien omettre de ces choſes trop générales, dont on ſent ſoi-même tout le dégoût en les écrivant.

Veut-on bien faire connoître un Prince dont on va parler? Il faut que le tableau de ſa vie privée ſoit ſans ceſſe mis en regard avec celui de

ſa vie publique. Il faut le montrer au milieu de ſes courtiſans, avec ſes domeſtiques, dans les momens où il s'obſerve le moins : établir ſon caractere, par ſes lettres & ſes diſcours. Les paſſions ſe peignent mieux elles-mêmes, par une ſimple parole rapportée d'original, que par tout l'art que peut employer l'hiſtorien. Or les mémoires de Sully rempliſſent ſi parfaitement cette idée, par rapport à celui qui en eſt le ſujet principal, que ce n'eſt qu'après les avoir lus, que l'on connoît véritablement Henri IV. Ce qu'ils nous repréſentent de ce grand prince, dans la bonne comme dans la mauvaiſe fortune, enviſagé comme particulier ou comme roi, comme guerrier, ou comme politique ; enfin comme époux, pere, ami, &c. eſt marqué à des traits ſi ſenſibles, qu'on ne peut s'empêcher de s'intéreſſer aux particularités de ſa vie, même les plus indifférentes. Je n'en excepte tout au plus que certains détails militaires, peut-être un peu trop fréquens au commencement de l'ouvrage, & quelques autres, en petit nombre, d'un moindre agrément, quoique

d'ailleurs ces détails y soient toujours liés avec les affaires publiques, & diversifiés comme tout le reste, par le rôle qu'y joue M. le duc de Sully.

Il en est, pour ainsi dire, le second auteur, & cette double action ne rompt point l'unité d'intérêt, s'il est permis de se servir ici de cette expression, parce que ce ministre n'y dit presque rien sur lui-même, qui ne se rapporte ou à l'état, ou à la personne de son maître. On verra, sans doute avec plaisir, le jugement qu'on en a porté dès le temps où ces mémoires ont commencé à voir le jour. L'auteur d'un ancien discours qui se trouve dans les manuscrits de la bibliothéque du roi, va nous en instruire (*a*). « Voici certainement, » dit-il, l'une des plus belles images » de la prudence & fidélité humaines, » que cette reddition de comptes, » laissée au public par M. le duc de » Sully, dans ces deux volumes, tou- » chant la qualité des conseils, & le » nombre des grands services qu'il a » rendus à son roi & à son bienfai-

(a) *Vol.* 9590.

» teur, ſoit pour la gloire particuliere
» de ſa perſonne, ſoit pour la proſ-
» périté de ſon état. Et de vrai, ce
» ſont deux choſes qui ſe ſuivent,
» voire qui ſe côtoyent & s'entre-
» regardent ici perpétuellement, que
» la fortune de Henri-le-Grand, la
» vertu de ſon grand miniſtre. Celui-
» ci ſert & oblige envers l'autre dans
» cet ouvrage, de toutes les façons
» dont un grand prince peut être
» ſervi & obligé par un ſien ſujet, de
» ſa main, de ſon courage, de ſon
» épée, voire de ſon ſang & de ſes
» plaies, aux occaſions de valeur &
» diſcrétion, mais en celles particu-
» liérement de conſeil & de cabinet;
» du plus grand ſens & de la clair-
» voyance la plus pénétrante, du
» deſintéreſſement le plus rare & de
» la ſincérité la plus exquiſe, que les
» hiſtoires, nôtres & étrangeres,
» aient jamais connues ».

Il eſt aſſez naturel qu'on s'attende de voir de grands capitaines, de profonds politiques, d'habiles miniſtres, ſous le regne d'un prince tel que Henri IV. Ce qui doit ſurprendre, eſt de trouver dans une même perſonne ce guerrier, ce politique,

ce ſage adminiſtrateur, cet ami sûr & ſévere, autant qu'intime confident & favori de ſon maître; mais ce qui doit paroître encore plus ſingulier, c'eſt de voir dans un ouvrage où les actions de deux hommes ſi rares ſont raſſemblés après leur mort, un grand roi réduit à conquérir ſon propre royaume, s'occuper avec un miniſtre non moins grand dans ſon ordre, des moyens de faire réuſſir une pareille entrepriſe; travailler enſuite de concert, à rendre ce même royaume non-ſeulement paiſible, mais floriſſant; régler les finances, fonder le commerce, établir la police, enfin ramener l'ordre dans toutes les parties du gouvernement.

Le plan de cet ouvrage embraſſe donc deux vies illuſtres, qui s'accompagnent, s'éclairciſſent & s'embelliſſent mutuellement; celle d'un roi, & celle d'un miniſtre ſon confident, à-peu-près de même âge; conduites depuis l'enfance de l'un & de l'autre, juſqu'à la mort du premier, & au temps où le ſecond ſe vit éloigner du maniement des affaires publiques.

Ajoutons que les mémoires de

Sully ſont encore recommandables par des principes d'une excellente morale, par des maximes civiles & politiques, puiſées dans le vrai, par une infinité de vues, de projets & de réglemens, preſque en tout genre, dont ils ſont remplis. « Lui ſeul, dit » le même auteur contemporain, » parlant du duc de Sully, certaine- » ment juſqu'aujourd'hui a décou- » vert la jonction de deux choſes au » gouvernement des états, que nos » peres n'avoient pu non-ſeulement » accorder, mais s'imaginer compa- » tibles enſemble ; l'accroiſſement » des deniers aux coffres du roi, » avec la décharge & le ſoulagement » de ſon peuple. Qui veut voir l'idée » du ſujet utile & de l'incorruptible » miniſtre d'état, il faut qu'il la » vienne voir dedans ce tableau. » L'économique s'y trouve en ſon » jour, la politique en tous les uſa- » ges, c'eſt-à-dire, l'art de régner » & faire régner ; la ſcience de ré- » gner comme homme, & celle de » régner comme roi. La morale y a » puiſé ſes plus belles inſtructions » & plus riches exemples, & tout » cela, ſoutenu & paré de la con-

» noiſſance de toutes les choſes ;
» depuis les plus élevées juſqu'aux
» méchaniques ».

Encore une fois, je ne vois pas que la plus ſévere critique ſe ſoit encore aujourd'hui beaucoup éloignée de ce ſentiment. On n'a qu'à conſulter M. l'abbé le Laboureur, dans ſes additions aux Mémoires de Caſtelnau, *tom. 2, liv. 2, pag. 687*, le pere le Long, & une infinité d'écrivains modernes. Car qui eſt-ce qui ne cite pas avec éloge les mémoires de Sully, comme le premier livre politique qui nous ait ouvert les yeux ſur le véritable degré de la puiſſance de ce royaume ? On y apperçoit le germe de la plus grande partie de ce qu'ont fait les Richelieu, les Mazarin, les Colbert. On les regarde enfin comme la meilleure école de l'art de gouverner.

Je n'en dirai pas davantage ſur ce ſujet, pour paſſer à une ſeconde conſidération, que je ne puis ni ne dois diſſimuler. C'eſt que le plaiſir que fait un livre d'un auſſi grand prix, eſt accompagné d'une fatigue qui rend les mémoires de Sully un ornement des bibliothéques, inutil

pour la plupart de ceux qui aiment la lecture ; ce qu'on ne sçauroit imputer qu'à des défauts essentiels d'ordre & de style.

En effet, les matieres y sont dans la plus grande confusion. Ceux qui les ont rédigées se proposent de nous y entretenir de détails militaires, politiques & domestiques ; mais ils ne sçavent ni les séparer, ni les rapprocher à propos. L'éclaircissement d'un fait, les dépendances d'un récit, se trouveront quelquefois plusieurs centaines de pages après. Du commencement du premier volume, il faut souvent aller les chercher à la fin du suivant. Les lettres de Henri IV, qui devroient être insérées dans la narration, ou sont entassées & mises à part, ou interrompent le fil d'un discours auquel fort souvent aucune d'elles n'a rapport. Les maximes morales & politiques y sont reléguées dans un endroit écarté, où l'on a bien de la peine à les découvrir : elles n'ont l'air que d'un bordereau. Il n'étoit pas besoin que ces compilateurs s'annonçassent pour des commis de bureau.

Quant à la diction, on ne dira

rien de trop en avançant que presque tous les défauts de style se trouvent réunis dans celui-ci. Il est toujours diffus, souvent obscur, soit par la longueur énorme des phrases, soit par le peu de justesse de l'expression; quelquefois bas & rampant, & quelquefois ridiculement enflé.

Il semble que ces deux considérations générales sur le caractere des mémoires de Sully, auroient dû faire naître à quelqu'un de nos bons écrivains la pensée de travailler à les rendre aussi agréables qu'ils sont utiles & intéressans; d'autant plus que ce qu'ils ont de bon, vient du fond même des choses, & ce qu'ils ont de mauvais, de la forme sous laquelle ces choses y sont présentées. On convient, en effet, qu'ils doivent être exceptés de ce petit nombre d'anciens livres françois, auxquels on ne sçauroit toucher sans les gâter. Mais ce qui aura sans doute détourné de cette entreprise, ce sont les risques auxquels elle exposoit de la part des critiques un peu trop difficiles; & j'avoue que pour oser franchir ce pas, j'ai eu besoin que mon original m'inspirât cette complaisance intérieure, qui prévient le

cœur auſſi bien que l'eſprit en faveur d'un ouvrage, & dont l'effet eſt de nous aveugler ſur tous les obſtacles. Car enfin, pour accommoder à notre goût les ouvrages tels que celui-ci, il faut, ſans s'écarter de l'obligation où eſt un traducteur de rendre exactement le ſens de ſon original, ſe donner preſque toute la liberté dont jouit un compoſiteur, puiſqu'il s'agit tout à la fois de traduire, d'abréger, de tranſpoſer, de rédiger, &c.

Une correction purement grammaticale, qui ſe ſeroit bornée à changer dans les mémoires de Sully les expreſſions abſolument mauvaiſes, & à ſupprimer celles qui ſont viſiblement ſuperflues, n'auroit point ſuffi pour remédier au défaut qu'on y remarque dans le ſtyle. Il n'eût été guere plus poſſible, ſans détruire le texte, de ſauver l'autre inconvénient qui naît de la confuſion des matieres, ſi l'on s'étoit contenté de rapprocher les faits diſperſés, & d'arranger ceux qui ſont déplacés. Il n'y a point de tentatives que je n'aie faites, pour n'être point obligé d'en venir juſqu'à décompoſer pour ainſi dire l'ouvrage, & le refondre en entier; mais j'ai jugé

à la fin, que l'exécution de tout autre projet ſeroit impoſſible. Je ſuis demeuré convaincu qu'un ſtyle auſſi vicieux que l'eſt celui de ces mémoires, ne méritoit en aucune maniere d'être traité avec les mêmes égards que Comines, Montaigne & Amyot; que les ſeuls changemens généraux, dont on convient qu'il ne peut ſe paſſer, le rendroient déja ſi différent de lui-même, qu'il y a peu de danger à pouſſer cette différence beaucoup plus loin : que ces mêmes changemens exigeant d'ailleurs des liaiſons & des tranſitions, qui ne peuvent ſe faire ſans des additions conſidérables d'un autre ſtyle, c'eût été s'expoſer à laiſſer appercevoir au milieu de tout cet antique, je ne ſçais combien de nuances de neuf, qui produiroient un contraſte déſagréable; qu'il s'agiſſoit de plus de purger l'original, je ne dis pas ſimplement de quantité d'expreſſions, mais d'idées très-peu naturelles; ne fût-ce que le titre même, ridiculement ſingulier, *Œconomies Royales, & Servitudes Loyales* : qu'il ne falloit pas moins qu'une liberté pareille à celle que j'ai priſe, pour faire une plus juſte diſtribution des matieres &

des temps. Enfin que cette liberté pouvoit s'allier avec l'obligation de rapporter d'original tout ce qui, dans les mémoires de Sully, perdroit à être mis dans un langage plus nouveau.

Rien ſur-tout ne m'a paru ſi indiſpenſable, que de ne pas laiſſer la parole à des ſecrétaires qui ne ſçavent que louer & flatter. Quoi de plus faſtidieux, que de les voir à chaque ligne apoſtropher leur maître, pour l'avertir qu'ils lui rappellent ce qui lui eſt arrivé, en convenant qu'il en eſt bien mieux inſtruit qu'eux? Cette apoſtrophe continuelle ne fait de tout le livre qu'une eſpece de longue épître dédicatoire. Combien cette ſeule correction ne devoit-elle pas apporter de changement dans tout le corps de l'ouvrage?

J'ajouterai que la narration, qui, dans le ſtyle hiſtorique, admet uniquement la troiſieme perſonne, ne pouvoit ici avoir lieu : c'eſt ce que je n'ai pas tardé à ſentir dès que j'ai voulu y avoir recours. Au lieu d'un ſeul acteur principal, les mémoires de Sully, comme je l'ai déja dit, en offrent deux, dont les rôles ſe mêlent continuellement dans le récit, où ils paroiſſent

presque toujours à la fois parlant e
tr'eux ou bien avec d'autres interl
cuteurs. Le pronom *il*, *lui*, qui da
la narration supplée si commodéme
au nom propre, pouvant alors tomb
sur l'un comme sur l'autre, il en r
sulte une obscurité, qu'on ne pe
sauver que par l'inconvénient au
grand, des redites & des circonloc
tions. Si, pour lever cette difficul
que tout le monde sentira, ou eú
intitulé l'ouvrage, *Mémoires pour serv
à l'Histoire de Henri IV*, & qu'on se fû
retranché au personnage seul de c
prince, c'étoit enlever tout d'un cou
une moitié des mémoires, & une mo
tié qui n'est peut-être pas la moin
intéressante : car on trouve par-tout l
vie & les actions de Henri-le-Grand
au lieu que celles de M. le duc d
Sully ne se rencontre guere que dan
ce livre. Il convenoit encore moin
de s'y borner à raconter les événe-
mens, qui regardent particuliéremen
ce ministre.

Il ne restoit donc qu'un seul parti à
prendre : c'étoit de faire parler Sully
lui-même. J'ai cédé sans répugnance
à une nécessité qui devoit être la
source d'un nouvel agrément. Rien

en effet plus capable de répandre dans la narration cet intérêt vif & pressant qui remue si bien notre cœur, que d'introduire le principal acteur d'une intrigue, nous entretenant lui-même de la part qu'il y a eue : Et quel acteur encore ! si l'on pouvoit parvenir à le faire parler, comme on se figure que parleroit aujourd'hui un tel ministre qui fût également chéri de son maître, & respecté de tous les ordres du royaume.

Ce motif seul devroit me faire obtenir du public l'indulgence que je lui demande, pour la seule véritable licence que j'aie prise, s'il trouvoit d'ailleurs que j'eusse satisfait à ce qu'elle m'impose. Mais comme je n'ose m'en flatter, je fonde ma justification sur une preuve de fait ; c'est que dans la plus exacte vérité, M. le duc de Sully est lui-même l'auteur des mémoires qui portent son nom, puisque les pieces originales qui les composent, sont de lui, & que ses secrétaires n'ont fait autre chose que les coudre ensemble : ce qui s'apperçoit facilement en certains endroits, où la plume du ministre ayant été arrêtée, soit par le secret,

ſoit par quelqu'autre conſidérati auſſi forte, on le voit fruſtrer l'atte du lecteur ſur des faits, dont il clair que par eux-mêmes ils n'ont eu la moindre connoiſſance. C' donc moins un vol que je leur fa qu'une juſte reſtitution que je doi leur maître. J'en ai pour garans to nos écrivains qui montrent aſſez, lo qu'ils citent les mémoires de Sull qu'ils croient bien ne s'appuyer q de l'autorité ſeule de ce grand hor me d'état. Le doute du ſeul Vitto Siri, à cet égard, eſt bien foible co tre tant d'autorités (*a*).

Je ne regarde point cette diſcuſſi critique comme aſſez importante, aſſez amuſante, pour tranſcrire d pages entieres de nos mémoires, q établiroient cette vérité par les pa les de Henri IV, de M. de Sully de ſes ſecrétaires eux-mêmes. C peut, ſi on le juge à propos, conſult les endroits que j'indique (*b*). me contenterai d'ajouter une co

(a) *Mémoir. Rec. Vol.* 1, *pag.* 29.

(b) *Epît. des* 1 *&* 3 *T.* --- 2 *Tom. p.* 407, 40 410, 434, 435, 440, 448, -- 3. *I. p.* 82, 83 - 29 385, *&c.*

jectu

jecture que je soumets aux lumieres des Lecteurs.

Les mémoires de Sully se sont formés, premiérement, des remarques que M. de Rosny commença dès sa plus grande jeunesse à faire sur les événemens de son temps, soit généraux, soit particuliers au prince son maître & à lui-même : ensuite, de ce qu'il y joignit (*a*) à la priere de ce même prince, qui sçut distinguer de bonne heure le prix d'un homme de ce caractere. M. de Rosny ne prétendit pas sans doute en faire un ouvrage bien suivi, encore moins un corps d'histoire, mais seulement un recueil de pieces sur plusieurs des événemens de son temps, qu'il augmenta de ses propres réflexions sur le gouvernement (*b*). Le mot de Journal, qui y est employé quelque part, ne doit donc pas être pris à la rigueur. Des mémoires par pieces ainsi détachées, n'étoient pas une chose absolument nouvelle en ce temps-là. Il se peut bien faire aussi que M. de Rosny eût alors pour objet de se préparer des

(a) *Tome 2, p.* 440.
(b) *Tome 2, p.* 448. *Tome 3, p.* 83, 385.

matériaux pour des mémoires plı complets, qu'il aima mieux dans l suite faire paroître sous le nom de se secrétaires que sous le sien.

Ces registres si bien reliés (*a*), don il est encore fait mention, auroien été remis à quatre de ses secrétaires deux desquels composerent d'abor les deux premiers tomes, tels qu nous les avons aujourd'hui. Les deu autres secrétaires, qui sont ceux qu M. de Sully prit à son service au temp de sa retraite, travaillerent en même temps au premier des deux tomes su vans, qui comprend un espace d cinq années, depuis 1605 jusqu'à l mort de Henri IV. Et croyant leu travail imparfait, s'il n'y en ajou toient un second, comme avoien fait leurs confreres, ils se mirent refeuilleter tous les papiers du du de Sully, & vinrent à bout de leur en treprise (*b*). Mais j'avertis qu'il ne fau pas tout-à-fait les en croire sur le lie de l'impression des mémoires de Su ly; ils n'ont cherché à cet égard qu' faire prendre le change au public

(a) *Epit. Limin. du* 3. *T. T.* 2, *p.* 410.
(b) *Epit. Limin. Ibid.*

par l'intérêt qu'ils avoient que cet ouvrage ne parût pas imprimé dans le royaume. Guy-Patin, le pere Le Long, M. l'abbé Lenglet, & beaucoup d'autres sont persuadés que les deux premiers tomes furent imprimés au château de Sully même, & pour les deux derniers, c'est aussi un fait connu, qu'ils n'ont paru que lorsqu'ils furent imprimés à Paris, en 1662, par les soins de M. l'abbé Le Laboureur.

Il est parlé dans les mémoires de Mademoiselle, de certaines lettres & autres originaux en fort grand nombre que le comte de Béthune gardoit précieusement, & qu'il montroit, comme une rareté, aux curieux qui alloient le voir. On pourroit croire que c'étoit du moins en partie les minutes des écrits du duc de Sully; mais de ce qu'il ne s'est trouvé aucunes de ces pieces dans le recueil immense de manuscrits, dont M. le comte de Béthune fit présent au feu roi en 1664, il faut conclure que toutes ces minutes périrent ayant été regardées comme inutiles, après la composition des mémoires de Sully. Cependant je tiens aux compilateurs

ſi peu de compte de leur travail, qu
je ſouhaiterois de bon cœur n'avoi
eu, comme eux, que ces ſeuls origi
naux. Ce qu'ils y ont mis du leur
n'y ajoute rien d'eſſentiel, & ne ſer
qu'à cacher le véritable ouvrage d
M. de Sully, qui en beaucoup d'en-
droits ne ſçauroit plus être diſtingué
ni ſéparé du leur; parce qu'ils n'on
pas voulu ſe borner à ranger ce
pieces originales ſuivant l'ordre de
temps, qui eſt tout ce qu'ils pou-
voient faire de mieux.

Je ne ſçais même s'il n'y auroit pas
lieu de les ſoupçonner d'avoir ſup-
primé des morceaux aſſez importans.
Du moins peut-on ſans témérité les
accuſer de nous avoir fait perdre le
Traité de la Guerre, le *maréchal de Camp*,
les *Inſtructions de milice & police*, &
quelques autres ouvrages du duc de
Sully, qui ont certainement exiſté.
On les cherche inutilement dans le
cabinet de M. le duc de Sully d'au-
jourd'hui (*a*) malgré les ſoins que ce
ſeigneur, connu par ſon goût pour
les belles-lettres, & en particulier
pour les antiquités a pris d'y raſſem-

(a) *Louis-Pierre-Maximilien de Béthune.*

bler tout ce qu'il a pu recouvrer de monumens si glorieux à son illustre maison. Ce ne sont pour la plupart, que des états, mémoires, &c. qui ont rapport aux différentes charges de Maximilien, duc de Sully, & dont la substance se retrouve d'ailleurs dans nos mémoires. Les seules pieces manuscrites de ce cabinet, qui pourroient intéresser la curiosité, sont l'original du premier volume des mémoires de Sully, sur lequel sans doute a été fait l'imprimé; & la suite d'une espece de roman héroïque en quatre volumes *in-fol.* dont les deux premiers ont été perdus. Ces aventures, ou plutôt histoires allégoriques de ce temps-là, sont intitulées, *Gelastide, ou les illustres Princesses & belliqueuses pucelles du puissant empire de la grande Sclaramane de Dolosophomorie, les Sclarazones diamantées, Percy de Rubicelle & Pyrope* : titres aussi singuliers que celui des mémoires de Sully, & qui marquent assez que ce sont les mêmes mains qui les ont rédigées.

Peut-être aussi que la perte de ces originaux ne doit être imputée qu'à M. le duc de Sully lui-même, puisque ses secrétaires non-seulement

agiſſoient par ſes ordres, mais encore travailloient ſous ſes yeux. En ce cas, nous ſerions obligés de convenir qu'un peu de vanité dans ce miniſtre (a) a empêché que ces mémoires n'aient paru ſous ſon nom. Il aura ſenti qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de ſe faire honneur à lui-même, de ce qu'il y a eu de plus brillant dans le regne de Henri IV, & ne voulant ni ſe louer, ni perdre le fruit de ce qu'il avoit fait de louable, il aura pris le parti de faire dire par d'autres ce que la modeſtie l'auroit obligé de ſupprimer.

On lui a reproché un autre défaut, qui tient, dit-on, à celui-ci; mais qui bien examiné, pourroit bien n'être rien moins qu'un défaut; c'eſt la maniere libre dont il parle, & dont il agit avec ſon ſouverain. Ecoutons encore là-deſſus notre ancien diſſertateur. « Cette humeur, » dit-il, mêmement ſi ferme & hau» taine, qui oblige ſouvent ſon prince » à le prévenir pour s'ouvrir à lui & » ſe déclarer : peut-être ſe fût-il rendu » plus recommandable, & d'autant

(a) *Tom.* 3, *pag.* 83 & 294.

» plus parfait que moins difficile. Mais » quoi ! si l'original étoit de la sorte, » & le naturel le vouloit ainsi, le de- » voit-il flatter, le devoit-il déguiser » dans la peinture? Mais quoi ! si ç'a » été cette même gravité ou circons- » pection universelle que ses ennemis » ont reproché à sa mémoire, qui a » donné tout ce grand prix à son mi- » nistere & autorité, la doit-on re- » gretter en lui comme une tache, » & la condamner en lui comme un » manque? » En effet, pourquoi un ministre, dont la droiture est connue, & qui ne peut être soupçonné d'aucun mauvais principe, n'auroit-il pas, soit en parlant, soit en traitant avec son maître, le privilege de pouvoir suivre les impressions austeres de la vérité? La condition des particuliers seroit donc en ce point plus heureuse que celle des souverains? Mais la preuve qu'à cet égard M. le duc de Sully ne mérite aucun reproche, c'est que ce maître ne lui en fait point; qu'il le souffre, c'est trop peu dire, qu'il l'aime, qu'il le loue de cette liberté. Qu'on dise donc tout ce qu'on voudra, par exemple, de cette fameuse promesse de mariage, déchi-

rée par le duc de Sully, entre les mains de Henri IV. Je ne vois dans ce trait rien que d'admirable, & l'on ne doit pas craindre qu'il tire à conséquence.

La nécessité de prévenir le Lecteur pour moi-même, a donné lieu à ces deux remarques. Je n'ai point regardé comme indécent dans M. de Sully, de rapporter tout ce qui lui est arrivé en ce genre avec Henri IV, & quant aux louanges personnelles, en retranchant ce qui de la bouche des secrétaires ne pouvoit passer dans la sienne, j'y laisse tout ce qu'il dit, ou qu'il souffre qu'on lui dise, d'avantageux pour lui & pour la maison de Béthune: J'y laisse de même ce qu'il avance par le même principe de vanité, joint à ses préjugés de religion, tantôt sur les maisons les plus célebres, telles entr'autres que la maison d'Autriche; tantôt sur des particuliers auxquels il n'a pas toujours rendu justice; comme les ducs de Nevers & d'Epernon, messieurs de Villeroy, Jeannin, le cardinal d'Ossat & autres, parmi les Catholiques; & dans le parti Protestant, les ducs de Rohan, de Bouillon & de la Trémouille, Du-Plessis-Mor-

naï, &c. Enfin touchant une société, très-estimable par ses mœurs & par l'utilité dont elle a été à la religion, à l'éducation de la jeunesse & aux belles-lettres.

Si je m'arrête sur cet article, c'est uniquement afin qu'on voie combien je déteste toute sorte de prévention : car du reste, je sçais bien que là-dessus je ne serai point pris à partie. Le fond du texte original même, que je n'ai pas prétendu anéantir par mon travail, subsistera toujours dans son entier ; on en tireroit, si j'avois osé l'altérer, de quoi m'accuser à la fois d'infidélité & de flatterie. Tout ce que j'ai pu faire, & je proteste que c'est à la vérité seule que j'ai cru l'accorder, c'est de marquer ma répugnance par de fréquens correctifs, sur lesquels seuls le public équitable jugera de mes véritables sentimens.

Au reste, il ne faut, ce me semble, qu'un seul mot pour rendre sans effet la plus grande partie des imputations que le duc de Sully fait aux Jésuites & à plusieurs autres bons Catholiques : c'est qu'ils agissoient par un motif & qu'ils le jugeoient par un autre. Ajoutons que dans les circonstances où

ces choſes ſe paſſoient, il étoit bie difficile de ne pas ſe tromper dans l jugement qu'on devoit porter ſur ch cune des démarches de différens ac teurs. Aujourd'hui que le temps mis en lumiere les cauſes, les moti & les moyens, nous, qui ne ſomme plus ni entraînés par le feu de l'ac tion, ni frappés de craintes, de deſirs d'eſpérances, n'avons-nous pas ſur l ſujet dont il s'agit deux ſentimen preſque contradictoires? L'un, d déteſter la ligue avec beaucoup d raiſon; l'autre, de juger avec quel que vraiſemblance que, ſans la ligue ce royaume riſquoit de tomber dan le plus grand de tous les malheurs celui de perdre la vraie religion. S les Villeroy, les d'Oſſat, &c. avoien beſoin de juſtification, voilà dan quelles ſources il faut la prendre.

Un motif peu différent m'a fait encore recourir à des notes dans les endroits où le duc de Sully parle déſavantageuſement de quelques-uns des Peuples nos voiſins, entr'autres, des Eſpagnols & des Anglois : je ſuis auſſi éloigné d'applaudir à ſes préventions, que d'épouſer ſes querelles. Ne rien appercevoir de louable dans

les autres nations, c'eſt aveuglement; ne pouvoir en convenir, c'eſt foibleſſe.

Mais un article qui m'a paru plus grave encore que tous ceux-là, c'eſt la liberté avec laquelle l'auteur expoſe quelquefois ſes propres principes ſur le fond même de la religion. On ſe figure d'abord qu'un homme plein de ſentimens, de connoiſſances & de bonnes qualités, ne peut être que fort dangereux, lorſqu'il lui arrive de parler de la religion prétendue réformée, à laquelle on ſçait que le duc de Sully demeura toujours très-attaché. Je l'ai penſé ainſi moi-même, mais la ſimple inſpection de ſes mémoires a ſuffi pour me détromper. Je citerai à cette occaſion une derniere fois, l'Ecrivain dont j'ai déja employé le témoignage, afin de faire mieux ſentir que ces Mémoires ne doivent pas faire aujourd'hui une impreſſion qu'ils ne faiſoient pas même au temps de leur nouveauté. « Ce » n'eſt pas, dit-il, par les conditions » de ſa créance, qu'il le faut regarder » comme un modèle ou original: c'eſt » un capitaine, c'eſt un grand-maître » d'artillerie, c'eſt un ſurintendant

» des finances, & un miniſtre uni-
» verſel de tous les grands deſſeins
» de ſon prince; mais non pas un
» chrétien, & encore moins un ca-
» tholique, qui ſe préſente dedans
» ces mémoires..... Ces livres auſſi,
» dit-il encore, ne le repréſentent-ils
» pas proprement pieux ou religieux,
» puiſqu'ils ne le repréſentent pas vrai-
» ment catholique ».

L'auteur pouvoit ajouter une autre raiſon encore plus déciſive: c'eſt que lorſque M. de Sully ſe repréſente comme religieux ou Catholique, pour me ſervir de ſes termes; cet homme, dont les raiſonnemens, ſur preſque tout autre ſujet, ſont ordinairement ſolides & concluans, ſe montre ſi mauvais théologien, que ce ſeul contraſte ſuffiroit pour le réfuter. Quels aveux d'ailleurs ne lui arrache pas la force de la vérité? Que ne dit-il point contre quelques-unes des folles déciſions des ſynodes proteſtans, contre les brigues & les projets criminels des chefs de ce parti, contre l'eſprit de révolte & de déſobéiſſance de tout ce corps? Il y a quelque choſe de ſi ſingulier à voir M. le duc de Sully, tour-à-tour calviniſte & l'en-

nemi des Calvinistes, que j'ai cru devoir conserver tout ce qu'il dit au sujet de la religion, de crainte que tout ce que j'aurois supprimé à cet égard, ne fût jugé par la raison même de cette suppression d'une toute autre importance qu'il n'est : mais aussi j'ai jugé devoir encore moins épargner ici les correctifs que par tout ailleurs; & il se peut bien faire que croyant ne pouvoir assez ménager les ames timorées, j'ai encore, sans y penser, accordé quelque chose à mes premiers scrupules.

Ce qui a encore considérablement multiplié ces notes; c'est que, dans la vue de rendre cet ouvrage plus clair & plus complet, j'ai eu pour toutes les choses de simple agrément, la même complaisance que pour celles de nécessité. Je n'ai pu me résoudre à passer un fait obscur, ou ébauché, sans l'éclaircir & l'achever : ici, c'est un trait qui en amene un autre simplement amusant : là, une personne de marque, annoncée par son nom seul, m'a paru demander qu'on y joignît le nom de baptême, le surnom, les dignités, les emplois, quelquefois même l'année de la naissance

& celle de la mort. Ces notes regardent encore des erreurs de calcul de fausses dates, des évaluations de monnoie, &c. J'ai tâché pour cela de ne rien emprunter que de nos meilleurs écrivains, & de puiser tout d'un coup à la source : ainsi les mémoires de la ligue de l'Etoile & de Nevers, les Chronologies novennaire & septennaire de Cayet, & le Mercure François ; messieurs de Thou, Péréfixe, Mathieu, Davila, Le Grain, d'Aubigné, les manuscrits de la bibliotheque du Roi, les lettres du cardinal d'Ossat (1) &c. sont mes garans, pour les faits ; & pour tout le reste, les livres qui pouvoient me fournir les secours dont j'ai eu besoin. Je me contente ordinairement de rapporter leurs paroles sur le sujet dont il s'agit, sans entrer dans aucune discussion, excepté lorsque la diversité des opinions semble l'exiger. Cette précaution n'a pu empêcher que, dans les cinq ou six premiers livres, la marge ne fût un peu chargée, sans qu'il m'ait été possible

(1) Je me suis servi pour ces lettres, de l'ancienne édition *in-fol.* ainsi que de l'ancienne édition des mémoires de l'Etoile.

de faire autrement; les premieres années de l'histoire de Henri IV, offrant une quantité prodigieuse de faits de toute espece, que les mémoires de Sully ne font souvent qu'indiquer ou toucher très-légérement.

Des notes sur la politique, la guerre, la finance, la police, le commerce, la marine, &c. auroient bien tenu leur place parmi celles-là. Je n'ai pu résister à l'envie d'y en semer quelques-unes sur-tout dans les derniers livres dont le sujet les rendoit, à ce qu'il m'a paru, de quelque utilité, souvent même de nécessité absolue.

A l'égard des maximes & des réflexions; le seul usage raisonnable qu'on pouvoit en faire, étoit de les disperser en les appliquant où elles conviennent. J'ai cru devoir observer à un autre égard la méthode contraire. J'ai ramassé tout ce qui est dit du grand & fameux dessein de Henri IV, en différens endroits où il me paroissoit couper la narration d'une maniere désagréable, & ne trouvant de place nulle part pour un détail si étendu, j'en ai formé un livre à part. On pourra d'abord me soupçonner sur ces derniers points, d'a-

voir beaucoup ajouté à mon origin:
Je prie les Lecteurs de suspendre le
jugement jusqu'à ce qu'ils l'aient
d'un bout à l'autre. Je sens bien mo
même que la nécessité de faire un
nouvelle distribution des matieres
jetté sur ce travail un air d'indépen
dance, qui peut le tirer de la class
des traductions ordinaires; mais no
pas le ranger parmi les ouvrages d'in
vention. On s'appercevra en asse
d'autres endroits que, si j'avois cru
pouvoir prendre une autorité abso
lue sur mon original, je l'aurois sou
vent présenté sous un autre aspect
Au reste il n'étoit pas possible d'indi
quer tous ces renvois à la marge, &
le Lecteur n'en auroit été que fatigué.

L'expédient que j'ai imaginé pour faire usage des lettres qui sont repandues dans les mémoires de Sully, a été de les tourner en récit & de les joindre au fait qu'elles concernent : par-là, je leur ai donné une utilité qu'elles n'avoient point, & je me suis ménagé une ressource pour le tissu historique. Lorsque j'y trouve cette réticence si ordinaire à ceux qui s'écrivent sur des choses dont ils se sont auparavant entretenus de bouche,

J'y supplée ordinairement par une note, quand la chose est possible, ou qu'elle le mérite. Car de ce nombre presqu'infini de lettres, soit de Henri IV, soit du duc de Sully, la plus grande partie ne renferme que des détails peu intéressans. Je mets toutes celles de cette espece au nombre des inutiles, & je les retranche en entier ou en partie : ce que je pratique aussi à l'égard des récits trop alongés, des remarques triviales, des mémoires trop étendus, des réglemens sur les finances trop particularisés. Mais lorsque je tombe sur des lettres, des conversations & autres morceaux de la premiere main, je les copie fidellement, sans prendre d'autre liberté, sinon qu'en rencontrant un terme dont le son pourroit choquer l'oreille, je lui en substitue un autre. Je cherche à satisfaire par-là ceux qui pourroient se plaindre qu'en leur présentant des mémoires anciens, les personnages y parlent toujours comme s'ils étoient de notre siécle : & je juge du plaisir que doit leur faire la naïveté de l'ancien langage, lorsqu'il est bon, par celui qu'il m'a fait à moi-même. J'ai suivi

l'ordre établi de diviser un ouvra
historique en livres plutôt qu'en ch
pitres. Il s'en est trouvé trente da
celui-ci, en comptant pour un l'e
position du grand projet de Henri IV
dont je viens de parler. Quelques pe
sonnes opinoient à supprimer tout-
fait ce projet, comme n'ayant eu au
cune exécution : mais il m'a sembl
qu'il tenoit une place trop considér
ble dans les mémoires de Sully, pou
que le public pût goûter cette suppre
sion : je me suis contenté de l'abréger

Je n'ai pas jugé à propos de m'en
gager au-delà de la retraite de M. de
Sully ; en quoi je n'ai pas suivi mon
original : mais outre que selon mon
plan, je ne voyois aucun usage à faire
de pieces qui n'ont plus de relation
avec l'un ni avec l'autre de mes deux
personnages, il m'a semblé, en bonne
critique, que ces pieces ne méri-
toient pas qu'on y fit une grande
attention. Je ne trouve dans le qua-
trieme tome, véritablement de la
main du duc de Sully, que ce qu'il
dit de la nouvelle cour, du conseil
& de lui-même, jusqu'à sa sortie de
Paris ; les projets de réglemens sur
différens sujets, & les preuves du

grand dessein de Henri IV. Pour ce qui est de l'invective sanglante contre M. de Villeroi, des autres morceaux appartenans au regne de Louis XIII, en un mot, de ce qui est contenu dans les deux cens dernieres pages : tout est si visiblement d'une main différente, si déplacé, si peu de suite, & en même temps si froid, si frivole ; que je n'ai pu le regarder que comme une compilation faite par ses secrétaires, sans aucun discernement, & dans l'unique vue, comme ils n'en disconviennent pas eux-mêmes (*a*), de rendre ce tome égal en grosseur au précédent. Il faut mettre tout cela au rang des panégyriques, des sonnets, & des autres pieces en vers françois & latins, que le lecteur peut aller chercher dans l'original, s'il est touché de cette bigarrure.

Comme ces mémoires ne nous apprennent point ce que devint le duc de Sully depuis ce temps-là jusqu'à sa mort, & que le lecteur peut avoir quelque curiosité à cet égard ; j'y satisfais par un supplément. on ne doit rien perdre ni omettre de la vie des

(a) *Epît. Limin. du 3. T.*

grands hommes. Ce ſupplément s'e
trouvé plus complet & plus intére
ſant, que d'abord je ne m'y étois a
tendu, au moyen de tous les éclai
ciſſemens que M. le duc de Sully
bien voulu me fournir.

Je me ſuis ſervi de l'édition *in-fo*
comme je l'ai déja dit. Elle eſt en qua
tre tomes, qui forment autant de vo
lumes, quoique dans quelques biblio
theques ils ſe trouvent réunis en deu
volumes ſeulement : le premier & le
ſecond de ces quatre tomes, imprimés à *Amſterdam*, c'eſt-à-dire à Sully,
ſans date d'année, ni nom d'Imprimeur ; car celui qu'on voit en tête,
eſt ſuppoſé. C'eſt la premiere de toutes les éditions des mémoires de Sully :
on l'appelle communément l'édition
aux lettres vertes, à cauſe de ſes VVV,
& de ſa vignette, enluminés de verd :
les troiſieme & quatrieme tomes, imprimés à *Paris* avec permiſſion, chez
Auguſtin Courbé, en 1662. Cette édition n'eſt pas fort correcte, mais quelques-unes des ſuivantes ont été tronquées, ce qui eſt encore pire : voici
toutes celles qui ont ſuivi la premiere.
Des deux premiers tomes, deux volumes *in-fol.* plus petit caractere,

Rouen, 1649. Des mêmes, quatre volumes *in-douze*, *Amſterdam*, 1654. Des mêmes, deux volumes *in-fol. Paris*, *Courbé*, 1664. Des troiſieme & quatrieme tomes, trois volumes, *Paris*, 1664. Du tout enſemble, huit volumes *in-douze*, *Paris*, 1663; & dans le même temps, à *Rouen*, ſept volumes *in-douze*. La derniere édition eſt celle de *Trévoux*, en 1725, douze volumes *in-douze*.

Ce qui me reſte à ajouter ici, c'eſt d'aſſurer le public que je le reſpecte trop, pour m'être expoſé à mériter les reproches que beaucoup de travail & d'application pouvoit me faire éviter. A l'égard de tous les autres, comme ils peuvent ſervir, ſi ce n'eſt à corriger mon ouvrage, du moins à me corriger moi-même dans la ſuite; loin de vouloir les prévenir, je les prie de ne me les point épargner. On ne me verra ni réclamer l'indulgence que l'on doit naturellement à un premier eſſai, ni chercher une excuſe dans ma ſituation : ſituation néanmoins ſi peu favorable à ce genre de travail, que ſans le ſecours de perſonnes auſſi généreuſes que zélées pour l'avancement des lettres, je me

ſerois vu obligé de l'abandonner. J
dois cet aveu à la vérité. Je me ren
drois ſur-tout coupable d'une extrê
me ingratitude, ſi je laiſſois ignor
ce que je dois en cette occaſion à u
homme reſpectable, qui ayant e
des liaiſons intimes avec meſſieu
les ducs de Sully, les derniers morts
non-ſeulement m'a donné l'idée & l
goût de cet ouvrage, mais encor
m'a aidé à en tracer le plan, & e
a avancé l'exécution, par tous le
moyens qui lui ont inſpiré l'amiti
dont il m'honore, & la nobleſſe d
ſes ſentimens.

BODLEIANA · BIBLIOTHECA

MÉMOIRES
DE SULLY.

LIVRE PREMIER.

MÉMOIRES depuis l'année 1570, *jusqu'à l'année* 1580. *Etat des affaires du conseil de France, & de celles des Calvinistes, à la paix de* 1570. *Extraction de Rosny, & particularités sur la maison de Béthune : autres sur la naissance, l'éducation & la jeunesse du prince de Navarre. Idée du gouvernement sous Henri II, François II, & pendant les premieres années de Charles IX. Artifices de la reine Catherine de Médicis & de son conseil, pour perdre les huguenots. Rosny s'attache au roi de Navarre, & le suit à Paris. Mort de la*

reine de Navarre. Blessure de l'amiral de Coligny, & autres sujets de défiance que la cour donne aux protestans. Dissimulation profonde de Charles IX. Massacre de la saint Barthelemi. Détail, remarques & réflexions sur cet événement, sur la conduite de Charles IX, & sur l'amiral de Coligny. Comment le roi de Navarre & Rosny échappent au massacre. Education de Rosny. Les calvinistes reprennent courage & rétablissent leurs affaires. Fuite du prince de Condé. Prison des princes. Prise d'armes du mardi-gras. Mort de Charles IX. Son caractere. Henri III revient en France, & déclare la guerre aux huguenots. Fuite de Monsieur & du roi de Navarre. La reine-mere les trompe par la paix de Monsieur. La guerre recommence. Rencontres militaires & prises de villes. Premiers faits d'armes de Rosny. Paix de 1577. Conférence de la reine-mere avec le roi de Navarre. Autres expéditions militaires. Prises de Cahors, &c. Fautes commises par Rosny.

On se flattoit à la cour de Charles IX, que les malheurs arrivés aux Réformés sous les regnes précédens, les obligeroient de céder enfin aux volontés du roi, ou de sortir du royaume. La mort du

du prince (1) de Condé leur chef, la perte de deux grandes batailles (*a*), l'entiere dispersion de leur gens de guerre, le peu d'apparence qu'on pût rassurer ce foible reste de troupes, abattues par une longue suite de mauvais succès, tout faisoit croire qu'ils touchoient au moment de leur ruine (2). Un courage supérieur à tous les événemens, les soutint dans une

---

(1) Louis I, prince de Condé, frere d'Antoine, roi de Navarre, & fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, ayant été fait prisonnier à la bataille de Jarnac en 1569, fut tué d'un coup de pistolet, que le baron de Montesquiou lui tira dans la tête par derriere. Comme Montesquiou étoit capitaine des gardes de Monsieur, duc d'Anjou, on ne manqua pas d'accuser ce prince d'avoir fait assassiner le prince de Condé.

(a) *Jarnac & Moncontour.*

(2) Je prie le lecteur de ne point perdre de vue que c'est un Protestant qui parle dans ces mémoires. L'état où la religion & la politique sont aujourd'hui en France, ne laisse point appréhender que tout ce que peut dire M. de Sully, en faveur des prétendus réformés, produise jamais aucun mauvais effet, ni pour l'une, ni pour l'autre. On peut même, en quantité d'endroits, tirer des propres paroles de l'auteur, des inductions très-fortes pour l'unité de religion dans un royaume, & pour l'avantage de la religion catholique sur la prétendue-réformée. Voyez ce qui est dit sur ce sujet dans la préface de cet ouvrage.

conjoncture si accablante. Ils rassemblerent leurs soldats épars dans toutes les provinces, & commencerent à se rapprocher de la Bourgogne, du Bourbonnois & du Berry. Leur rendez-vous général fut indiqué à la Charité: Vezelai & quelques autres villes tenoient encore pour eux dans ces quartiers. Ils oserent même se promettre de répandre l'alarme jusques dans Paris, aussi-tôt qu'ils auroient reçu un secours considérable de Réïtres & de Lansquenets qu'on leur promettoit en Allemagne.

Ce ne fut pas sans beaucoup d'inquiétudes que la reine-mere Catherine de Médicis apprit ces nouvelles. Mais elle s'imagina qu'il seroit facile d'empêcher cette jonction, & ensuite de dissiper des troupes qu'elle croyoit consternées. Elle fit marcher pour cet effet une puissante armée. (3) Strozzy, la Châtre, Tavannes,

(3) Philippe Strozzy, seigneur d'Épernay, fils de Pierre Strozzy, maréchal de France. Claude de la Châtre, depuis maréchal de France; Jean de Nogaret, pere du duc d'Épernon; Gaspard de Saulx de Tavannes, qui fut aussi maréchal de France. Il avoit été page de François I, & étoit alors l'un des conseillers & des confidens de Catherine de Médicis. Son caractere se connoîtra par les traits suivans, que je rapporterai d'après l'au-

la Valette, & tout ce qu'il y avoit d'officiers généraux en France, voulurent y servir; & le maréchal de Cossé (*a*) qui devoit y commander, s'enivroit de la gloire qu'il alloit acquérir, en exterminant jusqu'au dernier soldat huguenot, & en amenant à la reine-mere tous les chefs du parti, pieds & mains liés. Il changea bientôt de sentiment. L'armée protestante le reçut avec intrépidité; & elle fut toujours la premiere à offrir le combat; tout l'avantage lui demeura dans les escarmouches, qui furent fréquentes; & elle remporta même une espece de victoire au choc d'Arnay-le-Duc (4).

---

teur de la Henriade, dans ses notes p. 34. « Il » couroit, dit-il, dans les rues de Paris, la nuit de » la Saint-Barthelemi, criant : saignez, saignez, la » saignée est aussi bonne au mois d'août qu'au » mois de mai. Son fils qui a écrit des mémoires, » rapporte que son pere étant au lit de la mort, » fit une confession générale de sa vie, & que le » confesseur lui ayant dit d'un air étonné : Quoi ! » vous ne parlez point de la Saint-Barthelemi ? » Je la regarde, répondit le Maréchal, comme une » action méritoire qui doit effacer mes autres pé- » chés ».

(a) *Artus de Cossé, seigneur de Gonnot, mort en 1582.*

(4) Les apparences étoient que le maréchal de Cossé battroit l'armée huguenote, ou qu'il l'empê-

Tant d'opiniâtreté fit juger dès ce moment à la reine-mere, qu'il falloit avoir recours à d'autres moyens que la guerre pour détruire le parti protestant. Celui de la trahison lui parut le plus sûr. Pour avoir le temps de s'y préparer, elle écouta si favorablement les propositions d'un ac-

---

cheroit du moins de s'approcher de Paris. Il ne fit ni l'un ni l'autre ; au contraire, il fut obligé de se retirer après une escarmouche très-vive, & il se contenta depuis de côtoyer l'ennemi. Les calvinistes étoient commandés dans cette rencontre par le prince de Navarre & le prince de Condé, son cousin-germain, âgés, l'un de seize ans, l'autre de dix-sept, & par l'amiral de Coligny. L'historien Pierre Matthieu a recueilli ces paroles de Henri IV, s'entretenant depuis qu'il fut monté sur le trône, de ce choc d'Arnay-le-Duc : « mes » premiers exploits d'armes, disoit ce prince, » furent Arnay-le-Duc, où il étoit question ou » de combattre, ou de me retirer. Je n'avois re- » traite qu'à plus de quarante lieues de-là ; & je » demeurois à la discrétion des paysans. En com- » battant ainsi, je courois fortune d'être pris ou » tué, parce que je n'avois point de canon, & les » gens du roi en avoient, & à dix pas de moi fut » tué un cavalier d'un coup de coulevrine ; mais » recommandant à Dieu le succès de cette journée, » il le rendit heureux & favorable ». *N.* 1, *l.* 5, *p.* 327. Dans le cours de cette même année, les huguenots gagnerent la bataille de Luçon, & prirent Marenne, l'Isle d'Oleron, Brouage, Saintes, &c.

commodement, que la paix se fit à l'heure qu'on y pensoit le moins; & à des conditions tout-à-fait avantageuses pour les Huguenots. Ce fut la paix de (5) 1570, après laquelle on goûta de part & d'autre pendant deux ans un repos également souhaité par les deux partis.

Mon pere (6) se retira dans sa maison de Rosny, & s'occupa à rétablir ses affaires domestiques. Comme c'est l'histoire de ma vie, jointe à celle du prince que j'ai servi, qui va faire le sujet de ces mémoires, je dois donner un éclaircissement sur ma famille & sur ma personne. En satisfaisant la curiosité du public à cet égard, je le prie

(5) Ils furent remis par ce traité de paix en possession de plusieurs priviléges qu'on leur avoit ôtés. Le nombre des prêches fut augmenté, & on leur donna quatre villes pour sûreté; la Rochelle, Montauban, Cognac & la Charité. On appella cette paix, boiteuse & mal-assise, parce qu'elle fut conclue au nom du roi, par Biron, qui étoit boiteux, & par N. de Mesmes, seigneur de Malassise : elle fut faite le 11 août.

(6) François de Béthune, baron de Rosny, mort en 1575. Il épousa en premieres nôces Charlotte Dauvet, fille de Robert Dauvet, seigneur de Rieux, président de la chambre des comptes, & d'Anne Briçonnet, dont il eut les enfans qui seront nommés ci-après. Il se remaria à Marguerite de Louvigny, dont il n'eut point d'enfans.

d'être persuadé que je le fais sans affectation & sans vanité; & que je donne à la seule nécessité de dire la vérité, tout ce qu'on pourra rencontrer d'avantageux pour moi ici & dans toute la suite de ces mémoires. Maximilien est mon nom de baptême, & Béthune est celui de ma famille (7). Elle tire son origine, par la maison de Coucy, de l'ancienne maison d'Autriche, avec laquelle il ne faut pas confondre celle qui tient présentement l'empire d'Allemagne & les Espagnes. Celle-ci ne descend que des comtes d'Habsbourg & Quibourg (8), simples

---

(7) Ces éclaircissemens sur la maison de Béthune sont tirés, tant du corps des anciens mémoires de Sully, que des différentes pieces qui en font partie. Il vaut mieux en croire les habiles généalogistes modernes, dont nous rapporterons bientôt le sentiment.

(8) L'opinion qui fait descendre la maison d'Autriche des comtes d'Habsbourg, autrement Thierstein, a long-tems passé pour incontestable. Des titres de l'abbaye du Mure ou Muri en Suisse, mal consultés par Théodore Godefroy, & adoptés sur sa parole par les meilleurs critiques, & même par le P. le Long, ont donné cours à cette erreur. Par ces mêmes titres mieux examinés, par les chartres du monastere de S. Trutpert & autres actes, il paroît que cette maison est originaire du Brisgaw; qu'elle sort des anciens comtes d'Alsace; qu'elle remonte par

gentilhommes il y a trois cens ans, à la solde des villes de Strasbourg, Bâle & Zurich, & qui se seroient tenus fort honorés d'être maîtres d'hôtel d'un prince tel que le

---

Luitfruid, Rampert, Otpert, &c. comtes d'Habsbourg & landgraves d'Alsace, non-seulement jusqu'à Gontran le Riche, comte d'Altembourg, qui vivoit au commencement du dixieme siecle; mais même jusqu'à Adelric ou Ethic I, qualifié duc d'Allemagne, dix-huitieme aïeul de Raoul ou de Rodolphe I, au milieu du septieme siecle. Voilà du moins ce qui paroît assez solidement établi par le nouvel ouvrage latin du R. P. Marquard Hergott, bénédictin, imprimé à Vienne en 1737 en trois volumes in-folio, & qui a pour titre : *Généalogie diplomatique de l'auguste Maison d'Habsbourg, &c.* Voyez aussi le sçavant & judicieux extrait de cet ouvrage, inséré dans le journal des sçavans, mars, avril & juin 1740.

Outre cette erreur générale, nos mémoires paroissent être tombés dans deux autres erreurs particulieres. Il est vrai qu'on ne doit pas confondre cette seconde maison d'Autriche avec celle qui posséda l'Autriche, &c. jusqu'en 1248, que mourut Frédéric, le dernier de cette maison, laquelle tiroit son origine des anciens ducs de Souabe. Mais nous manquions de preuves, que la maison de Béthune ait été alliée de cette maison de Souabe ou d'Autriche premiere : elle ne l'a été que de la seconde, par la maison de Coucy. Le duc de Sully pourroit bien avoir ajouté foi à l'ancienne fable, qui tiroit la maison d'Autriche de Sigebert, fils de Théodebert, roi d'Austrasie, & l'avoir appliquée,

roi de France; puisque Raoul, chef de cette seconde maison d'Autriche, exerça une pareille charge chez Ottocar, roi de Bohême. C'est du fils de ce Raoul que commence proprement la nouvelle source d'Autriche; parce qu'il prit ce nom en la place du sien. La maison de Béthune qui a donné son nom à une ville de Flandre, & d'où sont sortis les comtes qui anciennement ont gouverné cette province, se fait honneur d'un Robert de Béthune (9) avoué d'Arras,

---

non à la seconde maison d'Autriche, mais à la premiere; quoique l'un ne soit pas plus vrai que l'autre.

Il a raison ensuite de dire que Raoul ou Rodolphe, comte d'Habsbourg & premier empereur de cette maison, avoit été majordôme d'Ottocar, roi de Bohême, & qu'Albert son fils, aussi élu empereur, est le premier de sa maison qui ait pris le titre de duc d'Autriche, ce qui arriva en 1274, lorsque Rodolphe eut emporté sur cet Ottocar son concurrent, les duchés d'Autriche, Stirie, Carniole, &c. Mais il devoit en même-temps rendre plus de justice qu'il ne fait à l'ancienneté de cette maison.

(9) Duchesne ne s'éloigne pas de ce sentiment. Il prouve que Robert, dit Faiseus, tige de la maison de Béthune, qui vivoit dans le dixieme siecle, descendoit d'une branche cadette des anciens comtes de Flandres, qui eut pour son apanage la seigneurie de la ville de Béthune, premiere baronie du comté d'Artois. Il faudroit dire

dont le pere & le grand-pere, portant aussi le nom de Robert, furent déclarés protecteurs de la province d'Artois. L'un de ces deux Robert de Béthune se signala en France, par la prise de la Roche-Vandais, forte place sur les confins d'Auvergne, où le rebelle Emezigot Marcel s'étoit retiré; & l'autre, dans les guerres de Sicile, en tuant de sa propre main le tyran Mainfroy, en présence des deux armées : service qui mérita que Charles d'Anjou, concurrent de Mainfroy, lui fit épouser Catherine sa fille. On compte un quatrieme Robert de Béthune, qui gagna un combat naval contre les Infideles sur la Méditerranée; dans l'église, un Jacques de Béthune, évêque de Cambrai, au tems de la croisade des Albigeois; un Jean de Béthune, abbé d'Anchin près de Valenciennes, mort en 1250, en odeur de sainteté, & dont les reliques sont révérées comme celles d'un martyr. L'histoire des croisades n'a pas oublié ceux qui se dis-

---

seulement, selon ce sentiment, que ce fut la ville de Béthune qui donna à cette branche le nom qu'elle a depuis fait passer à toute la maison de Béthune. Le titre d'avoué étoit alors si honorable, que plusieurs souverains se sont fait honneur de le porter.

tinguerent à la prise de Jérusalem, en montant les premiers sur la breche. Antoine & Coësne de Béthune (10) marchant sur les pas de leurs ancêtres, arborerent aussi les premiers l'étendard sur les murailles de Constantinople, lorsque Baudouin, comte de Flandre, emporta cette capitale sur Alexis Comnene; & Coësne en obtint le gouvernement. Quand on a de pareils exemples domestiques, on ne sçauroit les rappeller trop souvent pour s'animer à les suivre. Heureux! si pendant toute ma vie j'ai pu me comporter de maniere que tant d'hommes illustres ne dédaignent pas de me reconnoître, & que je ne rougisse pas moi-même d'en être descendu. Dans la suite, la maison de Béthune ne fit que croître encore en illustration. Elle s'allia (11) avec presque toutes les maisons

(10) Ce sont apparemment ces deux freres, fils de Robert V, seigneur de Béthune, que, selon Guillaume de Tyr, Philippe d'Alsace, comte de Flandres, proposa de marier avec les deux filles de Baudouin, roi de Jérusalem. Il est encore certain qu'après la mort de Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople; ce Coësne ou Conon de Béthune, fut déclaré régent de l'empire, pendant la minorité de Philippe de Courtenay son fils.

(11) Voyez dans A. Duchesne & le P. An-

souveraines de l'Europe; elle rentra dans celle d'Autriche (12); & pour finir par ce qui l'honore infiniment davantage, l'auguste maison de Bourbon (13) ne méprisa pas son alliance. Mais je dois aussi avouer

---

selme, toutes les alliances de la maison de Béthune avec différens princes de la maison de France, avec les empereurs de Constantinople, les comtes de Flandres, de Hainaut, de Boulogne, les rois de Jérusalem, ducs de Lorraine, les rois de Castille, de Léon, d'Écosse, d'Angleterre; les maisons de Courtenay, de Châtillon, de Montmorency, de Melun, de Horn, &c.

(12) Par Jeanne de Coucy, qu'épousa Jean de Béthune. Il faut remarquer que toutes les foi qu'on nomme ici la maison de Coucy, ce n'est pas véritablement la maison de Coucy, mais de Guines, dont on entend parler. La branche aînée de cette maison de Coucy, si ancienne, s'éteignit dans la personne d'Enguerrand IV de Coucy. Enguerrand de Guines, qui avoit épousé Alix de Coucy, fille d'une branche cadette, la fit revivre en prenant le nom & les armes. Au reste, cette maison de Guines n'étoit guere moins illustre, ni moins ancienne que celle de Coucy.

(13) Par les maisons de Châtillon, de Néelle, de Montmorency, de Luxembourg, & en dernier lieu par la maison de Melun. Anne de Melun, dame de Rosny, qui épousa Jean IV de Béthune, comptoit, dit Duchesne, tant du côté de Hugues de Melun son pere, vicomte de Gand, que de Jeanne de Horn sa mere, plus de dix princes du sang royal de France, & tous les souverains de l'Europe.

que la branche dont je ſuis ſorti, avoit alors beaucoup perdu de ſa premiere ſplendeur. Cette branche eſt iſſue d'un ſimple cadet (14); & le moins riche de tous ceux qui ont porté ce nom. La branche aînée étant tombée trois fois en quenouille, tous les grands biens qu'elle poſſédoit dans différens endroits de l'Europe, ne paſſerent point aux collatéraux, mais furent portés par les filles dans les maiſons royales où elles entrerent. Mes ancêtres particuliers ne laiſſerent pas, en ſe mariant avantageuſement, de redonner à leur branche ce qui lui manquoit pour ſoutenir dignement ſon nom : mais toutes ces richeſſes furent preſqu'entiérement diſſipées par le mauvais ménage & la prodigalité de mon grand-pere (15) qui ne

---

(14) Jean de Béthune, ſeptieme aïeul de M. le duc de Sully, eut deux fils, Robert & Jean. Robert ne laiſſa de trois mariages qu'il contracta, que des filles. Jean eſt ce cadet dont parle ici l'auteur : il étoit ſeigneur de Locres & d'Autrêche. Un autre ancêtre de l'auteur, nommé Matthieu de Béthune, n'eut pareillement que trois filles.

(15) Jean de Béthune, baron de Baye. Il épouſa Anne de Melun, fille de Hugues de Melun, vicômte de Gand & de Jeanne d'Horn; elle étoit dame de Roſny. Il ſe remaria après ſa mort à Jeanne du Pré, ſimple demoiſelle. Il vendit les ſeigneuries des

laiſſa à ſon fils, qui eſt mon pere, que le bien d'Anne de Melun ſa femme, qu'il ne pouvoit pas lui ôter.

Pour ce qui me regarde perſonnellement, j'entrois dans ma onzieme année au temps que je parle; étant né le 13 décembre 1560. Quoique je ne fuſſe que le ſecond (16) de quatre enfans mâles qu'avoit mon pere, les incommodités naturelles de mon frere aîné (17) faiſoient que dès-lors mon pere me regardoit comme celui qui devoit être le chef de ſa famille; & toutes les marques d'une complexion forte lui parloient encore en ma faveur. Mes parens m'éleverent dans les ſentimens & la doctrine des Réformés : & j'en ai fait conſtamment profeſſion, ſans que les menaces, les promeſſes, les différens événemens, ni le changement même du roi

---

Hauts-Bois d'Avraincourt, Novion, Caumartin, Baye, Banay, Taluz, Loches, Villerenard, Châtillon, Broucy, &c. *Ducheſne*, *ibid.*

(16) François de Béthune, baron de Roſny, &c. eut ſix enfans mâles; mais l'auteur ne compte point deux de ſes freres, Jean & Charles, morts jeunes. Les quatre autres ſont Louis, Maximilien, Salomon & Philippe de Béthune : il ſera parlé dans la ſuite de chacun d'eux.

(17) Louis, il ſe noya dans un torrent, âgé de 20 ans.

mon protecteur, & ses plus tendres sollicitations, aient été capables de m'y faire renoncer.

Henri (18) roi de Navarre, qui aura la principale part dans ces mémoires, étoit de sept ans plus-âgé que moi, & touchoit à sa dix-huitieme année (19) lors de la paix

(18) « La maison de Bourbon, depuis Louis IX » jusqu'à Henri IV, avoit presque été toujours né» gligée, & réduite à un tel degré de pauvreté, que » le fameux prince de Condé, frere d'Antoine, roi » de Navarre, & oncle de Henri-le-Grand, n'avoit » que six cens livres de rente de son patrimoine ». *Essay sur les guerres civiles*. Ces paroles de l'auteur de la Henriade induiroient facilement en erreur, si l'on n'avertissoit pas en même temps sur la foi d'un historien bien instruit, que les biens de la maison de Bourbon étoient alors de plus de huit cent mille livres de revenu en terres seulement : ce qui faisoit en ce temps-là un très-riche apanage. Il est vrai qu'elle ne possédoit plus rien de l'ancien apanage de Bourbon, ni même de la maison de Moncade, tige maternelle, les biens de ces deux maisons ayant été aliénés pour l'acquisition du vicomté de Narbonne. Des alliances très-riches & très-illustres l'avoient mise en possession de ces grands biens, *Pierre Matthieu, Histoire de Henri IV, tom. 2, pag. 1 & 2.* Consultez aussi sur ces alliances & sur la généalogie de la maison de Bourbon, la *Chronologie Novennaire de Pierre Victor-Cayet, tom. 1, liv. 1, fol.* 237, & nos autres historiens.

(19) Il vint au monde le 13 décembre 1553, à Pau en Béarn. M. de Perefixe rapporte sur sa naiss-

de 1570. Une physionomie noble, ouverte & engageante, des manieres aisées, vives & enjouées, une adresse particuliere dans tous les exercices propres à cet âge, faisoient pencher tous les cœurs de son côté. Il commença de bonne heure à donner des marques (20) des grandes qualités pour la

---

-sance des particularités assez curieuses. « Henri » d'Albret son grand-pere, fit promettre à sa fille » que dans l'enfantement elle lui chanteroit une » chanson, afin, lui dit-il, que tu ne me fasses pas » un enfant pleureux & rechigné. La princesse le » lui promit, & eut tant de courage, que malgré » les grandes douleurs qu'elle souffroit, elle lui tint » parole, & en chanta une en son langage Béarnois, aussi-tôt qu'elle l'entendit entrer dans sa » chambre.... L'enfant vint au monde sans pleurer » ni crier..... Son grand-pere l'emporta dans sa » chambre ; il lui frotta ses petites levres d'une » gousse d'ail, & lui fit sucer une goutte de vin » dans sa coupe d'or, afin de lui rendre le tempérament plus mâle & plus vigoureux ». *Peref. Hist. de Henri-le-Grand*, *p.* 1. *Cayet*, *t.* 1, *l.* 1, *p.* 241.

(20) « Ce jeune prince, âgé seulement de 13 ans, » eut l'esprit de remarquer les fautes du prince de » Condé & de l'amiral de Coligny : car il jugea fort » bien à la grande escarmouche de Loudun, que si » le duc d'Anjou eût eu des troupes prêtes pour les » attaquer, il l'eût fait, & que ne le faisant pas, » il étoit en mauvais état, & partant il falloit l'attaquer au plutôt : mais on ne le fit pas, & ainsi on » donna le temps à toutes ses troupes d'arriver.... A » la journée de Jarnac, il leur remontra encore ju-

guerre, qui l'ont si fort distingué parmi les autres princes. Vigoureux & infatigable, grace à l'éducation (21) de son en-

» dicieusement qu'il n'y avoit pas moyen de com-
» battre, parce que les forces des princes étoient
» éparses, & que celles du prince d'Anjou étoient
» toutes jointes : mais ils s'étoient engagés trop
» avant pour pouvoir reculer..... Il s'écria à la ba-
» taille de Moncontour : nous perdons notre avan-
» tage, & la bataille par conséquent : il avoit alors
» seize ans ». *Peref. ibid.*

(21) « Il fut élevé au château de Coarasse en
» Béarn, situé dans les rochers & dans les monta-
» gnes.... Henri d'Albret voulut qu'on l'habillât &
» qu'on le nourrît comme les autres enfans du pays,
» & même qu'on l'accoutumât à courir & à monter
» sur les rochers... On dit que pour l'ordinaire on
» le nourrissoit de pain bis, de bœuf, de fromage &
» d'ail, & que bien souvent on le faisoit marcher
» nuds pieds & nue tête ». *Peref. ibid.*

Il fut appellé au berceau, prince de Viane : on lui donna peu de temps après le nom de duc de Beaumont; puis celui de prince de Navarre. La reine de Navarre sa mere, prit un très-grand soin de son éducation, & lui donna pour précepteur la Gaucherie, homme sçavant, mais grand Calviniste.
« Ayant été présenté (encore enfant) à Henri II, il
» lui dit : voulez-vous être mon fils? Le petit prince
» répondit en Béarnois : c'est celui-là qui est mon
» pere (montrant le roi de Navarre). Et bien vou-
» lez-vous être mon gendre? Oui bien, répondit-il.
» Ce mariage fut dès-lors arrêté.... A Bayonne le
» duc de Médina, dit en l'envisageant, il m'est avis
» que ce prince ou est empereur, ou il le doit être ».

fance, il ne refpiroit que le travail, & paroiffoit attendre impatiemment les occafions d'acquérir de la gloire. La couronne de France n'étant pas encore un

---

Chronol. Noven. de Cayet, tom. 1, *liv.* 1, *pag.* 241 *& fuiv.* On trouve dans les mémoires de Nevers quelques lettres écrites en 1567, par des principaux magiftrats de Bordeaux, qui contiennent des particularités intéreffantes fur la perfonne du jeune Henri. « Nous avons ici le prince de Béarn. Il faut » avouer que c'eft une jolie créature. A l'âge de » treize ans il a toutes les qualités de dix-huit & » dix-neuf; il eft agréable, il eft civil, il eft obli- » geant.... Il vit avec tout le monde d'un air fi aifé, » qu'on fait toujours la preffe où il eft. Il agit fi » noblement en toutes chofes, qu'on voit bien qu'il » eft un grand prince. Il entre dans les converfations » comme un fort honnête homme. Il parle toujours » à propos, & quand il arrive qu'on parle de la » cour, on remarque affez bien qu'il eft fort bien » inftruit, & qu'il ne dit jamais rien que ce qu'il » faut dire en la place où il eft. Je haïrai toute ma » vie la nouvelle religion de nous avoir enlevé un » fi digne fujet ». Dans une autre : « Quoiqu'il ait » le poil un peu ardent, les dames ne l'en trouvent » pas moins agréable. Il a le vifage fort bien fait, » le nez ni trop grand ni trop petit, les yeux fort » doux, le teint brun, mais fort uni; & tout cela » eft animé d'une vivacité fi peu commune, que s'il » n'eft pas bien avec les dames, il y aura bien du mal- » heur ». Dans une autre : « Il aime le jeu & la bonne » chere. Quand l'argent lui manque, il a l'adreffe d'en » trouver, & d'une maniere toute nouvelle & toute » obligeante, pour les autres auffi bien que pour lui :

objet auquel ses desirs pussent s'attacher, il aimoit à s'entretenir des moyens de recouvrer celle de Navarre, que l'Espagne avoit si injustement usurpée sur sa maison; & il comptoit pouvoir en venir à bout en entretenant (22) des intelligences secretes avec les Morisques en Espagne. La haine qu'il portoit à cette puissance, étoit déclarée, & ne s'est jamais démentie, aussi étoit-elle née avec lui. Il sentit échauffer son courage au récit de la bataille de (23) Lépante, qui fut donnée dans ce temps-là, au point qu'une pareille occasion de se signaler contre les Infideles, devint un de ses souhaits les plus ardens. Il ne perdoit que rarement de vue les espérances vastes & flatteuses, que les devins s'accordoient

---

» c'est-à-dire qu'il envoie à ceux ou à celles qu'il » croit de ses amis, une promesse écrite & signée » de lui; & prie qu'on lui envoie le billet ou la » somme qu'il porte : jugez s'il y a maison où il soit » refusé : on tient à beaucoup d'honneur d'avoir un » billet de ce prince, &c. » *tom.* 2, *pag.* 586.

(22) « Ma brebis, disoit Henri d'Albret, a enfanté » un lion ».... Il disoit encore par un pressentiment secret, que cet enfant devoit le venger des injures que l'Espagne lui avoit faites. *Peref. ibid.*

(23) Gagnée en cette année contre les Turcs par Dom Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, généralissime des troupes Espagnoles & des Vénitiens.

à lui faire concevoir; il en voyoit le fondement dans l'affection que Charles IX, parut bientôt prendre pour lui, & qui redoubla encore plus fortement peu avant sa mort : mais tout rempli qu'il étoit de ses destinées, c'étoit en secret qu'il travailloit à les seconder; & il ne s'en ouvroit jamais à personne, qu'à un petit nombre de confidens intimes.

Pour se former une juste idée, soit de l'état général des affaires du gouvernement de France, soit de celui du jeune prince de Navarre en particulier, & de ce qu'il pouvoit avoir à craindre ou à espérer au temps dont nous parlons, il est nécessaire d'exposer sommairement les différentes démarches du ministere, avant & depuis la mort du roi de Navarre (24) son pere,

(24) Antoine de Bourbon, mari de Jeanne d'Albret, reine de Navarre: il s'étoit fait catholique. M. de Thou rapporte de lui un trait qu'on ne sçauroit mieux rendre que dans les termes de l'auteur de la Henriade. « François de Guise, dit il, voulut le » faire assassiner dans la chambre de François II. » Antoine de Navarre avoit le cœur hardi, quoique » l'esprit foible. Il fut informé du complot, & ne » laissa pas d'entrer dans la chambre où on devoit » l'assassiner : s'ils me tuent, dit-il à Reinsy, gen- » tilhomme à lui, prenez ma chemise toute san- » glante, portez-la à mon fils & à ma femme, ils

tué devant Rouen. Je remonterai donc jusqu'à la rupture qui ralluma la guerre entre Henri II & Philippe II, roi d'Espagne. De quelque côté qu'elle ait été occasionnée, la suite n'en fut pas aussi favorable à la France, qu'elle convenoit aux vues des deux hommes qui l'avoient conseillée. Ces deux hommes étoient le connétable (25) de Montmorency & le duc de (26) Guise, qui espéroient que ces trou-

» liront dans mon sang ce qu'ils doivent faire pour » me venger. François II n'osa pas se souiller de ce » crime; & le duc de Guise, en sortant de la cham» bre, s'écria : le pauvre roi que nous avons! »

(25) Anne, connétable de Montmorency, tué à la journée de saint Denis, le 10 octobre 1567.

(26) Claude de Lorraine, souche de la maison de Guise en France, eut six enfans mâles, François, duc de Guise, Charles archevêque de Reims, dit le cardinal de Lorraine, Claude duc d'Aumale, Louis cardinal de Guise, François grand-prieur, & René marquis d'Elbœuf. François l'aîné est celui dont il est parlé ici : il épousa Anne d'Est, & fut tué en 1563, par Jean Poltrot de Meré, gentilhomme Angoumois de trois balles empoisonnées : Poltrot impliqua dans son crime l'amiral, le duc de la Rochefoucault & Théodore de Beze; mais il varia ensuite dans ses accusations, & l'amiral fut déclaré innocent. Voici ses titres : duc de Guise & d'Aumale, prince de Joinville, chevalier de l'ordre du roi, pair, grand-maître, grand-chambellan & grand-veneur de France.

blés leur fourniroient le moyen de se supplanter réciproquement. Ils eurent dans cette guerre de quoi s'occuper tous les deux. Le duc de Guise passa à la tête d'une forte armée en Italie, où il ne fit rien de digne de sa réputation; mais le connétable fit bien plus mal encore. Il avoit pris pour lui l'emploi le plus brillant, c'étoit le commandement de l'armée de Flandre; il perdit Saint-Quentin avec la bataille de ce nom, où il fut fait prisonnier lui-même : déroute (*a*) qui fut suivie de celle de Thermes à Gravelines. Ces fâcheux événemens mirent le comble aux vœux du duc de Guise. Ils le rappellerent d'Italie pour le mettre seul à la tête du conseil & des armées, avec lesquelles il acquit Calais à la France. Le connétable ressentit vivement ce coup dans sa prison; & pour aller défendre ses droits à quelque prix que ce fût, il traita de la paix avec l'Espagne. Elle ne fut pas glorieuse pour le roi son maître : mais elle le tira de sa captivité. Il perdit tout dans la personne du roi Henri II, qui fut tué (27) au milieu

(a) *Paul de la Baume, seigneur de Thermes, maréchal de France.*

(27) Frappé d'un éclat de lance à l'œil dans un

de la pompe du mariage de sa fille avec le roi d'Espagne, qui étoit le sceau de la paix. François II qui lui succéda, étoit jeune, foible & infirme; & comme il avoit épousé la niece (28) du duc de Guise, celui-ci parvint à son tour à conduire seul le roi & le royaume. Les Protestans ne pouvoient pas tomber entre les mains d'un plus cruel ennemi. Il s'occupoit de vastes projets & méditoit les plus étranges catastrophes en France, lorsqu'il eut part lui-même aux vicissitudes de la fortune. François II lui manqua; un mal d'oreille (29) ayant mis fin aux jours de ce prince d'une maniere assez subite. Le régne de Charles IX son frere, encore enfant, fut singulier en ce que l'autorité parut partagée à-peu-près également entre la reine-mere, les princes du sang, les Guise & le Connétable; c'est que chacun dressoit secrétement sa partie. Le bon

---

tournois où il couroit contre le comte de Montgommery, le 10 juillet 1559.

(28) Marie Stuart, reine d'Ecosse, fille de Jacques V, roi d'Ecosse, & de Marie de Lorraine, de la maison de Guise.

(29) L'abcès qu'il avoit dans cette partie étant venu à suppurer, il en mourut le 5 décembre 1560. Il n'en fallut pas davantage pour faire soupçonner le poison dans cette mort.

destin du duc de Guise le plaça pour la seconde fois à la tête des affaires, par l'union que Catherine fit avec lui : elle fonda même sur cette union le point principal de sa politique. On prétend que la haine qu'elle commença à montrer contre les princes de Bourbon, y eut la principale part; & que cette aversion vint de ce que Catherine s'étant mise dans la tête, sur la foi d'un Astrologue, qu'aucun des princes ses enfans n'auroit de lignée; sur cette supposition la couronne devant passer dans la branche de Bourbon, elle ne put se résoudre à la voir sortir de sa famille, & la destina à la postérité qui viendroit du mariage de sa fille (30) avec le duc de Lorraine. Quoi qu'il en soit de cette prédilection de la reine-mere (31),

(30) Claude de France, l'aînée des deux filles qu'eut Catherine de Médicis de son mariage avec Henri II, épousa le duc de Lorraine, & en eut des enfans.

(31) M. l'abbé le Laboureur, dans ses additions aux mémoires de Castelnau, donne une autre cause à la haine de Catherine contre le roi de Navarre. Il assure avoir lu dans des mémoires, que ce prince, étant prisonnier avec le duc d'Alençon, ils complotterent ensemble d'étrangler de leurs mains la reine mere, lorsqu'elle viendroit dans leur chambre; qu'ils n'exécuterent pas cette résolution, parce

il eſt certain qu'elle donna la naiſſance & l'accroiſſement aux deux partis de politique, auſſi bien que de religion, qui commencerent dès ce moment à remplir le royaume de confuſion, d'horreurs, & des plus affreuſes miſeres.

Ce terrible orage parut ſe former pour éclater préciſément ſur la tête du jeune prince de Navarre. Le roi de Navarre ſon pere venoit de mourir (32). Sa mort laiſſoit, à la vérité, un prince & un roi pour chef à la religion réformée en France; mais ce prince étoit un enfant de ſept ans, en butte à tous les coups du nouveau conſeil qui agiſſoit de concert avec le pape, l'empereur, le roi d'Eſpagne & tous les catholiques de l'Europe. Son parti eſſuya en effet les plus terribles revers, & ſe ſoutint pourtant avec gloire par la ſage conduite de ſes chefs & par les talens prématurés du jeune Henri, juſqu'à la conjoncture

qu'ils en eurent eux-mêmes horreur; mais que le roi de Navarre ne put s'en taire dans la ſuite: ce qui irrita au dernier point Catherine de Médicis.

(32) L'auteur met la mort d'Antoine roi de Navarre en 1560. Il ſe trompe, elle n'arriva qu'en 1562 au ſiege de Rouen. Voyez ſon caractere & ſon éloge dans les *mémoires de Brantome, tome 2, pag. 242 & ſuiv.*

de

de la paix de 1570, par laquelle j'ai commencé ces mémoires.

Il profita du repos qu'elle lui donna pour visiter ses états & son gouvernement de Guienne; après quoi il vint se fixer dans la Rochelle avec la reine de Navarre sa mere, l'amiral de Coligny & les principaux chefs du parti protestant (*a*), à qui cette place importante & éloignée de la cour, parut la plus avantageuse à l'intérêt de leur religion. Cette résolution étoit très-sage, s'ils avoient sçu la suivre constamment.

La reine Catherine dissimula la peine qu'elle ressentoit de leur voir prendre ce parti; & pendant toute l'année 1571, ne parla que d'observer fidellement les traités, de lier une correspondance plus étroite avec les Protestans, & de prévenir soigneusement toutes les causes qui auroient pu rallumer la guerre. Ce fut le prétexte de la députation du maréchal de Cossé, qu'elle fit partir pour la Rochelle avec Malassise & la Proutiere, (*b*) maître des requêtes, ses créatures & confidens; mais le véritable motif étoit d'observer toutes les démarches des Calvinistes, de sonder

(a) *Gaspard de Châtillon, amiral de France.*
(b) *Philippe Goureau de la Proutiere.*

leurs esprits, & de les amener insensiblement au point d'une entiere confiance, absolument nécessaire à ses desseins. Elle n'oublia rien de son côté de tout ce qui étoit capable de la leur inspirer. Le maréchal de Montmorency (33) fut envoyé à Rouen avec le président de Morsan (a), pour y faire justice des excès commis contre les Huguenots. Les infractions au traité de paix étoient sévérement punies, & le roi Charles l'appelloit ordinairement son traité & sa paix. Ce prince insinuoit adroitement en toute occasion, qu'il s'étoit porté à cette paix pour s'appuyer des princes de son sang contre la trop grande autorité des Guises, qu'il accusoit de conspirer avec l'Espagne pour troubler le royaume (34). La faveur de ceux-ci paroissoit

---

(33) François de Montmorency, mort en 1579, l'aîné des enfans du connétable Anne de Montmorency.

(a) *Bernard, prévôt du sieur de Morsan.*

(34) Charles IX haïssoit naturellement le duc de Guise. Il lui sçut si mauvais gré d'avoir demandé en mariage la princesse Marguerite sa sœur, qu'il dit un jour à ce sujet au grand-prieur de France, fils naturel de Henri II : « De ces deux épées que tu vois, il y » en a une pour te tuer, si demain que j'irai à la » chasse tu ne tues le duc de Guise de l'autre ». Cette parole fut rapportée au duc de Guise, qui cessa ses

tomber de jour en jour, & leurs plaintes fausses ou véritables, donnoient à ce bruit toute la couleur possible. Charles ne fit pas même la moindre difficulté de s'avancer jusqu'à Blois & à Bourgueil, pour communiquer avec les Réformés, qui avoient nommé pour leurs députés Téligny (35) gendre de l'amiral, Briquemaut, Beauvais-la-Nocle & Cavagne, ces quatre députés étant ensuite venus jusqu'à Paris, y furent comblés de caresses & de présens.

Le maréchal de Cossé ne manquoit pas de bien faire valoir ces apparences de sincérité. Après qu'il se fut insinué par ce moyen, il commença à entretenir plus sérieusement le reine de Navarre du projet de marier le prince son fils avec la princesse Marguerite, sœur du roi de Fran-

---

poursuites. *P. Matthieu*, *liv.* 6, *p.* 333. Le même historien dit encore, que Charles IX poursuivit un jour le duc de Guise, tenant en sa main un épieu, qu'il enfonça dans la porte au moment que celui-ci sortoit; parce que le duc l'avoit touché en badinant d'une pique sans fer, *ibid.* 376.

(35) Charles, seigneur de Téligny en Rouergue, de Montreuil, &c. Il venoit d'épouser Louise de Coligny. Il avoit un visage si doux & si gracieux, que les premiers qu'on envoya pour le poignarder le jour de saint Barthélemi, en furent attendris, & n'eurent pas la force d'exécuter leur coup. François

ce; il étoit chargé de promettre de la part de Charles, quatre cens mille écus de dot. Il proposa pour le prince de Condé (36) la troisieme héritiere de Cleves, parti très-considérable; & la comtesse d'Entremont (37) pour l'amiral de Coligny. Comme on avoit bien jugé que celui-ci se montreroit le plus difficile de tous à persuader, le maréchal de Cossé ajoutoit pour ce dernier article un présent de nôces de cent mille écus, que le roi promettoit à l'amiral avec la concession de tous les bénéfices dont avoit joui le cardinal (38) son

Briquemaut. Jean de Lafin, appellé Beauvais-la-Nocle, pour le distinguer de Philippe de Lafin, son aîné. L'auteur écrit Tavannes, mais c'est Cavagne qu'il faut lire. Arnaud de Cavagne étoit un conseiller du parlement de Toulouse,

(36) Henri I, prince de Condé : Marie de Cléves, marquise d'Isle, parente des Guises, & élevée auprès de la reine de Navarre. Il n'en eut point d'enfans, & épousa après elle Charlotte-Catherine de la Trimouille.

(37) Jacqueline de Montbel, fille unique de Sébastien, comte d'Entremont, veuve de Claude Batarnai, sieur d'Anton, tué à la bataille de S. Denis; elle étoit retenue en Savoie par le duc de Savoie, mais elle s'échappa, & vint épouser l'amiral à la Rochelle. Il étoit veuf de Charlotte de Laval.

(38) Odet de Châtillon, cardinal, évêque de Beauvais, abbé de S. Benoît sur Loire, &c. Il fut

frere. Le maréchal de Biron (*a*) vint confirmer des offres si brillantes, & acheva de gagner la reine de Navarre en lui faisant un feinte confidence des soupçons qu'on avoit à la cour, que Philippe II, roi d'Espagne, s'étoit défait par le poison

---

fait cardinal à seize ans; & quoique le pape Pie IV l'eut dégradé de cette dignité, il se maria publiquement avec l'habit de cardinal à Elisabeth de Hauteville, demoiselle Normande, qu'il fit appeller comtesse de Beauvais, & assister aux cérémonies publiques. En 1569 le parlement de Paris lui fit son procès par contumace pour crime de leze-majesté. Il venoit de mourir au commencement de l'année 1571, à Southampton en Angleterre, où il étoit allé pendant la guerre soutenir les intérêts des Calvinistes auprès de la reine Elisabeth; & où il étoit employé depuis la paix, par le roi, à traiter le mariage du duc d'Alençon avec cette princesse. Il est certain, quoique d'Aubigné n'en dise rien, qu'il fut empoisonné par son valet de chambre avec une pomme, comme il se disposoit à repasser en France, où il avoit été rappellé par l'amiral son frere. *Hist. de M. de Thou, liv. 50.*

D'Aubigné ajoute que l'amiral fut en effet mis en possession d'une grande partie de ces bénéfices, & qu'il eut la jouissance de tout pendant un an, & que Charles IX lui donna encore depuis cent mille francs pour les employer en meubles à sa maison de Châtillon. *Histoire d'Aubigné, tom. 2, liv. 1, chap. 1.*

(a) *Armand de Gontault de Biron, maréchal de France.*

de la reine sa femme, Elisabeth (39) de France, faussement accusée d'un commerce de galanterie avec l'Infant Dom Carlos. Il lui dit en exigeant le secret, qu'on étoit résolu d'en tirer vengeance, en portant la guerre en Flandre & dans l'Artois, dont on redemanderoit la restitution au roi d'Espagne, comme étant anciens fiefs de la couronne, aussi bien que celle de la Navarre; & qu'on alloit commencer par secourir Mons, que le prince d'Orange (*a*) venoit d'enlever aux Espagnols. Il ajouta, pour porter le dernier coup, que le roi avoit jetté les yeux sur l'amiral pour conduire son armée, avec le titre de viceroi dans les Pays-Bas; & dans ce moment, on lui remit effectivement la nomination des officiers généraux qu'il voudroit employer sous lui, comme on lui avoit déféré peu auparavant celle des commissaires de la paix. Le bruit

---

(39) Fille aînée de Henri II & de Catherine de Médicis. La plupart de nos historiens François sont de ce sentiment. Les Espagnols attribuent sa mort aux saignées & aux médecines que les médecins, ne sçachant pas qu'elle étoit grosse, lui firent prendre. Elle mourut en 1568, peu de temps après D. Carlos, prince d'Espagne, que Philippe II son pere avoit fait mourir pareillement de mort violente.

(a) *Guillaume de Nassau, prince d'Orange.*

de cette expédition dans les Pays-Bas alla si avant, qu'il est certain que le grand-seigneur fit offrir ses galeres avec des troupes au roi de France pour faire diversion, & en faciliter la conquête. On fit du côté de la reine d'Angleterre tout ce qu'on devoit faire en cette occasion. Montmorency y fut envoyé en ambassade. Sa commission portoit de ne rien oublier pour gagner cette princesse, & la disposer à se choisir pour époux l'un des princes freres du roi, mariage qui devoit, disoit-on, cimenter également l'union des deux religions & des deux puissances.

Ce procédé qui paroissoit si rempli de franchise, devoit pourtant être suspect par son propre excès; & néanmoins il fit son effet. Les discours des courtisans n'y contribuerent pas peu. L'envie de respirer l'air d'une cour où regnoient les plaisirs, & de jouir des honneurs qu'on y voyoit préparés, servit plus que tout le reste à lever les scrupules. Beauvais (40), Boursaut & Francourt furent les premiers qui se laisserent persuader, & ils se firent après une espece

---

(40) N.... Beauvais, gouverneur du prince de Navarre.

Gervais Barbier, sieur de Francourt, chancelier du roi de Navarre.

de point d'honneur de persuader les autres. On avoit déja jetté quelques propos sur un voyage de Paris; ces trois personnes appuyerent fortement sur ce dessein, & firent connoître à la reine de Navarre qu'un refus en cette occasion, outre qu'il seroit offensant pour le roi, pourroit lui faire perdre à elle-même le fruit de la plus favorable de toutes les conjonctures. On se défia d'abord, on balança pendant quelques mois, on se rendit sur la fin de 1571. On fit les préparatifs pour ce voyage au commencement de 1571, & le temps du départ fut enfin arrêté pour le mois de Mai suivant.

Il semble que les Huguenots affecterent de tenir les yeux fermés, pour ne pas voir mille circonstances qui devoient les faire douter de la vérité de tant de riches promesses. Le roi & la reine ne pouvoient si bien dissimuler, qu'ils ne se laissassent quelquefois pénétrer. On apprit que Charles avoit dit à Catherine : *hé bien ne joué-je pas bien mon role?* A quoi elle avoit répondu : *fort bien, mon fils, mais il faut continuer jusqu'à la fin.* Il avoit aussi transpiré quelque chose du résultat des conférences de Bayonne (41) entre les cours de

---

(41) En 1565, la reine-mere, après avoir par-

France & d'Eſpagne. Le roi de Navarre avoit été fort mal reçu dans ſon gouvernement de Guienne. Bordeaux lui avoit fermé ſes portes, & le marquis de Villars (*a*) qui y commandoit l'armée royale, n'avoit voulu ni retirer ſes troupes, ni leur laiſſer recevoir l'ordre du prince. On n'ignoroit pas dans la Rochelle, que le roi tenoit actuellement ſur toute cette côte une armée navale, qu'on ſuppoſoit être deſtinée pour la Hollande. Les bourgeois avoient de plus découvert les artifices dont

---

couru une grande partie du royaume, s'avança juſqu'à Bayonne, où elle eut pluſieurs conférences ſecretes avec le duc d'Albe, qui y avoit accompagné la reine d'Eſpagne. Il y a aſſez d'apparence qu'il y fut queſtion d'une alliance entre le pape, la France & la maiſon d'Autriche, & des moyens d'abattre le parti proteſtant; mais il n'y en a aucune, & encore moins de preuves, qu'on y ait formé le deſſein du maſſacre de la ſaint Barthelemi qui ne s'exécuta que ſept ans après. Mathieu rapporte à ce ſujet, que le prince de Navarre, alors encore enfant, & que Catherine de Médicis avoit preſque continuellement à ſes côtés, entendit quelque choſe du complot d'exterminer tous les chefs du parti proteſtant, qu'il en avertit la reine ſa mere, & celle-ci le prince de Condé & l'amiral, & que ce fut le reſſentiment qu'ils en eurent qui les porta à l'entrepriſe de Meaux. *Hiſtoire de Fr. tom.* 1, *p.* 283.

(a) *Honorat, bâtard de Savoie, marquis de Villars.*

Strozzy (42), La-Garde, Lansac & Landereau s'étoient servis pour gagner la garde de leurs portes, & s'emparer de leur ville. Enfin, tandis qu'on se louoit si fort de l'exactitude à maintenir le traité de paix dans toute sa force, il n'étoit que trop facile de découvrir une infinité de violences contre les Réformés que la cour avoit autorisées ou dissimulées. Le chancelier de l'Hôpital (43) ayant voulu faire justice des agresseurs à Rouen, Dieppe, Orange, &c. ce motif joint au refus de sceller la révocation d'un édit de pacification, l'avoit fait exiler de la cour (44). Sans

---

(42) Philippe Strozzy, le baron de La-Garde, dit le capitaine Polin, Lansac le jeune, frere de Louis de Saint-Gelais, sieur de Lansac, & Charles Rouhault, sieur du Landereau, qui conduisoient cette flotte.

(43) Michel de l'Hôpital, chancelier de France; les sceaux lui furent ôtés, & donnés à Jean de Morvilliers. Il mourut en 1573.

(44) Je supprime deux raisons tirées des canons des conciles de Constance & de Trente, d'où l'auteur infere que le pape, les évêques, &c. ne se croyoient pas obligés de garder la parole donnée aux hérétiques. M. Fleury, & nos plus sçavans critiques ecclésiastiques ont pleinement justifié la conduite du premier de ces conciles à l'égard de Jean Hus & de Jérôme de Prague; & la bonne foi du second avec les Protestans.

tout cela il devoit, ce me semble, suffire aux Huguenots de la connoissance qu'ils avoient du caractere de Catherine, & de celui de son fils. Pouvoient-ils se flatter que ce prince, naturellement emporté & vindicatif, oublieroit l'attentat de Meaux (45), l'invasion d'Orléans, Rouen, Bourges, Lyon, &c. Le Havre livré aux Anglois par les Huguenots, les étrangers introduits dans le cœur du royaume; tant de combats, tant de sang répandu? L'intérêt d'état, ce grand nom si familier aux souverains, parce qu'il prête si souvent le masque de la bonne politique à leurs ressentimens personnels & à leurs autres passions, ne leur permet gueres de laisser impunies de pareilles entreprises de la part de leurs sujets. Pour Catherine, elle avoit persisté jusqu'à ce moment à leur imputer la mort de son mari, ce qu'elle ne pouvoit leur pardonner, non plus que

(45) En 1567, le prince de Condé & l'amiral de Coligny formerent le dessein de se rendre maîtres de la personne du roi Charles IX à Meaux, où il étoit alors, & d'où la reine-mere le fit partir la nuit pour le ramener à Paris. Ils l'auroient exécuté, sans trois mille Suisses qui arriverent fort à propos, & couvrirent si bien le roi pendant cette marche, que l'armée calviniste n'osa les attaquer. *Voyez les Historiens.*

d'avoir traité d'Ante-Chrifts ceux de la maifon de Médicis. Il n'y avoit pas moins d'imprudence de fe fier aux Parifiens, dont l'animofité & la fureur contre les Huguenots venoient encore d'éclater dans l'affaire de la croix de Gâtine (46).

Mon pere étoit fi vivement frappé de ces motifs, qu'il fe montra incrédule aux premiers avis qu'il reçut du voyage de la

(46) Voici ce fait, fuivant ce qui en eft rapporté dans M. de Thou, *L.* 50, *fur l'année* 1571. Philippe Gâtine, riche marchand de la rue S. Denis, ayant été convaincu quelques années auparavant d'avoir fait fervir fa maifon de prêche aux Huguenots, le parlement de Paris le condamna à être pendu [ou brûlé] le 30 juillet. En la place de fa maifon qui fut démolie, on éleva une pyramide en forme de croix, qui s'appella depuis la croix de Gâtine. Avec l'édit de pacification de 1570, les Calviniftes obtinrent que cette croix feroit enlevée; ce qui s'exécuta enfin; mais avec de fi grands foulevemens de la populace, que le confeil fut obligé d'y envoyer le duc de Montmorency avec des troupes. Félibien, dans le *fecond tome de fon hiftoire de la ville de Paris*, dit que cette croix fut replantée à l'entrée du cimetiere des innocens, après qu'on en eut ôté une plaque d'airain fur laquelle étoit gravé l'arrêt du parlement. On l'y voit encore aujourhui. Et Sauval, *tom.* 2, *liv.* 8, *des antiquités de Paris*, marque l'endroit de cette maifon dans la rue S. Denis, vis-à-vis la rue des Lombards, où il refte en effet un enfoncement qui pouvoit être le fol de la maifon de Gâtine.

cour de Navarre à Paris. Perſuadé que le calme préſent ne ſeroit pas de longue durée, il ſe hâtoit d'en profiter, pour ſe mettre en état d'aller au plutôt s'enfermer avec tous ſes effets dans la Rochelle, lorſque tout le monde ne parloit que d'en ſortir. Il en fut bientôt plus particuliérement informé par la reine de Navarre elle-même, qui lui manda de venir la joindre ſur ſon paſſage à Vendôme. Il ſe diſpoſa à partir; & voulant me mener avec lui, il me fit venir quelques jours avant celui de ſon départ dans ſa chambre, où ſans autres témoins que la Durandiere mon précepteur, il me dit : « Maximilien, » puiſque la coutume ne me permet pas » de vous faire le principal héritier de mes » biens, je veux en récompenſe eſſayer » de vous enrichir de vertus, par le moyen » deſquelles, comme on m'a prédit, j'eſ- » pere que vous ſerez un jour quelque » choſe. Préparez-vous donc à ſupporter » avec courage toutes les traverſes & les » difficultés que vous rencontrerez dans le » monde; & en les ſurmontant généreuſe- » ment, acquérez-vous l'eſtime des gens » d'honneur, particuliérement celle du » maître à qui je veux vous donner, & » au ſervice duquel je vous commande de » vivre & mourir. Quand je ſerai ſur mon

» départ pour aller à Vendôme trouver la » reine de Navarre & M. le prince son » fils, disposez-vous à venir avec moi, & » vous préparez par une harangue, à lui » offrir votre service, lorsque je lui pré- » senterai votre personne. » Je le suivis en effet à Vendôme (47). Il y trouva une sécurité générale & un air d'allégresse sur tous les visages, qu'il n'osa combattre en public. Mais toutes les fois qu'il eut occasion d'entretenir en particulier, soit la reine ou les princes, soit l'amiral, les comtes Ludovic (48) & de la Rochefoucault & les autres seigneurs religionnaires, il leur disoit fort librement : qu'il étoit surpris qu'on eût si-tôt oublié des sujets de crainte si bien fondés; que de la part d'un ennemi reconcilié, l'excès des caresses & des promesses n'est pas moins suspect, & est beaucoup plus dangereux que celui des

---

(47) François de Béthune, pere de l'auteur, suivit le prince de Condé à la bataille de Jarnac, & y fut fait prisonnier. On lui fit son procès, comme ayant porté les armes contre Sa Majesté, & on saisit ses biens, mais on les lui restitua à la paix. *Duchesne.*

(48) Ou Louis de Nassau, frere de Guillaume, prince d'Orange.

François, comte de la Rochefoucault, & prince de Marsillac, tué à la saint Barthelemi.

menaces & d'une haine déclarée; que c'étoit encore risquer beaucoup que d'exposer aux attraits de la plus voluptueuse cour du monde, un jeune prince, peu en garde contre les plaisirs; qu'au lieu de songer à une alliance aussi malheureuse que celle de ce prince avec une princesse qui faisoit profession d'une religion contraire, il eût été bien plus à propos de travailler à le marier avec la reine d'Angleterre, qui pouvoit lui servir utilement à recouvrer la couronne de Navarre, & peut-être, suivant les conjonctures, celle de France. Il avoit sur ce mariage un pressentiment si fort, qu'il dit plusieurs fois : que si ses noces se faisoient à Paris, il prévoyoit que *les livrées en seroient bien vermeilles*; c'est le terme dont il se servit. Un conseil si prudent ne fut pris que pour un effet de foiblesse & de timidité. Mon pere ne voulant pas affecter de paroître seul plus sage que tant de personnes plus éclairées, s'exposa contre son sentiment à suivre le torrent, & ne demanda que le temps de se mettre en état de paroître avec l'éclat qu'exigeoit son rang, dans une cour où tout étoit superbe. Pour cela, il reprit le chemin de Rosny. Mais auparavant il me présenta au prince de Navarre, en présence de la reine sa mere; & lui fit en mon

nom des protestations d'un attachement inviolable, que je confirmai avec beaucoup d'assurance, en mettant un genou en terre. Ce prince me releva aussi-tôt, & après m'avoir embrassé deux fois, il eut la bonté de louer le zèle de toute ma maison pour lui, & me promit sa protection avec cet air engageant qui lui étoit naturel: promesse que je regardai alors comme un pur effet de sa bonté; mais que j'ai vu s'accomplir depuis, au-delà de mes espérances & de mon mérite. Je ne retournai point à Rosny avec mon pere; je pris à la suite de la reine de Navarre, le chemin de Paris. Dès que j'y fus arrivé, ma jeunesse me faisant sentir combien j'avois besoin d'instruction, je m'attachai à l'étude, sans cesser pour cela de faire la cour au prince mon maître. Je vins demeurer avec un gouverneur & un valet de chambre loin la cour, dans le quartier de Paris où sont presque tous le colleges, jusqu'à la catastrophe sanglante qui arriva peu de tems après.

On ne peut rien ajouter à l'accueil gracieux & aux bons traitemens que reçurent du roi & de la reine-mere, la reine de Navarre, les princes ses enfans & leurs principaux serviteurs. Charles IX ne se lassoit point de louer la probité & les vertus

du comte de la Rochefoucault, de Téligny, Resnel (49), Beau-disner, Piles, Fluviaut, Colombieres, Grammont, Duras, Bouchavanes, Gamache, mon pere, & autres seigneurs protestans. En parlant à l'amiral, il ne l'appelloit que *mon pere*. Il voulut se charger de le raccommoder avec les princes de Guise, & lui accorda la grace de Villandry (50), qu'il avoit refusée à sa propre mere & à ses freres, pour une offense regardée comme irrémissible. Lorsque l'amiral fut blessé, le roi à la premiere nouvelle qu'il en reçut, éclata en menaces & blasphêmes; & protesta qu'il feroit chercher l'assassin (51) jusques dans les recoins les

---

(49) Antoine de Clermont, marquis de Resnel; Galiot de Crussol, Fr. de Beau-disner, frere du duc d'Uzès; Armand de Clermont, baron de Piles en Périgord; Pluviaut Claveau, gentilhomme Poitevin; François de Bricqueville de Colombieres; Antoine de Grammont, vicomte d'Aster; Jean de Durefort, vicomte de Duras; Bayancourt, sieur de Bouchavanes; Nicolas Rouhault, sieur de Gamache.

(50) « Villandry jouant avec le roi, avoit été assez » téméraire pour offenser sa majesté même, d'où » s'étoit ensuivi contre lui un arrêt de mort ». *Davila*, *liv.* 5. Voyez ce fait particularisé dans d'Aubigné, *tom.* 2, *l.* 1, *chap.* 2.

(51) Il s'appelloit Nicolas de Louviers, sieur de Maurevert en Brie : « faudra-t-il, dit Charles

plus cachés des hôtels des Guises. Il voulut qu'à son exemple, toute la cour rendît visite au blessé. Les Guises ayant demandé à ce prince qu'il daignât écouter leur jus-

---

IX, en jettant sa raquette de colere, « que j'aie » tous les jours de nouvelles affaires, & ne serai-» je jamais en repos » ? Bien des personnes douteront si ces menaces & tout cet emportement de Charles IX n'étoient pas sinceres ; & si ce prince, qui d'abord parut entrer dans tous les desseins de la reine sa mere, ne se laissa point gagner à la fin par l'amiral de Coligny dans ces entretiens particuliers, où celui-ci ne cessoit de lui représenter les effets du mauvais gouvernement de cette princesse, & de l'exhorter à se soustraire à sa dépendance. Les mémoires d'état de Villeroy, *tom.* 2, *p.* 55 *&* 66, & plusieurs autres écrits de ce temps-là en donnent des preuves de fait si fortes, qu'on est bien embarrassé à décider sur cette question. S'il en faut croire les mémoires de Tavannes, Charles IX étoit si peu d'accord avec sa mere, que Catherine ne vit plus d'autre moyen de conserver l'autorité qu'elle étoit sur le point de perdre, qu'en faisant assassiner l'amiral ; & cet écrivain prétend que ce fut à l'insçu de Charles IX que Maurevert fut aposté pour faire ce coup. D'un autre côté, l'historien Mathieu se croit bien fondé à soutenir, *tom.* 1, *l.* 6, que Charles IX joua l'amiral depuis le commencement jusqu'à la fin. Il rapporte de quelle maniere ce prince, voyant l'opposition de quelques-uns de ses conseillers, au dessein d'exterminer les huguenots, leur fit voir avec chaleur que le royaume étoit perdu, si ce dessein ne s'exécu-

tification, en furent très-mal reçus ; & l'ambaſſadeur d'Eſpagne fut ſi maltraité, à cette occaſion, qu'il prit le parti de ſe retirer. Le pape Pie V ne fut pas à couvert des emportemens de Charles, pour

---

toit pas, & dans la nuit même, parce que, paſſé cette nuit, il ne ſeroit plus temps d'arrêter les projets des rébelles, dont il diſoit être bien inſtruit ; à quoi il ajouta que tous ceux qui n'approuveroient pas ſa réſolution, n'étoient pas de ſes ſerviteurs. Mais comment cet hiſtorien ne s'eſt-il pas apperçu, que peu de pages, après cet expoſé, c'eſt-à-dire à la page 369, *ibid.* il détruit lui-même toutes ſes preuves, en rapportant un diſcours que Henri III, étant en Pologne, tint à Miron, ſon médecin. En voici un abrégé, car il eſt trop long pour l'inſérer ici en entier. Henri III, qui n'étoit alors que duc d'Anjou, étant entré quelques jours avant la ſaint Barthelemy dans la chambre du roi ſon frere, s'apperçut que ce prince le regardoit avec des yeux ſi pleins de colere, & d'un air ſi furieux, qu'appréhendant l'effet de cet emportement, il regagna doucement la porte, & alla porter l'allarme à la reine-mere. Celle-ci n'étant que trop diſpoſée à le croire, par ce qui lui étoit arrivé à elle-même, conclut à ſe défaire ſur le champ de Coligny. Maurevert ayant manqué ſon coup en partie, puiſqu'il ne fit que bleſſer l'amiral au bras, la reine-mere & le duc d'Anjou, qui ne purent détourner le roi d'aller rendre viſite au bleſſé, jugerent à propos de l'y accompagner ; & ſous prétexte de ménager les forces de l'amiral, ils interrompoient, autant qu'ils pouvoient, la con-

le refus qu'il fit de la dispense nécessaire au mariage de Henri avec Marguerite; dont les préparatifs se faisoient avec une

---

versation secrette que ces deux personnes avoient ensemble; pendant laquelle Catherine, qui n'étoit entourée que de Calvinistes, vit qu'ils se parloient à l'oreille, & la regardoient de temps-en-temps de fort mauvais œil. Elle compta cette aventure pour le plus grand danger qu'elle eût couru de sa vie. En s'en retournant, elle pressa si fort le roi de lui dire de quoi il avoit été question entre lui & Coligny, que ce prince ne put s'empêcher de le lui donner à entendre, en lui disant, avec ses juremens ordinaires, qu'elle gâtoit toutes les affaires, ou autres paroles semblables. Catherine, plus allarmée encore qu'auparavant, eut recours à un artifice qui lui réussit. Elle représenta si fortement à son fils, qu'il étoit prêt à tomber dans le piége qu'elle supposoit que l'amiral lui tendoit, qu'il étoit à la veille d'être livré aux huguenots, joints aux étrangers, sans avoir rien à espérer de ses sujets catholiques, que le chagrin d'être trahis avoit portés à se choisir un autre chef; & elle fut si bien secondée des autres conseillers, excepté du seul maréchal de Retz, que Charles IX, saisi lui-même d'appréhension, & passant d'une extrémité à l'autre, fut le premier à opiner, & même à presser qu'on tuât non-seulement l'amiral, mais encore tous les huguenots, afin, disoit-il, qu'il n'en restât pas un seul qui pût le lui reprocher. C'est à quoi on travailla aussi tout le reste du jour, le soir, & toute la nuit. Au point du jour Charles IX, la reine-mere, & le duc d'Anjou sortirent sur le por-

extrême magnificence. Le roi poussa ses égards pour ce prince, jusqu'à le dispenser d'entrer dans l'église de Notre-Da-

---

tail du Louvre; & entendant le premier coup de pistolet, la frayeur & les remords les prirent. Le roi envoya un ordre au duc de Guise de tout suspendre : mais le duc de Guise répondit que cet ordre venoit trop tard, & eux-mêmes s'étant peu-à-peu rassurés, donnerent les mains à tout ce qui se passa ensuite.

Il me semble qu'on peut concilier ces différens sentimens, & conserver aux preuves alléguées de part & d'autre, toute leur force, en disant que Charles IX, qui véritablement n'avoit appellé l'amiral à Paris que pour le perdre avec tous les huguenots, se laissa ébranler par ses discours; qu'il revint, & peut être plus d'une fois, à embrasser tour-à-tour les deux partis opposés qu'on lui proposoit, & que tous ces discours, d'un & d'autre côté, le jettoient dans une irrésolution, dont il ne sortit que par l'effet d'une fougue, dont Catherine sçut habilement profiter. La sécurité de Coligny venoit de ce qu'il sentoit, à n'en pouvoir douter, que ses raisons frappoient droit au cœur de ce prince. Sans cela il est impossible que Charles IX en eût imposé si long temps à un homme de l'habileté de cet amiral. Un jeune roi de vingt-trois ans, & jusqu'à ce moment toujours en tutelle, n'est point capable de la finesse dont on veut lui faire honneur. Mais ce jeune prince, on ne peut en disconvenir, portoit déja la dissimulation au plus haut point. Les secrets de son conseil, & ceux de l'amiral, dont il ne s'ouvrit jamais à aucun

me (52), il fut encore dispensé d'observer toutes les cérémonies romaines. Le cardinal de Bourbon (*a*) ayant fait des remontrances sur cette tolérance, qui lui parut excessive, fut renvoyé avec une dure reprimande. Ce fut toute autre chose en-

---

des deux côtés, quelque pressé qu'il en fût, en sont une preuve sans replique.

(52). « La résolution du roi, dit le Grain, fut » que le mariage seroit célébré d'une façon qui » ne tiendroit de l'une ni de l'autre religion; de » la calviniste, parce que les promesses seroient » reçues par un prêtre, qui seroit M. le cardinal » de Bourbon; & de la romaine, parce que ces » promesses seroient reçues sans les cérémonies » sacramentales de l'église.... Il fut dressé un grand » échafaud au parvis, devant la porte & principale entrée de l'église de Paris, le lundi 18 août » 1572, sur lequel furent fiancés & épousés en un » même jour, & par un seul acte, très-haut, &c... » Ce fait, l'épousé se retira au prêche (je crois » qu'il faut lire au porche), & l'épousée entra » dans le temple pour ouir la sainte messe, suivant » les articles du traité de mariage : & de-là se » rendirent tous deux au festin apprêté en la » grande salle du palais, &c ». *Baptiste le Grain, décade du roi Henri-le-Grand*, *liv.* 2. Charles IX donna à sa sœur trois cens mille écus en dot; & la reine de Navarre céda au prince son fils, en faveur de ce mariage, la haute & basse comté d'Armagnac, &c. *P. Mathieu*, *tom.* 1, *liv.* 6.

(a) *Charles de Bourbon, cardinal, oncle de Henri IV.*

core, lorſque la reine de Navarre mourut; toute la cour en parut vivement touchée, & on y prit le grand deuil.

Enfin, ce n'eſt point donner à toute cette conduite de Catherine & de ſon fils un nom trop fort, que de l'appeller un prodige preſqu'incroyable de diſſimulation; puiſqu'elle fit tomber dans le piége un homme auſſi aviſé que l'amiral de Coligny, malgré mille circonſtances, qui ſembloient concourir d'un autre côté à lui faire ſentir le danger qui s'approchoit. Car on diſoit hautement que Genlis & La-Nouë (53), envoyés au ſecours du prince d'Orange, avoient été défaits par la connivence de la cour de France, laquelle dans l'incertitude du ſuccès de l'objet principal de ſa diſſimulation, ne s'accommodoit pas de tous les effets qu'elle eût pu produire. On étoit encore inſtruit des conférences

(53) Jean d'Angeſt d'Ivoy, de l'ancienne maiſon de Genlis; François de La-Nouë, gentilhomme, le plus renommé qu'il y eût alors parmi les proteſtans, eſtimé même des catholiques. L'amiral, en parlant de ce malheur à Charles IX, l'imputoit au peu de ſecret qu'on gardoit dans le conſeil. Charles IX fit demander au duc d'Albe, par Claude Mondoucet, ſon réſident dans les Pays-bas, les gentilhommes françois proteſtans qui avoient été faits priſonniers. *De Thou*, 1572, *liv.* 51.

que la reine & ses principaux ministres avoient avec le cardinal Alexandrin, neveu de Pie V, & avec les Guises; ces derniers ayant été découverts deux fois s'entretenant masqués avec le roi, la reine-mere, le duc de Retz(*a*), & le chancelier (54) de Birague. Il n'en falloit pas davantage pour montrer ce qu'on devoit penser de leur disgrace prétendue. On crut appercevoir dans la mort de la reine de Navarre (55),

---

(a) *Albert de Gondy, duc de Retz, maréchal de France.*

(54) René de Birague, Milanois, évêque de Lavaur, ensuite cardinal; il n'étoit alors que garde des sceaux, & ne fut fait chancelier que l'année suivante, après la mort du chancelier de l'Hôpital. *Voyez son éloge dans les négociations de Busbeq., Aug. Gisl. Busbequi Epist. 29.* On disoit de lui qu'il étoit cardinal sans titre, chancelier sans sceaux, & prêtre sans bénéfice.

(55) Elle étoit logée chez Charles Gaillart, évêque de Chartres, homme fort suspect de calvinisme. Elle y fut prise d'une fievre continue très-violente, quelques jours après son retour de Blois, où elle avoit suivi la cour, & mourut le cinquieme jour de sa maladie. Il y a une grande diversité d'opinions sur le genre de sa mort. Les mémoires de l'Etoile, d'Aubigné, & tous les calvinistes décident pour le poison, qui fut donné à cette princesse, disent-ils, par un Florentin nommé René, parfumeur de la reine-mere, dans une paire de gants. De Serre donne à entendre

des

des indices assez clairs d'empoisonnement. Il passoit pour constant que le coup dont l'amiral fut blessé, lui avoit été tiré de la maison de Villemur (*a*), précepteur des Guises; & que l'assassin avoit été rencontré fuyant sur un cheval de l'écurie du roi. Les gardes mêmes que Charles (56) mit

que les médecins qui ouvrirent son corps, avoient ordre de ne point toucher au cerveau, où s'étoit attaché le poison. Mais ils sont tous fortement contredits par le Grain, qui veut, avec beaucoup d'autres, qu'elle soit morte de pleurésie, pour s'être échauffée aux préparatifs des nôces de son fils, à quoi se joignit le dépit de ce qu'on l'obligea à tendre devant sa maison, au passage du Saint Sacrement, le jour de la Fête-Dieu; par la Popeliniere, qui leve tout soupçon de poison; par Pérefixe; par de Thou, qui assure que Charles IX ordonna que la tête de cette princesse fût ouverte comme le reste du corps: & que si les médecins ne le firent point, c'est qu'ils trouverent la véritable cause de sa mort dans un abcès qu'elle avoit au-dedans du corps. C'est aussi le sentiment de l'historien Mathieu.

(a) *Pierre Pite de Villemur.*

(56) Tout cela est vrai, & prouve que ce guet-à-pens se fit par ordre de la reine-mere, mais non pas par celui du roi. On ne sçauroit bien dire qu'elle fut sa véritable intention en faisant ce coup; si elle ne chercha simplement qu'à se défaire d'un homme qui prenoit trop d'empire sur l'esprit du roi, & capable de faire échouer le dessein d'exterminer tous les huguenots: si, supposé que l'amiral

près de l'amiral après ce coup, sous prétexte d'assurer sa personne, étoient la plupart ses ennemis déclarés. Il n'étoit pas moins incontestable, que tous les bourgeois de Paris s'étoient fournis d'armes, qu'ils gardoient dans leurs maisons par ordre du roi.

Les plus clairvoyans d'entre les huguenots se rendirent à des preuves si claires, quitterent la cour & même Paris, ou du moins se logerent dans les fauxbourgs. De ce nombre furent MM. Langoirand (57),

---

fût mort du coup, elle auroit borné sa vengeance à cette seule mort; ou si elle s'attendoit que le bruit de cet assassinat, en excitant dans Paris une révolte parmi les calvinistes, lui fourniroit une occasion qu'elle cherchoit, de faire faire main-basse sur eux, ayant dressé sa partie pour cela. On proposa dans le conseil secret plusieurs moyens de faire naître un sujet de les attaquer; entr'autres celui d'une espece de camp ou attaque d'un fort artificiel, construit dans le Louvre, où l'on tourneroit contre les réformés la feinte en réalité. Enfin on s'en tint à celui de les passer au fil de l'épée dans une nuit.

L'amiral étoit logé dans la rue Bétisy, dans une auberge, qui est aujourd'hui l'hôtel S. Pierre; & l'on y montre encore la chambre où il fut tué.

(57) N.... de Montferrand, baron de Langoiran; Jean de Rohan, sieur de Frontenay; Jean de Ferrieres, vicomte ou vidame de Chartres. N...,

de Frontenay, le vicomte de Chartres, de Loncaunay, de Rabodanges, du Breuil, de Ségur, de Sey, du Touchet, des Hayes, de Saint-Gelais, de Choupes, de Beauvais de Grandry, de Saint-Etienne, d'Arnes, de Boissec, & plusieurs autres gentilshommes, tant de Normandie que du Poitou. Heureusement mon pere fut un de ceux à

---

de Loncaunay, gentilhomme de Normandie, tué à la journée d'Yvry, âgé de 70 ans; N.... de Rabodanges. On voit dans les MSS. de la bibliothéque du roi, *vol. cotté* 8699, *pag.* 31, l'original d'une lettre de Charles IX, à M. de Rabodanges, datée du 6 Mai 1566, de S. Maur, qui commence ainsi: « M. de Rabodanges, je sçais le devoir grand que vous avez fait à l'occasion de la » commission que je vous ai ci-devant baillée pour » faire punir les voleurs & brigands de votre » comté, &c. »; N... de Ségur de Pardaillan; N.... du Touchet gentilhomme de Normandie, près de Domfront; N.... Deshayes, Gasque; Gui de Saint-Gelais, fils de Louis, sieur de Lansac; Pierre de Chouppes; Jean de Lafin, sieur de Beauvais la-Nocle; Pierre de Grandry, maître-» d'hôtel ordinaire du roi, &c ». Toutes ces personnes, pressant l'amiral de sortir de Paris, il leur répondit: « Si je fais cela, il faut que je montre » ou ma peur, ou ma défiance; mon honneur se-» roit offensé en l'un, & le roi en l'autre; je serois » contraint de retourner à la guerre civile, & » j'aime mieux mourir que de revoir les miseres » que j'ai vues, & les maux que j'ai endurés ». *Math. tom.* 1, *liv.* 6, *pag.* 343.

qui une ſage défiance ſauva la vie. Lorſqu'on les preſſoit de s'approcher de la cour, ils répondoient : qu'ils trouvoient que l'air des fauxbourgs étoit meilleur à leur ſanté, & celui des champs encore davantage. Quand ils eurent appris que l'évêque de Valence, qui avoit pénétré le ſecret en prenant congé du roi pour ſon ambaſſade de Pologne, avoit eu l'indiſcrétion de le révéler à quelques-uns de ſes amis, & qu'on avoit intercepté des lettres écrites à Rome par le Cardinal (58) de Pellevé, dans leſquelles il dévoiloit tout ce myſtere au cardinal de Lorraine, ce fut alors que ces meſſieurs redoublerent leurs inſtances auprès du roi de Navarre, pour l'engager à ſortir de Paris, ou du moins pour leur permettre de ſe retirer chez eux. Ce prince oppoſa à leur avis celui que lui donnoient une infinité d'autres perſonnes, & même dans le corps proteſtant ; car où ne ſe trouve-t-il point de traîtres? On l'avertit de s'en défier. On lui marqua le nom de tous ceux qui avoient été gagnés par la reine-mere pour le tromper : il n'écouta

(58) Nicolas de Pellevé, cardinal, archevêque de Reims ; paſſionné ligueur ; Charles, cardinal de Lorraine.

rien. L'amiral (59) ne se montra pas moins incrédule ; son mauvais destin commença par l'aveugler pour le perdre. Heureux, s'il eût eu la prudence du maréchal de Montmorency, qu'on ne put jamais tirer de Chantilly, quoique le roi le conviât incessamment de venir partager la faveur de l'amiral, & demeurer près de sa personne pour l'aider de ses conseils.

Si je cherchois à augmenter l'horreur qu'on a généralement conçue d'une action

---

(59) On a dit de l'amiral de Coligny, que tout ce qu'il a fait de beau en sa vie, a été contre son Dieu, sa religion, son roi & sa patrie. Quel dommage qu'il n'ait pas songé à employer plus utilement ses talens ! car tous les historiens conviennent que c'étoit un des plus grands hommes d'état & de guerre qui aient jamais paru. On a cru que c'est par l'effet des conseils qu'il donna au prince d'Orange, que les pays-bas se souleverent contre l'Espagne, soutinrent la guerre dix ans durant, & formerent le plan d'une république, qui a eu du moins une partie de son effet ; mais on croit aussi, avec assez d'apparence, qu'il auroit tenté la même chose en France. Il est grièvement chargé par les mémoires de Villeroy, *tom.* 4, *pag.* 322, 340. Il se défendit toujours fortement, sur-tout dans son testament, d'avoir songé à attenter à la personne du roi. Voyez son éloge & le but de sa politique dans *Brantome*, *tom.* 3 ; *de Thou*, & les autres historiens.

(60) aussi barbare que le fut celle du 24 Août 1572, trop connue sous le nom de massacre de la Saint-Barthelemi, je m'étendrois en cet endroit sur le nombre, la

(60) Ce que dit M. de Sully, du massacre, ne doit point paroître trop fort. « Action exécrable, » s'écrie Péréfixe, qui n'avoit jamais eu, & n'aura, » s'il plaît à Dieu, jamais de semblable ». Le pape Pie V en fut affligé jusqu'à en répandre des larmes: mais Grégoire XII, qui prit sa place, en fit rendre publiquement à Rome des actions de graces à Dieu, & envoya un légat en féliciter Charles IX, & l'exhorter à continuer. Voici en peu de mots comment la chose se passa. Toutes les mesures ayant été prises, le son des cloches de S. Germain l'Auxerrois, pour Matines, fut le signal pour commencer le massacre. L'amiral de Coligny fut poignardé le premier, au milieu de ses domestiques, par Besmes, Allemand, domestique du duc de Guise, & autres; le duc & le chevalier de Guise se tenant dans la cour. Le cadavre fut jetté par la fenêtre; on lui coupa la tête, qui fut portée à la reine-mere, avec le coffre de ses papiers, parmi lesquels on trouva, dit-on, les mémoires de son temps qu'il composoit. On lui fit toutes les indignités imaginables; enfin on le porta au gibet de Montfaucon, d'où le maréchal de Montmorency le fit détacher la nuit, & inhumer à Chantilly. Toute la maison de Guise étoit personnellement animée contre l'amiral depuis l'assassinat de Claude, duc de Guise, par Poltrot de Meré, dont elle le croyoit l'auteur, & dont, pour dire vrai, l'amiral ne s'étoit jamais bien lavé, quelque chose qu'il

qualité, les vertus & les talens de ceux qui furent inhumainement massacrés en cette horrible journée, tant dans Paris, que dans tout le reste du royaume. Je mar-

---

eût pu faire. Si toute cette boucherie n'est, comme bien des gens en sont persuadés, que l'effet du ressentiment des Guises, qui la conseillerent à la reine-mere, dans la vue de venger leur propre querelle, on peut dire que jamais particulier n'a tiré une vengeance aussi cruelle d'une offense. On fit ensuite main-basse sur tous les domestiques de l'amiral, & en même-temps les émissaires du roi commencerent le carnage dans tous les quartiers de la ville. Les plus distingués des Calvinistes qui y perdirent la vie, furent François de la Rochefoucault, qui ayant joué une partie de la nuit avec le roi, & se voyant saisir dans son lit par des gens masqués, crut que c'étoit le roi & ses courtisans qui venoient le fouetter par jeu; Antoine de Clermont, marquis de Resnel, tué par son propre parent, Louis de Clermont de Bussy d'Amboise, avec lequel il étoit en procès pour le marquisat de Resnel; Charles de Quellenec, baron du Pont en Bretagne, dont le corps mort fut l'objet de la curiosité des dames de la cour, parce qu'il avoit alors un procès à soutenir avec sa femme Catherine de Parthenay, fille & héritiere de Jean de Soubise; François Nombar de Caumont, couché au milieu de ses deux fils, dont l'un fut poignardé à ses côtés, & le second échappa blessé, en contrefaisant le mort, & se cachant sous les corps de son pere & de son frere; Téligny, gendre de l'amiral; Charles de Beaumanoir de Lavardin; Antoine de Marafin, sieur de Guerchy;

querois du moins une partie des opprobres, des traitemens ignominieux, & des inventions odieuses de la cruauté, qui chercha en donnant la mort, à porter mille coups aussi sensibles que la mort même, aux malheureux qui en furent les victimes. J'ai encore entre les mains les piéces qui font foi des instances que fit la cour de France dans les cours voisines, d'imiter son exemple contre les Réformés, ou du moins de refuser un asyle à tous ces infortunés. Mais je préfére l'honneur de la nation au plaisir malin que certaines personnes pourroient tirer d'un détail, dans lequel ils trouveroient les noms de ceux qui oublierent l'humanité, au point de tremper leurs mains dans le sang de leurs concitoyens, & de leurs propres pa-

---

Beaudisner; Pluviant Berny; du Briou, gouverneur du marquis de Conty; Beauvais, gouverneur du roi de Navarre; Colombiers, Francourt, &c. Le comte de Montgommery fut poursuivi par le duc de Guise jusqu'à Montfort-l'Amaury. Le roi pardonna aux vicomtes de Grammont & de Duras, à Gamaches & à Bouchavannes On épargna les trois freres du maréchal de Montmorency, dans la crainte qu'il ne vengeât leur mort. Voyez les historiens & autres écrivains. Lisez aussi la belle description du massacre de la Saint Barthelémi qu'a fait M. de Voltaire dans sa Henriade, *Chant* 2.

tens. Je voudrois même ensevelir pour jamais, s'il étoit possible, la mémoire d'un jour que la vengeance divine fit payer à la France par vingt-six années consécutives de désastres, de carnage & d'horreur; car on ne peut s'empêcher d'en juger ainsi, lorsqu'on songe à tout ce qui s'est passé depuis ce moment fatal jusqu'à la paix de 1598. C'est encore à regret, que je m'arrête sur ce qui regarde le prince qui fait le sujet de ces mémoires, & sur ce qui me touche moi-même.

Je m'étois couché la veille de bonne heure. Je me sentis réveiller sur les trois heures après minuit par le son de toutes les cloches, & par les cris confus de la populace. Saint-Julien, mon gouverneur, sortit précipitamment avec mon valet-de-chambre pour en savoir la cause, & je n'ai jamais entendu parler depuis de ces deux hommes, qui furent sans doute immolés des premiers à la fureur publique. Je demeurai seul à m'habiller dans ma chambre, où je vis entrer au bout de quelques momens, mon hôte pâle & consterné. Il étoit de la Religion; & ayant entendu de quoi il s'agissoit, il avoit pris le parti d'aller à la messe, pour sauver sa vie, & garantir sa maison du pillage; il venoit pour me persuader d'en faire autant, & m'emmener avec lui. Je

ne jugeai point à propos de le suivre. Je résolus d'essayer à gagner le collége de Bourgogne où je faisois mes études, malgré la distance de la maison où je demeurois à ce collége; ce qui rendoit ce dessein assez périlleux. Je me revêtis de ma robe d'écolier, & prenant une grosse paire d'heures sous mon bras, je descendis. Je fus saisi d'horreur en entrant dans la rue, de voir des furieux qui couroient de toutes parts, & enfonçoient les maisons en criant: *tue, tue, massacre les Huguenots*; & le sang que je voyois répandre sous mes yeux redoubloit ma frayeur. Je tombai au milieu d'un corps de garde qui m'arrêta. Je fus questionné; on commençoit à me maltraiter, lorsque le livre que je portois fut apperçu heureusement pour moi, & me servit de passeport. Je retombai deux autres fois dans le même danger, dont je me tirai avec le même bonheur. Enfin j'arrivai au collége de Bourgogne: un péril bien plus grand encore m'y attendoit. Le portier m'ayant deux fois refusé l'entrée, je demeurois au milieu de la rue à la merci des furieux, dont le nombre ne faisoit qu'augmenter, & qui cherchoient avidement leur proie, lorsque je m'avisai de demander le principal de ce collége, nommé Lafaye, homme de bien & qui m'aimoit tendrement. Le por-

tier gagné par quelques petites piéces d'argent que je lui mis dans la main, ne me refusa pas de le faire venir. Cet honnête homme me fit entrer dans sa chambre, où deux prêtres inhumains à qui j'entendois faire mention des vêpres Siciliennes, essayerent de m'arracher de ses mains pour me mettre en pieces, disant que l'ordre étoit de tuer jusqu'aux enfans à la mamelle. Tout ce qu'il put faire, fut de me conduire très-secrétement dans un cabinet écarté, où il m'enferma sous la clef. J'y demeurai trois jours entiers, incertain de mon sort, & ne recevant de secours que d'un domestique de cet homme charitable, qui venoit de tems en tems m'apporter de quoi vivre. Au bout de ce terme, la défense de tuer & de piller ayant enfin été publiée, je fus tiré de ma cellule; & presqu'aussi-tôt je vis entrer dans le collége Ferriere & la Vieville, deux archers de la garde créatures de mon pere. Ils venoient savoir ce que j'étois devenu, & étoient armés, sans doute pour m'arracher de force par-tout où ils me trouveroient. Ils firent savoir mon aventure à mon pere, duquel je reçus une lettre huit jours après. Il m'y témoignoit combien il avoit été alarmé à mon sujet, que son avis étoit pourtant que je demeurasse dans Paris, puisqu'il n'étoit

plus libre au prince que je servois d'en sortir ; mais que pour ne pas m'exposer à un danger évident, je devois me résoudre à faire ce qu'avoit fait le prince lui-même, c'est-à-dire, à aller à la messe.

Le roi de Navarre n'avoit point en effet, trouvé d'autre moyen de sauver sa vie. Il fut réveillé avec le prince de Condé, deux heures avant le jour, par une multitude d'archers de la garde, qui entrerent effrontément dans la chambre du Louvre où ils couchoient, & leur ordonnerent avec insolence de s'habiller, & de venir trouver le roi. On leur défendit de prendre leurs épées, & en sortant, ils virent massacrer devant eux sans aucun respect, une partie de leurs gentilshommes(61). Charles les attendoit, & les reçut avec un visage & des yeux où la fureur étoit peinte. Il leur commanda avec les juremens & les blas-

(61) Jacques de Ségur, baron de Pardaillan, gascon, Armand de Clermont, baron de Piles, périgordin, &c. Gaston de Levis, sieur de Leyran, se réfugia sous le lit de la reine de Navarre, qui lui sauva la vie. On envoya à Châtillon pour se saisir de François de Châtillon, fils de l'amiral, & de Guy de Laval, fils de Dandelot; mais ils s'étoient sauvés & avoient passé à Geneve. Armand de Gontault de Biron échappa en se fortifiant dans l'arsenal.

phêmes qui lui étoient familiers, de quitter la religion qu'ils n'avoient prise, disoit-il, que pour servir de prétexte à leur rebellion. L'état où l'on réduisoit ces princes (62) n'ayant pu les empêcher de témoigner la peine qu'ils auroient à obéir, la colere du roi devint excessive. Il leur dit d'un ton altéré & plein d'emportement : « Qu'il ne » prétendoit plus être contredit dans ses » volontés par ses sujets ; qu'ils eussent » à apprendre aux autres par leur exem- » ple, à le révérer comme étant l'image » de Dieu, & à n'être plus les ennemis » des images de sa mere. »

Il finit par leur déclarer, que si de ce pas ils n'alloient à la messe, il alloit les faire traiter comme criminels de lèze-majesté divine & humaine. Le ton dont ces paroles furent prononcées ne permettant

(62) « Comme il (Henri) alloit trouver le roi, » Catherine donna ordre qu'on le fît passer par- » dessous les voûtes, entre des gardes qui étoient » en haies & en posture de le massacrer, il tré- » saillit de peur, & recula deux ou trois pas en » arriere ; toutefois Nançai-Lachâtre, capitaine » des gardes-du-corps, le rassura, lui jurant qu'il » n'auroit point de mal. Il fallut donc, quoiqu'il » ne se fiât pas trop à ses paroles, qu'il passât au » travers des carabines & des hallebardes ». *Peref. hist. de Henri-le-Grand, l. 1.*

pas à ces princes de douter qu'elles ne fussent sinceres, ils plierent sous la violence, & firent ce qu'on exigeoit d'eux. On obligea encore Henri d'envoyer dans ses états un édit, par lequel il défendoit l'exercice de toute autre religion, que de la religion romaine. Si cette soumission le garantit de la mort, du reste il n'en fut guere mieux traité. Il essuya mille caprices & mille hauteurs de la cour. Libre par intervalles, il fut le plus souvent étroitement resserré, & traité en criminel. Quelquefois on permettoit à ses domestiques de l'approcher & de le servir; puis tout d'un coup, on nous défendoit de paroître.

Alors j'employois ce loisir le plus utilement qu'il m'étoit possible. Il ne fut plus question pour moi, depuis ce temps-là, de langues savantes, ni de tout ce qu'on appelle les études. Cette application que mon pere m'avoit toujours fortement recommandée, me devint impossible, dès qu'une fois je me fus approché de la cour. Je me défis avec regret d'un excellent précepteur, que mon pere avoit mis auprès de moi: il demanda lui-même à se retirer, voyant qu'il m'étoit inutile. De ses mains je passai dans celles d'un nommé Chrétien, que le roi de Navarre entretenoit auprès de lui, & auquel il enjoignit de m'ap-

prendre les mathématiques & l'histoire : deux sciences qui me consolerent bientôt de celles auxquelles je renonçois, parce que je me sentis pour elles cet attrait que j'ai toujours conservé depuis. Le reste de mon temps fut employé à apprendre à bien lire & à bien écrire, & à me former aux exercices propres à donner la bonne grace du corps. C'est dans ces principes, en y joignant une attention bien plus grande encore à former les mœurs, que consistoit la méthode de faire élever la jeunesse, qu'on savoit être particuliere au roi de Navarre, parce qu'il avoit été lui-même élevé ainsi. Je la suivis jusqu'à l'âge de seize ans, que la conjoncture des tems nous ayant jeté lui & moi dans le tumulte des armes, sans pouvoir presque espérer d'en sortir, à ces exercices il fallut faire succéder ceux qui ne concernent que la guerre; en commençant par celui de tirer de l'arquebuse, & renoncer à tous les autres. Tout ce que peut faire alors un jeune homme, est de faire profiter son cœur de ce qu'il est obligé d'ôter à son esprit; car jusques dans l'embarras, & au milieu du bruit des armes, il se présente à qui sait les chercher, des écoles excellentes de vertu & de politesse. Mais malheureux, & pour toute sa vie, celui qui engagé dans

une profession si fatale à la jeunesse, manque de force ou de volonté, pour résister au mauvais exemple. S'il a le bonheur de se préserver de tout vice honteux, comment s'instruira & se fortifiera-t-il dans ces principes, que la sagesse dicte à l'homme privé comme au prince? Que la vertu doit si bien tourner en habitude par la pratique, qu'aucune action vertueuse ne soit jamais trouvée pénible; & que réduit à la nécessité de tout sauver par un crime, ou de tout perdre par une bonne action, le cœur ne connoisse pas même ce combat intérieur, que se livrent le penchant & le devoir.

Charles ne tarda pas à ressentir de violens remords de l'action barbare, pour laquelle on lui avoit fait prêter son nom & son autorité. Dès le soir du 24 Août, on s'apperçut qu'il frémissoit malgré lui, au récit de mille traits de cruauté, dont chacun venoit se faire honneur en sa présence. De tous ceux qui approchoient ce prince, il n'y avoit personne qui eût tant de part à sa confiance qu'Ambroise Paré. Cet homme, qui n'étoit que son chirurgien, avoit pris avec lui une si grande familiarité, quoiqu'il fût huguenot, que ce prince lui ayant dit, le jour du massacre, que c'étoit à cette heure qu'il falloit que

tout le monde se fît catholique, Paré lui répondit sans s'étonner : » par la lumiere » de Dieu, Sire, je crois qu'il vous sou» vient m'avoir promis de ne me comman» der jamais quatre choses; savoir, de ren» trer dans le ventre de ma mere, de me » trouver à un jour de bataille, de quitter » votre service & d'aller à la messe. « Le roi le prit à part, & s'ouvrit à lui sur le trouble dont il se sentoit agité. « Ambroi» se, lui dit-il, je ne sais ce qui m'est » survenu depuis deux ou trois jours, » mais je me trouve l'esprit & le corps, » tous aussi émus, que si j'avois la fievre. « Il me semble à tout moment, aussi bien » veillant que dormant, que ces corps » massacrés se présentent à moi, les faces » hideuses, & couvertes de sang. Je vou» drois bien qu'on n'y eût pas compris » les imbéciles & les innocens. » L'ordre qui fut publié le jour suivant de faire cesser la tuerie fut le fruit de cette conversation. Le roi crût même qu'il y alloit de son honneur de tout désavouer publiquement, comme il fit par les lettres-patentes qu'il envoya dans les provinces. Il y rejetoit tout sur les Guises, & vouloit faire passer le massacre pour un effet de leur haine contre l'amiral. Les lettres particulieres qu'il écrivit à ce sujet en Angleterre, en

Allemagne, en Suisse, & aux autres états voisins, étoient conçues dans les mêmes termes.

Sans doute que la reine-mere & son conseil firent comprendre au roi la conséquence d'un désaveu si formel. Du moins au bout de huit jours, il changea si bien de langage & de sentiment, qu'il alla tenir son lit de justice au parlement, pour y faire enregistrer d'autres lettres-patentes, dont le contenu étoit : Qu'il ne s'étoit rien fait le 24 août, que de son ordre exprès (63), & pour punir les huguenots, à chacun desquels, j'entends de principaux, on imputoit un crime capital, afin

---

(63) Il est certain de plus, que pendant le massacre, on le vit ayant à la main une carabine, qu'on dit qu'il déchargea sur les calvinistes qui s'enfuyoient. Le dernier maréchal de Tessé avoit connu, dans sa jeunesse, un vieillard de quatre-vingt-dix ans, lequel avoit été page de Charles IX, & lui avoit dit plusieurs fois qu'il avoit chargé lui-même cette carabine. Il est encore constant que ce prince alla avec sa cour voir le corps de l'amiral, pendu par les pieds avec une chaîne de fer, au gibet de Montfaucon; & qu'un des courtisans ayant dit qu'il sentoit mauvais, Charles IX répondit comme Vitellius: *le corps d'un ennemi mort sent toujours bon.* Je rapporte ces deux anecdotes d'après l'auteur de la Henriade, dans ses notes, p. 32 & 37.

de donner s'il étoit possible à une boucherie détestable, le nom & la couleur d'une exécution de justice. Ces lettres furent adressées aux gouverneurs des provinces, avec ordre de les faire publier, & de poursuivre le reste des prétendus coupables. Je dois ici une mention honorable aux comtes de Tende (64) & de Charny;

---

(64) Claude de Savoye, comte de Tende, sauva la vie aux protestans en Dauphiné, & dit, en recevant la lettre du roi, que ce ne pouvoit pas là être l'ordre de sa majesté. Eléonor de Chabot, comte de Charny, lieutenant général en Bourgogne; il n'y eut qu'un seul calviniste tué à Dijon. François de Mandelot, gouverneur de Lyon: il eut dessein de sauver les réformés, qui furent néanmoins tous massacrés dans les prisons où il les avoit fait assembler. M. de Thou dit qu'il feignit seulement de l'ignorer. Bertrand de Simiane; sieur de Gordes, homme fort estimé; N.... de S. Heran de Montmorin, gouverneur d'Auvergne: il dit qu'il n'obéiroit point, si le roi n'étoit présent en personne. Tanneguy le-Veneur, lieutenant général en Normandie, homme plein de probité & d'humanité: il fit tout ce qu'il put pour les garantir à Rouen, il n'en fut pas le maître. M.... vicomte d'Hortes ou d'Ortes, gouverneur de toute cette frontiere. Voici sa réponse au roi: « Sire, » j'ai communiqué le commandement de votre » majesté à ses fideles habitans & gens de guerre » de la garnison, je n'y ai trouvé que bons ci- » toyens & braves soldats, mais pas un bour-

à messieurs de Mandelot, de Gordes, de Saint-Heran & de Carouges, qui refuserent hautement d'exécuter un pareil ordre dans leurs gouvernemens. Le vicomte d'Hortes, gouverneur de Bayonne, eut assez de fermeté pour répondre à Charles, qui lui en avoit écrit de sa propre main, qu'il ne devoit sur ce point attendre aucune obéissance.

On fait monter à soixante-dix mille, le nombre des protestans massacrés pendant huit jours dans tout le royaume; & ce coup accablant porta si vivement la terreur dans le parti, qu'il se crut lui-même éteint, & qu'on n'y parloit plus que de se soumettre, ou de fuir dans les pays étrangers. Un coup de vigueur inespéré rompit encore une fois cette résolution. Un gentilhomme reformé, nommé Reniers (65), échappé par une espece de miracle des mains du sieur de Vesins son plus cruel

---

» reau, &c. ». *De Thou*, *liv.* 52 & 53; *d'Aubigné*, *tom.* 2, *liv.* 1, *&c.*

(65) Il y a erreur dans les mémoires de Sully en cet endroit: ce fut Vesins lui-même, homme d'un caractere farouche, mais pourtant très-honnête homme, qui sauva la vie à Reniers, dont il étoit l'ennemi depuis long-temps, & dont il ne cessa pas pour cela de l'être. Voyez cette histoire singuliere dans M. de Thou, *liv.* 52.

ennemi, se sauva avec le vicomte de Gourdon, & 80 chevaux, & vint à Montauban. Il trouva cette ville si consternée, & si peu en état de se défendre contre les troupes de Montluc (*a*) qui s'approchoient, qu'ayant osé conseiller de tenir bon, il courut risque d'être livré lui-même à Montluc, ce qui l'obligea de se retirer précipitamment. En s'éloignant de Montauban, cette petite troupe tomba sur un parti de 450 chevaux de l'armée de Montluc, & cherchant à mourir glorieusement, elle fit des actions de valeur si prodigieuses, qu'elle tailla en pieces ce parti. Reniers retourna annoncer cette bonne nouvelle à Montauban ; il y fut obéi cette fois, & les portes furent fermées à Montluc. Cette résistance, & la résolution de Montauban se communiquant de proche en proche, trente villes suivirent son exemple, & se conduisirent de maniere, que les protestans, ce que l'on n'auroit jamais osé penser, obligerent les catholiques à se tenir eux-mêmes sur la défensive.

Ceux-ci avoient d'abord tourné toutes leurs forces contre la Rochelle & Sancerre, qu'ils avoient investies, profitant de la terreur générale. Ces entreprises ne réuss-

(a) *Blaise de Montluc, maréchal de France.*

firent pas. Sancerre, après avoir souffert toutes les horreurs d'une famine, dont on ne trouve point d'exemple dans les histoires, fit une espece de traité avec les assiégeans. Pour la Rochelle, elle rendit inutiles tous (66) les efforts du duc d'Anjou(a) qui étoit venu l'assiéger en personne; & la nomination au trône de Pologne, vint fort à propos pour sauver l'honneur de ce prince. Par un autre traité, dans lequel Nîmes & Montauban furent comprises, la Rochelle se maintint dans tous ses droits; & ces villes furent les seules qui conserverent en leur entier les avantages des derniers édits.

---

(66) Le maréchal de Montluc, dans ses commentaires, trouve qu'on fit de grandes fautes à ce siege, d'y avoir envoyé trop peu de monde, d'avoir trop hasardé, & mal-à-propos dans les assauts, d'avoir laissé entrer des vivres dans la place par la mer : il croit pourtant qu'on l'eût prise à la fin. Il conseilla à la reine-mere, dès le temps qu'elle alla à Bayonne, de se mettre en possession de cette ville. Ce conseil, s'il avoit été suivi, auroit épargné à la France bien des hommes & de l'argent. Voyez le détail des sieges de la Rochelle & de Sancerre dans d'*Aubigné, tom.* 2, *liv.* 1; *la Popeliniere*, *liv.* 33; *Mach. tom.* 1, *liv.* 6, *p.* 340 *& suiv.* & autres historiens.

(a) *Henri, frere de Charles IX & depuis roi de France.*

Le tems amena encore d'autres conjonctures favorables aux calvinistes. De tous ses enfans, la reine-mere n'avoit de véritable tendresse que pour le seul duc d'Anjou. Le départ de ce prince pour la Pologne lui causoit autant d'affliction, qu'il donnoit de joie à ses deux autres freres, le roi Charles, & le duc d'Alençon. Ce dernier, devenu duc d'Anjou par l'éloignement de son frere, commença à former de grandes espérances pour la couronne de France, lorsqu'il vit que la foible santé de Charles, qui n'avoit point d'enfans, s'étoit enfin changée en une maladie mortelle. L'opposition qu'il crut s'appercevoir que la reine-mere mettoit à son dessein, acheva de l'éloigner d'elle. Cette princesse, en donnant sa confiance à un petit nombre d'étrangers de basse naissance, qui gouvernoient ses finances, avoit rendu la plus grande partie des Seigneurs presqu'aussi mécontens que le duc d'Alençon. Il fomenta sous main leur révolte, & les porta à s'appuyer du secours des protestans, dont il partageoit la disgrace. Pour parer ce coup, en satisfaisant tout ensemble le duc d'Anjou, & sa tendresse pour le roi de Pologne, la reine-mere songea bien à la vérite dès ce moment à marier le premier de ces princes avec

la reine d'Angleterre, & à lui faire obtenir la souveraineté des Pays-bas; mais son mécontentement avoit déja produit son effet.

Charles entra par un autre motif dans le ressentiment de son frere contre la reine leur mere. La langueur dont il se sentoit attaqué, ayant commencé dès Vitry, où il accompagna le roi de Pologne, en apparence pour lui faire honneur, mais en effet pour goûter le plaisir de le voir sortir de son royaume, l'état où il se vit réduit en peu de tems, fit naître dans son esprit mille soupçons contre Catherine, & fit que s'unissant d'intérêt avec les réformés, il commença à leur marquer beaucoup de bonne volonté. Elle parut principalement en ce qu'il leur permit, malgré l'opposition de la reine-mere, d'envoyer des députés proposer leurs griefs & leurs demandes à la cour. Ces députés en rencontrerent d'autres, qui venoient de la part des provinces catholiques, excitées par les seigneurs mécontens à demander la suppression de certains nouveaux impôts, & une diminution pour dix ans sur les anciens, & ils se joignirent à eux. Le cahier dans lequel étoient exprimées leurs demandes, n'étoit signé à la vérité que de quatre ou cinq gentilhommes; mais les termes

termes dans lesquels il étoit conçu, marquant une fermeté inébranlable dans un parti, qui sembloit tirer de nouvelles forces de ses pertes mêmes, la reine-mere en conçut un violent dépit. Le roi lui refusa alors son autorité; & tout ce qu'elle put faire, fut d'user de remises jusqu'à la mort de ce prince qu'on voyoit n'être pas éloignée.

Les réformés pénétrerent son intention; & pour n'être pas prévenus, ils parurent tout d'un coup en armes. C'est ce qu'on appella la prise d'armes du mardi-gras, parce qu'en ce jour-là ils se saisirent de plusieurs (67) villes. Montgommery(*a*) repassa d'Angleterre en Normandie, où il se fortifia. La reine-mere étoit alors avec toute la cour à Saint-Germain-en-Laye. Elle songea du moins à faire ensorte que les princes ne lui échapassent point : ce qui ne l'embarrassoit pas médiocrement, à cause des entreprises qu'on faisoit chaque jour, pour les tirer de ses

(67) Fontenay, Lusignan, Melle, Pons Tournay-Charente, Talmont, Rochefort, Oriol, Livron, Orange, & autres places en Poitou, en Languedoc, en Dauphiné, &c.

(a) *Gabriel, comte de Montgomery, le même qui avoit blessé Henri II.*

mains. Guitry (68) & Buhy s'approcherent un jour de Saint-Germain à main armée, & penserent les enlever. L'alarme fut grande ; mais les conjurés n'ayant pas bien assuré leur coup, Catherine eut le tems de s'enfuir avec les princes à Paris, où elle fit couper la tête à Coconnas (69) & à la Mole, auteurs du complot, & emprisonner les maréchaux de Montmorency & de Cossé. Après cela, elle donna des gardes au roi de Navarre & au duc d'Anjou. Elle envoya aussi des soldats à Amiens, pour arrêter & amener le prince de Condé, qui y étoit soigneusement observé. Il en fut averti, se déguisa, & trompant ses surveillans, il s'enfuit heureusement lui troisieme en Allemagne, où il fut déclaré en arrivant, généralissime des troupes de la religion en France.

---

(68) Jean de Chaumont, marquis de Quitry, ou Guitry ; Pierre de Mornay, seigneur de Buhy, frere de Duplessis Mornay. Voyez le détail de cette entreprise, dans la *vie de Duplessis Mornay*, *liv.* 1, *p.* 26.

(69) Joseph-Boniface de la Mole Annibal, comte de Coconnas, piémontois. « L'amour & la » jalousie firent périr la Mole & Coconnas, ai- » més de deux grandes princesses (la reine de » Navarre & la duchesse de Nevers ») disent les *Mémoires de Nevers*, *tom.* 1, *p.* 75.

La reine-mere ne balança pas à faire marcher contre les huguenots toutes ses forces, divisées en trois armées. Matignon (70) conduisit la premiere en Normandie, où Montgommery n'ayant que trois ou quatre places (71) assez peu considérables, fut bientôt défait, & obligé de se rendre entre les mains de ce maréchal, qui le fit conduire à Paris, où il eut la tête tranchée. La seconde sous M. le duc de (72)

(70) Jacques de Matignon, maréchal de France, mort en 1597. Ce seigneur mérite toutes les louanges que M. de Thou lui donne, par ses grandes qualités, sur-tout par son attachement inviolable à la personne du roi, qualité peu commune en ce tems-là. *De Thou, liv. 66.*

(71) Carantan, Valogne, Saint-Lo, Domfront; il fut pris dans cette derniere, se battant en désespéré. Il me semble qu'on ne sçauroit prendre de juge moins suspect que d'Aubigné, qui étoit zélé calviniste, dans la question de la prétendue parole donnée au comte par ce maréchal. « La » place fut rendue, dit-il, avec assurance de la vie » à tous, hormis au comte, qui n'eut que des pro- » messes captieuses, comme de n'être mis en au- » tres mains que celles du roi; j'assure cela, quoi- » qu'on ait écrit autrement: il n'y a eu que trop » de perfidie en France, sans en inventer, &c. » 2 *tom. liv.* 2, *chap.* 7.

Montgommery reçut la mort en héros. *De Thou, ibid. Brant. &c.*

(72) François de Bourbon. Cette branche de

Montpensier, alla investir Fontenay, & ensuite Lusignan, qu'il prit malgré la belle défense du vicomte de Rohan (*a*). Le prince (73) dauphin, qui commandoit la troisieme, prit aussi quelques petites places en Dauphiné, & s'étant attaché à Livron, il en leva honteusement le siége. Tout fut suspendu, & une partie des généraux rappellés à la cour, à l'occasion de la mort du roi, qui arriva le jour de la Pentecôte de cette année. Ce prince mourut au château de Vincennes, dans les douleurs les plus aiguës & baigné dans son sang. En cet état, le malheureux jour de la Saint-Barthelemi fut sans cesse présent à son esprit. Il marqua par ses transports & ses larmes, le regret (74) qu'il en ressen-

---

Montpensier sort d'un Louis de Bourbon, second fils de Jean II de Bourbon.

(a) *René, vicomte de Rohan, mort en 1586.*

(73) C'est le nom que portoit François de Bourbon, fils de M. le duc de Montpensier. *Mém. de Brant. tom. 3, p. 301.*

(74) « Il envoya chercher le roi de Navarre, » auquel seul il avoit reconnu de l'honneur & de » la foi, & lui recommanda très-affectueusement » sa femme & sa fille ». *Peref. ibid.* Il dit en mourant, qu'il étoit bien-aise de ne point laisser d'enfans, qui auroient été trop jeunes pour gouverner dans des tems aussi difficiles. Montluc, de Thou,

toit. Le cardinal (75) de Lorraine mourut aussi cette même année en terre papale, la surveille de Noël, jour remarquable par une des plus effroyables tempêtes qu'on n'ait jamais vues.

Le roi de Pologne fut averti en treize jours de la mort du roi son frere, &

& presque tous les historiens, conviennent que, s'il avoit vécu, il eût été un fort grand roi. Il avoit beaucoup de courage, de prudence, d'éloquence, de pénétration, d'économie, de sobriété: il aimoit les sçavans & les belles-lettres; mais il étoit colere & grand jureur. Il n'avoit pas encore vingt-cinq ans. On lui trouva plusieurs meurtrissures dans le corps; *de Thou, ibid.* Cependant il n'y a pas de preuves, quoiqu'en dise l'auteur de la légende de D. Claude de Guise, qu'il ait été empoisonné. La cause de sa mort vint des exercices violens qu'il faisoit, ou de la grande quantité de bile qui lui rendoit souvent les yeux tout jaunes. Il avoit la taille haute, mais peu droite, les épaules courbées, les jambes foibles & menues, le visage pâle, les yeux hagards, & la phisionomie farouche. Voyez *P. Mathieu, tom.* 1, *à la fin du sixieme livre.* Et la vie de ce prince, que Papire Masson a écrite en latin.

(75) Charles, cardinal de Lorraine, archevêque de Reims. Voyez son caractere dans le *troisieme tom. des mémoires de Brant.* « Il mourut en Avignon, dit-il, empoisonné, si nous voulons croire » la légende de saint Nicaise », *p.* 138, & très-chrétiennement, au rapport de Mathieu, qui fait son éloge, *tom.* 1, *liv.* 7, *p.* 407.

dès la nuit suivante, il se déroba de la cour & s'enfuit. Il visita en passant l'empereur Maximilien, & le duc Charles de Savoie, & prit sa route (76) par Venise. On lui donna dans tous ces endroits, le conseil également sage & conforme à ses intérêts, d'accorder aux réformés la paix & le libre exercice de leur religion; mais il en profita si peu, qu'il rompit d'abord en arrivant en France, la trève qu'on avoit accordée aux huguenots pour trois mois, & la changea, à la sollicitation de Catherine, en une déclaration de guerre contre tout le parti protestant, auquel s'étoit joint tout fraîchement grand nombre de catholiques, par affection pour le maréchal de (77) Danville, irrité de la prison de son frere. Le roi alla en personne mettre le siége pour la seconde fois devant Livron, qu'il fut aussi obligé de lever, ne remportant que la honte de voir & d'entendre, en se retirant, les femmes & jusqu'aux enfans lui insulter du haut

---

(76) Consultez *Mathieu, tom. I, au commencement du septieme livre*, sur la sortie de Henri III de Pologne, & sur les particularités de son voyage.

(77) Henri de Montmorency, duc de Danville, second fils du connétable Anne de Montmorency.

des murs, accabler la reine-mere des traits les plus ſatyriques & les plus offenſans. De ce moment, il commença à ſe montrer ſi prodigieuſement différent de ce qu'il avoit été duc d'Anjou, qu'on peut dire que ſa fuite honteuſe à Avignon fut l'époque de ſon ignominie, des malheurs de ſon royaume, & des ſiens propres. Dans le voyage de Reims, qu'il fit auſſi-tôt après pour ſe faire ſacrer, il devint amoureux d'une des filles du comte (78) de Vaudemont, & l'épouſa.

Ce fut un bonheur pour lui, que pendant tout ce tems le duc d'Anjou ſe trouvât étroitement reſſerré; mais après le ſacre de Henri, ce prince, qui avoit encore une fois quitté ſon nom, pour prendre celui de *Monſieur*, jouit auſſi-bien que le roi de Navarre, d'un peu plus de liberté, qu'on retranchoit ou augmentoit ſuivant les nouvelles qu'on recevoit de leur correſpondance avec les ennemis de la reine-mere (79). Un autre ſoin de Catherine

(78) Louiſe de Lorraine, fille de Nicolas, duc de Mercœur, comte de Vaudemont, & de Marguerite d'Egmont, ſa premiere femme. Mathieu donne de grands éloges à la vertu de cette princeſſe, & à ſa tendreſſe pour ſon mari, *tom.* 2, *liv.* 3, *pag.* 438.

(79) Henri III haïſſoit fort Monſieur, par lequel

étoit de travailler à désunir ces deux princes ; ce qu'elle faisoit en leur promettant à tous deux séparément la lieutenance générale des armées de France, & en mettant en œuvre ces moyens qui manquerent si rarement de lui réussir, je veux dire les intrigues de galanterie, & les rivalités. Elle ne put si bien faire que Monsieur ne lui échappât à la fin. Il trompa ses gardes, & s'enfuit en se travestissant le 17 septembre au soir. Il n'eut pas si-tôt gagné Dreux, qu'il se fit bientôt une cour nombreuse, & un parti puissant. Le prince de Condé avoit travaillé si efficacement en Allemagne, que le prince Casimir (*a*) se trouva prêt à entrer en France avec une forte armée. Catherine eut re-

---

il s'imaginoit avoir été empoisonné ; & il voulut engager le roi de Navarre à tuer ce prince. Henri eut horreur de cette proposition. Dans une maladie qu'eut alors Henri III, & qui ne venoit que d'un mal dans l'oreille, Henri IV dit un jour au duc de Guise, qu'il aimoit : *notre homme est bien mal.* Le duc de Guise répondit à la premiere fois : *ce ne sera rien :* à la seconde : *il y faut penser :* à la troisieme fois il lui dit enfin : *je vous entends, Monsieur ;* & frappant le pommeau de son épée : *voilà*, ajouta-t-il, *qui est à votre service ; tom.* 5, *liv.* v, *p.* 418, *Mathieu.*

(a) *Fils de l'électeur Palatin du Rhin.*

cours à un autre manége. Elle chercha à regagner Monſieur par les offres les plus ſpécieuſes. Elle le pourſuivit de ville en ville, toujours ſuivie de ce cortége de filles galantes, ſur leſquelles elle comptoit encore davantage. Enfin (80) elle fit ſi bien, qu'il tomba à la fin dans le piége qu'elle lui tendoit.

Le roi de Navarre, qui avoit donné de bonne foi dans le panneau de la lieutenance générale, crut qu'elle ne pouvoit plus lui manquer, & ſe réjouit d'abord d'être enfin défait de Monſieur, qu'il regardoit toujours comme ſon rival; Carnavalet & de Sauves le tirerent d'erreur, & lui firent comprendre que ſi quelqu'un des deux devoit prétendre à cette belle charge, c'étoit Monſieur qui pouvoit en faire le prix de ſon raccommodement; mais que dans la vérité Catherine les jouoit tous deux, & que pour lui il ne devoit plus s'attendre qu'à une captivité encore plus dure. Ce prince ouvrit les yeux; & s'appliquant tout entier à recouvrer ſa liberté, il en trouva le moyen. Un jour de février qu'il

(80) Ils s'aboucherent à Champigny-ſur-Vede, maiſon appartenante à M. le duc de Montpenſier, ſur les confins de la Touraine.

étoit à la chasse vers Senlis (81), il sçut écarter ses gardes, & vint d'une traite passer la Seine à Poissy, gagna Neuf-Châtel en Timerais (a), maison à lui, suivi d'une trentaine de chevaux, prit quelqu'argent de ses Fermiers, & arriva à Alençon dont le sieur de Hertray (b) s'étoit saisi en son nom. Il s'y aboucha avec Monsieur & le prince de Condé, qui convinrent d'unir toutes leurs forces. D'Alençon le roi de Navarre passa à Tours, où il ne fut pas plutôt arrivé qu'il reprit publiquement l'exercice de la religion protestante. Je fus un de ceux qui accompagnerent ce prince dans sa fuite, & dans tout ce voyage. Il me renvoya de Tours avec Fervaques (82) redemander à la cour de France la princesse sa sœur. Elle nous fut accordée, & dès la seconde journée,

---

(81) Voyez ce détail dans *d'Aubigné*, *tom.* 2, *liv.* 2, *chap.* 18; *Mathieu*, *tom.* 1, *liv.* 7, *pag.* 420, *&c.*

(a) *Château-neuf.*

(b) *René de S. Denis de Hertray.*

(82) Guillaume de Hautemer, comte de Grancey, seigneur de Fervaques, &c. maréchal de France, & lieutenant général en Normandie, mort en 1613, âgé de soixante-quinze ans. Madame Catherine de Bourbon, depuis duchesse de Bar.

cette princesse reprenant aussi sa religion, se trouva au prêche à Châteaudun, & rejoignit le roi qui l'attendoit à Parthenay.

Les trois princes, après la jonction de leurs troupes, se trouverent à la tête de plus de cinquante mille hommes effectifs (*a*), & firent à leur tour trembler Catherine. Tout sembloit annoncer une guerre des plus sanglantes. Je me jetai dans l'infanterie, simple volontaire, en attendant l'occasion d'un emploi plus convenable ; & je fis mon essai d'armes aux environs de Tours, où il y eut plusieurs rencontres entre des détachemens de partis différens. Le roi de Navarre, ayant appris que je m'y comportois avec plus de témérité que de courage, me fit appeller & me dit : « Rosny, ce n'est pas-là où je » veux que vous hasardiez votre vie. Je » loue votre courage, mais je desire vous » le faire employer en une meilleure » occasion ». Cette occasion ne se trouva pas si proche que nous le croyions tous, parce que Catherine, qui ne se trouvoit pas la plus forte, eut recours à son manége ordinaire. Elle parla de paix. Elle offrit plus qu'on ne croyoit pouvoir demander.

(*a*) *Selon d'autres, trente-cinq mille seulement.*

Les promesses ne coûtoient rien à cette artificieuse princesse. Enfin elle eut l'adresse de faire mettre bas les armes aux princes, & la paix fut arrêtée & signée trois mois après (83). C'est ce qu'on appella la paix de Monsieur, parce qu'outre que l'objet principal de Catherine en la faisant étoit de regagner ce prince, il fut si bien la dupe de ses finesses, qu'à la fin il la souhaita & la sollicita lui-même plus ardemment que personne. Il faut convenir qu'elle fut des plus aventageuses ; cependant les princes ne firent jamais de faute plus irréparable, que lorsqu'ils y donnerent les mains. Monsieur y en ajouta bientôt une seconde, & aussi capitale, lorsqu'agissant contre son propre intérêt, il se sépara des réformés (84) : par ce con-

(83) Par l'édit de soixante-trois articles, passé au couvent de Beaulieu, près de Loches en Touraine, entre la reine-mere & les princes, on y rétablit la mémoire de l'amiral de Coligny & des autres chefs protestans : on y accorde les chambres mi-parties dans les principaux parlemens, & plusieurs villes de sûreté, &c. Monsieur se fit donner en particulier un riche apanage ; & le prince Casimir, une somme considérable en argent & en pierreries. *De Thou, d'Aubigné, &c.*

(84) Pour parler plus juste, Monsieur sacrifia en cette occasion le roi de Navarre & les hugue-

tretems, il perdit, tant du côté de la France que de l'Angleterre, les occasions de devenir peut-être l'un des plus puissans princes de l'Europe. Ainsi tout se tourna encore au gré de la reine-mere, qui n'avoit en vue, en faisant cette paix, que la désunion de ses ennemis. Henri voyant la paix faite se retira à la Rochelle, dont les habitans, excepté qu'ils ne lui présenterent point le dais, lui rendirent tous les honneurs, qu'ils auroient pu faire au roi. Ils ne firent pas un accueil si gracieux à tous les catholiques, qui étoient à la suite du prince. Ils refuserent l'entrée de leur ville à Caumont, depuis duc d'Epernon (85), & à tous ceux qu'on put convaincre d'avoir ensanglanté leurs épées le 24 août. Le séjour du roi de Navarre en cette ville ne fut pas long. A peine ouvroit-il la bouche pour demander l'accomplissement du traité, qu'il dût sentir toute la grandeur de sa faute. Catherine n'a avoir rien promis aux huguenots, qui

---

nots à ses intérêts ou à sa politique. C'est dans les *mém. de Nevers*, *tom.* 1, *p.* 90 *& suiv.* qu'il faut voir toutes les démarches faites de part & d'autre au sujet de ce traité.

(85) Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Epernon, il en sera parlé dans la suite.

nuit que ceux de Montpazier, sans en rien sçavoir, avoient aussi prise pour essayer de s'emparer de Ville-Franche. Le hasard fit encore qu'ayant pris un chemin différent, les deux troupes ne se rencontrerent point. Tout fut exécuté avec d'autant moins d'obstacle, que de part & d'autre les murs étoient demeurés sans défense. On pilla, on se gorgea de butin, tout le monde se crut heureux, jusqu'à ce que le jour ayant paru, les deux villes connurent leur méprise. La composition fut que chacun s'en retourneroit chez soi, & que tout seroit remis en son premier état. Voilà un image de la guerre, comme elle se faisoit en ce tems-là. Elle ne consistoit gueres qu'à se saisir subtilement, ou d'emblée, des villes & des châteaux ennemis : ce qui ne se passoit pourtant pas sans des combats, souvent très-sanglans.

Je ne dissimulerai point que le roi de Navarre étoit fort mal servi. Son armée étoit presqu'également composée de catholiques & de réformés ; & il disoit quelquefois, qu'il avoit plus d'obligation aux premiers, parce qu'ils le servoient sans intérêt, & par un pur attachement à sa personne. Mais c'étoit ce mêlange même qui nuisoit à ses affaires. Messieurs de Turenne, de Montgommery, de Guitry, de

Lusignan (*a*), de Favas, de Pardaillan, & autres principaux protestans, avoient une aversion invincible pour Messieurs de Lavardin, de Miossens (*b*), de Grammont, de Duras, de Sainte-Colombe, de Roquelaure, de Beholens, de Podins, & autres officiers catholiques. Elle se manifesta entr'autres occasions à mon sujet, dans une querelle que j'eus avec Frontenac. Cet Officier m'ayant traité de jeune homme, ajouta avec mépris que si on me tordoit le nez, il en sortiroit du lait : je lui répondis que je me trouvois assez fort pour lui tirer le sang du sien avec mon épée. Cette querelle éclata ; & ce qu'il y eut de bien singulier, c'est que quoique mon agresseur fût catholique & moi protestant, le vicomte de Turenne (*c*) s'offrit à lui contre moi avec ses réformés : ce que M. de Lavardin ayant sçu, il me fit offre de son secours, & de celui des catholiques ses amis. Ce qui venoit de la haine que le vicomte avoit conçue contre moi, à l'occasion d'un démêlé survenu entre lui & Langoiran, où j'avois pris le parti de

(a) *Louis de S. Gelais de Lusignan.*
(b) *Henri d'Albret, baron de Miossens.*
(c) *Henri de la Tour, vicomte de Turenne, ensuite duc de Bouillon.*

ce dernier auquel j'avois obligation. M. de Turenne prétendoit que Langoiran devoit recevoir l'ordre de lui, comme de son général, par-tout où ils se trouveroient concourir ensemble; Langoiran, qui se croyoit d'aussi bonne maison que Turenne, se moqua des ses prétentions, & ajoutant quelques traits de railleries, il parla de M. de Turenne comme d'un bigot, qui n'avoit passé chez les réformés, que parce que Bussy (86) l'avoit supplanté dans la faveur de Monsieur. Lorsque tout fut calmé, on me conseilla de rechercher le vicomte de Turenne, & j'y consentis; mais il répondit si mal à mes avances, que je m'en tins là, & nous demeurâmes plus froids qu'auparavant.

De cette animosité de parti naissoit une opposition dans les conseils du roi de Navarre, qui fit échouer une partie de ses desseins, & en particulier celui sur Marmande(*a*). Lavardin l'ayant attaquée contre l'avis de la Noue, & même contre celui

(86) Louis de Clermont de Bussy d'Amboise, fort renommé pour sa bonne mine & sa bravoure. Il fut tué peu de tems après, dans un rendez-vous de galanterie avec la dame de Montsoreau, par le mari, aidé de ses domestiques.

(a) *En Agenois, sur la Garonne.*

du roi, il fit avancer plusieurs gros, de cent arquebusiers chacun, pour s'emparer des chemins creux & autres endroits avantageux, peu distans des murs de cette ville. Il m'en donna un à conduire, avec lequel je vins me poster à deux cens pas de la place. J'y étois à peine, que je fus assailli par un détachement des assiégés, trois fois supérieur au mien. Je me retranchai & me défendis long-tems, à la faveur de quelques maisons, jusqu'à ce que le roi de Navarre, qui vit le danger auquel nous étions exposés, accourut couvert d'une simple cuirasse, combattit tout le jour, & nous donna à tous le tems de nous saisir de ces postes. Mais cela nous servit peu, n'ayant pas assez de monde pour faire l'enceinte de la ville de tous côtés; & ce prince auroit eu le chagrin de ne s'être approché que pour lever honteusement le siége, si l'arrivée du maréchal de Biron, avec des propositions d'accommodement, ne lui eût fourni un prétexte honnête de retirer ses troupes.

On ne put convenir que d'une trève, pendant laquelle le roi de Navarre alla en Béarn voir la princesse sa sœur, ou plutôt la jeune Tignonville (87), dont il

(87) Cette demoiselle étoit fille de madame de

étoit amoureux. Il me permit de l'accompagner. Je laissai mon équipage de guerre, & j'en pris un conforme au personnage que nous allions jouer. J'avois remis mon enseigne à M. de Lavardin, qui en gratifia le jeune Béthune mon cousin. Mes économies pendant trois ou quatre ans, jointes aux profits militaires, m'avoient fait un profit si considérable, que je me vis en état d'entretenir à ma solde plusieurs gentilhommes, avec lesquels je ne m'attachai plus qu'à la seule personne du roi. Comme je n'avois pas envie de décheoir de cet état, je mis un ordre si réglé dans mon domestique, & dans ma compagnie, que le roi de Navarre attentif à la conduite de ses moindres officiers, m'avoua dans la suite que je devois la meilleure partie de l'estime dont il m'honora, à la sage économie qu'il avoit remarqué dans cet arrangement. Ma grande jeunesse étoit la seule chose qui pouvoit le rendre extraordinaire; mais j'ai senti de bonne heure de quelle utilité il est de mettre de l'ordre dans l'intérieur de sa maison. Cette dis-

Tignonville, gouvernante de madame, sœur du roi de Navarre; on l'appelloit ordinairement dans cette cour, mademoiselle de Navarre: elle épousa dans la suite le baron de Pangeas.

position forme, à ce qu'il me semble, un préjugé avantageux, & pour l'homme de guerre, & pour l'homme d'état.

Il ne fut question pendant tout notre séjour en Béarn, que de réjouissances & de galanterie. Le goût de Madame, sœur du roi, pour ces divertissemens, nous étoit d'une ressource inépuisable. J'appris auprès de cette princesse le métier de courtisan, dans lequel j'étois fort neuf. Elle eut la bonté de me mettre de toutes ses parties; & je me souviens qu'elle voulut bien m'apprendre elle-même le pas d'un ballet qui fut exécuté avec beaucoup de magnificence.

Comme la trève étoit prête d'expirer, le roi de Navarre apprit que la ville d'Eause (*a*), soulevée par des mutins, avoit refusé de laisser entrer la garnison qu'il y envoyoit. Il nous ordonna de nous rendre, les armes cachées sous nos habits de chasse, dans un endroit de la campagne, où il nous attendoit lui-même. Il arriva aux portes de cette ville, avant qu'on eût pu être averti de sa marche, & y entra sans obstacle, à la tête de quinze ou seize qui le suivoient de plus près que le reste de la troupe: ce que les mutins ayant apperçu, ils crierent qu'on abaissât promptement la

(a) *Ville dans l'Armagnac.*

herſe, qui s'abattit en effet preſque ſur la troupe du cheval de Béthune & du mien, & nous ſépara du gros qui demeura hors la ville. En même tems les rebelles ſonnerent le tocſin, & s'étant armés en diligence, une troupe de cinquante ſoldats vint fondre ſur nous. Nous diſtinguâmes parmi eux trois ou quatre voix qui crioient : » Tirez à cette jupe d'écarlate, & à ce pa» nache blanc, car c'eſt le roi de Navarre. » Ce prince ſe tournant vers nous : « Mes » amis, dit-il, mes compagnons, c'eſt » ici qu'il faut montrer du courage & » de la réſolution, car c'eſt de là que dé» pend notre ſalut ; que chacun donc me » ſuive & faſſe comme moi ſans tirer le » coup de piſtolet, qu'il ne porte. » En achevant ces mots, il mit le piſtolet à la main & marcha fiérement vers les mutins qui ne purent ſoutenir cet effort, & furent diſſipés d'abord. Trois ou quatte autres pelotons ſemblables ſe préſenterent enſuite, & furent enfoncés de même. Mais les ennemis s'étant raſſemblés plus de deux cens, & nos forces diminuant, le danger devint extrême. Le roi ſe retira vers un portail qui facilitoit ſa défenſe, & y tint ferme. Il eut la préſence d'eſprit d'ordonner à deux de nous de monter dans le clocher, pour faire ſigne à ceux des nôtres, qui

étoient demeurés dans la campagne de se hâter & d'enfoncer la porte : ce qu'ils commencerent à faire avec d'autant moins de peine, qu'heureusement le pont n'avoit point été levé. Ceux des bourgeois qui étoient portés pour le roi, mais qui avoient été obligés de céder aux volontés des séditieux, voyant les soldats prêts à entrer dans la ville, attaquerent de leur côté les mutins par derriere. Ils se défendirent bien, jusqu'à ce que la porte ayant été forcée, & la ville s'emplissant de soldats, ils alloient tous être passés au fil de l'épée, & la ville même abandonnée au pillage, si les principaux habitans, ayant leurs consuls à leur tête ne fussent venus se jeter aux pieds du roi, qui se laissa fléchir, & se contenta pour toute punition, de faire pendre quatre de ceux qui avoient tiré au panache blanc.

Le roi de Navarre (88) laissa Béthune gouverneur dans Eause (*a*), & s'avança en diligence vers Mirande, sur l'avis qu'il reçut que Saint Criq, gentilhomme catholique de son parti, s'en étoit emparé ;

---

(88) Voyez toutes ces petites expéditions militaires dans d'Aubigné, *liv.* 3, *tom.* 2.

(*a*) *Ville du Comté d'Armagnac.*

mais que n'ayant pas assez de monde pour la garder, il avoit été obligé de se retirer dans une tour, où il étoit assiégé & fort vivement pressé par les bourgeois joints à la garnison de la place. En effet, quelque diligence que fît le roi, il ne put prévenir le malheur de cet officier, qui venoit d'être forcé & brûlé avec toute sa troupe, lorsque le roi de Navarre se présenta devant Mirande. Les habitans qui vouloient le faire tomber dans le même piége, eurent soin de cacher ce qui étoit arrivé ; & commencerent à sonner les fanfares, comme eût pu faire Saint-Criq, pour témoigner sa joie du secours qu'on lui amenoit. Un soldat huguenot de la ville vit le danger dans lequel le roi de Navarre alloit se précipiter, & où nous aurions tous péri infailliblement avec lui, vu la trop grande disproportion des forces. Il passa par-dessus la muraille, & vint nous avertir de l'embûche qu'on nous dressoit ; après quoi le roi ne songea plus qu'à faire retraite. Comme il s'étoit extrêmement avancé, les habitans de Mirande, qui s'apperçurent dans le moment que leur dessein avoit été éventé, sortirent & l'attaquerent dans sa retraite. Nous nous trouvâmes, le jeune Béthune & moi engagés si avant, que nous fûmes enveloppés. Nous nous battîmes en désespérés,

pérés, qui veulent du moins vendre chérement leur vie; mais il auroit fallu succomber, l'extrême lassitude nous permettant à peine de soutenir nos armes. Heureusement pour nous, Lésignan & Béthune l'aîné, envoyés par le roi de Navarre à notre secours, firent une décharge si rude, que nos attaquans plierent, & nous donnerent moyen de nous retirer. Le sieur d'Yvetot, gentilhomme Normand, & la Trape, mon valet de chambre, me furent d'un grand secours dans cette occasion. Le roi de Navarre voyant le jour baisser, fit cesser le combat, & se retira à Jegun, où deux jours après, les troupes royales ayant à leur tête l'amiral de Villars, parurent en armes attirées par le bruit de l'attaque de Mirande. Il y auroit eu de la témérité à les attaquer. Nous nous tinmes renfermés, & nous tâchâmes seulement de les engager à entreprendre de nous forcer, ce qu'ils n'oserent tenter. Les deux armées furent en présence jusqu'à la nuit. Un combat singulier de six contre six fut proposé entre messieurs de Lavardin & de la Dévese; mais comme nous disputions à qui le sort tomberoit, le roi d'un côté, & le marquis de Villars de l'autre, vinrent faire retirer leurs troupes à l'entrée de la nuit.

Quelque tems après, le roi de Navarre allant de Leictoure à Montauban (*a*), ordonna au comte de Meilles & à moi, de donner avec vingt-cinq chevaux sur un gros d'arquebusiers, que les habitans de Beaumont (*b*) avoient postés dans les vignes & les chemins creux sur notre passage. Nous les menâmes battant jusqu'aux portes de la ville, d'où il sortit environ cent soldats à leurs secours, dont une partie demeura sur la place, & l'autre se noya dans les fossés. Le roi qui vit que le rempart commençoit à se couvrir de soldats, ne jugea pas à propos d'aller plus avant, & continua sa route. A son retour, il voulut éviter de passer sous cette ville, & prit plus bas par un endroit qu'on nomme, si je m'en souviens, Saint-Nicolas (89) près le Mas-de-Verdun. Nous en étions à peine éloignés d'une lieue, que nous entendîmes un bruit de tambours, & que nous découvrîmes un parti de trois cens arquebusiers, qui marchoient assez mal en ordre sous cinq enseignes. On tint conseil : les

(a) *Dans le comté d'Armagnac.*

(b) *Beaumont de Lomagne, en Armagnac.*

(89) Saint-Nicolas de la Grave; le Mas de Verdun, ou Mas-Garnier, villes de l'Armagnac.

uns opinoient, que, ſans avoir égard à la ſupériorité des ennemis, nous les attaquaſſions ; & les autres en diſſuadoient. Le roi de Navarre n'ayant envie que de les tâter, fit avancer cinquante chevaux ; & pendant ce temps-là il nous rangea ſur une ligne, ayant derriere nous nos domeſtiques : ce qui préſenta aux ennemis un front qui leur cacha notre petit nombre. La blancheur éclatante de nos armes leur en impoſa : ils s'enfuirent à travers les buiſſons, où nous les pourſuivîmes juſqu'à ce que rencontrant une égliſe, ils s'y barricaderent.

Cette égliſe étoit grande, ſolidement bâtie, & pourvue de vivres, parce qu'elle étoit la retraite ordinaire des payſans, & il y en avoit un grand nombre en ce moment. Le roi de Navarre entreprit de les y forcer, & envoya chercher des ſoldats & des travailleurs à Montauban, Leictoure, & autres villes voiſines ; ſe doutant bien que Beaumont, Mirande, & les autres villes du parti catholique envertroient de leur côté au plutôt un puiſſant ſecours aux aſſiégés, ſi on leur en donnoit le tems. En attendant nous nous mîmes tous à ſaper cette égliſe, aidés de nos valets. La partie du chœur me tomba en partage. En douze heure, j'y fis une ou-

verture, quoique le mur fût fort épais, & d'une pierre extrêmement dure. Ensuite, par le moyen d'un échafaud élevé à la hauteur du trou, je fis jeter dans l'église quantité de grenades. Les assiégés manquoient d'eau & paîtrissoient leur farine avec du vin; & ce qui les incommodoit encore davantage, c'est qu'ils n'avoient ni chirurgiens, ni linges, ni remedes pour les blessures que faisoient les grenades qu'on commença de leur jeter de toutes parts. Ils capitulerent donc, voyant un puissant renfort qui arrivoit de Montauban au roi de Navarre. Ce prince s'étoit contenté d'ordonner qu'on pendît sept ou huit des plus mutins; mais il fut obligé de les abandonner tous à la fureur des habitans de Montauban, qui venoient les arracher jusqu'entre nos bras, & les poignardoient sans miséricorde. On connut le motif dont ils étoient animés, aux reproches qu'ils firent à ces scélérats, d'avoir fait servir à la débauche la plus outrée six femmes & filles qu'ils avoient enlevées, & de les avoir ensuite fait mourir, en les remplissant de poudre à canon, à laquelle ils mirent le feu; horrible excès de brutalité & de cruauté!

Les états qui se tenoient alors à Blois, députerent vers le roi de Navarre l'arche-

vêque de Vienne(90), M. le duc de Montpensier & Richelieu, que ce prince m'envoya avec Béthune recevoir jusqu'à Bergerac. Ils étoient chargés d'exhorter le roi de Navarre à embrasser la religion catholique, que les états avoient déclaré devoir être maintenue seule dans le royaume. Cette entrevue, qui avoit produit une suspension d'armes, n'ayant point eu d'autre effet, les députés s'en retournerent, & les hostilités recommencerent. L'amiral de (91) Villars fit quelques tentatives sur Castel-Jaloux (*a*), & sur Nérac (*b*); mais

(90) Les trois députés envoyés par les états au roi de Navarre, sont Pierre de Villars, archevêque de Vienne, pour le clergé; André de Bourbon, sieur de Rubempré, pour la noblesse; Ménager, général des finances de Touraine, pour le tiers-état. Il y a donc faute ici. Consultez *de Thou*, *d'Aubigné*, *&c.* Voyez aussi le détail de la tenue des états de Blois dans *Mathieu*, *tom.* 1, *liv.* 7, *p.* 438; & sur-tout dans les *mémoires de Nevers*; *tom.* 1, *pag.* 166 *& suiv.*

(91) Honorat de Savoye, marquis de Villars, quoiqu'il eût été fait amiral par le roi, du vivant de l'amiral de Coligny, il n'eut véritablement cette charge qu'après sa mort.

(a) *Castel-Jaloux, ou Castel-Geloux, près d'Auch.*

(b) *En Guienne, capitale du duché d'Albret.*

il trouva par-tout le roi de Navarre, qui déconcerta ses desseins. Ce prince s'exposoit comme le moindre soldat, & fit devant Nérac un coup d'une extrême hardiesse, lorsqu'un gros de cavalerie s'étant détaché pour venir le surpendre, il le repoussa presque seul. Nos prieres ne furent point capables de l'engager à prendre plus de soin de sa vie; & son exemple nous animoit à notre tour, de maniere que nous nous avançâmes cette même journée douze ou quinze, pour faire le coup de pistolet, jusqu'à la portée de l'armée catholique. Le roi qui le remarqua, dit à Béthune: « Al-
» lez à votre cousin le baron de Rosny,
» il est étourdi comme un hanneton, re-
» tirez-le de là, & les autres aussi; car
» l'ennemi nous voyant retirer, leur fera
» sans doute une si rude charge, qu'ils
» seront ou pris ou tués. » J'obéis à l'ordre; & ce prince qui vit mon cheval blessé à l'épaule, me reprocha ma témérité, avec une colere qui n'avoit rien que d'obligeant. [illegible]se proposa encore cette journée un combat de quatre contre quatre; mais il n'eut point lieu, l'amiral ayant fait donner le signal de la retraite.

Le coup le plus important pour le roi, eût été sans doute d'empêcher la prise de

Brouage(*a*), assiégée par le duc de Mayenne (92). Il s'y achemina, laissant le vicomte de Turenne pour ramener ses troupes; mais outre que celui-ci ne put arriver assez promptement pour secourir cette ville, l'entrevue du roi de Navarre avec le prince de Condé à Pons (*b*), ayant achevé d'aigrir leur esprit, au point que le prince de Condé voulut se battre avec le vicomte de Turenne, qu'il accusoit d'être la cause de cette mésintelligence, le bien public souffrit de cette désunion. Le prince de Condé se sépara bientôt ouvertement du roi de Navarre.

La paix qui suivit des événemens si peu favorables aux réformés, fut uniquement l'ouvrage de Henri III, qui voulut donner cette mortification aux Guises. La guerre ne convenoit plus, ni à son inclination qui le portoit tout entier vers un genre de vie singuliérement varié (93) de

(a) *Ville & port en Saintonge.*

(92) Charles de Lorraine, duc de Mayenne, second fils de François de Lorraine, duc de Guise; il fut général de la ligue.

(b) *En Saintonge.*

(93) Il n'y a rien, disoit Sixte V, au cardinal de Joyeuse, que votre roi n'ait fait & ne fasse pour être moine, ni que je n'aie fait, moi, pour

dévotion & de volupté, ni à ses desseins, qui tendoient tous à abaisser les princes de Lorraine, devenus trop puissans par la ligue. Quoique cette paix (94) ne fût pas aussi favorable aux huguenots que celle de Monsieur, ils furent plus fideles à en observer les clauses que les catholiques, qui se saisirent en pleine paix d'Agen & de Villeneuve (a), dont il fut impossible de se faire rendre justice. L'effet d'une paix si mal observée fut une inaction pleine de soupçons, qui ressembloit bien plus à une longue suspension d'armes,

---

ne l'être point. Il eut jusqu'à cent-cinquante valets de la chambre, *Ministros cubicularios*, dit Busbeq, epist. 31.

(94) Par le traité qui fut fait à Bergerac, entre le roi de Navarre & le maréchal de Biron, & par l'édit qui s'ensuivit dans les derniers jours de septembre, le nombre de prêches fut diminué, l'exercice de la religion prétendue réformée défendu à dix lieues autour de Paris; les cimetieres des calvinistes ôtés dans cette ville; la liberté des mariages révoquée; les chambres mi-parties supprimées à Paris, Rouen, Dijon & Rennes, &c. Le roi Henri III l'appelloit son traité. Il ne fut fidélement observé ni d'une ni d'autre part; les catholiques se plaignoient de leur côté, que c'étoit les calvinistes qui en avoient été les infracteurs. *Mémoires de Nevers, ibid.*

(a) *Ville-neuve en Agenois sur le Lot.*

qu'à une véritable paix. Ainsi se passa le reste de cette année, & une partie de la suivante.

Soit que la reine-mere voulût travailler efficacement à pacifier l'état, ou qu'elle eût des desseins cachés qui l'obligeoient de rechercher le roi de Navarre, elle quitta Paris avec toute sa cour; & faisant le tour des provinces, elle s'aboucha avec ce prince à la Réole & à Auch; & passa même un assez long-temps avec lui à plusieurs reprises, soit à Nérac (95), à Cou-

(95) « Il y eut, dit le Grain, à Nérac, confé-
» rence entr'elle & le roi de Navarre, son gen-
» dre, en laquelle quelques articles furent éclair-
» cis, & non pas tous, car la bonne dame vouloit
» toujours tenir son genest d'Espagne par la bride
» tant qu'elle pourroit, néanmoins elle caressa
» fort ce gendre en cette conférence, en laquelle
» il y eut entr'eux plusieurs propos gaillards....
» La reine-mere, dit-il encore ailleurs, lui fit une
» infinité de caresses (à Saint Bris) jusqu'à le cha-
» touiller par les côtés. Lui, s'avisant du dessein
» de cette dame, qui étoit de tâter s'il étoit cou-
» vert, tire les boutons de son pourpoint, & lui
» montrant sa poitrine nue, voyez, dit-il, mada-
» me, je ne sers personne à couvert. Et comme
» elle le conjura de ne plus faire la cour aux mai-
» tres de la Rochelle, disant que c'étoit faire tort
» à sa grandeur, de se soumettre ainsi à une popu-
» lace, de laquelle il pouvoit être souvent écon-

tras, au Fleix (*a*), soit en d'autres endroits; car l'année 1578 & une partie de 1579 se consumerent en allées & venues, & en plaintes réciproques sur l'inexécution des traités, qu'on enfreignoit de part & d'autre sans beaucoup de scrupule. Le mêlange de deux cours, qui ne cédoient en rien l'une à l'autre du côté de la galanterie, produisit l'effet qu'on devoit en attendre. On se livra aux plaisirs, aux festins, ballets & fêtes galantes; mais pendant que l'amour étoit devenu l'affaire la plus sérieuse de tous les courtisans, Catherine ne s'occupoit que de sa politique. Pour cette fois elle ne réussit point. Elle réconcilia à la vérité le roi de Navarre avec sa femme, alors très-mécontente des procédés du roi Henri III son frere à son égard; mais elle ne put, ni ramener ce prince à Paris, ni le porter par aucun motif à lui remettre les places de sûreté: ce qui étoit son grand objet. De cette bigarrure de politique & de galanterie, il

---

» duit: J'y fais, ce dit-il, ce que je veux, parce » que je n'y veux rien que ce que je dois ». *B. le Grain, déc. de Henri-le-Grand, liv.* 3 & 4. Henri IV y devint amoureux des demoiselles d'Agelle & Fosseuse.

(a) *Fleix en Périgord.*

y auroit de quoi grossir considérablement ces mémoires ; mais j'avoue qu'à l'égard du premier de ces deux articles, ma jeunesse & d'autres soins plus conformes à mon âge, ne me permirent pas d'y entrer. Pour la galanterie, outre que j'en ai perdu le souvenir, il me semble que ce détail frivole d'intrigues figureroit assez mal ici. Envie de plaire & de supplanter, voilà au fond à quoi tout se réduit. Je n'ometrai pas de même quelques aventures qui ont rapport à la guerre.

La reine-mere auroit pu convenir avec le roi de Navarre d'une trève, qui auroit éu lieu par tout le royaume, jusqu'à ce qu'elle se fût séparée de ce prince. Mais soit qu'à la faveur de la guerre, elle crût qu'il lui seroit facile de se saisir par surprise & par artifice de plusieurs villes, ou qu'elle trouvât cette voie plus propre pour parvenir à ses fins, elle n'étoit pas fâchée qu'on oubliât de part & d'autre qu'on étoit en paix, & qu'on traitât ensemble sur le pied de guerre. On étoit seulement demeuré d'accord, qu'il y auroit trève par-tout où seroit la cour ; & les limites ne s'étendoient pas plus loin ordinairement qu'à une lieue & demie ou deux lieues de l'endroit où la reine & les princes faisoient leur résidence : ce qui

causoit un contraste tout-à-fait nouveau. Ici on se combloit de politesses, & on se parloit avec la derniere familiarité. Se rencontroit-on hors de là, on se battoit à toute outrance. Les deux cours étant à Auch, un jour qu'il se donnoit un bal, on vint donner avis au roi de Navarre que le gouverneur de la Réole (*a*), qui étoit un vieux gentilhomme (*b*), jusque-là zélé huguenot, emporté par son amour pour une des filles de la reine-mere, avoit trahi son devoir, & livré sa place aux catholiques. Le roi de Navarre qui ne voulut pas différer plus long-temps à s'en venger, me fit avertir secrétement avec trois ou quatre autres de sortir de la salle du bal, & de le joindre dans la campagne, les armes cachées à l'ordinaire sous les habits de chasse. Nous mîmes de la partie le plus de gens que nous pûmes, prenant bien garde cependant que le bal ne s'en trouvât pas dérangé; & nous nous rendîmes près du roi, avec lequel nous marchâmes toute la nuit, & arrivâmes le matin à portes ouvrantes à Fleurance, dont nous nous faisîmes sans aucun obstacle. La reine-mere, qui auroit

(a) *Sur la Garonne, en Bazadois.*
(b) *Nommé Ussac.*

juré que le roi de Navarre avoit couché à Auch, fut bien ſurpriſe le lendemain matin en apprenant cette expédition, & prit le parti d'en rire la premiere. « Je vois » bien, dit-elle, que c'eſt la revanche de » la Réole, & que le roi de Navarre a » voulu faire chou pour chou; mais le » mien eſt mieux pommé. »

Il arriva depuis une aventure toute pareille, la cour étant à Coutras. Le roi de Navarre ayant réſolu de ſe ſaiſir de Saint-Emilion (*a*), nous envoya paſſer la nuit à Sainte-Foi (*b*) qui n'étoit point compris dans la trève; d'où nous marchâmes vers Saint-Emilion, avec un pétard en forme de ſauciſſon que nous attachâmes par deux embraſures à une groſſe tour. Le fracas de cette machine fut ſi grand, que le bruit s'en fit entendre juſqu'à Coutras. La tour fut entr'ouverte, de maniere qu'elle donnoit paſſage à deux hommes de front, & la ville fut priſe par ce moyen. La reine-mere ſe fâcha, & dit hautement qu'elle ne pouvoit regarder ce coup que comme une inſulte méditée, Saint-Emilion étant dans les bornes de la trève. La diſtance

(a) *En Guyenne, proche Libourne.*
(b) *Sur la Dordogne, en Agenois.*

& Rosan. On dit dans ce temps-là, qu'ils n'avoient obligation de l'avantage qu'ils avoient eu en cette occasion sur Turenne, qu'à une finesse peu permise.

Après le départ de la reine-mere, la cour de Navarre vint à Montauban, & de là à Nérac où l'on demeura quelque temps dans l'incertitude, s'il n'étoit pas plus à propos de recommencer tout de bon la guerre. Cette cour n'étant pas moins voluptueuse que celle de France, il ne fut encore question que de plaisirs & de galanterie.

On ne balança plus à reprendre les armes, si-tôt qu'on eut appris que les catholiques s'étoient emparés par surprise de la ville de Figeac (a), & tenoient le

---

les Duras. Le maréchal de Damville, appellé maréchal de Montmorency, depuis la mort de son oncle, arrivée en ce temps-là, consulté sur cette action, décida avec plusieurs autres, que sans plus exposer sa vie, toutes les voies de se venger étoient permises au vicomte de Turenne contre ses adversaires. *Mémoires du duc de Bouillon ; sa vie par Marsolier : de Thou.* Brantome, dans le dixieme tome de ses mémoires, *touchant les duels*, *p.* 114, paroît douter que ce duel se soit passé de la maniere dont il vient d'être rapporté, vu la réputation d'honneur & de valeur où étoient les deux freres.

(a) *Ville du Quercy sur les confins de l'Auvergne.*

château assiégé. Le vicomte de Turenne, que le roi de Navarre chargea de faire lever le siége, me dit en partant : « Monsieur, » hé bien, serez-vous des nôtres ? Oui, » monsieur, lui répondis-je, je serai toujours des vôtres, quand ce sera pour le » service du roi, & en tout temps quand » vous m'aimerez. » Les catholiques surpris de la diligence des réformés, abandonnerent Figeac. Les armes ayant été reprises de la part des huguenots, ils firent plus de quarante entreprises, dont trois (98) seulement réussirent : celles sur la Fere en Picardie, sur Montagut en Poitou, & sur Cahors. Je ne parlerai que de cette derniere, parce que c'est la seule à laquelle j'assistai ; & de toutes les attaques des villes par le pétard & la sape, il n'y en a point de si remarquable.

Cahors (*a*) est une ville fort peuplée, vaste & environnée d'eau par trois côtés. Nesins (99) en étoit gouverneur, & avoit

(98) Voyez toutes ces expéditions particularisées dans *d'Aubigné, tom. 2, liv. 4.*

(a) *La riviere de Lot en arrose les murs.*

(99) Le même dont il est parlé au commencement de ce Livre. On croit que s'il n'avoit pas été tué dans l'attaque, en chemise, à la tête des siens, le roi de Navarre n'eût pu se rendre maître de la place.

à ses ordres plus de deux mille hommes, outre cent cavaliers bien montés, & la bourgeoisie qu'il faisoit tenir sous les armes. Il étoit sur ses gardes, comme un homme qui s'attend à être attaqué : ce qu'on reconnut par un billet trouvé dans sa cassette, sur lequel il avoit mis de sa main ce peu de mots : *Nargue pour les huguenots.* Le roi de Navarre, dont la petite armée étoit encore affoiblie par l'absence de Chouppes, & qui n'avoit pu s'ouvrir un passage par le pétard & la sape, ne désespéra pas d'emporter cette ville. Il renforça sa troupe de tout ce qu'il trouva de gens de guerre dans Montauban, Négrepelisse, Saint-Antonin, Cajare & Senevieres (*a*) : ce qui ne lui donna en tout qu'environ quinze cens hommes avec lesquels il sortit de Montauban, & arriva à minuit à un quart de lieue de Cahors. Il nous fit arrêter dans un plant de noyers, où couloit une fontaine dont l'eau servit à nous désaltérer. Nous étions dans le mois de juin, il faisoit un fort grand chaud & un tonnerre violent, mais sans pluie. Ce fut en cet endroit que le roi de Navarre disposa l'ordre de la mar-

(a) *Villes de Quercy.*

che, & de toute l'attaque. Deux pétardiers du vicomte de Gourdon (*a*), principal auteur de l'entreprise, secondés de dix soldats des plus déterminés des gardes du prince, marcherent avant nous, comme devant nous ouvrir un passage dans la ville. Ils étoient suivis de près par vingt autres fantassins & trente cavaliers aussi des gardes du roi, conduits par Saint-Martin (*a*) leur capitaine, quarante gentilhommes commandés par Roquelaure (*b*), & soixante soldats de la garde composerent un autre corps, & marcherent ensuite : j'étois de cette brigade. Le roi de Navarre, à la tête de deux cens hommes, partagés en quatre bandes, venoit après nous. Le reste de sa petite armée, qui composoit un gros de mille à douze cens arquebusiers en six pelotons, fermoit la marche.

Il y avoit trois portes à forcer qu'on se hâta de renverser avec le pétard, après lequel on employoit la hache : les ouvertures se trouvant si étroites, que les premiers qui y entrerent ne purent se faire

---

(a) *N.... de Terride, vicomte de Gourdon.*

(a) *Charles le Clerc de Saint-Martin; il y fut tué.*

(b) *Antoine de Roquelaure.*

qu'en rampant ſur le ventre. Au bruit du pétard, quarante hommes armés, & environ deux cens arquebuſiers preſque nuds, accoururent pour diſputer l'entrée, pendant que les cloches ſonnant l'alarme, avertiſſoient tout le monde de ſe mettre en défenſe. En un moment les maiſons furent couvertes de gens, qui renverſoient de groſſes pieces de bois, les tuiles & les pierres, avec des cris redoublés de *charge, tue* : nous comprîmes qu'on s'étoit diſpoſé de longue main à nous bien recevoir. Il fallut donc dès l'abord eſſuyer un choc qui dura plus d'un quart d'heure : & ne fut pas le moins terrible. J'y fus renverſé par terre, d'une groſſe pierre qui fut jetée par une fenêtre ; & je me relevai à l'aide de la Bertichere & de la Trape. Nous avancions fort peu, parce qu'en la place des pelotons que nous mettions hors de combat, il en ſuccédoit d'autres frais dans le même moment ; en ſorte qu'avant que d'avoir pu gagner la grande place, nous avions déjà livré plus de douze combats. Mes cuiſſarts s'étant détachés dans la mêlée, je fus bleſſé à la cuiſſe gauche. Arrivés à la place, nous trouvâmes des barricades, qu'il fallut renverſer avec une peine infinie, & expoſés aux décharges continuelles de l'artillerie qu'on avoit miſe en

batterie. Le roi ne cessa point d'être à la tête pendant toutes ces attaques. Il y rompit deux pertuisanes, & ses armes y furent marquées de plusieurs coups de feu & de main. Nous en avions déjà assez fait pour une belle victoire; mais à voir tout ce qui restoit à faire, on pouvoit dire que nous n'avions pas encore commencé. La ville étant d'une fort grande enceinte, & pleine d'un si grand nombre de soldats, qu'en comparaison d'eux nous n'étions qu'une poignée; à chaque carrefour, c'étoit un combat à essuyer, à chaque maison de pierre, une escalade à faire; le terrein étoit si bien défendu, que le roi de Navarre ayant sans cesse besoin de tout son monde nous n'avions pas le temps de respirer.

On aura de la peine à croire qu'il se passa cinq jours & cinq nuits entieres dans ce violent exercice. Pendant tout ce temps-là aucun de nous n'osa ni quitter ses armes pour un seul instant, ni s'écarter, ni prendre de nourriture que les armes à la main; ni goûter aucun repos, si ce n'est en s'appuyant tout debout contre les boutiques pour quelques momens. A la fatigue, à l'épuisement, au poids des armes, & à l'excessive chaleur, se joignoient les blessures, qui achevoient de nous ôter ce qui

nous restoit de forces. Il n'y avoit personne qui n'eût les pieds si écorchés & si pleins de sang, qu'il nous étoit impossible de nous soutenir. Les bourgeois qui ne souffroient aucune de nos incommodités, & qui s'appercevoient de plus en plus de notre petit nombre, loin de parler de se rendre, ne songeoient qu'à faire durer le combat, jusqu'à l'arrivée d'un secours qu'on leur disoit être fort proche. Ils poussoient des grands cris, & s'animoient par notre opiniâtreté. Quelque peu qu'ils se défendissent ils en faisoient toujours assez pour nous obliger à nous tenir sur nos gardes, ce qui étoit achever de nous accabler. Dans cette extrêmité, les principaux officiers s'approcherent du roi, lui conseillerent de rassembler le plus qu'il pourroit de gens autour de sa personne, & de s'ouvrir une retraite. Ils redoublerent leurs instances, sur le bruit qui se répandit, & qui étoit vrai, que le secours attendu par les habitans venoit d'arriver du côté de la Barre, & qu'il seroit dans la ville si-tôt qu'il auroit eu le temps de percer le mur. Mais ce brave prince que rien ne pouvoit abattre, ni faire trembler, surmontant la douleur qu'il ressentoit de ses blessures, se tourna vers eux avec un visage riant, & un air d'assurance

qui en inspiroit aux plus foibles, & se contenta de leur répondre : « Il est dit » là-haut ce qui doit être fait de moi » dans cette occasion. Souvenez-vous que » ma retraite hors de cette ville, sans » l'avoir assurée au parti, sera la retraite » de ma vie hors de ce corps. Il y va trop » de mon honneur d'en user autrement, » ainsi qu'on ne me parle plus que de » combattre, de vaincre ou de mourir ».

Ranimés par les paroles & l'exemple d'un si brave chef, nous recommençâmes à faire de nouveaux efforts ; mais il y a toute apparence que nous aurions tous succombé enfin, sans l'arrivée de Chouppes (*a*), que le roi eut la précaution de mander avant l'attaque. Il apprit le danger du roi, & il se fit un passage dans la ville avec cinq ou six cens arquebusiers & cent chevaux, en marchant sur le ventre aux ennemis qui voulurent lui boucher le passage. Si-tôt qu'il se fut joint à nous, nous marchâmes ensemble vers la Barre, par où le secours ennemi s'efforçoit d'entrer. Tout ce quartier qui tenoit encore, fut forcé ; & quand nous nous fûmes rendus maîtres des tours & des parapets, il ne

(a) *Pierre de Chouppes.*

nous fut pas difficile d'obliger les ennemis du dehors à abandonner leur entreprise, & à se retirer : après quoi les habitans ne se trouvant pas les plus forts, ils mirent les armes bas. La ville fut entiérement pillée ; ma bonne fortune fit tomber entre mes mains une petite boëte de fer, où je trouvai quatre mille écus en or. Dans le détail d'une action si chaude, si longue, & si glorieuse au jeune prince (100) qui la conduisoit, je suis obligé de supprimer quantité de circonstances & d'actions particulieres, soit du roi, soit de ses officiers, qui paroîtroient presque des fables.

Le roi de Navarre s'en retourna à Montauban, après avoir laissé Cabriére (101) gouverneur de Cahors. Il défit encore deux ou trois troupes de l'armée du maréchal de Biron, qui fut obligé de la tenir enfermée dans Marmande. Pour en être plus à portée, le roi de Navarre vint loger à Tonneins,

---

(100) D'autres historiens conviennent que cette attaque dura cinq jours entiers, & que Henri IV y eut un grand nombre de soldats blessés, & soixante-dix seulement de tués. M. de Thou la rapporte un peu différemment : mais nos mémoires sont plus croyables sur ce fait.

(101) Consultez d'Aubigné : *tom.* 2, *pag.* 4, sur ces expéditions.

Tonneins (*a*); d'où s'enſuivit une infinité de petites attaques. Les ſoldats du maréchal de Biron faiſant tous les jours des courſes ſur le pays ennemi, Henri fit un jour avancer Léſignan à la tête de vingt-cinq gentilhommes des mieux montés, du nombre deſquels j'étois, juſqu'aux portes de Marmande, comme pour faire un défi; ce qui n'étoit que trop ordinaire. Il nous fit ſuivre par cent arquebuſiers, qui mirent ventre à terre ſur le bord d'un ruiſſeau, à quelque diſtance de nous; & il ſe tint lui-même caché dans un petit bois un peu éloigné, avec trois cens chevaux, les deux compagnies de ſes gardes. Notre ordre étoit de faire ſimplement le coup de piſtolet, de chercher à prendre quelques ſoldats que nous trouverions hors des murs, & de nous retirer vers le gros d'arquebuſiers, d'abord qu'on commenceroit à nous pourſuivre, ce que nous exécutâmes auſſi-tôt que nous eûmes vu cent chevaux ſortir de la place pour venir à nous, quoique ces cavaliers nous criaſſent d'une maniere aſſez inſultante de les attendre. Un officier de notre troupe nommé Quaſy, qui s'entendit défier nommément,

---

(a) *En Agenois, ſur la Garonne.*

ne put s'empêcher de tourner bride vers celui qui lui faisoit ce défi, le renversa mort, y perdit lui-même son cheval, & regagnoit le gros de sa brigade à pied, lorsqu'il fut attaqué par le parti ennemi entier, irrité de la mort de leur camarade. Nous marchâmes à son secours, & il y eut bientôt une mêlée des plus chaudes, pendant laquelle un de nos valets saisi de frayeur s'enfuit, & porta l'alarme au roi de Navarre, en lui disant que nous & les arquebusiers avoient été tous passés au fil de l'épée: ce qui étoit sans aucun fondement. Au contraire, après quelques momens de combat, les ennemis ayant apperçu les arquebusiers, qui sortoient de leur embuscade pour venir nous seconder, craignirent quelque surprise; & croyant que toute l'armée leur alloit tomber sur le corps, ils se retirerent dans la ville. On eut bien de la peine à arrêter le courage de Henri qui vouloit fondre sur l'armée ennemie pour nous venger, & périr glorieusement. Mais on lui fit de si fortes instances de se retirer, qu'il prit enfin ce parti à regret. Son étonnement fut grand lorsqu'il nous vit revenir, & sa douleur le fut encore davantage d'avoir ajouté foi à des conseillers trop timides, sur-tout lorsqu'il vit Lésignan se plaindre avec

beaucoup d'aigreur d'avoir été abandonné en cette occasion. Pour moi, je perdis un cheval qui fut tué sous moi.

Des nouvelles bien plus fâcheuses ajouterent beaucoup au chagrin du roi de Navarre. Le prince de Condé, non content de lui avoir débauché une partie de ses troupes, & de s'être séparé de son parti d'une maniere éclatante, avoit attiré dans le sien quelques villes du Dauphiné & du Languedoc, qu'il ôtoit à Henri pour s'en composer une souveraineté. Il avoit engagé au prince Casimir, Aiguesmortes & Pécais (*a*), pour sûreté du secours que ce prince lui promettoit : & en dernier lieu il venoit de s'emparer de la Fere (102) en Picardie, dont la perte ne pouvoit être regardée du roi de Navarre d'un œil indifférent. Ce prince dont l'armée étoit dejà si inférieure à celle des catholiques, fut encore obligé de la démembrer. Il fit partir le vicomte de Turenne, qui déconcerta tous les projets du prince de Condé :

(a) *Villes de Languedoc.*

(102) Elle fut reprise incontinent par le maréchal de Matignon. On trouve dans les mémoires de la ligue, une lettre de la reine Catherine au prince de Condé, par laquelle elle le remercie d'avoir pris les armes contre la cour.

pour lui, il ne put plus tenir la campagne devant le maréchal de Biron; & il se renferma dans Nérac, où étoient les dames & toute la cour de Navarre, toujours brillante malgré le mauvais état des affaires du roi.

Cette retraite donna encore une autre face à cette guerre. Sans qu'on put l'appeller guerre de campagne, ni de siége, elle étoit l'une & l'autre ensemble. Biron jugeant que le siége de cette place étoit une entreprise au dessus de ses forces, ne cherchoit qu'à y jeter l'alarme en tenant ses troupes aux environs; & le roi de Navarre bloqué dans cette ville, ne laissoit pas de se répandre de tems en tems dans la campagne. Les portes de la ville ayant été fermées par son ordre, sa cavalerie lui devint inutile; & notre seule ressource fut de nous attrouper, & de faire des sorties par les guichets qu'on tenoit ouverts, pour aller attaquer des détachemens séparés de l'armée des royalistes, quelquefois à la barbe de l'armée entiere. Je repris mon premier métier de fantassin, & me mêlant avec le reste des officiers, je me trouvai à plusieurs de ces bravades, dans lesquelles il n'y a ni honneur ni gloire à acquérir: aussi étoient-elles sévérement condamnées par le roi de Navarre. On lui

vint dire un jour que je venois d'être blessé & pris par un parti ennemi. Malgré sa colere, il fit partir Deschamps & Dominge pour me dégager, s'il en étoit tems encore ; & il me défendit expressément de sortir de la ville sans son ordre, en me donnant les noms de téméraire & de présomptueux, que j'avoue que je ne méritois que trop ; car il y a de la folie & de l'extravagance à se précipiter dans un danger dont on ne peut sortir que par miracle. Le maréchal de Biron fit démonstration d'assiéger Nérac ; mais tout se réduisit à quelques coups de mains, dont les dames furent quelquefois spectatrices de dessus les remparts, où le général ennemi, sans respect pour elles, fit tirer cinq ou six volées de canon (103) à coup perdu.

Le roi de Navarre ne laissa pas pourtant de se saisir de Monségur (*a*). Le capitaine Milon enferma cinq cens livres de poudre dans une saucisse, qu'il trouva moyen d'introduire dans un égout qui

(103) Un coup de canon donna contre une des portes de la ville, derriere laquelle étoit la reine de Navarre. Elle fit ôter à la paix le gouvernement de Guyenne à ce maréchal.

(a) *Dans le pays de Foix.*

aboutissoit au fossé de la place, entre les deux principales portes. Le bout de la saucisse par lequel on devoit mettre le feu, demeura caché dans les herbes. Tout étant disposé pour faire jouer cette machine, le roi nous permit d'en aller voir l'effet, qui fut merveilleux. L'une des deux portes fut jettée au milieu de la ville, & l'autre cinquante pas avant dans la campagne. Toutes les voûtes furent ruinées, & le mur ayant laissé un passage à trois hommes de front, la ville fut prise. Les ennemis paroissant déterminés à la reprendre, le roi m'ordonna de m'enfermer dedans avec quarante gentilhommes. Nous ne songeâmes qu'à bien fortifier la place de palissades & de retranchemens, qui pussent nous tenir lieu de ceux que la poudre avoit ruinés : ce que nous fîmes sans interruption, malgré la coqueluche, espece de (104) maladie, courante dont nous fûmes tous fort incommodés, & moi plus que tous les autres. Nous mîmes enfin la

---

(104) Elle prenoit dans les reins, la tête, & sur-tout la poitrine. La saignée & la purgation étoient mortelles dans cette maladie. De Thou remarque encore que ce mal fut comme l'avant-coureur d'une peste, qui emporta quarante mille hommes dans Paris, *liv.* 73.

place en état de n'avoir rien à craindre des ennemis ; après quoi je retournai vers le roi de Navarre, qui voulut m'apprendre en cette occasion, par les caresses dont il me combla, à faire une juste différence entre les actions militaires que le devoir autorise, & celles où l'on n'écoute qu'un mouvement fougueux & bouillant. Je voyois avec plaisir que le cœur de ce prince, de jour en jour, se déclaroit en ma faveur, & qu'il donnoit à un penchant naturel, ce qu'il croyoit n'accorder qu'à la seule recommandation que lui avoit faite en mourant la reine sa mere, de ma personne & de ma fortune. Il récompensa quelques services légers que je lui avois rendus cette année, par une charge de conseiller de Navarre, & de chambellan ordinaire, avec deux mille livres d'appointemens ; il n'y en avoit point en ce temps-là de plus considérable ; & je n'avois que dix-neuf ans. Mais le feu de la jeunesse me fit commettre une faute, qui devoit me faire perdre, pour toujours, les bonnes graces de ce prince.

Je soupois avec Beauvais, fils du gouverneur du roi de Navarre, & un officier nommé Useau, qui prirent querelle ensemble : résolus de se battre, ils me prie-

rent de leur en faciliter les moyens, & de tenir leur dessein secret. Au lieu d'aller incontinent en avertir le roi, dont toute l'attention étoit d'empêcher ces combats, qu'un faux point d'honneur rendoit en ce temps-là si communs, j'eus l'imprudence de leur promettre l'un & l'autre; & ayant inutilement essayé de les raccommoder, je les menai moi-même sur le pré, où ils se firent tous les deux une dangereuse blessure. Le roi de Navarre, qui aimoit Beauvais, fut extrêmement irrité de la part que j'avois à cette affaire, & m'ayant envoyé chercher, il me dit, avec indignation, que je tranchois du souverain jusques dans sa cour, & que s'il me rendoit justice, je méritois qu'il me fît couper la tête. J'aurois effacé ma faute par un simple aveu, j'y en joignis une seconde plus grande. Piqué de la menace du prince, je lui répondis étourdiment, que je n'étois ni son sujet, ni son vassal. Je le menaçai à mon tour de quitter son service; & ce prince n'ayant répondu à mon insolence que par un juste mépris, j'allois en ce moment me séparer, & peut-être pour toujours, de la personne de ce bon prince, si les princesses n'eussent entrepris de faire ma paix auprès du roi, qui écouta l'amitié

qu'il avoit pour moi, & se contenta de me faire sentir la grandeur de ma faute, en me recevant, pendant quelque-temps, avec beaucoup de froideur. Enfin lorsqu'il se fut convaincu que le regret que je lui témoignois étoit sincere, il reprit pour moi ses premiers sentimens. Ce trait de bonté, me faisant connoître combien ce prince si doux méritoit d'être servi, je m'attachai plus fortement à lui; & je résolus de cet instant de n'avoir jamais d'autre maître : mais je m'en vis éloigné pour quelque temps, par une promesse assez imprudente, que j'avois faite au duc d'Alençon.

Fin du premier Livre.

LIVRE SECOND.

Mémoires depuis 1580 jusqu'à 1587. Affaires de Flandre. Les Provinces-Unies offrent leur couronne à Monsieur. Il y passe. Rosny l'y suit. Prise du château Cambresis, &c. Monsieur surprend la citadelle de Cambrai. Il passe en Angleterre; revient en Flandre; se rend odieux aux Flamands & aux Protestans par la trahison d'Anvers, déconcertée par le prince d'Orange. Mécontentement de Rosny contre ce prince. Monsieur voit échouer ses projets, & repasse en France. Rosny y revient aussi après avoir visité la ville de Béthune. Offres faits au roi de Navarre par l'Espagne. Rosny est envoyé par le roi de Navarre à la cour. Il va voir Monsieur. Mort de ce prince. Second voyage & négociation de Rosny à Paris. Son mariage, ses occupations domestiques. Origine, formation & progrès de la ligue. Henri III s'unit avec elle contre le roi de Navarre. Divisions dans le parti calviniste. Vues de ses chefs. Rosny est renvoyé à Paris par le roi de Navarre, pour observer les démarches de la ligue.

Angers manqué. Voyage hasardé. Embarras où se trouve le roi de Navarre. Expéditions militaires. Négociations de Rosny pour l'alliance des deux rois. Prise de Talmont, de Fontenay, &c. Rosny va assister son épouse pendant la peste. Entrevues de la reine-mere avec le roi de Navarre, sans fruit. Suite des expéditions militaires. Rosny défait un escadron des ennemis. Autres succès des calvinistes. Persécution déclarée contr'eux. Danger de madame de Rosny. Voyage secret de Rosny à Paris. Le duc de Joyeuse conduit une armée en Poitou, & est battu par le roi de Navarre à Coutras. Détail de cette bataille.

LA reine-mere, fertile en projets pour la grandeur de sa maison (1), & plus encore pour ses desseins particuliers,

(1) On trouve à ce sujet, dans M. de Thou, *liv.* *96*, qu'avant que le duc d'Anjou fût appellé à la couronne de Pologne, Catherine, qui vouloit d'une maniere ou d'une autre, le faire souverain, avoit envoyé François de Noailles demander au grand-seigneur, qui étoit alors Selim, le royaume d'Alger pour ce prince. On devoit y joindre la Sardaigne, obtenue de l'Espagne en échange de la Navarre, dont on lui assuroit la possession; & on eût donné au roi de Navarre, pour équivalent de ses droits sur ce royaume, d'autres biens en France.

ayant perdu l'espérance de marier le dernier de ses fils avec la reine d'Angleterre, avoit tourné toutes ses vues vers la Flandre, dont elle avoit entrepris de le rendre souverain. Elle avoit fait au commencement plusieurs tentatives inutiles auprès des Flamands, qui, croyant pouvoir appaiser les ressentimens de l'Espagne (z), en se donnant pour maître, du moins un prince de la maison d'Autriche, déférerent cet honneur à l'archiduc Mathias, malgré la puissante brigue de Catherine. L'archiduc étoit un prince foible, absolument destitué des qualités nécessaires à un souverain, sur-tout en cette occasion, où il s'agissoit de payer de sa personne. On conçut du mépris pour lui; & il acheva de se rendre odieux à la noblesse, en préférant hautement à tous les seigneurs, le prince d'Orange (*a*), qu'il déclara lieutenant-général de ses

---

(z) La révolte des Provinces-Unies contre l'Espagne, dont on verra toutes les suites dans ces mémoires, paroît avoir commencé par un soulévement, & une confédération qui s'y firent en l'an 1566, dont l'objet étoit d'empêcher l'établissement de l'inquisition dans tout ce pays. *Mss. de la bibliothéq. du roi, vol. cotté 9981.*

(*a*) *Guillaume de Nassau, prince d'Orange.*

armées. Les Flamands, dégoûtés de ce nouveau maître, ne ſongerent plus qu'à s'en défaire. Ils jetterent les yeux ſur Monſieur, comme ſur un prince capable de les ſoutenir par lui-même, & par la puiſſante protection de la France.

Il étoit à Coutras, lorſque les députés des Provinces-Unies vinrent lui faire leur offre. Il l'accepta avec joie, & il ne différa de paſſer dans les Pays-Bas, que juſqu'à ce qu'il pût y paroître avec un cortege convenable à ſa naiſſance. Dans cette vue, il commença à ſolliciter fortement tout ce qu'il y avoit de ſeigneurs & de gentilhommes diſtingués à la ſuite du roi de Navarre. La plupart des catholiques s'attacherent à lui; & l'eſpérance d'une paix ſolide & durable, dont la reine-mere avoit ſoin d'entretenir les proteſtans, fit auſſi que pluſieurs de ceux-ci lui promirent de le ſuivre. Fervaques & la Rochepot (*a*), tous deux mes parens, s'engagerent avec lui, & pour me mettre de la partie, ils me repréſenterent qu'après le malheur qui venoit de m'arriver de perdre mon pere, je devois prendre le ſoin de recueillir la ſucceſſion du vi-

(a) *Antoine de Sully, ſieur de la Rochepot.*

comte (3) de Gand, qui m'avoit déshérité pour cause de religion, & de chercher à rentrer en possession de plusieurs autres biens que ma famille pouvoit prétendre en Flandre, & que la protection du nouveau souverain pouvoit seule me procurer. A ces motifs ils ajouterent de la part de Monsieur, une promesse de douze mille écus pour me mettre en équipage. Je me rendis à leurs sollicitations, & je donnai ma parole. Il se passa depuis, par les différentes conjonctures, un espace de temps assez considérable, avant que Monsieur pût aller en Flandre. Enfin tous les obstacles ayant été levés (4), & les Flamands redoublant leurs instances, ce prince nous fit ressouvenir de notre engagement, & nous manda de nous rendre auprès de lui.

(3) Hugues de Melun vicomte de Gand, grand-pere maternel de M. de Sully.

(4) Par la paix conclue au Fleix, château sur la Dordogne, entre le roi de Navarre & le duc d'Anjou. Les protestans, auxquels la derniere guerre n'avoit pas été favorable, y consentirent sans peine. Le duc d'Anjou la souhaitoit ardemment pour l'exécution de ses desseins dans les Pays-Bas. Elle se fit au mois de novembre; les articles en demeurerent secrets, & apparemment furent peu importans. Les villes de sûreté resterent aux calvinistes par une prolongation de six ans.

J'allai prendre congé du roi de Navarre; & j'eus, avec ce prince, sur mon départ & sur le sujet de mon voyage, une longue conversation, à laquelle je n'ai jamais pensé depuis, sans être pénétré des sentimens de générosité & d'affection qu'il me témoigna, & sans admirer la pénétration de son esprit & la justesse de ses conjectures. « C'est à ce coup, me » dit-il, aussi-tôt que je lui eus parlé de » le quitter, que nous allons vous perdre » tout-à-fait; vous allez devenir Flamand » & papiste ». Je l'assurai que je ne serois ni l'un l'autre; mais que j'aurois un reproche éternel à me faire, si, faute de cultiver mes parens, & pour éviter un peu de peine, je me voyois frustré des grands biens qui pouvoient me revenir des maisons de Béthune, de Melun & de Horn (5). Que ce motif seul me portoit à suivre Monsieur, & seulement pour un temps; après lequel je lui jurois que rien ne seroit plus capable de m'empêcher de suivre mon inclination, en m'attachant à sa seule personne; & que pour peu qu'il eût besoin de moi, je

(5) Anne de Melun, mere de l'auteur, étoit fille de Hugues, vicomte de Gand, & de Jeanne d'Horn.

quitterois la Flandre à son premier ordre. Ensuite il m'entretint des prédictions qui lui avoient été faites, qu'il seroit un jour roi de France ; & je lui dis, à mon tour, qu'on m'avoit prédit une grande fortune. J'ai eu long-temps le foible d'ajouter quelque foi à ces prétendues prophéties. Pour le roi de Navarre, qui croyoit que la religion doit nous inspirer du mépris pour tous ces *méchans pronostiqueurs*, c'est ainsi qu'il les appelloit, il avoit au-dedans de lui-même un oracle bien plus sûr ; c'est une connoissance parfaite du caractere & de la personne de Monsieur, & une sagacité qui lui dévoiloit presque l'avenir. « Il me trompera, dit-il, s'il » remplit jamais l'attente qu'on conçoit » de lui ; il a si peu de courage, le cœur » si double & si malin, le corps si mal » bâti, si peu de grace dans son main- » tien, tant d'inhabileté à toutes sortes » d'exercices, que je ne sçaurois me » persuader qu'il fasse jamais rien de » grand ».

Le roi de Navarre avoit eu le temps de connoître à fond ce prince, lorsqu'ils étoient retenus prisonniers ensemble. Sa mémoire lui rappellant en ce moment une infinité de traits qui lui donnoient lieu de conjecturer qu'infailliblement il

échoueroit dans un dessein si noble & si hasardeux, il me raconta qu'il étoit arrivé à Monsieur de heurter contre le pilier en courant la bague, & en maniant son cheval, de se laisser tomber si lourdement, que son écuyer ne put lui sauver la honte d'une chûte si mal adroite, qu'en coupant promptement & subtilement les rênes de son cheval; qu'il ne réussissoit pas mieux à la danse, à la chasse, & à tous les autres exercices; & qu'au lieu de se rendre justice sur ces défauts naturels, & de les effacer en quelque maniere, par beaucoup de modestie & d'ingénuité, sa haine s'allumoit d'abord secrétement, contre tous ceux qui étoient plus favorisés que lui de la nature. Le roi de Navarre étoit en état d'en rendre de bons témoignages. La préférence que les dames lui donnoient en tout, sur le frere du roi, ses rivalités avec ce prince, au sujet de madame (6) de

(6) N.... de Beaune de Semblançay, mariée à Simon de Fizes, baron de Sauves, conseiller d'état, & premier secrétaire des commandemens, mort le 27 novembre 1579. Elle a rendu ce nom fort connu par ses galanteries. Elle se remaria en secondes nôces au marquis de Noirmoutier. « Un » soir, dit l'historien Mathieu, que le duc d'Alen» çon étoit auprès d'elle, le roi de Navarre lui » dressa un tour de page; de sorte qu'en se reti-

Sauves, d'autres démêlés de cour semblables, l'avoient rendu l'objet de la jalousie de Monsieur. Toutes ces particularités dont il m'entretint, peu considérables en soi, ont cessé de me paroître telles, lorsque j'ai songé que toutes les vues du roi de Navarre avoient été parfaitement justifiées par l'événement. Il finit par me dire qu'il s'appercevoit bien que Catherine avoit un dessein formé d'exterminer le parti protestant, & que dans peu il auroit besoin de ses fideles serviteurs. Il m'embrassa en achevant ces paroles, & me souhaita un voyage plus heureux, qu'il ne devoit l'être pour notre chef. Je tombai à ses genoux, & je lui protestai, en lui baisant la main, que j'étois prêt de verser tout mon sang pour

---

» rant, il heurta quelque chose si rudement, qu'il » eut l'œil tout meurtri. Le lendemain, de loin que » le roi de Navarre le rencontra, il s'écria : eh ! » qu'est cela, mon Dieu ? à l'œil ! à l'œil ! quel ac» cident. Le duc lui répondit brusquement : ce » n'est rien ; peu de chose vous étonne. L'autre » continue de le plaindre : le duc, piqué d'ailleurs, » s'avance, & feignant de ne penser qu'à rire, » lui dit à l'oreille : quiconque dira que je l'ai » pris où vous pensez, je le ferai mentir. Sou» vray & du Guast les empêcherent de se battre ». *Tom.* 1, *liv.* 7, *p.* 409.

lui. J'allai aussi saluer les reines; ensuite je pris la poste & me rendis à Rosny.

J'envoyai à Paris Maignan, mon écuyer, m'acheter des chevaux. Je n'en ai point eu depuis de pareils à deux qui me furent amenés : l'un étoit un cheval d'Espagne noir, qui n'avoit pour toute marque qu'une tache blanche à la fesse droite : le second étoit un cheval de Sardaigne, à qui la nature avoit donné l'instinct de défendre celui qui le montoit; il rouloit les yeux, & se jettoit la bouche béante sur l'ennemi, qu'il ne quittoit qu'après l'avoir terrassé. Comme une partie des domaines de Monsieur s'étendoit aux environs de Rosny; je trouvai l'occasion de profiter de l'offre que ce prince m'avoit fait, dans un reste de bois dont je lui demandai à traiter à mon profit; ce qui me produisit une somme de quarante mille francs, avec laquelle je mis en quinze jours toute ma troupe en pied. Elle étoit composée de plus de quatre-vingt gentilhommes, dont quelques-uns me suivoient volontairement, & les autres recevoient de moi une pension de deux cens livres au plus. Avec ce cortége j'allai joindre Monsieur, qui nous attendoit dans son château de la Fère en Tartenois, d'où après quelques chasses de daims, nous

marchâmes vers Saint-Quentin, lorsque toutes ses troupes furent assemblées.

Le prince de Parme (*a*) étoit avec toute son armée aux environs de Cambrai, qu'il tenoit bloqué. C'étoit une occasion à tous les braves de notre armée de se signaler, & chacun souhaitoit de commander le premier parti qu'on enverroit à la découverte. Cet honneur m'échut par l'ordre que Fervacques, (*b*) grand maréchal de logis, mon parent & mon ami, avoit mis dans l'armée, mais il me fut inutile. Je revins sans avoir fait aucun prisonnier; il ne sortit personne des lignes des assiégeans, quoique j'en passasse assez près pour essuyer plusieurs décharges. Le vicomte de Turenne en sentit une secrete joie, parce que j'avois refusé l'offre qu'il m'avoit faite de se joindre à moi, si je voulois attendre jusqu'au lendemain. Il prit cent gentilshommes d'élite, avec lesquels il s'avança vers Cambrai, se flattant de ne pas faire une démarche inutile. L'effet n'y répondit pas. Cette belle troupe eut le malheur d'être défaite par quatre-vingt ou cent hommes de la

(a) *Alexandre Farnèse, duc de Parme.*

(b) *Guillaume de Hautemer de Fervacques.*

compagnie de M. de Roubais (7), de la maison de Melun, qui servoit dans l'armée ennemie : dix ou douze des nôtres furent faits prisonniers, entr'autres (8) Vantadour & le vicomte de Turenne lui-même.

Monsieur s'avançoit cependant, dans l'intention de livrer bataille au général ennemi : mais celui-ci s'étoit posté si avantageusement, qu'on n'entreprit pas de le forcer ; & dès la nuit suivante il leva le blocus, & se retira vers Valenciennes sans perdre un soldat, & laissant encore derriere lui les passages si bien gardés, qu'il ne craignoit pas d'être joint. Monsieur entra dans Cambrai, & fut reçu avec magnificence, par le gouverneur, qui

(7) Robert de Melun, marquis de Roubais ou Robeck, général de la cavalerie Espagnole. Le dessein du vicomte de Turenne, étoit de se jetter dans Cambrai. Voyez ses mémoires, *p.* 311 *& suiv.* Il y marque, qu'il aima mieux se rendre prisonnier de M. de Robeck que du roi d'Espagne, ce qui fit durer sa prison deux ans & dix mois, parce que l'Espagne appréhenda qu'après que Robeck auroit touché la rançon du vicomte, qui fut de cinquante-trois mille écus, il ne quittât son service.

(8) Anne de Levis, depuis duc de Vantadour, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Limosin, & lieutenant-général en Languedoc, mort en 1622.

étoit d'Inchy (*a*). Câteau-Cambresis refusa de se rendre, & fut emporté d'assaut. Monsieur, qui vouloit dans ce commencement donner des marques de douceur qui le fissent aimer, défendit, sous de très-grandes peines, les violences contre le sexe, qui sont les malheureux droits de la guerre; & craignant que ces ordres ne fussent pas plus capables de mettre un frein à la brutalité du soldat, que la peste dont ce fort étoit infecté, il donna les églises pour asyle, & y mit des sauvegardes. Une jeune fille, fort belle, vint se jeter entre mes bras, comme je me promenois dans les rues, & me tenoit serré, en me conjurant de la garantir de quelques soldats, qui s'étoient cachés, disoit-elle, lorsqu'ils m'avoient apperçu. Je la rassurai, & m'offris de la conduire dans la premiere église. Elle me répondit qu'elle s'y étoit présentée, mais qu'on n'avoit pas voulu la recevoir, parce qu'on sçavoit qu'elle avoit la peste. Je devins froid comme un marbre à cette déclaration; & la colère me redonnant des forces, je repoussai d'entre mes bras cette fille qui m'exposoit à la mort, lorsqu'elle

(a) *Charles de Gaure, sieur d'Inchy.*

avoit une raiſon de ſe faire reſpecter qui me paroiſſoit ſans réplique, & je m'enfuis, m'attendant à tout moment d'être ſaiſi de la peſte.

Monſieur ayant attaqué les paſſages d'Arleux (9) & de l'Ecluſe, j'y fis quelques priſonniers, que je renvoyai ſans rançon, lorſque je ſçus qu'ils appartenoient au marquis de Roubais, mon couſin. Roubais qui n'ignoroit pas les droits que j'avois ſur les biens du vicomte de Gand, qu'il avoit uſurpés, reçut mal cette généroſité; « pardieu, dit-il, ces civilités » ſont belles & bonnes, mais s'il étoit » pris, il porte ſa rançon avec lui ». Ce malheur que j'avois lieu de craindre, me ſeroit pourtant arrivé deux jours après à l'attaque d'une chauſſée, ſi Seſſeval n'eût fait à propos une charge, qui me tira d'un fort grand danger.

Le prince de Parme ayant ſéparé ſon armée dans les Pays-Bas, Monſieur revint à Cambrai, où il uſa envers d'Inchy d'une perfidie bien peu digne d'un grand prince, dont toutes les paroles doivent être ſi inviolables, qu'on n'ait pas ſeule-

(9) On peut voir le détail de toute cette expédition de Monſieur en Flandre dans pluſieurs hiſtoriens, qu'il ſeroit trop long de nommer.

ment la pensée de le soupçonner sur le chapitre de la bonne foi. Il se pria à dîner chez ce gouverneur, qui fit une dépense excessive pour le recevoir dans la citadelle d'une maniere convenable à son rang. Il nous invita plus de soixante à faire compagnie au prince, qu'il traita avec autant de grandeur que de magnificence. On lui vint dire pendant le repas, qu'il se présentoit des gardes de Monsieur pour entrer. D'Inchy auroit cru manquer à une partie essentielle à sa réception, s'il les avoit renvoyés. Il donna ordre qu'on laissât entrer tout ce qui viendroit de la part de Monsieur, qui étoit, disoit-il, le seul maître dans le château. Il disoit plus vrai qu'il ne pensoit. Après ceux-ci il en vint d'autres, & encore d'autres, jusqu'à ce que la partie se trouvant la plus forte, ces gardes de Monsieur désarmerent ceux de M. d'Inchy, & se saisirent du château. Tout cet arrangement étoit de l'invention de Monsieur, qui comptoit de la part de ce gouverneur sur une sincérité que lui-même ne connoissoit pas. Lorsque d'Inchy ne put plus douter de son malheur, il fit des plaintes ameres à Monsieur, qui, pour toute réponse, le paya d'un rire insultant sur son accent picard, & le fit sortir du château qu'il

donna

donna à (10) Balagny. Il crut avoir assez dédommagé d'Inchy, par le don de la ville & du duché de Château-Thierry : mais ce gentilhomme, qui vit la différence de ce qu'on lui donnoit, avec ce qu'on lui ôtoit, se livroit au désespoir, & chercha la mort qu'il trouva peu après dans une escarmouche.

Ensuite Monsieur repassa en France, malgré les prieres des habitans du pays, qui l'assuroient qu'après la prise de cinq ou six places, les seules qui fussent de quelque conséquence, toute la Flandre se rendroit à lui. C'étoit pour se préparer au voyage d'Angleterre, qu'il fit en effet très-peu de temps après. Toutes les histoires ont parlé de la réception que lui fit la reine (11) Elizabeth, & de l'espece

---

(10) Jean de Montluc, fils naturel de Jean de Montluc, évêque de Valence ; il en sera parlé dans la suite.

(11) On sçait que la reine d'Angleterre laissa de cette maniere une partie des princes de l'Europe, se flatter de l'espérance de l'épouser, & qu'elle n'en vint jamais jusqu'à la conclusion, soit par politique, soit par des raisons purement naturelles : c'est une question qui n'est pas encore décidée. Monsieur y passa l'hiver de 1581, & repassa en Flandre au printemps de 1582. Voyez le détail de ce voyage, & celui de toutes les négo-

d'engagement qu'il contracta avec elle. Je n'en dirai rien, quoique j'aie été de ce voyage.

D'Angleterre, Monsieur repassa en Zélande flatté de mille agréables espérances. Il vint à Lillo (a), puis à Anvers, où il fut couronné duc de Brabant par le prince d'Orange, assisté du prince Dauphin (b), & de toute la noblesse du pays, qui faisoit éclater sa joie en mille manieres. Cette affection des Flamands pour Monsieur eut un terme bien court. Le prince d'Orange, le seul qui fut encore plus aimé que lui du peuple, ayant été manqué d'un coup de pistolet (12) dans sa chambre à Anvers, la populace qui crut ne pouvoir accuser de ce coup que les François, se souleva, & voulut faire main-basse sur

---

ciations pour ce mariage, fort au long dans les mémoires de Nevers, *tom.* 1, *pag.* 474, 603.

(a) *Fort sur l'Escaut.*

(b) *François de Bourbon, fils du duc de Montpensier.*

(12) Le 18 mars 1582, par Jean de Jaureguy, basque de nation, le coup lui perça la mâchoire de part en part. Le meurtrier fut tué par les gens du prince d'Orange, qui vinrent au bruit dans le temps qu'il tiroit un poignard pour l'achever. *Chron. Piasecki.*

eux. Monſieur ne trouva de ſûreté, qu'en ſe réfugiant chez le bleſſé. Lorſque la véritable cauſe de cet aſſaſſinat (13) eut été découverte, il n'y eut point d'excuſes ni de ſatisfactions que les bourgeois ne fiſſent à Monſieur, de l'injuſtice de leurs ſoupçons, & de la révolte qu'ils avoient cauſée; mais cet outrage étoit demeuré trop fortement imprimé dans le cœur de Monſieur. Il ſe promit bien à lui-même, qu'il s'en vengeroit d'une maniere éclatante. Le prince d'Orange n'étoit pas un homme qu'on trompât aiſément; dès ce moment il commença à être ſur ſes gardes, parce qu'il lut dans le cœur du prince ſon reſſentiment, & la haine envenimée qu'il portoit à tous les proteſtans en général.

Pour moi, j'en avois déjà eu perſonnellement des preuves, qui, jointes aux autres ſujets de plainte que me donna Monſieur, me dégouterent totalement de ſon ſervice. Je m'étois au commencement

---

(13) On connut par les papiers qu'il avoit dans ſes poches, qu'il étoit Eſpagnol: ce qui appaiſa le peuple prêt à faire main-baſſe ſur les Français. *Mémoires d'Aubery du Maurier.* Le peuple crioit dans les rues: « voici des nôces de Paris: allons » tuer ces maſſacreurs ». *Mathieu, tome* 1, *liv.* 7, *à la fin.*

attaché uniquement à sa personne, & pour lui plaire je n'épargnai ni soin ni dépense. Je crus pouvoir lui parler de mes prétentions à la succession du vicomte de Gand, qu'il dépendoit de lui de me faire tomber. Il fit le froid à cette proposition ; il usa de remises, & enfin prenant son parti, un jour que je redoublois mes instances, il me dit tout-à-fait cavaliérement, qu'il ne pouvoit pas en gratifier deux personnes à la fois, & que le prince d'Épinoy (14), mon cousin, avoit obtenu sans peine ce qui me coûtoit tant d'assiduités. Il y avoit dans cette réponse quelque chose de bien plus piquant que le refus ; j'en fus vivement frappé, & peu de jours après je sçus au juste quelle part ses officiers protestans & moi avions dans son cœur, lorsque je lui entendis dire publiquement qu'il venoit de chasser de son conseil d'Avantigny le dernier des huguenots, à qui il confioit ses secrets, & que cela le mettoit fort à son aise.

Dès-lors je songeai à quitter ce prince ingrat ; & en attendant l'occasion de repasser en France, je m'attachai au prince

(14) Robert de Melun, prince d'Epinoy, fils du marquis de Richebourg.

d'Orange, dans lequel je trouvai tout ce qui manquoit à Monſieur. Je me ſouviens que peu de jours avant la trahiſon d'Anvers, étant chez ce prince avec Sainte-Aldegonde (*a*), & un miniſtre nommé Villers, il nous dit en parlant de Monſieur, & des catholiques qui le gouvernoient : « Ces gens ont des deſſeins per-» nicieux, & pour eux, & pour nous, » où, à mon avis, ils ne trouveront pas » leur compte. Je vous prie, Monſieur, » ajouta-t-il, en ſe tournant vers moi, » de ne vous pas éloigner de mon logis. » Il penſoit juſte, & ſa diligence achevant ce que ſa prévoyance avoit commencé, Monſieur eut la double honte d'une (15) trahiſon manquée. Ayant fait aſſembler ſon armée dans la plaine, il ſortit d'Anvers un jour du mois de février, ſous

(a) *Philippe Marnix, ſieur de Sainte-Aldegonde.*

(15) On tentoit au même temps, par ordre de Monſieur, la même choſe ſur les principales villes de Flandre. Le projet réuſſit ſur Dunkerque, Dixmude & Dendermonde, & manqua ſur Bruges, Oſtende, Nieuport, &c. *de Thou, liv.* 77. M. le duc de Montpenſier & le Maréchal de Biron, firent inutilement tous leurs efforts pour détourner Monſieur de cette entrepriſe. *Math. ibid.*

prétexte d'en faire la revue, & ordonna à ses soldats de rentrer dans la ville par les portes qu'il avoit à sa disposition, & de s'en rendre les maîtres à main armée. En effet tous ces soldats se jetterent dans Anvers, comme dans une ville emportée d'assaut, en criant, *tue, tue, ville gagnée, vive la messe :* mais le triomphe fut de courte durée. Le prince d'Orange, qui veilloit sur toutes les démarches de Monsieur, donna si bon ordre par-tout, ou plutôt fit si bien exécuter ceux qu'il y avoit mis de longue main, que les soldats de Monsieur furent repoussés, taillés en piéces, ou précipités presque tous; car la frayeur s'étant mise parmi eux, ceux qui ne purent sortir par les portes, que la grande quantité de cadavres avoit bouchées, se jeterent du haut des murailles.

J'étois monté à cheval sur les deux heures après midi, pour aller joindre Monsieur dans la campagne. Je n'étois pas encore sorti de la ville, lorsque j'entendis les premiers cris des agresseurs, & que presqu'aussi-tôt après je rencontrai le prince d'Orange, qui me dit, & à quelques gentilhommes Français de la religion qui étoient avec moi de nous retirer chez lui. Comme Français, il n'y avoit que

du danger à courir pour nous dans la ville en ce moment ; comme huguenots, il n'y en avoit pas moins de la part de l'armée française, si elle fût demeurée en possession de la ville. Nous suivîmes son conseil, & nous ne le revîmes qu'après qu'il eut rétabli parfaitement le calme dans la ville. Tous les soins qu'il se donna pour appaiser les Flamands, & pour leur faire oublier une démarche si inexcusable, sont autant de preuves qu'il ne se porta qu'à regret, & à son corps défendant, à une action qu'aucun Français ne désaprouva. Il ne tint pas à lui que le parti protestant en Flandre ne se raccommodât avec Monsieur : & pour nous, ayant sçu que notre intention étoit de joindre ce prince, il nous mit tous en état de le faire sans risque.

Nous le trouvâmes fort embarrassé dans les environs de Malines, dont les habitans en lâchant leurs écluses, avoient fait un grand marais. Il y périt bien quatre ou cinq mille hommes de son armée, & autant de chevaux, de faim & de froid, dans une saison aussi rigoureuse. Monsieur ne laissa pas de demeurer encore cinq ou six mois en Flandre, depuis cette funeste entreprise ; mais son armée avoit été si considérablement diminuée, le reste étoit

si délabré, les villes étoient si bien sur leurs gardes, & pour comble de malheur, le prince de Parme revenoit si supérieur, que Monsieur fut enfin obligé de repasser en France, avec M. le duc de Montpensier & le maréchal de Biron, ne laissant de lui dans tous les Pays-Bas, que la mémoire d'un nom justement détesté. Malheur à tout prince assez imprudent, pour ne pas pouvoir cacher sa haine contre ceux dont le service lui devient nécessaire. Mais disons tout d'un coup à l'avantage de la vertu, qu'elle est, tout bien considéré, ce qui assure de la maniere la plus infaillible, le succès aux grandes entreprises. La sagesse, l'équité, la bonne discipline, l'ordre, le courage, le bonheur, toutes choses que la vertu fait naître dans l'ordre qu'elles sont marquées ici; voilà tout l'enchaînement des actions des hommes véritablement grands. La marche de ceux qui se parent injustement de ce beau nom, n'offre au contraire que témérité & opiniâtreté, compagne de l'aveugle ambition, qu'ivresse de leur puissance, vaine confiance en leurs talens, présomption de leur bonne fortune; tous effets de la flatterie, qui pour l'ordinaire, ne subjugue si impérieusement personne, que ces prétendus héros, qui se croient nés pour subjuguer tout le monde.

Je ne voulus pas quitter la Flandre, ſans voir les lieux qui avoient donné naiſſance à mes ancêtres. Je pris un paſſe-port du comte de Barlaymont (*a*), & je vins à la Baſſée chez madame de Maſtin ma tante. Elle me reçut comme un neveu qu'elle avoit deshérité, parce qu'il ne croit ni en Dieu, ni en ſes ſaints, & qu'il n'adore que le diable; c'eſt l'idée que le pere Silveſtre, cordelier, grand prédicateur & directeur de cette dame, avoit jugé à propos de lui donner de tout proteſtant, & elle le croyoit ſur ſa parole. Elle me mena voir une abbaye qu'elle avoit fondée; & en me montrant les tombeaux de quelques-uns de mes aïeux, qu'elle y avoit fait placer, elle prit de là occaſion de me parler de ma croyance. Si je fus ſurpris de lui entendre débiter les rêveries que le pere Silveſtre lui avoit miſes dans la tête, elle ne le fut pas moins, lorſque pour la détromper je lui récitai le ſymbole, & toutes les prieres qui nous ſont communes avec les catholiques romains. Les ſentimens de la nature ſe réveillerent dans l'eſprit de cette dame avec

(a) *Claude de Barlaymont, ſieur de Hautepenne.*

ceux de la raison ; elle n'avoit manqué à mon égard que par sa grande simplicité. Elle m'embrassa les larmes aux yeux, & me promit que non-seulement elle m'assureroit tous ses biens, mais encore qu'elle me feroit rendre ceux du vicomte de Gand. Elle parloit sincérement ; sans doute que le pere Silvestre trouva des raisons encore meilleures, pour détourner l'effet de ses bonnes intentions, car rien de tout ce qu'elle m'avoit promis ne s'exécuta.

J'avois sur-tout une envie particuliere de voir la ville de Béthune, patrie & ancien domaine de mes ancêtres, qui y posséderent long-temps des biens considérables. La trahison dont Monsieur avoit usé avec la ville d'Anvers tenoit en soupçon toutes les autres villes des Pays-Bas. On ne me laissa entrer dans Béthune, qu'après que j'eus montré mon passe-port, déclaré mon nom, & fait voir que je venois de chez madame de Mastin : ce qui produisit un effet auquel je ne m'attendois pas. Je prenois le chemin de l'hôtellerie où pend pour enseigne l'écu de la maison de Béthune, lorsque je vis venir à moi un peloton de gens armés, qui me causa quelque appréhension. C'étoit les bourgeois de la ville, qui pleins de respect pour le sang de leurs anciens Sei-

gneurs, n'avoient pas plutôt sçu qui j'étois, qu'ils avoient jugé à propos de me faire tous les honneurs possibles, & m'apportoient un présent en vin, en pâtisseries, & en confitures. Je ne partis de cette ville qu'après l'avoir visitée exactement, & avoir examiné avec un secret plaisir tous les monumens publics & particuliers, qui conservent à la postérité la mémoire des bienfaits de mes peres, pour cette ville, & celle de sa reconnoissance.

La Flandre n'ayant plus rien qui m'arrêtât, je revins en France, prenant le droit chemin de Rosny, où je ne fis presque que passer. Je me remis en marche pour la Guienne, plein de joie de rejoindre, après une si longue absence, le roi de Navarre. Ce prince me reçut d'une maniere qui ne me permit pas de douter qu'il ne fût sensible à mon retour. Il voulut que je lui contasse toutes mes aventures, & celles de Monsieur. « Eh bien! » me dit-il ensuite, n'est-ce pas là l'ac» complissement de tout ce que je vous » dis de ce prince à Coutras? Mais le » vicomte de Turenne que je dissuadai » autant qu'il me fut possible de le sui» vre, y a encore plus mal fait ses affai» res que vous. »

L'expédition de Monsieur dans les Pays-

Bas avoit irrité l'Espagne, au point de lui faire songer à rechercher l'amitié du roi de Navarre, & de lui offrir ses secours pour recommencer la guerre contre les royalistes de France. Il en reçut la proposition à Hagemau (*a*), où il étoit allé voir la comtesse de (16) Guiche: car il étoit alors dans le fort de sa passion pour cette dame. La défiance qu'avoit Henri de tout ce qui lui venoit d'Espagne, & sa haine naturelle pour cette cour, l'empêcherent d'y ajouter foi. Je ne voudrois pas être caution de la sincérité des Espagnols toutes les fois qu'ils firent faire à ce prince des offres par Bernardin de Mandoce, le chevalier Moreau & Calderon, en différens temps. Je crois pourtant qu'il

---

(a) *Dans l'évêché d'Aire en Gascogne.*

(16) Diane Dandoins, vicomtesse de Louvigny, &c. épouse, & ensuite veuve de Philibert, comte de Grammont. Il est marqué dans les observations sur les amours du grand Alcandre, que cette dame envoyoit à Henri IV des levées de vingt-trois & vingt-quatre mille gascons qu'elle faisoit à ses dépens. On y voit aussi qu'elle eut un fils nommé Antonin, que ce prince offrit de reconnoître pour sien, mais que ce jeune homme répondit qu'il aimoit mieux être gentilhomme que bâtard de roi. *Journal du régne de Henri III, page 270.*

y a eu des momens, où le roi d'Espagne agit de bonne foi avec le roi de Navarre (17); & celui-ci pourroit être du nombre. Quoi qu'il en soit, le roi de Navarre n'y répondit point, & ne s'en servit que pour convaincre le roi & la reine-mère de la pureté de ses intentions. Il m'envoya à Paris les informer de cette démarche de l'Espagne.

On ne parloit presque plus au roi. Ce prince retiré à Vincennes, étoit inaccessible à tout autre qu'à ses mignons, & aux ministres de ses plaisirs. Je crus pouvoir trouver le moyen de l'aborder par la reine de Navarre: car cette princesse, dont l'humeur ne pouvoit sympathiser avec celle du roi son mari, l'avoit encore quitté (18)

(17) Ce qui porte à le croire, c'est qu'à cette lettre du roi d'Espagne, présentée au roi de Navarre par le chevalier Moreau, ou le commandeur Morée, comme l'appelle *Davila, liv.* 11, fut jointe une offre de cinquante mille écus par mois, faite par le même chevalier au vicomte de Chaux, sur la frontière de Béarn, pour l'entretien de l'armée du roi de Navarre, s'il vouloit faire la guerre à la France. *Mém. de la Ligue, tom.* 5.

(18) Depuis ce temps-là ils vécurent toujours séparés l'un de l'autre, malgré les reproches que faisoit quelquefois Henri III au roi de Navarre sur ce sujet, & sur quelques autres dont parle l'Etoile. Un jour que ce dernier avoit reçu quelques lettres

pour retourner à la cour de France. Mais madame de Béthune m'apprit qu'elle n'étoit pas en meilleure intelligence avec la reine sa mere, & le roi son frere. J'eus recours à madame de Sauves qui me ménagea une audience de Catherine. La chose lui parut de conséquence; elle en parla au roi; il y eut un commencement de négociation entamée : j'obtins même de la main de Sa Majesté une lettre de créance pour le roi de Navarre. Mais quel fond peut-on faire sur les résolutions d'une cour, où il semble qu'on ne prit jamais le bon parti qu'on ne s'en repentît aussi-tôt. La reine-mère jugea à propos de ne se servir de cette confidence du roi de Navarre, que pour renouer plus étroitement avec l'Espagne, comme ce prince le reconnut par les reproches que lui fit faire le roi d'Espagne d'avoir trahi son secret.

Une suite de ce raccommodement avec l'Espagne, fut que le roi reçut si mal Monsieur à son retour de Flandre, que ce prince se retira accablé de chagrin à Château-Thierry. Comme je me trouvois

---

du roi assez piquantes : « Le roi, dit-il, par toutes » ses lettres, me fait beaucoup d'honneur : par » les premieres, il m'appelle C... & par les » dernieres, fils de P... »

oisif chez moi, où je m'étois retiré après avoir vu échouer ma députation, un mouvement de curiosité me porta à aller voir Monsieur à Château-Thierry. Je crus que sa mauvaise fortune l'auroit peut-être rendu plus sage : elle l'avoit seulement rendu moins orgueilleux. Il me reçut avec tant de caresses, que jugeant qu'elles ne pouvoient venir que d'un fond d'intérêt, j'en conclus d'abord qu'il avoit encore en tête de grands desseins; & je n'en doutai plus, lorsque j'entendis les offres magnifiques que me fit de la part de ce prince Aurilly qui m'avoit procuré l'honneur de lui baiser la main. Au travers des projets (19) dont Monsieur s'enivroit, je découvris au fond de son cœur une mélancolie, & une amertume secrette qui le dévoroit, & dont rien ne pouvoit le dis-

(19) Monsieur prenoit les titres de fils de France, par la grace de Dieu, duc de Lauthier, de Brabant, de Luxembourg, de Gueldres, d'Alençon, d'Anjou, de Touraine, de Berry, d'Evreux & de Château-Thierry; comte de Flandre, de Hollande, de Zélande, de Zulphen, du Maine, du Perche, de Mante, Meulan & Beaufort; marquis du Saint-Empire, seigneur de Frise & Malines; défenseur de la liberté belgique : il fut nommé Hercule au baptême, & on changea ce nom en celui de François à la confirmation.

traire : c'étoit le commencement de cette languéur, qui quelque temps après arrêta par sa mort (20) ses projets ambitieux.

De retour à Paris, je reçus un ordre du roi de Navarre de me rendre auprès de lui, pour des affaires importantes. Il s'agissoit de déconcerter, s'il étoit possible, toutes les entreprises de la ligue dont cet habile prince avoit d'abord saisi le grand objet. Il avoit besoin d'un homme de confiance à la cour, qui en étudiât tous les mouvemens ; c'étoit pour me charger de cet emploi qu'il m'avoit fait revenir. Il me communiqua ses réflexions ; me donna toutes les instructions dont j'avois besoin, & m'embrassa plusieurs fois : lorsque j'allai prendre congé de lui, il me dit : « Mon ami, souvenez-vous que la principale partie d'un grand courage & d'un homme de bien, c'est de se rendre inviolable en sa parole, je ne manquerai jamais à celle que je vous ai

(20) Presqu'aucun Historien ne doute qu'il ne soit mort empoisonné. Le sang lui coula par tous les pores, comme s'il eût eu toutes les veines rompues. *De Thou, liv.* 78. « Ce fut, disent les Mémoires de Nevers, pour avoir couché avec la..... qui lui fit sentir un bouquet empoisonné ». *Ibid. p.* 163, *Busbec. épist.* 33, 35.

» donnée. » Je n'eus point besoin de chercher de prétexte qui autorisât ce second voyage que je faisois à Paris. La faveur où j'avois laissé mes deux (21) jeunes neveux à la cour y donnoit assez de vraisemblance. Ils commençoient à donner de la jalousie aux mignons. Le roi les mettoit déjà de ses parties de dévotion, c'étoit un pas pour arriver bientôt à la plus grande familiarité. Cependant j'appris en arrivant qu'ils étoient disgraciés. Je n'en sçus la raison que long-temps après, & elle est du nombre des choses (22) qu'il est bon de couvrir du silence. Cela ne m'empêcha pas de commencer ma nouvelle fonction à Paris & à la cour. Je donnois des avis exacts au roi de Navarre de tout ce qui s'y passoit, afin que ce prince pût prendre les mesures les plus convenables à l'état de ses affaires.

---

(21) Salomon & Philippe de Béthune. Le premier s'appelloit comme son aîné, le baron de Rosny, & fut gouverneur de Mante : le second a formé la branche des comtes de Selles & de Charost. En s'attachant au parti & à la personne du roi, ils avoient tous deux abjuré la religion protestante dans laquelle ils avoient été élevés.

(22) Ceux qui sont curieux de le sçavoir, n'ont qu'à consulter le chapitre 7 de la confession de Sancy.

Engagé dans ce nouveau genre de vie, qui m'obligeoit par la nature même des occupations dont j'étois chargé, à fréquenter la cour, à me mêler dans les compagnies les plus brillantes de la ville, à prendre part à leurs plaisirs, à leurs amusemens, à leur oisiveté dans la fleur & la force de mon âge, on entendra sans étonnement que j'ai payé à l'amour le tribut ordinaire. Je devins éperduement amoureux de la fille du président de Saint-Mesmin, une des plus belles personnes de France. Je me livrai d'abord à une passion, dont les commencemens sont si délicieux, & lorsque je voulus la combattre ensuite par la réflexion que cette alliance ne me convenoit point, je trouvai cette réflexion bien foible contre les égards qu'avoit pour moi toute cette famille, contre l'amitié d'un pere respectable, & plus encore contre les charmes d'une maîtresse qui méritoit d'être aimée. J'aurois eu bien de la peine à rompre seul cette chaîne. Lafond (23) me proposa pour faire diversion, de voir mademoiselle de Courtenay (24), dont il souhaitoit que je fisse

(23) Lafond étoit son valet de chambre; il en sera encore parlé.

(24) Anne de Courtenay, fille puînée de François de Courtenay, seigneur de Bontin.

la recherche, comme d'un parti qui me convenoit mieux à tous égards. Je la vis, & j'approuvai intérieurement ce choix; mais mademoiselle de Saint-Mesmin détruisoit bientôt toutes ces sages réflexions.

Je vins un jour coucher à Nogent-sur-Seine, ayant avec moi ce même Lafond, & quelques autres personnes. Le hazard y avoit conduit singulièrement mademoiselle de Saint-Mesmin, & mademoiselle de Courtenay: ce que j'appris en mettant pied à terre dans l'hôtellerie. La conjoncture étoit des plus délicates; & je jugeai qu'il n'y avoit pas moyen d'en sortir qu'en rompant pour toujours avec celle des deux demoiselles, à laquelle je refuserois mes soins & ma premiere visite. Il n'y a ni ménagement, ni adresse qui puisse en pareil cas, satisfaire deux femmes à la fois. La jeune sœur de la Saint-Mesmin descendit en ce moment, & me trouva rêveur comme un homme qui cherche à accorder la raison avec l'amour. Elle s'en apperçut; & mon embarras donnant un beau champ à la vivacité de son esprit, elle alloit m'entraîner aux pieds de sa sœur, lorsque Lafond s'approchant de mon oreille: « Tour-» nez à droite, monsieur, me dit-il, » vous trouverez des biens, une extrac-

» tion royale, & bien autant de beauté » lorsqu'elle sera en âge de perfection. » Ces deux mots lâchés à propos rappellerent ma raison, & fixerent mon irrésolution. Je convins que Lafond me donnoit un bon conseil, & que la seule différence pour la beauté entre mademoiselle de Courtenay & sa rivale, étoit que l'une tenoit du côté des charmes ce que l'autre ne faisoit que promettre dans un ou deux ans au plus tard. Je m'excusai d'aller voir mademoiselle de Saint-Mesmin, ce qui m'attira de grands reproches, mais je soutins l'assaut; & de ce pas je me rendis à l'appartement de mademoiselle de Courtenay, à qui l'on fit valoir ce sacrifice bien au-delà de son prix. Elle me sçut gré de la préférence; je m'en applaudis moi-même, lorsque j'eus considéré plus attentivement ma nouvelle maîtresse, & que quelques visites de plus, m'eurent fait connoître son caractere. Elle agréa mes soins, & peu de temps après cette aventure, je l'épousai (25).

Ce qu'on doit de tendresse à une épouse aimable me retint chez moi à Rosny,

(25) Guy de Béthune, fils d'Alpin de Béthune, bisaïeul de M. de Rosny, avoit aussi épousé une Françoise de Courtenay Bontin.

pendant cette année 1584 entiere, dans les occupations, les exercices & les divertissemens de la campagne : autre genre de vie, qui ne m'étoit pas moins nouveau. Pour tous ceux à qui la vie de la cour & celle de la guerre ont passé en habitude, la campagne est ordinairement une occasion de dépenser doublement : mais elle fournit bien des ressources à qui sçait qu'une bonne économie peut suppléer aux grandes richesses. Le goût des beaux chevaux que je n'avois cultivé que par le seul plaisir, trouva utilement sa place dans cette économie domestique. J'entretenois des écuyers qui alloient me chercher des chevaux dans les pays étrangers où ils étoient à vil prix, je les envoyois vendre en Gascogne, à la cour du roi de Navarre, où je ne manquois pas d'en tirer de fort grosses sommes. Je me souviens d'avoir vendu entr'autres au vicomte de Chartres, six cens écus, un cheval rouan, fleur de pêcher, qui ne m'en avoit coûté que quarante. La tapisserie des travaux d'hercule, qui pare la salle de Sully, me vient de M. de Nemours de la Garnache, qui me paya en cette monnoie, un fort beau cheval d'Espagne que je lui avois vendu douze cens écus.

Sur la fin de l'année (26), une lettre du roi de Navarre me tira de cette vie oisive. Il me mandoit que le temps qu'il avoit prévu étoit arrivé, où il avoit besoin de ses serviteurs; que l'état & la religion

---

(26) La paix n'ayant été rompue que l'année suivante, les mémoires de celle-ci, comme des précédentes, nous apprennent peu de choses du roi de Navarre. Le Grain rapporte l'aventure qui lui arriva avec le capitaine Michau, qui avoit feint de quitter le service de l'Espagne, & de passer à celui de ce prince, pour trouver les moyens de le tuer en trahison. « Un jour, dit-il, chassant ès » forêts d'Ailas, il avise à ses talons le capitaine » Michau, bien monté, ayant une couple de pis- » tolets à canon bandés & amorcés, le roi seul & » mal assisté, comme c'est l'ordinaire des chasseurs » de s'écarter... Le roi le voyant approcher, lui » dit, d'une façon hardie & assurée, capitaine Mi- » chau, mets pied à terre, je veux essayer ton » cheval, s'il est si bon que tu dis. Le capitaine » Michau obéit, & met pied à terre. Le roi monte » sur son cheval, & prenant les deux pistolets: » veux-tu, ce dit-il, tuer quelqu'un? On m'a dit » que tu veux me tuer, mais je te puis maintenant » tuer toi-même si je veux; & disant cela, tira » les deux pistolets en l'air, lui commandant de le » suivre. Le capitaine s'étant fort excusé, prend » congé deux jours après, & oncques depuis ne » parut ». *Décade de Henri-le-Grand*, *liv.* 8. Busbec qui résidoit alors à Paris, en qualité d'ambassadeur de l'empereur Rodolphe II, nous assure encore dans ses lettres, qu'un homme aposté (il

étoient menacés du dernier malheur, si l'on ne travailloit promptement à le détourner, & qu'il alloit avoir incessamment sur les bras une guerre des plus rudes. Je me disposai incontinent à aller trouver ce prince, emportant avec moi, autant pour ses besoins que pour les miens, quarante-huit mille francs d'une vente de bois de haute futaie, que je fis à cette intention.

En effet, c'est dans cette année qu'éclaterent les hardies entreprises de la ligue (27); & l'on ne pense point sans

---

ne marque pas par qui) empoisonna en ce temps-là le roi de Navarre; mais que ce prince n'en souffrit aucun mal, soit par la force de son tempérament, soit par la foiblesse du poison; que ce même homme le manqua ensuite d'un coup de pistolet; & qu'ayant été pris & appliqué à la question, on connut par les démarches que fit Henri III en cette occasion, qu'il n'avoit aucune part à cet assassinat. *Epist.* 46.

(27) La premiere de toutes les démarches qui donnerent naissance à la ligue, fut une association des princes, prélats & gentilhommes de Picardie, assemblés à Péronne, pour se dispenser d'obéir à l'édit de soixante-trois articles, rendu en 1576, en faveur des protestans. Le manifeste qui y fut dressé, servit comme de modele à toutes les autres provinces, & même aux états de Blois, qui furent convoqués à la fin de cette même année, & dont les résolutions mirent Henri III dans la néces-

frémir qu'en moins de quatre ans il fondit ſur le roi de Navarre dix armées royales, lorſque le danger qui ménaçoit également les deux rois, ſe fut tourné contre lui ſeul,

---

ſité de ſe déclarer chef des Catholiques contre les huguenots, pour ne pas laiſſer prendre cette place au duc de Guiſe. Dans le commencement on ne parloit ſimplement que de maintenir la ſeule religion catholique dans le royaume: mais on y mêla dans la ſuite la queſtion de la ſucceſſion à la couronne, & on y fit entrer le pape & le roi d'Eſpagne. Voyez la formule de ces aſſociations dans le *vol. cotté* 8826 *des mſſ. de la bibliot. du roi*, *pag.* 160. La confédération de la nobleſſe de Normandie, avec ſerment de conſerver la religion en France, & la couronne dans la maiſon de Valois ſe voit. *V.* 8832, *pag.* 5. Tout ce volume eſt encore rempli de mémoires concernant la ligue & les premiers états de Blois. Voyez outre cela le traité de la ligue avec le roi d'Eſpagne, paſſé au château de Joinville, & ſigné des parties reſpectives, & pluſieurs autres pieces ſur le même ſujet, *vol.* 8866. On trouve auſſi ces mêmes pieces en tout ou en partie, avec des circonſtances curieuſes ſur ce ſujet, dans différens auteurs, tels que *les mémoires de Nevers*, *tom.* 1; *les mémoires de la ligue*, *tom.* 1; *les mémoires d'état de Villeroi*, *tom.* 2; *de Thou*, *liv.* 63 & 81; *d'Aubigné*, *tom.* 2, *liv.* 3, *chap.* 3; *Math. tom.* 1, *liv.* 7 & 8, *le novennaire de Cayet*, *tom* 1, *au commencement*, & autres.

Bien des perſonnes veulent que l'origine de la ligue ſoit beaucoup plus ancienne, & qu'elle ait

par

par la foiblesse de Henri III qui prit la loi de ses propres ennemis, & conduisit lui-même la main qui cherchoit à renverser son autorité.

---

pris naissance dans le concile de Trente, par les soins du cardinal de Lorraine l'oncle; pendant que de son côté le duc François de Guise en formoit aussi le plan en France: mais que la mort de celui-ci en suspendit l'effet. On prétend encore que D. Juan d'Autriche, passant par la France pour se rendre en Flandre, en concerta le projet avec le duc de Guise: le collége du Fortet a passé pour avoir été le berceau de la ligue. C'étoit, dit-on, un avocat nommé David, qui en porta les mémoires à Rome, & ces mémoires qu'on lit encore dans le *premier tome des mémoires de la ligue*, interceptés par les huguenots, furent ce qui leur en donna la premiere certitude. Quelques personnes ont douté si cet avocat, qui mourut en allant à Rome, ou selon d'autres, en revenant, n'agissoit point auprès du pape de son mouvement, & selon ses propres idées, ce qui n'a gueres de vraisemblance. Pour Henri III, il mérite assurément tous les reproches que lui fait ici le duc de Sully. Il avoit des preuves évidentes du dessein des ennemis de l'autorité royale, lui qui, en rompant l'édit de pacification de 1577, dit hautement ces paroles: « j'ai grand peur » qu'en voulant perdre le prêche, nous ne hazar-» dions fort la messe ». On assure que tous les secrets de la ligue lui avoient été découverts par un gentilhomme, nommé la Rochette, qui en étoit chargé, & qui se laissa prendre exprès, afin de pouvoir tout révéler sans risque. Enfin il est encore

Henri III voyant que la ligue arboroit publiquement l'étendard de la révolte, se réveilla un peu de la léthargie où il étoit plongé; & jugea à propos de faire partir le duc de Joyeuse (*a*)(28), pour l'opposer en Normandie au duc d'Elbœuf qui y tenoit une armée, dont la ligue s'étoit servie à extorquer le fameux édit de juillet (29), par lequel il étoit ordonné à tout

---

certain qu'en 1584 & 85, que le duc de Guise commença à faire lever l'étendard au parti, il étoit encore si foible, qu'il ne pouvoit compter au plus que sur quatre mille hommes d'infanterie, & mille chevaux. Aussi Beauvais Nangis (& c'est Nangis lui-même qui le dit dans ses mémoires) lui demandant un jour ce qu'il prétendoit faire si le roi venoit l'attaquer: « me retirer, lui répondit le » duc, au plus vîte en Allemagne, en attendant » une occasion plus favorable ».

(a) *Claude de Lorraine.*

(28) Anne, duc de Joyeuse, l'aîné des sept fils de Guillaume de Joyeuse.

(29) Ce traité est celui de Nemours, qui fut le triomphe de la ligue & la honte de Henri III. Henri IV dit au marquis de la Force, en présence de Mathieu qui le rapporte, *liv.* 8, qu'au moment qu'il apprit cette indigne foiblesse de Henri III, sa moustache blanchit tout d'un coup du côté où il tenoit son visage appuyé sur sa main. Sixte V, lui-même, en parut indigné; & par la même bulle du 5 septembre 1585, par laquelle il excommunioit

huguenot d'aller à la messe, ou sortir du royaume dans six mois. Joyeuse qui avoit mes deux freres dans son armée, passa par Rosny, & m'engagea sans peine à aller avec lui : en attaquant la ligue on entroit dans les véritables intérêts du roi de Navarre. Je lui fis la meilleure réception qu'il me fut possible : mais rien ne le charma tant que la beauté de mes chevaux. Lavardin prit aussi son chemin par Rosny, & alla loger à l'extrêmité du bourg. Chicot (30) qui voulut donner carriere à son

---

ceux qui donneroient du secours aux huguenots, il excommunia aussi tous ceux qui entreprendroient contre le rói & le royaume. Il prévit dèslors tous les malheurs qui alloient arriver à la France. Voyez ces articles de Nemours & les démarches de la ligue, soit en France, soit à Rome, dans le 1 *tome des mém. de Nevers, p. 661 & suiv.*

(30) « Chicot étoit un gascon, brave, riche & » bouffon. Il blessa à la cuisse Henri de Lorraine, » comte de Chaligny (pendant le siége de Rouen), » & l'ayant fait prisonnier, le présenta au roi Henri » IV, en lui disant, tiens, voilà ce que je te donne. » Le comte fâché de se voir pris par un fou, lui » donna du pommeau de son épée sur la tête, & il » mourut du coup. Il disoit au roi tout ce qu'il vou- » loit, sans que sa majesté le trouvât mauvais. Quand » le duc de Parme vint en France, Chicot dit au roi, » devant tout le monde : Monsieur mon ami, je vois » bien que tout ce que tu fais ne te servira de rien, » si tu ne te fais ou contrefais catholique. Une au-

humeur enjouée aux dépens de Lavardin, qu'il n'appelloit que la *folle*, lui envoya dire avec mystere que ce diable d'huguenot, c'étoit moi dont il vouloit parler, avoit retenu prisonnier le *sourdaut* : autre surnom qu'il donnoit au duc de Joyeuse. Lavardin sans songer que son entreprise eût été très-inutile, quand elle n'auroit pas été ridicule, s'arma promptement avec tous ses domestiques, & vint faire une bravade devant ma maison, où les railleries de toute la compagnie ne lui furent pas épargnées.

» tre fois : de moi je tiens tout assuré que tu » donnerois en un besoin les papistes & huguenots aux protonotaires de lucifer, & que tu » fusses paisible roi de France ; aussi-bien, dit-on, » que vous autres rois n'avez de religion qu'en apparence. Je ne m'ebahis pas, dit-il encore à sa » majesté, s'il y a tant de gens qui aboyent » après être rois : le métier en est bon ; car en » travaillant une heure de jour, il y a moyen de » vivre le reste de la semaine, & se passer de ses » voisins ; mais pour Dieu, monsieur mon ami, » gardez-vous de tomber entre les mains des ligueurs, car vous pourriez tomber entre celles » de tel, qui vous pendroit comme une andouille, » & puis feroit écrire sur votre potence : à l'écu de » France & de Navarre, céans bon logis pour y » rester ». *Mém. pour l'hist. de France*, tom. 2, p. 12.

On ne croira pas aiſément ce que je vais dire. A peine étions-nous partis tous enſemble, qu'en arrivant à Verneuil, le duc de Joyeuſe reçoit un paquet de la cour, par lequel on lui fait ſçavoir que le roi a fait la paix avec la ligue, & que ſon intention eſt qu'il mene contre le roi de Navarre, l'armée qui n'étoit partie que depuis deux jours ſeulement pour le ſoutenir contre la ligue(31). Joyeuſe me l'apprit, en me diſant: « Hé bien, M. le » baron de Roſny, c'eſt à ce coup que » j'aurai vos beaux chevaux à bon marché, » car la guerre eſt déclarée contre ceux » de la religion; mais je m'aſſure que vous » ne ferez pas ſi ſot que d'aller trouver le

(31) Les ligueurs aſſemblés à Châlons, y obligerent le roi, qui s'en excuſa ſécrétement au roi de Navarre ſur la néceſſité. Ce prince & la reine ſa mere ſe laiſſerent effrayer mal-à-propos par les menaces de la ligue, dont on leur exagéra les forces, quoiqu'il fût très-facile de la détruire dans ſes commencemens. On manqua encore dans le conſeil l'occaſion de réunir les Pays-Bas à la couronne, en renvoyant ſans réponſes les députés de ces provinces, qui étoient venus offrir au roi cette ſouveraineté, s'il vouloit faire marcher ſes troupes de ce côté-là, & qui paroiſſoient ſouhaiter ardemment qu'il l'acceptât. Voilà deux grandes fautes à la fois. *De Thou*, *liv.* 81.

» roi de Navarre, & vous embarquer dans
» un parti qui ſera infailliblement ruiné,
» & vous feroit perdre votre belle terre
» de Roſny. » Le duc de Joyeuſe auroit pu parler encore long-temps, ſans que je l'euſſe interrompu. Je connoiſſois aſſez la cour, pour que rien dût me ſurprendre de ſa part. Mais je penſois avec étonnement, par combien de traverſes la fortune ſe plaiſoit à faire paſſer le roi de Navarre, avant qu'il arrivât à la grandeur qu'elle lui deſtinoit : car j'en étois toujours intérieurement perſuadé, & les prédictions de la Broſſe ne me ſortoient point de l'eſprit. Auſſi toute ma réponſe à Joyeuſe ne roula que là-deſſus, & après cela je le quittai bruſquement. L'écart dut lui paroître un peu fort ; & j'ai ſçu qu'il dit à ceux qui étoient à côté de lui : « Voilà
» un maître fou ! mais il pourroit bien
» s'abuſer avec ſon ſorcier. »

Je revins chez moi, d'où je repartis incontinent, après avoir pris quelques nouvelles meſures conformes au changement ſubit qui venoit d'arriver, & je paſſai promptement en Guienne, où étoit le roi de Navarre. Je demeurai près de lui pendant quatre ou cinq mois, qu'il employa à ſe préparer contre l'orage. Il me mena à Montauban, où il ſe tenoit de fréquentes

conférences entre les proteſtans, ſur le parti qu'on devoit prendre dans cette conjoncture. Le malheur eſt que dans une occaſion où il y alloit de tout pour les réformés, ils n'entendoient pas aſſez leur véritable intérêt, pour ſe tenir du moins parfaitement unis & pour concourir de bonne foi dans les mêmes vues. Une partie des principaux chefs ſongeoient dès ce temps-là, plutôt à leur agrandiſſement particulier, qu'à celui du roi, ſans faire réflexion que leur fortune tenoit ſi bien à la ſienne, qu'il étoit impoſſible qu'ils réuſſiſſent, s'il échouoit. Chacun ſe bâtiſſoit à lui-même ſa fortune hors du plan général. Dans une conférence plus particuliere, qui fut tenue à Saint-Paul de Lamiate (a), on donna audience à un miniſtre docteur, envoyé de l'électeur Palatin, nommé Butrick, où parut avec plus d'éclat cette déſunion des eſprits. Le vicomte de Turenne y donna les premieres marques de cet eſprit inquiet, double & ambitieux, qui formoit ſon caractere. Il avoit projetté, de concert avec ce Butrick, un nouveau ſyſtême (32) de gouvernement,

(a) *Dans l'évêché de Caſtres.*

(32) L'hiſtorien qui nous a donné la vie du duc de Bouillon, ne diſconvient pas que ce ne fût là

BIBLIOTHECA BODLEIANA

dans lequel ils avoient entraîné messieurs de Constans, d'Aubigné, de Saint-Germain-Beaupré, de Saint-Germain-de-Clan, de Brezolles & autres. Ils vouloient faire de la France calviniste, une espece d'état républicain, sous la protection de l'électeur Palatin, qui tiendroit en son nom, cinq ou six lieutenans dans les différentes provinces.

En examinant ce projet, on conviendra aisément que le roi de Navarre étoit quitte de toute reconnoissance envers ces messieurs; puisque par ce plan, on confondoit tous les princes du sang avec les officiers du parti religionnaire, & qu'on les réduisoit à la qualité de simples lieutenans d'un petit prince étranger. Ce n'est pas-là la seule fois que le roi de Navarre a trouvé des ennemis secrets dans son conseil, parmi ses créatures & ses serviteurs, en apparence les plus zélés, parmi ses amis même & ses parens. Il faut s'attendre à

---

l'objet de ce seigneur calviniste. Il étoit très-habile politique, très-ambitieux, très-passionné pour la qualité de chef des calvinistes de France, & très-capable de remplir cette place; voilà tout ce qu'on peut dire en adoucissant les termes un peu trop forts, dont M. de Sully se sert fréquemment dans ces mémoires, lorsqu'il parle du duc de Bouillon.

tout de la part des hommes. Ils ne tienent pour la plupart à leurs devoirs, à la société, à la parenté, que par leurs espérances & leurs succès, non par les bienfaits, la bonne foi & la vertu. Mais comment ces habiles politiques prétendoient-ils maintenir l'union & la concorde dans leur prétendue république, eux qui lui donnoient tant de têtes, & de têtes aussi indépendantes les unes des autres, que peu soumises à un protecteur trop foible pour se faire obéir ? On apperçoit d'abord quel est leur objet. Ils vouloient devenir chacun dans leur district autant de souverains ; & ils ne voyoient pas que par là, ils n'auroient fait que se livrer les uns les autres à la discrétion de la ligue & de l'Espagne, qui les auroient détruits facilement en les attaquant séparément.

Ces menées des principaux officiers du parti réformé avec l'étranger, qui se faisoient d'une maniere assez cachées, n'empêcherent pas heureusement que le meilleur parti ne prévalût dans les assemblées. Le duc de Montmorency (33) opina, que dans le danger présent tout le monde se

---

(33) C'est Henri, maréchal de Danville, devenu duc de Montmorency.

tînt uni, & se mît efficacement sur la défensive. J'insistai dans tous les conseils sur la nécessité de reconnoître l'autorité d'un chef unique, & de ne pas dissiper le pouvoir à force de le partager. Au sortir de l'un de ces conseils, le roi de Navarre me tira à quartier, & me dit: « M. » le baron de Rosny, ce n'est pas tout que » de bien dire, il faut encore mieux faire. N'êtes-vous pas résolu que nous » mourions ensemble? Il n'est plus temps » d'être bon ménager. Il faut que tous » les gens-d'honneur, & ceux qui ont » de la conscience, emploient la moitié » de leurs biens pour sauver l'autre. Je » m'assure que vous serez des premiers » à m'assister, aussi je vous promets que » si j'ai jamais bonne fortune, vous y » participerez. Non, non, Sire, lui ré- » pondis-je, je ne veux point que nous » mourions ensemble, mais que nous vi- » vions; & que nous cassions la tête à » tous nos ennemis. Mon bon ménage n'y » nuira pas. J'ai encore pour cent mille » francs de bois à vendre que j'emploie- » rai à cela. Vous m'en donnerez un jour » davantage, lorsque vous serez bien » riche. Cela arriva. J'ai eu un précep- » teur, qui avoit le diable au corps, qui » me l'a prédit. » Le roi de Navarre ne

put s'empêcher de rire de cette saillie. « Or bien, mon bon ami, me dit-il, en » m'embrassant étroitement, retournez-» vous-en chez vous, faites diligence, & » me venez retrouver au plutôt avec le » plus de vos amis que vous pourrez ; & » n'oubliez pas vos bois de haute futaie. » Il me communiqua ensuite le dessein qu'il avoit d'approcher la guerre de Paris, ou du moins de la Loire ; c'étoit en effet le seul moyen de réussir. Il m'apprit qu'il avoit pratiqué quelques intelligences dans Angers ; mais qu'il craignoit que le prince de Condé par sa précipitation n'y mît plus d'obstacles que les catholiques. La suite fera voir s'il pensoit juste. Il me promit de m'instruire de tout ce qui se passeroit ; & me congédia après mille témoignages d'affection que je n'oublierai jamais.

J'arrivai à Bergerac presqu'au même moment qu'y arrivoient aussi le cardinal de Lénoncourt (34), MM. de Sillery & de Poigny, députés de la cour vers le roi de Navarre, pour lui faire une derniere représentation sur la nécessité de se sou-

(33) Philippe de Lénoncourt, cardinal & archevêque de Reims; Nicolas Brulard, marquis de Sillery, depuis chancelier ; Jean d'Angennes, seigneur de Poigny.

mettre aux volontés du roi, & de changer de religion(35). Poigny vint me trouver le lendemain, & en m'exposant le sujet de sa commission, il me demanda ce que

---

(35) On lit dans les mémoires de la vie de J. A. de Thou, *liv.* 3, une conversation de Michel de Montaigne avec ce président, qu'on ne sera pas fâché de voir ici. « Comme ils s'entretenoient, » dit l'auteur, des causes des troubles, Montaigne » lui dit (à ce président) qu'il avoit servi de média- » teur entre le roi de Navarre & le duc de Guise, » lorsque ces deux princes étoient à la cour; que » ce dernier avoit fait toutes les avances par » ses soins, ses services, & par ses assiduités, » pour gagner l'amitié du roi de Navarre : mais » qu'ayant reconnu qu'il le jouoit, & qu'après » toutes ses démarches, n'ayant trouvé en lui qu'un » ennemi implacable, il avoit eu recours à la » guerre, comme à la derniere ressource qui pût » défendre l'honneur de sa maison; que l'aigreur » de ces deux esprits étoit le principe d'une guerre » qu'on voyoit aujourd'hui si allumée; que la mort » seule de l'un ou de l'autre pouvoit la faire finir : » que le duc, ni ceux de sa maison ne se croi- » roient jamais en sûreté tant que le roi de Na- » varre vivroit; que celui-ci de son côté étoit per- » suadé, qu'il ne pourroit faire valoir son droit » à la succession à la couronne pendant la vie du » duc. Pour la religion, ajouta-t-il, dont tous les » deux font parade, c'est un beau prétexte pour » se faire suivre par ceux de son parti; mais la re- » ligion ne les touche ni l'un ni l'autre. La crainte » d'être abandonné des protestans empêche seule

je penſois ſur le but de ſon voyage. Je l'aſſurai qu'il prenoit une peine inutile, & qu'il falloit autre choſe que des paroles auprès du roi de Navarre dans une occaſion où la religion, l'état, & l'autorité royale étoient en ſi grand danger. Il hauſſa les épaules, ſoupira de ma réponſe, & au lieu de répliquer : « Je crois, me dit-» il, qu'une meſſe eſt de difficile con-» quête en cette ville. » Je l'y conduiſis moi-même avec les autres députés ; tâchant à leur perſuader par cette liberté qu'on donnoit aux catholiques dans une ville dont les réformés étoient les maîtres, que ceux-ci n'étoient pas les véritables ennemis du roi.

Il arriva de cette députation ce que j'avois prédit aux députés. Pour moi je continuai mon voyage à Paris, où en arrivant, je trouvai qu'on ne parloit que de ruiner de fond en comble le roi de Navarre, & d'exterminer les huguenots.

» le roi de Navarre de rentrer dans la religion de » ſes peres ; & le duc ne s'éloigneroit point de la » confeſſion d'Ausbourg, que ſon oncle Charles, » cardinal de Lorraine, lui a fait goûter, s'il pou-» voit la ſuivre ſans préjudicier à ſes intérêts ; & » que c'étoient là les ſentimens qu'il avoit recon-» nus dans ces princes, lorſqu'il ſe mêloit de leurs » affaires ».

Tout s'y passoit au gré de la ligue, qui commandoit souverainement depuis la honteuse démarche du roi ; & il falloit que tout ce qui restoit de bons Français se cachassent pour gémir des malheurs que la foiblesse du roi attiroit sur le royaume. Ce fut vers ceux-là que je me tournai, & j'eus quelques conférences avec MM. de Rambouillet (36), de Montbazon l'aîné, d'Aumont, de la Rocheguion, des Arpentis, & quelques autres. Ils me donnerent assurance, que si une fois le roi paroissoit aux environs de la Loire, il verroit bientôt marcher à sa suite un nombre considérable de bons Français. Je les affermis autant que je pus dans ces bonnes (37) résolutions ; & après avoir acheté des chevaux à Paris, je me hâtai d'amasser les sommes d'argent que j'avois promises au roi.

(36) Nicolas d'Angennes, marquis de Rambouillet ; Louis de Rohan, fait duc de Montbazon en 1578 ; Jean d'Aumont, maréchal de France ; N.... de Silly, comte de la Rocheguion ; Louis du Bois, seigneur des Arpentis, maître de la garde-robe du roi, gouverneur de Touraine.

(37) Il est parlé dans M. *de Thou, liv.* 82, de cette négociation de M. de Rosny auprès de Henri III.

J'appris par le bruit public ce qui venoit d'arriver à Angers. Pour en être informé, il faut reprendre la chose d'un peu plus haut. Brissac(*a*), qui étoit gouverneur du château de cette ville, y avoit mis en son absence un lieutenant nommé le capitaine Grec, avec vingt soldats sur lesquels il comptoit. Deux de ces soldats, qui avoient été de la religion, se laisserent gagner par le roi de Navarre & le prince de Condé, & n'attendirent que l'occasion favorable de lui livrer le château, qui emportoit la reddition de la ville. Lorsqu'on apprit à Angers que Henri III s'unissoit avec le roi de Navarre contre la ligue, il se forma un troisieme parti en faveur du premier, conduit par du Hallot (38) qui rechercha Rochemorte & Fresne ; c'est ainsi que s'appelloient les deux soldats. La chose n'ayant pas demeuré long-temps en cette situation, les deux soldats pressés par le prince de Condé, surprirent le capitaine Grec, & le tuerent avec quelques-uns de ses soldats : après quoi ils se saisirent du château, sans que

---

(a) *Charles de Cossé, comte de Brissac.*

(38) Michel Bourrouge du Hallot; Louis Bouchereau de Rochemorte; Léon de Fresne.

du Hallot, qui n'étoit point au fait du changement arrivé à la cour, s'en mit en peine : au contraire il contint le peuple, en représentant que c'étoit par ordre du roi que les deux soldats avoient agi, & il demeura dans son erreur, jusqu'à ce que s'étant présenté pour entrer dans le château, il éprouva lui-même la perfidie de Rochemorte & de Fresne. Sa méprise lui fit perdre (39) la vie sur une roue. Jusques-là tout alloit bien pour le parti du roi de Navarre & du prince de Condé ; mais ils eurent aussi leurs revers. Rochemorte s'étant laissé attirer au-delà du pont par les catholiques, qui tenoient le château investi, s'apperçoit qu'on ne cherche qu'à surprendre la place, & à le prendre lui-même. Il veut rentrer. Dans ce tumulte, ceux du dedans ne songent qu'à lever promptement le pont. Rochemorte s'attache aux chaînes qui lui échappent. Il tombe dans le fossé, où un cerf qu'on y nourrissoit acheve de le mettre en pieces. Il ne restoit plus que Fresne. Deux jours après, comme il étoit endormi sur le parapet du mur, où il se croyoit fort en sûreté, un

(39) Le roi craignoit si fort la ligue, qu'il désavoua hautement l'entreprise de du Hallot.

coup de carabine tiré de l'autre côté de la riviere, c'est à-dire, de plus de cinq cens pas, le renverse mort : après quoi les catholiques chassent le reste des huguenots de la ville & du château, avec la même facilité qu'ils s'en étoient emparés. Tout cela ne seroit point arrivé, si le roi de Navarre avoit conduit seul l'entreprise, parce qu'il n'auroit fait agir les deux conjurés, que lorsqu'il auroit été à portée de les appuyer avec toute son armée.

Cette entreprise si mal concertée, produisit plus d'un mal. Le prince de Condé étoit occupé à assiéger Brouage, lorsqu'on lui vint annoncer que son parti avoit surpris Angers. Il ne balança pas à quitter le siége, pour venir seconder ses créatures, & étant arrivé trop tard, il manqua l'un & l'autre. Elle fut cause de plus que toutes les troupes catholiques, qui étoient encore dispersées & dans l'inaction, se rassemblerent aux environs d'Angers : ce qui acheva d'ôter tous les moyens de s'en ressaisir, précipita les actions de la campagne, & mit le prince de Condé lui-même, comme on le verra bientôt, dans un danger dont il n'échappa que par un insigne bonheur.

Après ce premier acte d'hostilité de la part des réformés, je jugeai qu'on ne les

ménageroit plus ; & je me trouvai dans un fort grand embarras. Si je voyois du risque en demeurant à Rosny, la campagne étant couverte de royalistes, je n'en trouvois pas moins à vouloir pénétrer jusqu'où étoit le roi de Navarre. Je pris pourtant ce parti, persuadé qu'il n'avoit jamais eu plus besoin de secours que dans la conjoncture présente ; & que si je n'avois reçu aucune nouvelle de sa part, comme il me l'avoit promis, la seule difficulté de les faire passer au travers d'une armée ennemie, en étoit la cause. Messieurs de Mouy (40), de Feuquieres, & de Morinville à qui je fis part de ma résolution, la trouverent trop hazardeuse, & refuserent de s'embarquer avec moi. Je ne laissai pas de me mettre en chemin, avec six gentilhommes pour toute escorte, & mes domestiques, dont deux portoient dans un porte-manteau chacun six mille écus en or.

Je vins coucher à Nonancourt (*a*), & la seconde journée à Châteaudun (*b*). Jus-

---

(40) Isaac Vaudré ou Vaudray, sieur de Mouy : N..... de Pas de Feuquieres.

(a) *Dans le Perche.*

(b) *Dans le pays Chartrain.*

ques-là il ne m'arriva aucune mauvaiſe rencontre, parce que, quoique tout fût plein de ſoldats catholiques, on s'imagina par-tout que j'allois joindre auſſi-bien qu'eux le gros de l'armée du duc de Joyeuſe, avec qui, me dit un ſoldat nommé la Mothepotin, il faiſoit fort bon. Je délogeai de Châteaudun avant le jour, craignant les éclairciſſemens, & je vins à Vendôme, où ne voulant pas être reconnu par Benehart (41), je fis paſſer Boiſbreuil, l'un des gentilhommes de ma ſuite, pour le maître de la troupe, & je montai avec les domeſtiques ſur un des porte-malles. On fit pluſieurs queſtions au plus apparent de la compagnie : il répondit juſte, & on nous laiſſa paſſer. Nous traverſâmes toute la ville, afin de venir loger dans le fauxbourg le plus reculé. Benehart qui nous prit pour des catholiques, comme nous l'en aſſurions, nous envoya dire fort obligeamment, qu'il nous conſeilloit de rentrer dans la ville, parce que l'armée de M. le prince, qui avoit été repouſſée de devant Angers, étant diſperſée par toute la campagne, &

(41) Jacques de Mailly de Benehart, gouverneur de Vendôme.

faiſant des courſes juſqu'aux portes de la ville, cela rendoit le ſéjour du fauxbourg dangereux. Nous aurions regardé comme un grand bonheur, ce qu'il nous repréſentoit comme un malheur ; mais il falloit bien ſe donner de garde d'en rien témoigner. Le prétendu maître de l'équipage, feignant d'ajouter foi à cet avis, cria qu'on eût à recharger promptement les malles, & à rentrer dans la ville : ce fut à moi, qui faiſoit le domeſtique, à y mettre ſous main tant d'empêchement, que la nuit vint. Le tumulte cauſé par l'embarras de tous ceux qui délogeoient, car tout le monde en avoit reçu l'ordre, ſervit à couvrir notre feinte. Nous fîmes à la fin comme les autres ; mais après que nos chevaux ſe furent repus & délaſſés, la nuit étant à demi paſſée nous remontâmes à cheval ; mais au lieu de rentrer dans la ville, nous enfilâmes une rue détournée que j'avois fait connoître, & qui nous mit dans la campagne, du côté où je croyois que pouvoit être l'armée du prince de Condé.

Le mal étoit, que la feinte qui nous avoit ſi bien réuſſi juſques-là, pouvoit cauſer notre perte, par l'impoſſibilité de reconnoître aſſez promptement de quel parti étoient ceux que nous rencontre-

rions. Il y alloit de la vie pour une pareille méprise. Mais n'y ayant à cela aucun remede, nous continuâmes notre marche avec assez d'inquiétude, & nous crûmes que nous ne devions rien changer à notre réponse ordinaire. En effet la premiere troupe que nous rencontrâmes fut la compagnie des chevaux légers de Falandre. Au *qui vive*, nous répondîmes, *vive le roi ;* & Falandre qui n'examina pas la chose plus à fond, nous conseilla de nous joindre à lui, dans la crainte de rencontrer la petite armée du prince de Condé, qu'il nous assura n'être pas éloignée, & dont nous pouvions, si nous ne le croyons pas, tirer des plus grandes lumieres de deux ou trois compagnies d'argoulets(42) qui venoient, disoit-il, après lui. Ces dernieres paroles nous fournirent un prétexte pour éluder son embarrassante civilité. Nous feignîmes d'avoir des raisons pour ne pas suivre la même route que lui, & d'attendre à prendre nos mesures sur

---

(42) Ainsi appellés des arcs, dont ils furent d'abord armés. Ils servoient à pied & à cheval, comme font aujourd'hui les dragons. Lorsque les arquebuses furent devenues en usage, on les appella arquebusiers à cheval ; & ce dernier nom est employé plus communément dans ces mémoires.

la réponse que nous feroient ces argoulets. Intérieurement nous n'appréhendions pas moins cette autre rencontre; mais nous nous y disposâmes; comptant sur le bonheur d'échapper encore à la faveur du déguisement. Nous ne manquâmes pas au *qui vive* que nous fit la premiere compagnie qui se présenta, de répondre avec beaucoup d'assurance, *vive le roi*, persuadés que nous avions en tête ces argoulets royalistes qu'on nous avoit annoncés. Nous nous trouvâmes fort mal d'avoir raisonné si juste. Les argoulets ayant apperçu de loin des troupes du prince de Condé, s'étoient écartés du chemin, & s'étoient jettés dans les bois; au lieu d'eux, c'étoient quatre compagnies du prince, à qui nous avions affaire; ce que nous comprîmes sans peine, voyant que toute la troupe fondoit sur nous, en nous couchant en joue, & nous crioit de nous rendre. Je distinguai fort bien en ce moment trois capitaines de ma connoissance, dont il ne m'eût pas été difficile en toute autre situation de me faire reconnoître; mais je fis réflexion que dans ces sortes de rencontres, la premiere parole, le premier mouvement que l'on fait pour s'expliquer, sont ordinairement pris pour un refus de se rendre, suivi d'une déchar-

ge à bout portant. Au lieu donc de me nommer, & d'appeller ces officiers, je fis la démonſtration d'un homme qui ſe rend priſonnier. Je deſcendis, laiſſai prendre mes chevaux & marchai à la ſuite, juſqu'à ce que je fuſſe proche de meſſieurs de Clermont (*a*) & de Saint-Gelais, que je ſurpris fort en les embraſſant. Ils me firent rendre mon équipage, & juſqu'aux malles où étoit mon or.

Le prince de Condé ſuivoit de près ces quatre compagnies. Il ne pouvoit croire ce qu'il voyoit, tant il trouvoit mon entrepriſe hardie. Nous couchâmes dans cet endroit, après avoir ſoupé très-frugalement dans des écuelles de bois; & lorſque le moment de nous ſéparer fut arrivé, ce prince, qui étoit ſi mal accompagné, qu'il n'étoit nullement en état de tenir contre une armée royale, ou même contre un détachement un peu fort, & dans un canton où on le cherchoit de toutes parts, voulut m'engager à le recevoir dans ma troupe comme un ſimple gentilhomme. Il étoit trop connu; c'eût été le perdre, & me perdre avec

---

(a) *George de Clermont d'Amboiſe, marquis de Galerande.*

lui ; je le priai de m'en dispenser. Je fis le même compliment au duc de la Trimouille (a) & je ne me chargeai que de Messieurs de Fors, du Plessis, de Vérac & d'Oradour. Le prince de Condé resta extrêmement embarrassé, & trouvant encore plus de risque à demeurer au milieu de ses douze cens chevaux, qu'à marcher à petit bruit, il les partagea tous en pelotons, dont le plus considérable n'étoit que de vingt cavaliers, leur fit prendre de petites routes détournées, & marchant lui-même par de semblables chemins, il échappa, lui douzieme, à la poursuite de ses ennemis, avec un bonheur dont on voit peu d'exemples.

Le mien ne fut guere moins grand. Aux ruses dont je m'étois servi, j'en joignis une autre qui fit merveilles. Je pris le nom d'un de mes freres, après avoir coupé ma barbe & mes moustaches pour paroître plus jeune ; ce qui ne me déguisoit pas si bien, que je n'entendisse dire à mes côtés, par-tout où je passois, que je ressemblois parfaitement à mon frere le huguenot. Pour éluder les questions qu'on pouvoit me faire, je prenois le ton

(a) *Claude, duc de la Trimouille.*

d'un

d'un zélé ligueur. Je répandois le bruit de la défaite de M. le prince, & de la déroute des protestans par le duc de Joyeuse. Je vins de cette maniere coucher à Château-Renaud (*a*). La grande difficulté étoit de passer la Loire. J'en serois venu difficilement à bout, sans M. des Arpentis, qui me rendit en cette occasion un vrai service d'ami. M. de Montbazon m'en rendit un autre. Il m'envoya, comme je mettois pied à terre à Montbazon, du vin & des poires de bon chrétien; & je reçus tant d'autres bons traitemens de sa part, que quoique connu dans cet endroit, je cédai à la priere qu'il me fit d'y séjourner trois jours. Nous en avions besoin, nos chevaux commençant à être fatigués. La mort en enlevant peu de temps après M. de Montbazon (43), m'a privé des occasions de montrer ma gratitude à un homme dont tous les sentimens se portoient au bien de l'état.

A la faveur de mon nouveau déguisement, je traversai Châtelleraut (*b*) &

(a) *En Touraine.*

(43) Il fut tué à la journée d'Arques.

(b) *Sur les confins de Poitou & de Saintonge.*

Poitiers. Je rencontrai à Ville-Fagnan un régiment Suisse, qui se rendoit à l'armée du maréchal de Matignon. Je tirai parti de cette rencontre. Les Suisses prirent pour bon tout ce que je voulus leur dire, parce que j'eus soin de leur donner à déjeûner tous les matins; & à la fin je crois que j'aurois pu compter sur eux, même sous mon nom véritable. Je fis quatre journées de chemin avec ces Suisses, & ne m'en séparai que le plus tard que je pus. Je les avois à peine quittés, que je fus reconnu par Puiferret, au passage de la riviere à Saint-Marsaud (*a*). Il s'avança avec sa compagnie jusques sur le bord de la riviere : heureusement j'étois déja sur l'autre bord; & ayant de l'avance, je gagnai la maison de M. de Neufvy (44). A Marton (*b*) je descendis à mon ordinaire dans le fauxbourg, & aussi-tôt, je ne sçais par quel pressentiment, je rentrai dans la ville. J'appris le lendemain que, pendant la nuit, on avoit fait sauter

(a) *Village en Saintonge.*

(44) Le cadet, qui s'appelloit Bertrand de Melet de Fayoles de Neufvy : car Magdelaine de Melet de Fayoles, sœur de Neufvy, son aîné, étoit dans le parti de la ligue.

(b) *En Angoumois.*

avec un pétard la porte de l'écurie où l'on croyoit qu'étoient mes chevaux. Je faiſois ſur cet accident mes réflexions, ſans que cela m'empêchât de donner les ordres du départ, lorſque je fus abordé par un inconnu, qui me dit : « Monſieur, » je ne veux point m'informer qui vous » êtes, mais ſi vous êtes huguenot, & » que vous partiez d'ici, vous êtes perdu. » Il y a une ambuſcade à cinq mille pas » d'ici, de cinquante cavaliers bien ar- » més, qui, à mon avis, vous attendent ». Je remerciai cet homme de bonne volonté, ſans paroître troublé de ce qu'il m'avoit dit. Je lui répondis froidement, que quoique je ne fuſſe point huguenot, il me ſembloit toujours dangereux de tomber dans une ambuſcade. Je rentrai dans mon auberge, où prétextant qu'un de mes plus beaux chevaux avoit été encloué, je les fis déſeller tous. Pour m'éclaircir de la vérité de ce que je venois d'entendre, je fis déguiſer en payſan périgordin un de mes valets, qui en imitoit parfaitement le jargon, & après l'avoir inſtruit de ce qu'il avoit à faire, je le fis avancer dans la campagne, du côté où l'on m'avoit dit qu'étoit poſtée l'embuſcade.

Il rencontra ces cinquante cavaliers à

qui il apprit, en répondant aux questions qu'ils lui faisoient sur les nouvelles de la ville, que mon départ étoit différé au lendemain. Il les suivit jusqu'à un bourg à deux lieues de-là, où ils se retirerent, bien fâchés d'avoir manqué leur coup, & dans la résolution de se rendre le lendemain au même endroit: & il revint aussi-tôt sur ses pas me faire son rapport. Je pris ce moment pour partir. J'arrivai après quelques autres petites avantures semblables, chez M. de Longa, & de cet endroit à Bergerac, où étoit le roi de Navarre. Ce prince, avec qui rien de tout ce qu'on faisoit pour lui n'étoit jamais perdu, me tint long-temps embrassé, & se montra sensible à tous les risques que mon attachement pour lui m'avoit fait essuyer, Il voulut sçavoir jusqu'aux moindres particularités de mon voyage, & principalement la rencontre que j'avois faite du prince de Condé, & le pas glissant où je l'avois laissé.

Rien ne peut exprimer l'embarras où ce prince se trouvoit alors. Sans troupes, sans argent, sans secours, il voyoit marcher contre lui trois puissantes armées; celles du duc de Mayenne & de Joyeuse s'avançoient à grandes journées; & actuellement il avoit en tête celle du maréchal

de Matignon. Les quarante mille francs que j'avois apportés, vinrent fort à propos pour ce prince, qui n'en auroit pas pu trouver autant dans toute sa cour. Nous marchâmes du côté de Castillon & de Montségur (*a*), que Matignon faisoit mine de vouloir assiéger. Il se rabattit tout d'un coup sur Castets; ce qui nous obligea à tourner de ce côté. Après une longue marche, & par un très-grand froid, car c'étoit au mois de février, nous arrivâmes assez à temps pour faire lever ce siége.

Mais lorsqu'on apprit que l'armée du duc de Mayenne étoit proche, ce fut alors qu'on n'imagina plus de moyens de pouvoir résister à l'effort de deux armées si supérieures, & l'épouvante fut extrême. On ne sçavoit de quel côté se tourner, ni quel parti prendre. L'un opinoit que le prince se retirât dans le fond du Languedoc, l'autre plus loin encore; un troisieme vouloit qu'il passât en Angleterre, d'où après s'être assuré d'un puissant secours, il iroit se mettre à la tête de celui qu'on lui faisoit espérer d'Allemagne. Tous convenoient en un point, que le prince devoit s'éloigner de la Guyenne.

(a) *Villes de Gascogne, dans l'évêché d'Aire.*

Je vis, avec regret, qu'un ſentiment qui alloit mettre en France le parti proteſtant ſans remede, étoit prêt de prévaloir; & le roi de Navarre m'ayant demandé le mien, je repréſentai, que l'extrémité n'étoit pas aſſez preſſante, pour laiſſer les choſes ainſi à l'abandon; qu'il ſeroit aſſez temps d'en venir là, lorſqu'on auroit encore eſſayé de faire tête par-tout; ce qui ne me paroiſſoit pas abſolument impoſſible, en laiſſant par exemple, le vicomte de Turenne ſur la défenſive en Guyenne, avec un petit corps de troupes, tel qu'on pourroit le raſſembler, tandis que le duc de Montmorency, faiſant la même choſe en Languedoc, & Leſdiguieres en Dauphiné, le roi ſe réſerveroit la Rochelle & les environs à conſerver, juſqu'à ce que les troupes étrangeres, qui ne pouvoient tarder beaucoup à arriver, euſſent mis des deux côtés un peu d'égalité. Le roi de Navarre goûta cet avis, & déclara qu'il le ſuivroit: « Mais, ajouta-t-il, le duc de Mayenne » n'eſt pas ſi mauvais garçon, qu'il ne » me permette de me promener encore » quelque temps dans la Guyenne ». Il donna donc quelques ordres avant que de s'acheminer vers la Rochelle; & fit en Béarn un voyage que la conjoncture préſente rendoit indiſpenſable.

Il n'y fut que huit jours ; & pendant cet intervalle, les deux armées catholiques s'étant jointes, & ayant saisi tous les passages par lesquels on croyoit que le roi de Navarre pouvoit se rendre en Poitou, il se vit sur le point de ne pouvoir sortir de Nérac. Dans cette fâcheuse conjoncture, ce prince résolut de tout tenter pour s'assurer un passage (45). Il partit de Nérac (*a*), suivi de deux cens chevaux, avec lesquels il marcha vers Castel-Geloux : mais au lieu d'aller jusques-là, il sépara toute sa troupe à moitié chemin, ne garda que ceux de nous qu'il trouva les mieux montés, & au nombre de vingt seulement, avec pareil nombre de ses gardes, marqua à tout le reste Sainte-Foi (*b*) pour rendez-vous, puis retournant tout court, il prit un chemin au milieu des bois & des bruyeres, qu'il connoissoit pour y avoir été souvent à la chasse, & arriva à Caumont (*c*), où il dormit trois heures.

(45) Voyez ce passage du roi de Navarre, & toutes les expéditions militaires de part & d'autre dans *d'Aubigné*, *tom.* 3 ; *Mathieu*, *tom.* 1, *liv.* 18, *Cayet*, *liv.* 1, & autres historiens.

(a) *Ville de la principauté d'Albret.*

(b) *Ville de Guyenne, sur la Dordogne.*

(c) *Autre ville de la Guyenne.*

Nous paſsâmes la riviere après ſoleil couché, & marchâmes toute la nuit au travers des quartiers ennemis, & juſques ſur les foſſés de Marmande. Après quoi faiſant encore un détour par la Sauvetat, nous arrivâmes deux heures avant le jour à Sainte-Foi, où ſe rendirent auſſi par différens endroits tous ſes gens, qu'il avoit ſéparés en petits pelotons, ſans la moindre perte; pas même du bagage. Le duc de Mayenne, piqué de ſe voir ainſi trompé dans ſes eſpérances, alla décharger ſa colere ſur Montinac-le-Comte (*a*), où le capitaine Roux & le ſergent More, firent une ſi belle défenſe contre toute cette armée, qu'elle ne put les obliger à ſe rendre qu'en leur accordant les conditions les plus honorables.

Ce général trouva moins de réſiſtance dans Saint-Bazeille (*b*). Le gouverneur de cette petite place étoit Deſpeuilles, de la maiſon de Courtenay, & réputé très-brave homme; ce qui me fit naître l'envie de m'y renfermer avec lui, contre l'avis de pluſieurs de mes parens & amis, qui, ſans doute, le connoiſſoient mieux que

(a) *Ville de Périgord ſur la Vézére.*
(b) *Ville du Bazadois, ſur la Dordogne.*

moi. Le roi de Navarre me refusa long-temps la permission que je lui demandois; enfin, vaincu par mon importunité, il me donna trente hommes, avec lesquels je me jettai dans Sainte-Bazeille. Je trouvai que la place étoit, par elle-même, fort mauvaise, sans remparts, n'ayant que des maisons de boue, que le canon traversoit de part en part. Cependant on auroit pu y tenir du moins quelque temps: mais la peur saisit Despeuilles; il n'écouta aucun de nos avis; & la tête lui tourna au point, qu'il alla se remettre lui-même entre les mains des ennemis, qui traiterent la ville comme ils jugerent à propos. Le roi de Navarre, qui n'apprit d'abord cette nouvelle que fort confusément, s'en prit à nous tous. Lorsqu'il fut instruit de la vérité, toute sa colere se tourna contre Despeuilles. Ce qui le fâcha le plus, c'est que ce lâche gouverneur s'étant présenté devant lui pour se disculper, avança fort imprudemment, que quand le prince, lui-même y auroit été, il n'auroit pas pu agir autrement. Le roi de Navarre le fit mettre aux arrêts, d'où il sortit au bout de huit jours à notre sollicitation.

Le roi de Navarre n'abandonna la campagne qu'à la derniere extrêmité, & après

avoir disputé le terrein pied à pied. En se retirant il jetta ce qui lui restoit de monde dans Monségur, Castillon & Sainte-Foi (*a*). Je lui prêtai encore six mille livres pour fortifier Mont-Flanquin, où commandoit Béthune (*b*). Enfin craignant quelque évènement fâcheux du côté de la Rochelle, il laissa le vicomte de Turenne avec quelques troupes en Guyenne, & prit le chemin de cette ville par Pons & Saint-Jean d'Angely (*c*).

Il y avoit des momens où Henri III, indigné du personnage honteux que la ligue lui faisoit jouer, auroit fort souhaité de trouver quelque moyen de s'en venger (46) : mais il eût voulu le faire sans rien risquer ; & rejetoit toujours, par ce motif, la pensée qui lui vint plusieurs fois, d'appeller le roi de Navarre, & de s'unir avec lui. Les députés des quatre cantons Suisses catholiques étant arrivés à Paris, pour traiter du secours qu'on

(a) *Sur la Dordogne.*
(b) *Florestan de Béthune.*
(c) *Ville de la Saintonge.*

(46) C'est dans ces momens qu'il disoit, comme le rapporte l'Etoile : *de inimicis meis vindicabo inimicos meos* ; voulant parler des ligueurs & des huguenots.

avoit demandé quelque temps auparavant à cette république, le roi qui se trouva dans un moment de dépit contre la ligue, jugea à propos d'y faire servir ces Suisses, lesquels, avec les troupes dont il pouvoit particuliérement disposer, & celles qui dépendoient du roi de Navarre, auroient fait un corps capable de mettre la ligue à la raison. Il écrivit au roi de Navarre pour lui faire sçavoir ses nouveaux desseins, & lui demander un homme de confiance avec lequel il pût conférer sur toute cette affaire, & en particulier sur l'emploi qu'on feroit de ces Suisses. Un passe-port en blanc étoit joint à la lettre, le roi le remplit de mon nom, & me fit partir sans différer.

J'arrivai à Saint-Maur; où étoit pour lors la cour, & j'allai descendre chez Villeroi, avec lequel je dînai & passai le reste de la journée. Le lendemain il me présenta au roi. Je me souviendrai toujours de l'attitude & de l'attirail bizarre où je trouvai ce prince dans son cabinet. Il avoit l'épée au côté, une cape sur les épaules, une petite toque sur la tête, un pannier plein de petits chiens pendus à son cou par un large ruban, & il se tenoit si immobile, qu'en nous parlant, il ne remua ni tête, ni pieds, ni mains. Il

commença par laisser évaporer toute sa bile contre la ligue, dont il me fit juger, à son emportement, qu'il avoit reçu quelque nouvel affront; & traita de son union avec le roi de Navarre, comme d'une chose dont il sentoit toute l'utilité: mais un reste de crainte lui faisoit toujours ajouter qu'il la regardoit comme impossible, tant que le roi de Navarre persisteroit à ne vouloir point changer de religion. Je pris la parole, & je répondis au roi: qu'inutilement on proposeroit cet expédient au roi de Navarre, parce qu'en le suivant il agiroit contre sa conscience; mais que quand il seroit capable de le faire, cela ne produiroit pas ce que sa majesté en espéroit, parce que le mobile qui remuoit la ligue n'étoit ni l'amour du bien public, ni celui de la religion: qu'il arriveroit donc que par cette action précipitée, le roi de Navarre perdroit tous les secours qu'il pouvoit espérer des réformés, sans que pour cela il détachât un seul homme de la ligue; qu'au contraire tant de foiblesse ne feroit qu'accroître l'orgueil de leurs ennemis communs. Le roi répliqua, & je persistai toujours à soutenir que le roi de Navarre, en embrassant le moyen proposé, ne lui apporteroit que sa seule personne; au lieu qu'en lui

tendant les bras dans l'état où il étoit, & sans exiger le sacrifice de sa religion, on fortifioit le parti du roi d'un corps puissant dans l'état. Je parlai dans les mêmes termes à la reine-mere, & je sentis que l'un & l'autre demeuroient d'accord de la force de mes raisons; mais que la crainte du changement que pouvoit produire leur union avec un prince de la religion, étoit tout ce qui les retenoit. Je ne désespérai pas de les amener jusqu'à frapper ce grand coup; & par la maniere non-seulement gracieuse, mais encore franche & ouverte, dont leurs majestés agirent avec moi, j'eus lieu de me flatter de réussir.

Je les laissai dans ces bonnes dispositions, pour aller conférer à Paris avec les députés Suisses. Je n'eus pas tant de peine à les amener à mon but; il ne m'en coûta qu'un peu de dépense en bonne chere, & sur-tout en vin : moyennant quoi ils promirent, sans restriction, un secours de vingt mille Suisses, dont quatre mille seulement resteroient en Dauphiné, & les seize autres mille seroient employés pour le service & au gré des deux rois. Le roi me confirma encore par MM. de Lénoncourt, de Poigny & Brulart, qu'il n'avoit point changé de sentiment, &

qu'il desiroit passionnément l'union. Le roi de Navarre ne la souhaitoit pas moins fortement. Dans les dépêches que je recevois de lui presque tous les jours, il m'exhortoit à mettre tout en œuvre pour la faire réussir, & même à sacrifier pour cela quelque chose de son intérêt.

De retour à Saint-Maur, & après avoir rendu compte au roi de mon voyage, je mis sur le tapis la question de l'emploi qu'on devoit faire des seize mille Suisses, & de la route qu'on leur feroit tenir. Le roi demanda qu'il pût les faire passer dans les environs de Paris, & même s'en servir, s'il en avoit besoin contre la ligue. Je sentis l'inconvénient qui pouvoit naître de cet arrangement; & je ne me relâchai sur cet article, qu'après en avoir reçu un commandement exprès du roi de Navarre, qui ne jugea pas que pour si peu on dût manquer l'accommodement. On verra bientôt si cet article étoit aussi frivole qu'on l'imaginoit, & ce qui arriva de cette mauvaise complaisance.

Le traité ayant été fait entre les deux rois, sous les conditions qu'on vient de voir, je ne songeai plus qu'à quitter la cour. Je laissai seulement Marsiliere à Paris, sous ombre de poursuivre la négociation entamée; mais il ne m'avoit

ſuivi que pour paſſer en Allemagne à la premiere occaſion favorable, par le moyen de MM. de Clairvant (*a*) & de Guitry, afin d'y faciliter l'envoi d'un corps de troupes allemandes, que les proteſtans de ce pays avoient promis au roi de Navarre. Marſilliere exécuta heureuſement ce deſſein. Pour moi, après avoir demeuré huit jours ſeulement à Roſny avec mon épouſe, je rejoignis le roi de Navarre, très-ſatisfait du ſuccès de ma commiſſion.

Ce prince ne put ſe réſoudre à demeurer reſſerré & inutile dans la Rochelle. Il fit tant, qu'il obtint des Rochellois douze cens fantaſſins, deux cens chevaux & trois canons, qu'il donna au duc de la Trimouille, pour aller prendre Talmont (*b*), qu'il ne pouvoit ſouffrir entre les mains des ennemis. Je ſuivis le duc de la Trimouille avec Mignonville, Fouquerolles, Bois-du-Lys & quelques autres officiers; & on me remit le ſoin de l'artillerie. Nous faiſîmes d'emblée le bourg qui eſt ſans fortifications, & nous atta-

(a) *Claude-Antoine de Vienne, ſieur de Clairvant.*

(b) *Ville du bas-Poitou.*

quâmes aussi-tôt le château. Les murs en étoient assez bons, mais sans nuls ouvrages extérieurs. Maroniere, qui en étoit gouverneur, quoiqu'il ne s'attendît pas à être attaqué, comptoit sur un prompt secours, que Malicorne (*a*) s'étoit engagé à lui amener; ce qui nous détermina à presser vivement la place. Le trajet de Talmont à la Rochelle par mer, n'est que de six heures de chemin, je m'embarquai pour aller chercher de la poudre, dont je n'avois pas une assez grande provision, & pour avertir le roi de Navarre que nous réussirions difficilement avec le peu de monde que nous avions. Ce prince leva promptement, aux environs de la Rochelle deux mille hommes, qu'il mit sur trois vaisseaux. Nous nous vîmes pendant deux jours en danger de périr. Enfin nous arrivâmes à Talmont; les trois vaisseaux y mouillerent l'un après l'autre, & les assiégés apprenant que le roi de Navarre conduisoit l'attaque en personne, se rendirent entre ses mains.

C'étoit faute d'argent que Malicorne n'avoit point amené de secours au gouverneur de Talmont. Le roi de Navarre

---

(a) *Jean de Sourches, sieur de Malicorne.*

ſe voyant délivré de cette crainte, mena ſes troupes attaquer Chizay (*a*). Fayolle qui y commandoit, ſe défendit parfaitement, & ne laiſſa pas inutile une coulevrine, qui étoit la ſeule piece d'artillerie qu'il eût dans ſa place; il ne ſe rendit qu'après qu'il ſe vit manquer de tout. Je remarque, comme une choſe ſinguliere, que madame, ayant envoyé ſon maître d'hôtel porter un billet au roi ſon frere, un boulet de cette coulevrine entra dans le corps du cheval par le fondement, & reſſortit par le poitrail, ſans renverſer le cheval, qui demeura debout plus d'un demi quart d'heure.

Un autre coup d'arquebuſe cauſa un malheur bien plus grand. Un gentilhomme, chargé verbalement d'affaires importantes, s'étant approché du roi de Navarre, à peine avoit-il prononcé qu'il venoit d'Heydelberg de la part de meſſieurs de Clairvant & de Guitry, que ſans lui laiſſer le temps d'en dire davantage, une balle lui donna dans la tête & le renverſa mort aux pieds de ce prince. Cet officier venoit l'avertir que les reîtres & les autres troupes proteſtantes d'Allema-

(a) *Dans le haut-Poitou, ſur la Boutonne.*

gne étoient prêtes à entrer en France, & lui demander par quel endroit il jugeoit à propos qu'on les fît marcher. Les uns vouloient qu'on les fît entrer par la Lorraine, où la ligue avoit le plus de pouvoir; les autres soutenoient qu'il falloit qu'ils prissent leur route par le Bourbonnois, de-là par le Berri & le Poitou, en côtoyant la Loire: Messieurs de Montmorency & de Châtillon (*a*) opinoient pour les engager en Languedoc & le long du Rhône. On n'a jamais vu un si grand partage de sentimens; & le malheur voulut que le plus mauvais de tous l'emportât, c'est-à-dire, l'avis de les faire entrer dans la Beauce, sans doute parce que le roi de France ne vouloit pas les éloigner de lui, afin de pouvoir s'en servir au besoin contre la ligue, ou du moins pour lui donner de l'ombrage. Le roi de Navarre ne l'auroit apparemment pas souffert; mais l'accident qu'on vient de voir fit qu'il ne fut pas même instruit de toutes ces contestations.

Ce prince prit, avec le même bonheur, Sanzay, ensuite Saint-Maixant (*b*). Le

(a) *François de Coligny, fils de l'amiral.*
(b) *Autres villes du haut Poitou.*

bruit de cinq ou six canons, dont l'usage avoit été fort rare jusques-là dans les siéges, produisit cet effet. Il profita de sa bonne fortune, & lorsqu'il se vit renforcé de deux cens chevaux, & de quinze cens hommes que lui aménerent le prince de Condé & le comte de (47) la Rochefoucault, qu'il venoit de faire colonel-général de son infanterie, il crut pouvoir entreprendre le siége de Fontenai (*a*), la seconde place de Poitou, quoiqu'il n'ignorât pas qu'il y avoit dans cette place un brave gouverneur avec une forte garnison. Ce gouverneur, nommé la Roussiere, voulut défendre, non-seulement la ville, mais encore le fauxbourg des Loges, plus grand & plus riche que la ville même, & revêtu par dehors d'un large fossé, auquel il joignit de fortes barricades, qui fermoient l'entrée de ce fauxbourg. Le roi de Navarre fit attaquer la tête du fauxbourg dans une nuit fort noire, par la Rochefoucault, à la tête de de quarante gentilhommes. Je me joi-

(47) François de la Rochefoucault, prince de Marsillac, fils de celui qui avoit été tué à la saint Barthelemi; il fut tué en 1591.

(a) *Fontenai le-Comte, capitale du bas-Poitou.*

gnis avec MM. de Dangeau (*a*), de Vaubrot, d'Avantigny, de Challandeau, de Feuquieres, de Brasseuses, le Chêne, & deux ou trois autres; & nous nous attachâmes à un côté des barricades, pour les renverser ou pour les affranchir, la pique à la main & les pistolets à la ceinture. Nous fûmes repoussés trois fois, Vaubrot, Avantigny & moi; nous entraînâmes sur nous, en retombant, cinq ou six barriques pleines de fumier, sous lesquelles nous pensâmes demeurer engagés; mais ceux qui étoient à côté de nous, ayant forcé en ce moment leurs barricades, nous nous relevâmes à la faveur de cet effort, & les ennemis nous voyant les maîtres de la barricade, ne songerent plus qu'à se retirer, après y avoir mis le feu, de peur qu'en les poursuivant de trop près, nous n'entrassions pêle-mêle avec eux dans la ville.

Nous nous logeâmes tous dans les deux plus belles maisons du fauxbourg, où nous trouvâmes en même temps la commodité & l'abondance. La seule incommodité que nous recevions venoit de la mousqueterie de la place, qui de dessus la

---

(a) *Louis de Courcillon de Dangeau.*

terrasse de la grande porte enfiloit toute la rue, & rendoit l'entrée de la maison du roi & des nôtres fort perilleuse : avec cela les batteries des remparts dominant sur les avenues de ce fauxbourg, rien ne pouvoit y entrer qu'en essuyant de continuelles décharges. Un jour que je traversois la rue pour entrer de ma maison dans celle du roi, qui étoit la plus belle de tout le fauxbourg, une balle vint s'applatir contre mon casque, dans le moment que Liberge mon valet de chambre venoit pour me l'attacher. Je fis aussi-tôt tendre une corde dans le travers de la rue, & par le moyen de draps que j'y attachai, je dérobai du moins aux assiégés la vûe des allans & venans. Ensuite on s'appliqua sans relâche à la tranchée & à la sappe. Le roi de Navarre s'y donna des peines incroyables, & conduisit lui-même les mineurs, dès qu'une fois il eût pris toutes les précautions contre les secours qui pouvoient arriver du dehors. Les ponts, les passages, & toutes les routes qui conduisoient à la ville furent exactement gardés, & très-avant dans la campagne. Une nuit que j'étois de garde avec vingt cavaliers à un gué de riviere, j'entendis au loin un bruit de chevaux & de ferremens qui ne me laissa point douter que je ne fusse

bientôt attaqué. Ce bruit cessa quelques instans, puis recommença avec plus de force, & se fit entendre si proche, que je me mis sur la défensive. Je laissai approcher la troupe afin de tirer à bout portant; mais prêt à faire ma décharge, je m'apperçus que ce qui m'avoit donné une alarme si chaude, n'étoit qu'une harde de chevaux & de jumens, qui erroient dans toute cette plaine, & venoient chercher l'eau de la riviere. Je fus le premier à rire de cette aventure; mais intérieurement je me sçus fort bon gré d'avoir ordonné à celui que j'envoyois chercher du secours, de ne partir qu'après que le combat seroit engagé.

Mon principal emploi à ce siége fut de conduire l'artillerie. La sappe se trouva enfin poussée si avant, qu'on pouvoit entendre de dedans les logemens des mineurs, la voix des soldats qui gardoient les parapets : & ce fut le roi de Navarre qui s'en apperçut le premier. Il parla & se fit connoître aux assiégés, qui demeurerent si surpris quand il se fut nommé à eux du fond de ces souterrains, qu'ils demanderent à capituler. Les propositions ne s'en firent point autrement que par cette étrange voie : les articles en furent dressés, ou plutôt dictés, par le roi de Navarre : la sû-

reté de sa parole étoit si connue des assiégés, qu'ils ne voulurent point d'écrit. Ils n'eurent pas lieu de s'en repentir : le roi de Navarre charmé de la noblesse de ce procédé, accorda tous les honneurs à la garnison, & préserva la ville du pillage. Une femme de la ville, qui avoit fait tuer un porc gras le jour que la capitulation fut faite, apprenant que la garnison s'étoit rendue, imagina un plaisant stratagême pour dérober sa proie à l'avidité du soldat. Elle fit cacher son mari, & enveloppant dans les linceuls l'animal mort, à l'aide de quelques amies, elle le mit dans une biere, & attira par ses cris tous les voisins. L'appareil lugubre d'un cercueil les instruisit du sujet qu'avoit la prétendue veuve de se lamenter de la sorte. Les prêtres y furent trompés comme les autres : il en vint un qui conduisit le convoi aux travers des fauxbourgs dans un cimetiere hors la ville, avec la permission du roi de Navarre. Les cérémonies achevées & la nuit venue, des gens apostés par cette femme, vinrent déterrer le mort, & se disposoient à le reporter dans la ville ; mais ils furent apperçus par quelques soldats qui entreprirent de les chasser, & ayant découvert la vérité, se saisirent de la proie. On juge bien qu'ils ne garderent pas le secret : ce

n'en étoit plus un dans la ville ; un prêtre à qui cette femme, pressée par les remords de sa conscience, s'en étoit ouverte, avoit déjà répandu par-tout cette aventure.

Le roi de Navarre laissant le sieur de la Boulaye (*a*) gouverneur dans cette place, alla se saisir de l'abbaye de Maillezais, dont il trouva la situation si avantageuse, qu'il fit le dessein d'en former une place réguliere : il m'en fit tirer le plan, & le donna à garder à Davailles parent de la Boulaye. Ses troupes se saisirent encore de Mauleon, ensuite du château de la Garnache (*b*), d'où M. de Genevois (48) chassa sa propre mere : elle se retira à Beauvois,

(a) *Charles Echalard, sieur de la Boulaye.*

(b) *Autres places dans le bas-Poitou.*

(48) Daubigné explique mieux ceci, *tom.* 3 ; *liv.* 1, *chap.* 10. « La dame de la Garnache, dit-» il, sœur du duc de Rohan, tenoit la ville de la » Garnache & le château de Beauvois sur mer, » en neutralité. Son fils, nommé le prince de » Genevois, pour sa prétention du mariage de sa » mere avec le duc de Nemours, s'étant saisi de » la Garnache, par l'intelligence des domesti-» ques.... entreprit aussi sur Beauvois.... mais » il se trouva prisonnier de sa mere. La cadence » de tout cela fut que le roi de Navarre se mêlant » de sa liberté, l'obtint, & par même moyen la » place, &c. ».

petite ville sur la côte de la mer, où son fils la poursuivit encore ; mais pour cette fois il tomba lui-même entre ses mains, & elle le fit à son tour prisonnier de guerre.

Je ne me trouvai point à ces siéges. Les tristes nouvelles que je reçus de Rosny m'obligerent à y faire un voyage. J'avois obtenu pendant mon séjour à Saint-Maur une sauve-garde pour mon château & mes biens de Rosny, & tous les passe-ports nécessaires pour m'y rendre toutes les fois que je le jugerois à propos : ce qui me tranquillisoit par rapport à mon épouse, dans un temps où toutes les violences étoient autorisées contre les protestans. J'appris que ce bourg venoit d'être presque totalement dépeuplé par la peste. Ma femme y avoit perdu la plus grande partie de ses domestiques ; & la peur l'avoit fait enfuir dans la forêt voisine, où elle avoit passé deux jours & deux nuits dans son carrosse. Elle étoit alors réfugiée dans le château de Huets appartenant à madame de Champagnac ma tante, qui n'en est pas fort éloigné. La joie qu'elle ressentit de me savoir si proche d'elle, céda à la frayeur du danger que je courois en venant me mêler avec des pestiférés, & elle crut m'obliger à m'en retourner en faisant fermer sur moi les portes du château. Elle avoit

trop besoin de secours & de consolation pour être abandonnée en cet état. J'entrai malgré sa résistance ; & je demeurai un mois dans cette maison, n'ayant avec moi que deux gentilhommes & deux domestiques, & respirant en liberté l'air de la campagne ; parce que le bruit de la peste écarta de chez moi tous les importuns. Je ne passai pas ce temps inutilement pour le roi de Navarre. Je pressai le paiement de vingt-quatre mille livres que mes marchands de bois me devoient encore. La persécution qui étoit ouverte contre tous les religionnaires, me mettoit à leur merci ; & dans la crainte qu'ils ne fissent confisquer cet argent avec tous mes biens au profit de la ligue, je fus obligé de me contenter de dix mille livres.

Lorsque la contagion eut cessé, je ramenai mon épouse à Rosny, après avoir pris les précautions nécessaires pour purifier la maison ; & je la quittai, sur le bruit que le duc de Joyeuse, dont la marche avoit été lente jusques-là, & les opérations peu considérables, s'avançoit à grandes journées pour chasser le roi de Navarre du Poitou. Ce prince venoit de manquer Niort & Parthenay ; & dans l'impuissance où il se voyoit de conserver toutes ses places contre des forces si supé-

rieures, il en fit démanteler & raser la plus grande partie; & ne conserva que Fontenai, Talmont, Maillezais & Saint-Maixant (*a*), en se retirant dans la Rochelle, où je trouvai qu'il étoit rentré.

Le traité d'alliance entre les deux rois, dont il a été fait mention plus haut, sembloit promettre toute autre chose; & l'on est sans doute impatient d'en apprendre le succès. Il n'en étoit déjà plus question; un moment avoit tout renversé. Le procédé de la cour a certainement quelque chose de bien singulier. Ce seroit un mystere absolument incompréhensible, si on ne savoit dans quelles variations est capable de se jeter un prince livré à l'irrésolution, à la timidité & à la paresse. En matiere d'état rien n'est pire que cet esprit d'indécision. Il ne faut, dans les conjonctures difficiles, tout abandonner ni tout refuser au hazard; mais après avoir choisi un but par des réflexions sages & froides, il faut que toutes les démarches qu'on fait, tendent à y parvenir. On ne sauroit encore trop acheter, ni trop presser une paix nécessaire; mais ce qu'il faut éviter le plus soigneusement dans les circonstances cri-

(a) *Toutes ces places sont en Poitou.*

tiques, c'eſt de tenir les eſprits du peuple en ſuſpens entre la paix & la guerre. Ce n'étoit pas par de telles maximes que ſe conduiſoit le conſeil de Catherine. Si l'on y prenoit un parti, ce n'étoit que pour le moment, & jamais pour la fin ; & c'étoit toujours d'une maniere ſi timide, qu'on ne remédioit au préſent même que très-imparfaitement. Le défaut de tous les eſprits qui n'ont jamais embraſſé que de petites & de frivoles intrigues, & en général de tous ceux qui ont plus de vivacité que de jugement, eſt de ſe repréſenter ce qui eſt proche, de maniere à s'en laiſſer éblouir, & de ne voir ce qui eſt loin qu'au travers d'un nuage. Quelques momens, quelques jours, voilà ce qui compoſe pour eux l'avenir.

A ce défaut de ne pouvoir jamais ſe décider, le roi, ou plutôt la reine-mere en joignent un autre qui y met le comble (49) ; c'eſt l'uſage de je ne ſais quelque petite diſſimulation affectée, ou plutôt une étude miſérable de duplicité & de

(49) On a ſoutenu que l'intérêt de la bonne religion n'entroit pour rien dans la politique de cette reine : témoin cette parole qu'on lui entendit dire, lorſqu'elle crut la bataille de Dreux perdue ; *hé bien, nous prierons Dieu en françois.*

déception, sans laquelle elle s'imaginoit qu'il ne peut y avoir de politique. Le premier de ces défauts nous cachant le mal qui nous menace, & l'autre liant les mains à ceux qui pourroient nous aider à le prévenir; que peut-on attendre, sinon d'en être accablé tôt ou tard? Et c'est ce qui arriva à Henri III, pour n'avoir pu se résoudre à employer le remede qui lui étoit offert; je veux dire, la jonction des troupes du roi de Navarre avec les siennes; afin de pousser vivement les ennemis de son autorité. Il fallut pour l'y engager, car il y vint à la fin, qu'il se vît dans une extrêmité, qui pouvoit être aussi fatale au nom royal, que honteuse à la mémoire de ce prince.

Catherine eut recours à ses finesses ordinaires, & crut avoir beaucoup fait, parce qu'elle fit beaucoup de pas. Elle alla en Poitou, elle s'aboucha plusieurs fois avec le roi de Navarre (50) à Cognac,

---

(50) « La reine lui demandant ce qu'il vouloit, » il lui répondit, en regardant les filles qu'elle » avoit amenées : il n'y a rien là que je veuille, » madame ». *Peref. hist. de Henri-le-Grand.* Mathieu y ajoute que Catherine le pressant de faire » quelque ouverture : « Madame, lui dit-il, il » n'y a point ici d'ouverture pour moi », *tom.* 1,

à Saint-Brix & à Saint-Maixant : elle chercha tantôt à le séduire, tantôt à le faire trembler à la vue des forces considérables qui alloient fondre sur lui, & dont elle avoit, disoit-elle, jusqu'ici suspendu les coups. Enfin elle n'oublia rien de ce qu'elle crut capable de l'engager à changer de religion. On peut bien croire qu'elle ne voyoit qu'à regret la ligue en état d'opprimer le roi de Navarre ; parce que son intérêt n'étoit pas que cela arrivât. Mais quelle sûreté donnoit-elle à ce prince de la démarche téméraire & hors de saison où elle vouloit l'engager ? Et n'avoit-il pas lieu de croire que cette proposition d'abjurer sa religion, qu'elle mettoit sans cesse en avant, n'étoit au fond qu'un piége adroit pour le priver du secours des protestans, lui faire commander les trou-

---

liv. 8, *p.* 518. Cette entrevue de Saint-Brix se fit le 15 septembre. « A Saint-Brix, un jour allant » à la chasse, & voulant montrer que son cheval » étoit plus vif que deux très-beaux chevaux ap» partenans à Bellievre, une bande de cochons » derriere une haie, fit peur à son cheval, qui se » renversa sur lui. Il demeura sans connoissance, » jettant le sang par le nez & par la bouche : » on l'enleva comme mort au château. Cependant » deux ou trois jours après il n'y parut pas ». *Mém. de Nevers, tom.* 2, *p.* 588.

pes qui lui venoient d'Allemagne, l'attirer à la cour, le perdre, & après lui tous ses partisans ? J'ai particuliérement des preuves qui justifient cette pensée. Cherchant à éclaircir mes soupçons par une autre voie que celle des conférences, auxquelles j'assistois avec le roi; j'en liai de particulieres par son ordre avec mesdames d'Uzès & de Sauves, qui connoissoient mieux que personne l'intérieur de Catherine, & qui m'aimoient au point de ne me nommer jamais autrement que leur fils. Pour mieux savoir ce qu'elles pensoient, je feignis d'être assuré de ce que je ne faisois que conjecturer; & je me plaignis de ce que la reine-mere cherchoit par toutes sortes de moyens à sacrifier le roi de Navarre à la ligue. Ces deux dames m'avouerent confidemment, qu'elles croyoient que la religion ne servoit que de prétexte à Catherine, & que les choses étoient au point que le roi de Navarre ne devoit plus songer à en sortir que les armes à la main. Elles m'assurerent ensuite qu'elles ne voyoient qu'avec beaucoup de chagrin cette mauvaise volonté du conseil à l'égard du prince: & quoique dans cette cour, après la galanterie, on fît du mensonge sa principale étude, j'ai toujours cru ces paroles sinceres.

Quelles que fussent les intentions de la reine-mere (51), elle s'en retourna sans avoir rien obtenu, & Joyeuse vint prendre sa place avec une armée. C'étoit un second mystere que la conduite d'une armée donnée à Joyeuse. Etoit-ce pour mortifier les chefs de la ligue qui pouvoient y prétendre, ou même pour les détruire tout-à-fait, si le nouveau général eût réussi ? Etoit-ce au contraire ses liaisons découvertes avec la ligue, qui avoient porté le roi à lui donner une place, où il se tenoit assuré que cet ingrat périroit, ou du moins échoueroit ? Etoit-ce simplement pour éloigner un favori, à qui un nouveau venu avoit fait perdre les bonnes graces du roi ? Car souvent c'est une pure bagatelle, un rien, qui produit les effets qu'on veut toujours attribuer aux motifs les plus graves. N'étoit-ce point plutôt

---

(51) « Après un long entretien, comme la » reine-mere lui demanda, si la peine qu'elle » avoit prise ne produiroit aucun fruit, elle qui » ne souhaitoit que le repos, il lui répondit : madame, je n'en suis pas cause, ce n'est pas moi » qui vous empêche de coucher dans votre lit ; » c'est vous qui m'empêchez de coucher dans le » mien : la peine que vous prenez, vous plaît & » vous nourrit ; le repos est le plus grand ennemi » de votre vie ». *Peref.* 1 *part.*

pour relever l'éclat de sa faveur par le poste le plus honorable ? Tel étoit l'esprit de la cour, que les conjectures mêmes les plus opposées trouvoient à s'appuyer sur d'égales vraisemblances. Une chose pourtant qui semble déterminer en faveur de la derniere, c'est que l'armée de Joyeuse étoit composée des principales forces du royaume ; qu'elle étoit sur-tout remplie d'une noblesse d'élite, & abondamment pourvue de tout ce qui pouvoit la rendre victorieuse.

Le roi de Navarre s'attacha principalement à mettre Saint-Maixant en état de défense : il y fit un voyage si précipitamment, que succombant au sommeil & à la fatigue, il fut obligé en s'en revenant à la Rochelle de se jeter dans une charette à bœufs, où il dormoit comme dans le meilleur lit. Afin de ne pas consumer les vivres de Saint-Maixant, il avoit ordonné aux deux régimens de Charbonniéres (a) & des Bories (b), nommés pour le défendre, de se poster à la Motte-Saint-Eloi, en attendant l'arrivée de l'ennemi. Tout cela ne put empêcher

(a) *Gabriel, prevôt de Charbonnières.*
(b) *N..... des Bories.*

ni la prise de cette derniere place & de son château, ni celles de Saint-Maixant, de Maillezais & de plusieurs autres, non plus que la défaite de quelques compagnies, entr'autres de celles de Despueilles, qui fut emportée presqu'à la vue de la Rochelle. La maniere cruelle dont se comportoient les vainqueurs, rendoit ces malheurs encore plus sensibles. Tout ce qu'on pouvoit faire pour s'en venger, étoit de tomber sur les traîneurs ou sur les maraudeurs, pendant les marches de cette armée.

Un jour que le duc de Joyeuse la ramenoit de Saintes à Niort, j'allai me poster avec cinquante chevaux dans la forêt de Benon sur le grand chemin, cherchant l'occasion de faire quelque coup de main. Un soldat monté par mon ordre au haut d'un arbre, pour observer l'ordre & les mouvemens de l'armée ennemie, nous dit qu'il voyoit un détachement s'avancer à quelque intervalle des premiers bataillons. Ceux qui m'accompagnoient vouloient qu'on fondît sur ce détachement, qu'on pourroit peut-être enlever avant qu'il fût secouru. Cette proposition n'étoit pas de mon goût : je me souvins de la maxime du roi de Navarre, qu'on réussit rarement en attaquant un parti à

la tête de toute une armée ; & je retins l'ardeur de ma troupe, qui brûloit d'envie d'en venir aux mains. Nous vîmes donc passer ce détachement, & après lui toute l'armée dont nous pouvions facilement compter les bataillons. Les derniers rangs marchoient si serrés, que je jugeai moi-même qu'il n'y avoit aucun coup à faire ; mais comme nous étions prêts de nous retirer, notre sentinelle nous annonça deux petits escadrons de cinquante ou soixante chevaux, qui marchoient fort éloignés l'un de l'autre. Je voulois encore qu'on laissât passer le premier : il n'y eut pas moyen pour cette fois de contenir la troupe. Nous fondîmes sur les premiers & nous les enfonçâmes ; douze ou quinze resterent sur la place, nous en fîmes autant de prisonniers, & le reste se sauva comme il put. Mais quel regret n'eus-je point de n'avoir pas suivi mon opinion, lorsque je sçus que cette seconde troupe étoit composée de cinquante des principaux officiers de l'armée catholique, ayant à leur tête le duc de Joyeuse lui-même, qui s'étoit arrêté à faire collation à Surgeres(a). Lorsque je rendis comp-

(a) *Bourg au pays d'Aunis.*

te de cette action au roi de Navarre, il me dit en riant qu'il voyoit bien que j'avois voulu épargner l'escadron du duc de Joyeuse, en faveur de mes deux freres qui étoient avec lui. L'un d'eux ayant eu envie de voir la Rochelle, je lui obtins un passe-port, & le conduisis par-tout. J'eus moi-même occasion de faire un tour à Niort, où étoit l'armée des ennemis, pour convenir d'un combat proposé entre les soldats Albanois de la compagnie du capitaine Mercure, & pareil nombre d'Ecossois de celle de d'Ouïmes; mais le duc de Joyeuse ne permit pas qu'il s'exécutât.

Je trouvai ce général sombre & inquiet : je devinai si bien le sujet de ses déplaisirs, que m'ayant dit qu'il étoit sur le point d'aller jusqu'à Montrésor (*a*), je ne balançai point à lui répondre d'un air à augmenter ses soupçons, qu'il pourroit bien aller de là jusqu'à la cour. Il se tourna à cette parole vers mon frere, comme l'accusant d'avoir révélé ce qui s'y passoit. Lorsqu'il sut qu'il n'en étoit rien, il s'imagina que sa disgrace étoit certaine, puisque le bruit en étoit parvenu jusqu'à la

(a) *En Touraine.*

Rochelle ; & je crois que cette pensée acheva de le déterminer à aller détruire par sa présence les cabales de ses envieux. Il n'en témoigna rien : au contraire il reprit la parole froidement, & me dit que je me laissois tromper par mon trop de discernement. Il chercha à me persuader qu'il n'avoit aucune intention de revoir Paris. Je me tins si assuré du contraire, que je revins promptement prendre avec le roi de Navarre les mesures nécessaires pour profiter d'une absence qui alloit laisser l'armée catholique sans chefs ; car je ne doutai point qu'une partie des officiers généraux ne fussent aussi du voyage. Effectivement Joyeuse ne fut pas plutôt parti, que toute son armée, déja assez mal disciplinée, vécut sans régle & sans commandement.

Le roi de Navarre qui avoit assemblé secrétement douze cens hommes tirés de ses garnisons, tomba si à propos sur les compagnies de Vic, de Bellemaniere, du marquis de Resnel, de Ronsoy, & de Pienne, & sur celle du duc de Joyeuse même, qu'il en trouva une partie au lit & l'autre à table, & les tailla en piéces. Il donna plus d'une fois l'alarme à toute l'armée qui étoit demeurée sous les ordres de Lavardin : il la suivit jusqu'à la Haye ;

en Touraine (*a*), & trouva le moyen de la tenir comme assiégée pendant quatre ou cinq jours. S'il avoit eu en cette occasion des forces suffisantes pour pouvoir garder son poste plus long-temps, je crois que la faim la lui auroit entiérement livrée. Les soldats se répandant dans les villages, & s'exposant à tout pour avoir des vivres, nous passions la riviere & les surprenions à tous momens.

Dans ce peu de temps, il y en eut plus de six cens de pris ou de tués. Je donnai avec six chevaux seulement dans un village plein de soldats : ils étoient si accoutumés à être vaincus, que je fis saisir leurs armes qui étoient sur les lits & les tables, & éteindre leur mèche, sans qu'ils se missent en devoir de nous repousser, quoiqu'ils fussent au nombre de quarante, que j'amenai tous au roi de Navarre : ils prirent parti dans ses troupes.

Il y avoit long-temps que M. le comte de Soissons (52) mécontent de la cour, fai-

---

(a) *Sur les confins du Poitou.*

(52) Charles de Bourbon, quatrieme fils de Louis I, prince de Condé, tué à Jarnac, & frere de Henri I, prince de Condé, de François, prince

soit espérer au roi de Navarre qu'il passeroit dans son parti, & que ce prince n'oublioit rien pour l'entretenir dans cette disposition. La négligence de l'armée catholique fournissant une occasion telle que l'un & l'autre l'attendoient, M. le comte de Soissons s'achemina vers la Loire, & le roi de Navarre envoya toutes ses troupes aux Rosiers pour faciliter à ce prince le passage de la riviere. Elles lui servirent encore à se saisir du bagage du duc de Mercœur. Le grand convoi qui l'escortoit fut attaqué sur la levée si à l'improviste, qu'il fut défait sans rendre de combat, & le bagage qui étoit des plus riches, entierement pillé : ma part du butin monta à deux mille écus. Mes freres n'étoient plus dans cette armée ; je leur avois obtenu un passe-port pour sortir de la Haye.

Ce service ne demeura pas sans récompense : ils m'en firent avoir un de la cour pour me rendre à Paris, où un besoin pressant m'appelloit. On étoit alors dans le fort des violences exercées contre les religionnaires. De quelque côté qu'ils se tournassent, ils ne voyoient que des abî-

---

de Conty, & du jeune cardinal Charles de Bourbon, mais d'une autre mere, Françoise d'Orléans de Longueville.

mes ouverts. Dans les campagnes où tout le monde se faisoit soldat pour piller, leurs maisons n'étoient pas capables de les garantir contre la fureur de leurs persécuteurs. Ils étoient exposés dans Paris & dans les grandes villes aux recherches rigoureuses que le zèle de la religion inspiroit, & que l'envie de profiter de leur dépouille ne faisoit que trop cruellement exécuter. Les princes se verront souvent sujets à de pareils malheurs, les plus grands qui puissent arriver à un royaume, tant qu'ils ne connoîtront pas jusqu'où s'étendent leurs droits (53) & leurs devoirs à cet

(53) Il est vrai qu'il n'est pas démontré que la religion oblige les souverains à persécuter ceux qui font profession d'une autre croyance : mais cela n'empêche pas que les maximes que le duc de Sully établit ici ne soient fort dangereuses, en ce qu'elles semblent décharger les rois de l'indispensable obligation où ils sont de veiller au maintien de la bonne religion; obligation qui emporte celle de tenir la main à en faire exactement observer le culte & toutes les pratiques extérieures, & qui n'est pas moins conforme aux principes d'une sage politique, qu'à ceux de la religion; une funeste expérience ne nous ayant que trop fait connoître qu'on doit faire beaucoup plus de fond sur l'attention à prévenir absolument toutes les disputes en matiere de religion, que sur le silence qu'on peut imposer, lorsqu'une fois elles se sont

égard. Ils ne sauroient sévir trop rigoureusement contre toute espece d'action qui blesse la nature, la societé ou les loix. Une religion capable d'autoriser ces actions, devient nécessairement l'objet de la rigueur de leur justice ; & c'est même par cet endroit seul, que la religion est soumise au pouvoir des têtes couronnées : mais leur ressort ne s'étend point sur l'intérieur des consciences. Dans le précepte de la charité par rapport à Dieu, dont les différens sens forment les différentes religions, le souverain maître se réserve tout ce qui ne sort point de la spéculation, & abandonne aux princes ce qui tend à en détruire la pratique commune. L'igno-

---

élevées. Comment d'ailleurs M. de Sully, après l'aveu qu'il fait si souvent dans ses mémoires, de l'esprit de révolte & d'indépendance qui conduisoit toutes les démarches du parti calviniste en France, n'a-t-il pas senti que, selon ses propres maximes, ce corps méritoit de subir toute la rigueur des loix? Cet endroit justifie bien, ce me semble, ce que j'ai dit dans la préface de cet ouvrage, qu'il est plus à propos de ne rien dissimuler des sentimens de l'auteur en fait de Théologie, que de les supprimer. On ne comprend point ce qu'il a voulu dire ici, au sujet de la charité : l'obscurité est ordinairement une preuve de la fausseté des principes, & de la foiblesse des raisons.

rance ou le mépris de cette maxime faisoient mener aux réformés une vie malheureuse. Ceux qui avoient d'assez grands biens pour vivre dans Paris, prenoient ce parti comme le moins dangereux encore, par la facilité de pouvoir demeurer ignorés dans une ville si confuse & si tumultueuse.

Mon épouse s'y étoit retirée il y avoit quelque temps, avec la précaution de prendre un nom supposé; & elle joignoit aux malheurs communs, celui d'être fort avancée dans une grossesse, pendant laquelle elle manqua de toutes les commodités. Lorsque je jugeai qu'elle touchoit à son terme, la crainte de tout ce qui pouvoit lui arriver en cet état, fut ce qui me porta à faire un voyage à Paris. Je trouvai qu'elle venoit de donner le jour à un enfant mâle, à qui je donnai pour parrein le sieur de Rueres prisonnier en la conciergerie, & qui fut levé des fonts au prêche par un bourgeois nommé Chaufaille & sa femme; car le prêche & les assemblées des protestans ne laissoient pas de se tenir malgré les informations séveres qu'on faisoit contr'eux. Il y eut en ce temps-là plusieurs femmes brûlées pour ce sujet; je courus moi-même les plus grands hazards, & je n'évitai que par un bon-

heur ſurprenant de n'être pas reconnu. Enfin les eſpions ayant encore été multipliés dans tous les endroits de la ville, & les recherches ſe faiſant avec un ſoin qui ne laiſſoit rien échapper, je ne crus pas pouvoir demeurer plus long temps dans Paris ſans un péril évident. J'en ſortis ſeul & déguiſé ; je m'enfuis à Villepreux, d'où je gagnai Roſny par un chemin détourné.

Le duc de Joyeuſe avoit été reçu dans Paris avec des acclamations & des louanges, qui devoient le faire rougir ſecrétement de ne les avoir pas mieux méritées. Auſſi ne l'empêcherent-elles pas de reſſentir vivement la déroute de ſon armée, dont il fut bientôt informé. Il chercha tous les moyens de réparer cette perte : ce qui ne lui fut pas bien difficile, dans les diſpoſitions où étoit le roi à ſon égard. Son arrivée avoit diſſipé toutes les menées de ſes jaloux, & le foible que Henri avoit pour lui, ayant porté ſa faveur (54)

---

(54) « Dans ſon ambaſſade à Rome, il avoit été » traité comme frere du roi. Il avoit un cœur digne » de ſa grande fortune. Un jour ayant fait attendre » trop long-tems les deux ſecrétaires d'état dans » l'antichambre du roi, il leur en fit ſes excuſes, » leur abandonnant un don de cent mille écus » que le roi venoit de lui faire ». *Notes ſur la Henriade.*

au plus haut point, on ne lui refusa rien. Tous les courtisans s'attacherent à lui, & il reprit le chemin de la Guyenne, avec la fleur de la noblesse française, pendant que plusieurs autres corps de troupes se rassembloient séparément au rendez-vous qu'il leur avoit marqué.

Ces différentes marches de gens de guerre ayant rendu les chemins peu sûrs, je ne trouvai point de moyen de repasser à la Rochelle, qu'en rajustant la date de mon passeport, qui étoit expiré. Avec cette supercherie, j'arrivai sans aucun accident auprès du roi de Navarre que je trouvai occupé à prévenir l'orage terrible, qu'il voyoit prêt à fondre sur lui. Il ramassa tout ce qu'il put trouver de soldats dans le Poitou, l'Anjou, la Touraine & le Berry. Il manda au prince de Condé, au comte de Soissons, à MM. de Turenne, de la Trimouille, & la Rochefoucault, de lui amener tout ce qu'ils avoient de gens de guerre avec eux. Il s'en falloit beaucoup que tous ces secours égalassent ses forces à celles du duc de Joyeuse; ils ne le mettoient tout au plus qu'en état de s'ouvrir un chemin par la Guyenne, le Languedoc & le Lyonnois, vers la source de la Loire, où il comptoit pouvoir rencontrer les troupes auxiliaires

d'Allemagne. Ce fut à cette jonction qu'il s'appliqua uniquement, tandis que Joyeuse n'avoit pas encore toutes les troupes qui devoient le joindre. Ce prince s'avança donc avec son armée vers Montlieu, Montguyon & la Roche-Chalais (55), toujours observé & côtoyé par le général ennemi, qui ayant pénétré son dessein, crut ne devoir point attendre l'arrivée du maréchal de Matignon, ni celle de plusieurs autres régimens qui approchoient, de peur de laisser échapper une occasion que peut-être il ne pourroit plus recouvrer. Il étoit déja, avec ce qu'il avoit de monde, si supérieur au roi de Navarre, qu'on ne pouvoit accuser ce conseil de témérité ; & le prince qui ne hazardoit jamais une action d'éclat que forcé par la nécessité, au lieu de chercher à engager le combat, ne songeoit qu'à mettre la riviere entr'eux deux, afin de continuer sa marche sans obstacle, & de gagner la Dordogne, sur laquelle il avoit d'assez bonnes places pour arrêter la poursuite des ennemis.

Dans ces dispositions de part & d'autre,

---

(55) Villes sur les confins de la Saintonge, de la Guyenne & du Perigord, ainsi que Chalais & Aubeterre.

le roi de Navarre arriva au passage de Chalais & d'Aubeterre. Le poste de (56) Coutras lui parut important pour favoriser ce passage : il ne le parut pas moins à Joyeuse pour l'empêcher. Il envoya Lavardin s'en emparer ; mais la Trimouille plus diligent le prévint, & s'y maintint après une escarmouche assez vive. Moyennant l'avantage de ce poste, le roi de Navarre crut pouvoir tenter le passage, & y fit travailler toute la nuit. Il se réserva le soin de faire passer les gens de guerre, & me donna conjointement avec Clermont, Bois-du-Lys & Mignonville, celui du bagage, & particuliérement de l'artillerie. Comme il étoit nécessaire d'user d'une extrême diligence, nous nous mîmes incontinent à travailler, ayant de l'eau jusqu'aux genoux. Une moitié étoit déja sur l'autre bord, lorsque les batteurs d'estrade que le roi de Navarre avoit envoyés pendant cette nuit à la découverte, arriverent avec quelques prisonniers qu'ils avoient faits, & apprirent que Joyeuse, résolu de tout entreprendre pour forcer le roi de Navarre

(56) Coutras, ville de Guyenne, aussi sur les confins du Périgord, au confluent des rivieres de Lille & de Droume.

au combat, avoit fait battre aux champs à dix heures du ſoir, & qu'il alloit ſe trouver en préſence au plus tard, ſur les ſept ou huit heures du matin.

Cette nouvelle fit juger au roi de Navarre que notre travail étoit non-ſeulement inutile, mais encore fort dangereux, parce que l'armée ennemie le trouvant occupé à ce paſſage, il ne pourroit éviter l'entiere défaite de cette partie de la ſienne, qui feroit reſtée en deçà de la riviere, où elle ne pourroit plus recevoir de ſecours de celle qui ſeroit au-delà. Il donna donc ordre qu'on fît repaſſer promptement tout ce qui étoit de l'autre côté; & en doublant notre peine, il nous ôta encore (57) Mignonville, dont il avoit beſoin. Quoiqu'il nous vît extrêmement foibles pour le travail qu'il nous donnoit, il ne laiſſa pas de nous montrer une éminence, ſur

(57) Mignonville, qui fut tué bientôt après devant Nonancour, lorſque Henri IV força cette ville, étoit maréchal de camp, & excellent officier. Henri avoit dans ſon armée un grand nombre de ces officiers ſubalternes d'un mérite & d'un talent peu communs. Tels étoient Montgommery, Bellezuns, Montauſier, Vaudoré, des Ageaux, Favas, dont les hiſtoriens font mention avec éloge en parlant de cette bataille.

laquelle il auroit bien ſouhaité que ſon artillerie fût placée; mais comme n'oſant eſpérer que nous euſſions le temps de gagner juſques-là. En effet on découvroit déja la tête de l'armée ennemie. Heureuſement Joyeuſe, qui ſans doute ne connoiſſoit pas aſſez bien le terrein, ou ſe laiſſoit trop emporter à ſon ardeur, avoit donné ordre de placer ſon artillerie en un endroit ſi bas, qu'il vit dans la ſuite qu'elle lui ſeroit inutile, & la fit changer de place : ce qui nous donna un eſpace de temps dont nous ſçûmes profiter pour aſſeoir la nôtre. Il faut dire même que quelque choſe que fît ce général, il ne tira preſqu'aucun ſervice de ſon artillerie, & ce fut ſans doute une des principales cauſes de la perte de la bataille : ce qui montre que rien n'eſt plus néceſſaire à un général d'armée, que la juſteſſe de ce premier coup d'œil qui abrége les voies, & prévient la confuſion. Je n'ai point connu de généraux qui l'euſſent auſſi bon que le roi (58) de Navarre.

---

(58) Le Grain lui fait tenir cette harangue militaire à ſes ſoldats : » Mes amis, voici une curée » qui ſe préſente, bien autre que les butins paſſés. » C'eſt un nouveau marié qui a encore l'argent de » ſon mariage en ſes coffres; toute l'élite des cour-

Le

Le (59) combat étoit déja engagé, lorsque notre artillerie, qui ne consistoit pourtant qu'en trois piéces de canon, se trouva établie, & il étoit temps de s'en servir. Le quartier de M. de Turenne, dont les troupes firent fort mal, & celui de la Trimouille avoient été forcés dans le premier choc : ce qui avoit commencé à porter le désordre dans le reste de l'armée. Les catholiques crioient : *Victoire*, & il s'en falloit peu qu'ils ne fussent victorieux en effet ; mais en ce même moment notre artillerie commença à faire un feu (60) si

---

» tisans est avec lui ». *Décade de Henri le-Grand*, *liv*. 4.

(59) Il commença le 20 octobre à neuf heures du matin; il étoit fini à dix. La victoire fut complette, il demeura sur la place cinq mille morts des ennemis, & cinq cens prisonniers. Il n'y eut qu'un fort petit nombre de soldats tués dans l'armée du roi de Navarre, & pas un prisonnier de distinction. *De Thou*, *liv*. 87; *mém. de Duplessis*, *liv*. 1; *d'Aubigné*, *tom*. 3, *liv*. 1; *Math. tom*, 1, *liv*. 8, *p*. 533. Le P. Daniel, dans son histoire de France, *tom*. 9, *in*-4°. fait une description tout-à-fait juste de la bataille de Coutras. J'aurois bien souhaité pouvoir en transcrire ici l'article entier.

(60) « Le premier coup d'artillerie, dit le » Grain, emporta sept capitaines du régiment » de Picardie, le meilleur & le plus aguerri de l'ar- » mée du duc ». *Liv*. 4.

terrible, que chaque coup enlevoit douze, quinze, & quelquefois jusqu'à vingt-cinq hommes. Elle arrêta d'abord l'impétuosité des ennemis & les incommoda si fort, que pour se mettre à couvert ils s'écarterent, & n'offrirent qu'un corps mal joint & mal soutenu aux efforts du roi de Navarre, du prince de Condé, & du comte de Soissons, qui étoient accourus à la tête de trois escadrons. Ces trois princes (61) y firent des prodiges de valeur. Ils renverserent tout ce qui se présenta à leur rencontre, & passerent sur le ventre aux vainqueurs. Leurs armes y furent martelées de coups, en un moment tout changea,

---

(61) « Je ne vous dirai rien autre chose, leur » dit le roi de Navarre, sinon que vous êtes de la » maison de Bourbon; & vive Dieu, je vous mon» trerai que je suis votre aîné...... Sa valeur » brilla ce jour là par-dessus celle de tous les » autres. Il avoit mis sur son casque un bou» quet de plumes blanches pour se faire remar» quer...... Quelques-uns se mettant devant » lui, à dessein de défendre & couvrir sa per» sonne; il leur cria : à quartier, je vous prie : » ne m'offusquez pas, je veux paroître. Il enfonça » les premiers rangs des ennemis, fit des prison» niers de sa main, & en vint jusqu'à colleter un » nommé Château-Renard, cornette d'une com» pagnie de gens-d'armes, lui disant; rends-toi, » Philistin ». *Péref. ibid.*

& la mort (62) du général catholique acheva de donner aux protestans une victoire complette.

Si-tôt que je vis l'ennemi prendre la fuite, j'abandonnai le canon comme inutile ; je me fis donner mon cheval que Bois-Breuil tenoit derriere l'artillerie, & je courus apprendre des nouvelles de mes freres. J'eus la consolation de sçavoir qu'il n'en étoit resté aucun des deux dans le combat. Je rencontrai le roi de Navarre, occupé à dissiper les fuyards, (63) & achever sa victoire, qu'il ne tint assurée que quand il ne vit plus rien qui pût lui tenir tête. Le corps de Joyeuse & celui de Saint-Sauveur (64) son frere, furent retirés du milieu d'un tas de cadavres, & portés dans une salle du château de Coutras ;

(62) Tué de sang froid par la Mothe, Saint-Heray ; d'autres disent par deux capitaines d'infanterie, nommés Bordeaux & Descentiers.

(63) « Quelqu'un ayant vu les fuyards qui faisoient alte, lui vint dire que l'armée du maréchal de Matignon paroissoit. Il reçut cette nouvelle comme un nouveau sujet de gloire, & se tournant bravement vers ses gens : allons, dit-il, mes amis, ce sera ce qu'on n'a jamais vu, deux batailles en un jour ». *Péref. ibid.*

(64) Claude de Joyeuse, le plus jeune de sept fils de Guillaume, duc de Joyeuse.

où ils demeurerent sur une table, couverts seulement d'un méchant linceul qu'on jeta sur eux (65).

---

(65) Voici une anecdote, dont je ne garantis pas la vérité; mais qu'on ne sera pourtant pas fâché de voir. Je la trouve dans les mémoires d'Amelot de la Houssaye, *tom.* 2, *p.* 443, qui la rapporte comme tirée de l'histoire des seigneurs d'Enghien, par Colins, où cet auteur parle ainsi: « Le roi de Navarre remporta la victoire, au » grand contentement du roi de France, lequel » avoit secrete correspondance avec le victorieux, » par l'entremise fidelle du marquis de Rosny, de » la maison de Béthune, présentement duc de » Sully, qui demeuroit inconnu à Paris ». Cet auteur paroît avoir eu connoissance des négociations secretes du duc de Sully avec Henri III qu'on a rapportées plus haut: mais en quoi il se trompe, c'est que ces négociations n'avoient point eu leur effet; que le duc de Joyeuse n'avoit rien perdu de sa faveur auprès de ce prince; du moins si nous en croyons M. de Sully, qui devoit être mieux au fait qu'un autre: enfin que Sully n'étoit plus à Paris, puisqu'il se trouva à la bataille; & que même le dernier voyage qu'il y avoit fait quelque temps auparavant, n'avoit pour objet que de voir & de secourir son épouse.

Fin du second Livre.

BIBLIOTHECA

LIVRE TROISIÉME.

MÉMOIRES depuis 1587 jusqu'à 1590. Faute du roi de Navarre & des protestans, après la bataille de Coutras. Desseins secrets du prince de Condé, du comte de Soisson & du vicomte de Turenne, leurs chefs. Mort du prince de Condé. Remarques sur cette mort. Journée des barricades & ce qui s'ensuivit. Réflexions sur cet événement. Assassinat du duc & du cardinal de Guise. Réflexions & remarques à ce sujet. Mort de Catherine de Médicis. Foiblesse de Henri III pour la ligue. Traité d'alliance entre les deux rois, négociée par Rosny. Mécontentement qu'on lui donne à cet égard. Entrevue des deux rois. Le duc de Mayenne devant Tours. Faits d'armes des deux parts. Combat de Fosseuse où se trouve Rosny. Mort de madame de Rosny. Succès des armes des deux rois. Siége de Paris. Mort de Henri III. Particularités sur cet assassinat. Henri IV prend conseil de Rosny. Situation embarrassante où ce prince se trouve. Dispositions des différens officiers de l'armée royaliste à son égard.

la fable, qui a l'aîle forte, & une faim insatiable (2).

Le vicomte de Turenne, avec des desseins tous pareils sur le Limousin & le Périgord, où il possédoit déja de grands biens,

(2) Le duc de Sully ne s'accorde point ici avec d'Aubigné, du Plessis-Mornay, & l'auteur de la vie du duc de Bouillon. Il se peut bien faire qu'il ait eu de meilleurs mémoires qu'eux tous, par rapport aux vues qu'il attribue en cette occasion au prince & au duc; mais je crains bien aussi qu'il n'y ait un peu de prévention ou de passion de sa part. Je ne vois point de juge plus capable de décider cette question, que M. de Thou. En parlant des suites de la bataille de Coutras, il dit: que le conseil ayant été assemblé pour voir ce qu'il étoit à propos qu'on fît, l'avis du prince de Condé fut, qu'on allât au-devant des troupes étrangeres le long de la Loire; & qu'on leur assurât un passage sur cette riviere, en se saisissant de Saumur: que ce conseil ne fut point suivi pour des raisons qu'il rapporte, & qui sont fort mauvaises: qu'il fut seulement arrêté, que le prince de Condé iroit avec ce qu'on pourroit lui donner de troupes, joindre l'armée allemande vers la source de la Loire, en prenant son chemin par le fond de l'Angoumois & du Limosin: que le roi de Navarre, de son côté, se voyant abandonné de la meilleure partie de la noblesse de Poitou & de Saintonge, avoit marché vers Sainte-Foi en Agenois, d'où il avoit pris la route de Pau, laissant la conduite de sa petite armée au vicomte de Turenne; que le vicomte, pour ne pas laisser ses soldats inutiles, avoit assiégé Sarlat en Périgord, à dessein de la mettre au

tint la même conduite, & se faisant suivre des troupes qui recevoient ses ordres, & qui faisoient seules le tiers de l'armée; il les mena faire le siége de Sarlat, en les flattant que cette expédition alloit en-

---

moins à contribution, s'il ne pouvoit la prendre. Voilà ce que dit de Thou: & l'on peut y ajouter une circonstance très-essentielle, & en même tems très vraie; puisque ni le duc de Bouillon, ni ses apologistes ne peuvent s'empêcher d'en convenir; qui est, que ce fut le vicomte lui-même qui fit rejetter le sage conseil du prince de Condé. Il s'ensuivroit de tout cela, que le prince de Condé n'est point coupable de ce dont on l'accuse ici; d'autant plus que d'Aubigné ajoute que ce fut sur la promesse que lui fit le roi de Navarre, d'aller le joindre au plutôt, qu'il s'avança dans l'Angoumois, où il l'attendit long-temps inutilement, sans pourtant que cela puisse justifier le prince d'avoir eu d'ailleurs les vues d'indépendance dont aucune histoire n'a douté.

Pour le vicomte de Turenne, quoiqu'il n'ait paru agir en cette occasion qu'en conséquence de la résolution d'un conseil général, il semble qu'on n'en est pas moins autorisé à tout penser à son désavantage. Et ce n'est pas raisonner conséquemment, que de convenir d'une part, comme fait Marsolier, que son ambition lui faisoit former des projets criminels; & de trouver mauvais d'un autre, qu'on rapporte à ce projet toutes ses démarches. C'est détruire l'idée qu'il veut nous donner du duc de Bouillon, comme du plus grand politique de son temps. La religion blâme ces jugemens qu'on porte sur l'intérieur; mais les loix

richir jusqu'au moindre soldat. Il justifia parfaitement le proverbe, que les grands promètteurs tiennent le moins. Il reçut devant cette bicoque un échec qui auroit dû le convaincre une bonne fois de la vanité de ses prétentions. Le vicomte eut le malheur de n'être plaint de personne, & du roi de Navarre encore moins, parce qu'il n'avoit rien fait que contre son avis.

Le comte de Soissons cachoit plus finement ses desseins. Cependant il est vrai que son nouvel attachement au roi de Navarre n'avoit rien de plus sincere, & ne lui étoit dicté que par son intérêt seul. Il avoit sçu gagner le cœur de madame Catherine, sœur du roi, & il n'entretenoit ce prince que de la passion qu'il avoit de s'unir encore plus étroitement avec lui par un mariage; mais ce dessein en cachoit un autre trop honteux pour le laisser appercevoir. Il prétendoit se faire

---

de l'histoire les souffrent, & les conjectures politiques sont souvent réduites à ce seul fondement.

Quant à ce qui est dit dans ce même endroit, contre M. le comte de Soissons; il est & sera encore appuyé dans la suite sur des preuves, qui ne laissent rien à repliquer. *De Thou*, *liv.* 87; *mém. de Duplessis*, *liv.* 1; *d'Aubigné*, *tom.* 3, *liv.* 1, *chap.* 15; *Marsolier*, *hist. de Henri*, *duc de Bouillon*, *tom.* 1, *liv.* 3.

subroger par ce mariage, dans tous les droits du roi de Navarre. Et comme il ne voyoit aucune apparence que ce prince, ayant pour ennemis déclarés, le pape, l'Espagne & les catholiques de France, pût jamais venir à bout de ses entreprises, il comptoit s'enrichir de ses dépouilles, & y gagner du moins les grands biens qui composoient l'apanage de la maison d'Albret, en deçà de la Loire. Avec une pareille intention, il n'eut garde de lui aider de ses conseils, ni de sa main, à pousser plus loin sa derniere victoire. Au contraire, il prit ce moment pour lui faire de si fortes instances de le mener en Béarn voir la princesse, que ce prince, qui se voyoit d'ailleurs plus abandonné que s'il avoit perdu lui-même la bataille, crut que la reconnoissance du secours que lui avoit donné M. le comte, l'obligeoit à lui accorder cette satisfaction. Il étoit entraîné lui-même de ce côté, (& le comte de Soissons ne l'ignoroit pas) par une passion qui a toujours été le foible de ce prince. L'amour le rappelloit aux pieds de la comtesse de Guiche, pour y déposer les drapeaux pris sur l'ennemi, qu'il avoit fait mettre à part pour cet usage.

Ils prirent donc ensemble le chemin de Béarn. Ce voyage, fait ainsi à contre-temps,

ne produisit pas heureusement tout le mal qu'on avoit lieu de craindre. Il servit du moins au roi de Navarre à connoître plus particuliérement celui qu'il étoit sur le point de se donner pour beau-frere. M. le comte de Soissons ne put si bien dissimuler, que le roi ne devinât une partie de ses sentimens, & une lettre qu'il reçut de Paris acheva de les lui dévoiler. On lui apprenoit que M. le comte n'avoit fait cette démarche auprès de lui, qu'à l'instigation des ecclésiastiques, qui avoient imaginé cet artifice pour lui ravir tous ses biens. Que le comte leur avoit juré qu'aussi-tôt qu'il auroit épousé Madame, il l'emmeneroit à Paris, & abandonneroit le parti de son bienfaiteur, & qu'on prendroit alors des mesures pour achever le reste. Cette lettre que le roi de Navarre reçut au retour de la chasse, & prêt à tomber dans le piége qu'on lui tendoit, lui donna une aversion pour le comte, que rien n'a jamais pu effacer. Il rompit avec lui, & regretta, mais trop tard, de s'être abandonné à son conseil.

Je n'eus pas le chagrin d'être témoin de toutes ces résolutions prises après la bataille de Coutras, & auxquelles je me serois inutilement opposé. Quelques jours après le combat, avant que des réflexions

si peu sensées eussent empoisonné tous les esprits, le roi de Navarre me prit à quartier dans un jardin, & me demanda mon avis sur la situation où cette action avoit mis les affaires. Je lui répondis, qu'il falloit sans perdre de temps marcher avec toutes ses forces vers la source de la Loire, pour y recevoir le secours étranger; ou ce qui revenoit au même, lui en faciliter le passage, en s'emparant de toutes les villes qui sont en deçà de cette riviere; & qui, à la réserve de Poitiers & d'Angoulême qu'on pouvoit laisser, ne me paroissoient pas difficiles à prendre. Par là ce prince s'assuroit du moins à tout événement des plus belles & des meilleures provinces, dont on n'auroit pu le chasser qu'avec des forces & un temps considérables.

Le roi de Navarre préféra cet avis, & me parut dans l'intention de le suivre de point en point. Il me dit qu'il venoit d'envoyer (*a*) Montglat vers l'armée étrangere; & que ne pouvant aller lui-même se mettre à la tête; il auroit fort souhaité que M. le prince de (3) Conti se fût chargé de

---

(a) *Louis Harlai, sieur de Montglat.*

(3) François de Bourbon, prince de Conti, second fils de Louis I, prince de Condé, & d'E-

cet emploi. Il venoit de recevoir des lettres de ce prince, par lesquelles il lui faisoit offre de sa personne. Le prétexte d'aller joindre les restes de l'armée royale, pouvoit servir à M. le prince de Conti, à se rendre sans risque jusqu'à l'armée auxiliaire. Le roi me chargea de porter le prince à faire cette démarche, & me commanda de ne pas l'abandonner.

Je partis de l'armée, chargé pour tout écrit d'une lettre de trois lignes : j'envoyai mon équipage à Pons, & je passai dans le Maine, où je croyois trouver M. le prince de Conti, à la faveur des connoissances que j'avois avec les gouverneurs des places du passage. J'appris en arrivant, que le prince de Conti étoit parti de lui-même deux jours auparavant, & qu'il n'avoit pu tenir sa marche si secrette, qu'on ne se fût apperçu qu'il étoit d'intelligence avec les étrangers ; ce qui avoit fait détacher après lui plusieurs partis, qui remplissoient encore les chemins. Je fus donc obligé de faire un circuit pour chercher à le rejoindre, & de prendre par Rosny, d'où étant venu à Neaufle, ce fut

---

Léonore de Roye : il mourut en 1614, sans enfans de ses deux mariages.

en arrivant dans ce bourg, que j'appris que les Allemands, engagés sans ordre & sans guide au milieu de provinces inconnues, arrêtés par de grosses rivieres & sans cesse harcelés par les troupes de la ligue, avoient enfin été totalement défaits à Anneau (4); que les suisses pour éviter un semblable malheur, avoient pris parti au nombre de douze mille, dans les troupes de la ligue; que le roi de Navarre

---

(4) Voyez ce détail dans *de Thou*, *liv.* 87; *d'Aubigné*, *tom.* 3, *liv.* 1; *Mathieu*, *tom.* 1, *liv.* 8, *p.* 537; *la Cronol. Novennaire*, *tom.* 1, *fol.* 39, *& sur-tout les mémoires de la ligue*, *tom.* 1, où il est marqué: que dans le temps que cette armée étoit campée près de la riviere d'Yonne, Montglat vint de la part du roi de Navarre, dire aux chefs de s'acheminer par la source de la Loire, où il iroit se mettre à leur tête, mais qu'ils ne jugerent pas à propos de le faire. Les chefs étoient le baron d'Onau ou de Dona, Guitry, Clervant, Beauvais-la-Nocle, &c. S'ils avoient suivi cet ordre, le roi de Navarre, alors de retour de Béarn, auroit eu le tems de les joindre avec ses troupes; & l'armée n'eût pas été défaite. Davila, *liv.* 8, rapporte la réponse que fit le duc de Guise au duc de Maïenne, qui trouvoit bien du risque à attaquer un ennemi si supérieur en nombre. « Ceux, dit-il, » qui ne sont pas d'humeur de combattre, peuvent » demeurer ici; ce que je ne résoudrai pas en un » quart d'heure, je ne le résoudrois pas en toute » ma vie ».

étoit en Béarn, ses troupes dans l'inaction & dispersées de tous côtés.

Ces tristes nouvelles abrégeant mon voyage, & rendant ma commission inutile, il ne me resta plus rien à faire que de tourner bride & de regagner Rosny, où tandis que je déplorois dans le cœur les effets d'une si mauvaise conduite, je feignois pour ma sûreté, de prendre part aux réjouissances publiques qui suivirent la défaite d'Auneau. Je visitai mes biens de Normandie, en attendant les remédes que le temps & le retour du roi de Navarre pouvoient apporter à nos malheurs ; & lorsque je fus informé que ce prince étoit revenu de Béarn, j'allai le trouver à Bergerac (*a*), où la nouvelle de la prise de Castillon le consola un peu parmi tant de sujets d'affliction. Il en avoit coûté un million au duc de Mayenne pour faire le siége de cette place, que le vicomte de Turenne reprit (*b*) pour moins de deux écus.

Nous y fûmes encore informés peu de temps après de deux événemens bien capables de changer la face des affaires. L'un

(a) *Sur la Dordogne.*
(b) *Par le moyen d'une échelle de corde.*

est la mort du prince de (5) Condé. Une fin aussi prompte & aussi tragique, l'emprisonnement de quelques personnes qui l'approchoient de plus près, le supplice d'un de ses domestiques (6) qui fut tiré à quatre

---

(5) Quoiqu'il y eût une secrete jalousie entre » le prince de Condé & le roi de Navarre, ce roi » ressentit cette perte avec une extrême douleur ; » & s'étant enfermé dans son cabinet avec le comte » de Soissons, il fut oui en jetter les hauts cris, & » dire qu'il avoit perdu son bras droit ». *Péref. hist. de Henri-le-Grand*, 1 *part.* Ce prince s'appelloit Henri, & étoit fils de Louis de Bourbon, premier prince de Condé. Il n'eut point d'enfans de sa premiere femme, après laquelle il épousa Charlotte-Catherine de la Trimouille, qu'il laissa grosse de trois mois. C'est une erreur grossiere, & qui n'a cours que parmi le peuple, que Henri de Condé, deuxieme du nom, est venu au monde treize mois après la mort de son pere. Il naquit le premier septembre suivant.

(6) Ce domestique s'appelloit Brillant. Un de ses pages fut exécuté en effigie. La princesse de Condé elle même fut comprise dans cette accusation. René Cumont, lieutenant-particulier de Saint-Jean, commença contr'elle une procédure que la naissance de Henri II, prince de Condé, fit surseoir. Après six ans de prison, la princesse présenta requête au parlement de Paris, qui évoqua cette affaire à son tribunal, & déchargea Charlotte-Catherine de la Trimouille du crime dont on avoit voulu la rendre complice. Le prince de Condé mourut à Saint-Jean d'Angely, le 5 mars 1588,

chevaux, ne laisserent aucun lieu de douter qu'il ne fût mort de poison (a). La nouvelle des barricades (7), & de la sortie du roi hors de Paris, suivit celle-ci de près,

---

âgé de trente-cinq ans; *de Thou, liv. 90.* Morisot dit; je ne sçais pas sur quelle autorité la mort du prince de Condé peut être attribuée à une blessure qu'il avoit reçue dans le côté, d'un coup de lance, à la bataille de Coutras. *Henr. Magn. cap. 12, p. 27.*

(a) *Le jeudi 12 mars.*

(7) Je n'en ferai point ici le détail, qui seroit trop long, & qu'on trouve d'ailleurs dans une infinité de livres. Il suffit de dire, que Henri III, pour prévenir les pernicieux desseins de la ligue, ayant fait entrer dans Paris environ six mille hommes de troupes Suisses, pour la plus grande partie, & les ayant répandus dans différens quartiers de la ville, le peuple se souleva, ameuté par quelques-uns des chefs de la ligue, se barricada dans les rues, repoussa les soldats, désarma les Suisses, défit les gardes de sa majesté, poussa les barricades jusqu'à cinquante pas du Louvre, &c. que Henri III, prêt à se voir assiégé dans le Louvre, & ne voulant pas s'exposer à la violence d'un peuple furieux, sortit secrétement par les tuileries & le fauxbourg Montmartre, d'où il gagna Chartres. Qu'enfin la chose tourna en négociation entre la reine-mere & le duc de Guise, & que l'entiere décision fut remise aux états de Blois.

Je remarque, après d'Aubigné, que ce fut un grand bonheur pour Henri III, que ses troupes se

& fut répandue par le courrier qui étoit chargé d'aller l'annoncer au duc d'Epernon. Voilà à quelle scene honteuse se vit exposé un roi, qui ne sçut ni prévenir, ni

---

fussent saisies & maintenues en possession du fauxbourg Saint-Honoré, & des derrieres des tuileries; & que personne du côté de la ligue ne songea à s'emparer d'abord de ces quartiers. Ceux qui gardoient la porte de Nesle, tirerent de loin sur la troupe du roi; & voyant venir le bac des tuileries, où ils croyoient que pouvoit être ce prince, ils couperent le cable. *Chronol. Novennaire*, *tom.* 1.

Henri III, de son côté, fit une faute encore plus grande, en défendant à Crillon, colonel des gardes françoises, de s'emparer de la place Maubert, & du quartier de l'université; & en empêchant ses soldats de charger la populace, qu'une démarche plus ferme, faite à propos, auroit peut-être contenue dans le devoir. Le duc de Guise attendit six jours entiers à Soissons, n'osant venir à Paris, contre l'ordre du roi, que Belliévre lui signifia dans deux lettres, qu'il lui envoya l'une après l'autre par la poste. Ce fut encore une faute, comme le remarque l'historien Mathieu, *tom.* 1, *liv.* 8, de n'avoir pas fait porter ces lettres au duc de Guise par un exprès: car le duc imagina qu'il pouvoit éluder cet ordre, en niant qu'il eût reçu ces lettres, comme il fit en effet chez la reine, la veille des barricades, en présence du roi & de Belliévre; à qui il protesta avec de grands sermens, qu'elles ne lui avoient pas été rendues. Cette faute ne fut pas commise par négligence, mais parce

étouffer ni diviser les factions; qui s'amusa à conjecturer lorsqu'il falloit agir; qui ne fit aucun usage ni de la prudence ni de la fermeté; qui même ne connut jamais ni ceux auxquels il commandoit, ni ceux qui

---

qu'on ne trouva pas seulement vingt-cinq écus à l'épargne, pour payer le voyage d'un courier.

Le duc d'Epernon conseilla à Henri III de faire assassiner, par ses gardes, le duc de Guise, lorsqu'il vint au louvre : & ce prince voulut, dit-on, y engager la Guesle & Villequier, qui l'en dissuaderent. On dit encore que le jour même des barricades, Alphonse d'Ornano se fit fort de lui apporter la tête du duc de Guise, s'il vouloit le laisser agir. On jugea enfin que le roi n'avoit pas pris, à beaucoup près, toutes les précautions qu'il devoit prendre; instruit comme il l'étoit des projets de la ligue, ayant manqué lui-même à être pris en allant à Vincennes, & venant d'éprouver par ce qui s'étoit passé à la détention de la Morliere, fameux ligueur, que le peuple n'attendoit qu'une occasion de l'insulter. Le conseil du roi s'étoit sans comparaison mieux comporté dans cette affaire de la Morliere, qu'il ne fit le jour des barricades. *Mém. de la ligue, tom.* 5, *Satyr. Ménipp.*

Il y auroit ici une grande question à agiter, sur laquelle je ne saurois pourtant beaucoup m'étendre : sçavoir quel étoit le but du duc de Guise dans cette entreprise. On a soutenu sur cela, comme sur toute autre matiere, le pour & le contre. Ceux qui veulent qu'il ait eu dessein de pousser, ou de laisser le peuple pousser les choses à l'extrême, de se saisir de la personne du roi, en un mot, de se mettre la couronne sur la tête,

s'approchoient le plus près. Les révolutions qui arrivent dans les grands états, ne sont point un effet du hazard, ni du caprice des peuples. Rien ne révolte les grands d'un

---

s'appuient sur des piéces importantes, sur lesquelles je suis obligé de renvoyer le lecteur au *premier tom. des mém. de la ligue, & au volume de la bibl. du roi, coté* 8866. Les principales sont, une lettre que lui écrivit la duchesse de Lorraine, après la victoire d'Auneau, dans laquelle elle l'avertit, qu'il ait à saisir l'occasion présente de se faire déclarer roi, &c. La lettre écrite par le duc lui-même, le lendemain des barricades, au gouverneur d'Orléans, où on lit ces paroles : « J'ai défait » les Suisses, taillé en pieces une partie des gardes » du roi, & tiens le louvre investi de si près, que » je rendrai bon compte de ce qui est dedans. » Cette victoire est si grande, qu'il en sera mé» moire à jamais, &c ». Plusieurs autres lettres où il est parlé peu respectueusement du roi, & avec le dernier mépris des princes du sang. On joint à cela la douleur que témoigna le duc de Guise, & le reproche qu'il fit à la reine-mere, de ce que pendant qu'elle l'amusoit par des pourparlers, sa proie lui échappoit : enfin les écrits qui furent répandus par son ordre, dit-on, dans lesquels étoit établi le prétendu droit de la maison de Lorraine à la couronne : sans parler d'une infinité d'autres piéces, qui, à vrai dire, ne sont qu'autant de libelles satyres, où l'on reproche au duc François de Guise, d'avoir cherché à faire valoir des droits chimériques sur l'Anjou & la Provence, & au cardinal son frere, d'avoir voulu se rendre souverain de Metz,

royaume, comme un gouvernement foible & dérangé. Pour la populace, ce n'est jamais par envie d'attaquer, qu'elle se souleve; mais par impatience de souffrir.

---

sous la protection de l'empereur : projet dont la vigilance de Saleede empêcha l'exécution, mais qu'il paya de sa tête; & d'avoir traité de la religion avec le roi d'Espagne au concile de Trente, sans la participation du roi son maître. La plupart de ces écrits sont aujourd'hui entre les mains de tout le monde.

On justifie le duc de Guise par toutes les raisons qu'il déduit lui-même dans une lettre ou espece de manifeste qu'il écrivit le même jour 13 mai. Il y expose que le peuple de Paris s'étoit échauffé de lui même, sur le bruit qui s'étoit répandu que le roi alloit remplir la ville d'étrangers, pour faire main-basse sur les bourgeois. Qu'au lieu de le soutenir, il s'étoit donné mille mouvemens jusqu'à deux heures après minuit pour le calmer; qu'il avoit sauvé les Suisses, & empêché le massacre; qu'il avoit conjuré les séditieux de respecter l'autorité royale, bien loin d'oser attenter à la personne du roi, « que j'eusse pu, dit-il, » mille fois arrêter si je l'avois voulu, &c ». Ajoutez à ces raisons, qu'en traitant avec la reine-mere, il n'exigea rien autre chose, sinon qu'on détruisît le parti protestant, & qu'on mît à couvert la religion; & qu'en tout cela, ce ne fut jamais en son nom qu'il parla, mais en celui du cardinal de Bourbon, dont il soutenoit les intérêts contre ceux du roi de Navarre & des autres princes du sang.

Le souvenir des mauvais procédés du roi Henri III ne tint pas un moment dans le cœur du roi de Navarre, contre le juste ressentiment d'un outrage aussi sanglant,

---

Je ne trouve de bien prouvé contre le duc de Guise, que le dessein de se mettre sur le trône après la mort de Henri III & celle du cardinal de Bourbon; & c'est beaucoup. Mais où est l'ambitieux, qui en sa place eût résisté aux suggestions du pape, du roi d'Espagne, & d'une grande partie de l'Europe, qui conspiroient pour son élévation?

Le jugement que porta le duc de Parme sur cet événement (*Davila*, *liv.* 9), c'est que « le duc » de Guise avoit fait trop de semblant, & frappé » trop peu; qu'il se devoit souvenir, que qui » met l'épée à la main contre son prince, en doit » à l'instant jetter le fourreau ». Sixte V, en en recevant la nouvelle, s'écria : « O le téméraire » duc, & le lâche roi »! Le sieur de Straford, ambassadeur anglois (je rapporte ce trait avec les paroles de Legrain), *liv.* 4, « ayant été conseillé » de prendre un sauf-conduit du duc de Guise : » je ne veux, dit-il, d'autre assurance que le droit » des gens & la protection du roi vers lequel je » suis envoyé, & duquel vous & lui (le duc de » Guise), êtes serviteurs & sujets ». Le premier président de Harlai répondit avec la même fermeté au duc de Guise : qu'en l'absence du roi il iroit prendre les ordres de la reine-mere.

Une piéce qui mérite d'être lue sur les différentes démarches de la ligue & du conseil, avant & le jour des barricades, est celle qui a pour titre, *procès-verbal de Nicolas Poulain, lieutenant de la*

que celui qui venoit d'être fait à son sang, & qui rejaillissoit en quelque maniere sur toutes les têtes couronnées. Il en marqua sa douleur dans son conseil, & l'avis de défendre & de secourir le roi de France, ayant été embrassé tout d'une voix, il fit partir sur le champ son secrétaire, pour assurer ce prince qu'il pouvoit disposer de sa personne & de ses soldats.

Le comte de Soissons livré à de perpétuelles chimeres, regarda cet événement comme un coup de la fortune, qui, en le délivrant de tous ses rivaux, alloit le rendre tout-puissant dans le conseil, & à la cour de Henri III. Changeant donc incontinent de batterie, il résolut d'aller s'offrir à ce prince; & pour donner plus de relief a son action, il voulut paroître devant le roi, suivi d'un grand nombre de créatures, qu'il chercha dans la cour du roi de Navarre & parmi ses plus affectionnés serviteurs, dont il ne se fit point de

---

prévôté de l'île de France, sur la ligue, depuis 1565 jusqu'en 1588. Ce Nicolas Poulain, qui favorisoit secrétement le parti du roi, donna souvent dans toute cette affaire de très-bons conseils, mais qui ne furent point suivis. On trouve ce morceau secret d'histoire dans le 1 *tom. du Journal du regne de Henri III, pag.* 132 *& suiv.*

scrupule

ſcrupule de tenter la fidélité. Le roi de Navarre ſentit, comme il le devoit, l'indignité de ce procédé; mais diſſimulant ſon reſſentiment, & faiſant réflexion qu'il étoit de ſon intérêt d'avoir une perſonne de confiance auprès du comte, tant pour éclairer ſes démarches, que pour étudier le nouveau ſyſtême qu'on alloit ſuivre à la cour, il m'ordonna de prêter l'oreille aux diſcours de ce prince, & de feindre pour lui un zèle que je ne reſſentois point. Le comte de Soiſſons ſe laiſſa tromper facilement & s'applaudit de m'avoir gagné. La diſtinction avec laquelle il me traita me fit des envieux. Je partis avec lui, après avoir reçu ſecrétement les inſtructions du roi de Navarre & concerté avec lui tout ce que le bien de ſon ſervice exigeoit que je fiſſe en cette occaſion.

M. le comte ne m'entretint pendant toute la route que de la faveur, de l'éclat & des honneurs qui l'attendoient à la cour. Il ne croyoit pas que le roi de Navarre pût ſeulement avoir la penſée d'entrer en concurrence avec lui. Dans tous les traits qui lui échappoient, d'une vanité & d'un orgueil inſurmontables, il ſe mêloit, ſans qu'il s'en apperçut, un levain de fiel & d'aigreur contre le roi de Navarre, qui marquoit toute l'averſion

& l'antipathie qu'il sentoit pour lui. Je ne pouvois me résoudre ni à flatter ses penchans, ni à applaudir à ses folles idées. Je ne lui répondois autre chose, sinon, que je prévoyois que la désunion de la famille royale, déjà cause de tant de maux, mettroit enfin la France au pouvoir de la maison d'Autriche, après qu'elle les auroit détruites l'une par l'autre. Un discours plus flatteur auroit été plus du goût du prince, mais le mien ne laissoit pas de renfermer une marque d'attachement solide, dont il ne pouvoit s'empêcher de me savoir bon gré.

Nous arrivâmes à Nogent-le-Rotrou & ensuite à Mante, où étoit le roi. Nous le trouvâmes livré à toute l'agitation que donne le plus violent ressentiment, & pénétré de confusion de l'affront qu'il venoit d'essuyer (8); mais avec cela si incapable

(8) On croit qu'avec beaucoup de fermeté & de bonne conduite, Henri III auroit encore pu alors rétablir ses affaires. Il est certain que les Parisiens, consternés de sa sortie de Paris, lui envoyerent des députés à Chartres, pour le supplier, avec toutes sortes de soumissions, de revenir dans cette ville. Pour rendre cette députation plus touchante, ils firent marcher en procession les capucins, qui entrerent dans le cathédrale, portant les instrumens de la passion, & criant miséricorde. Le roi les reçut avec l'air de majesté & d'autorité qui con-

de profiter de ses revers, que dans ce moment même il donna au duc d'Epernon la charge d'amiral, & tout à la fois le gouvernement de Normandie, vacant par la mort du maréchal de Joyeuse. Le comte de Soissons en fut si mal reçu, qu'il ne tint qu'à lui de sentir le ridicule de ses grands projets. Le roi m'adressa ensuite la parole, & me demanda si j'avois quitté le roi de Navarre. Je me démêlai de cette question embarrassante, en lui disant, que je ne comptois point m'être séparé de ce prince, pour être venu offrir mes services à sa majesté, parce que je me tenois assuré que le roi de Navarre, dont les intérêts n'avoient plus rien de différent des siens, viendroit dans peu en faire autant. Je sentis que mon discours ne déplut point au roi. Il n'en laissa rien appercevoir, parce qu'il étoit environné & soigneusement observé par des personnes, sur le visage desquelles il lut aussi-bien que

---

venoit en cette occasion. Il caressa beaucoup les députés du parlement, qui n'avoit trempé en rien dans l'affaire des barricades. Il menaça les autres de ne jamais remettre le pied dans Paris, & d'en ôter tous les corps & les cours souveraines : menace qui alarma si fort les Parisiens, que le duc de Guise eut besoin de toute son adresse & de tout son crédit pour les rassurer.

moi, la peine que leur faisoit mon discours. La foiblesse de ce prince avoit quelque chose d'incompréhensible. Ses véritables ennemis ne pouvoient pas lui être cachés après la maniere sanglante dont ils venoient de lever le masque, il feignit encore de ne pas les connoître. Il se livra de nouveau à la reine-mere (9),

---

(9) Dans la lettre circulaire que Henri III envoya dans les provinces, après l'action des barricades, & qui commence ainsi : « Chers & bien-» aimés, vous aurez, comme nous estimons, » entendu les raisons qui nous ont mu de partir » de ma ville de Paris le 13 de ce mois, &c ». Ce prince parle moins en roi qu'en suppliant. Il se défend d'avoir voulu faire entrer une garnison étrangere dans Paris, & douté de la fidélité des Parisiens. Il donne une fausse & mauvaise couleur à son évasion. Il témoigne qu'il est prêt à commencer la guerre contre les huguenots, à la tête de la ligue. *mss. de la bibl. du roi*, *n*. 8866, 8991.

L'auteur veut encore parler des conférences que la reine-mere eut, par ordre de ce prince, avec le cardinal de Bourbon & le duc de Guise, où furent aussi admis, comme je le trouve dans le *vol. 8906*, *mss. de la bibl. du roi*, les sieurs de Lansac, de Lénoncourt, Des-Châteillers & Miron, premier médecin de sa majesté, qui avoit déja été employé à porter des paroles de part & d'autre, le jour des barricades. Ces conférences se tinrent à Châlons, à Sarry, maison appartenante à l'évêque de Châlons, à Nemours, &c. La

& par elle, à ses persécuteurs avec lesquels elle le raccommoda. Pourvu cependant que cette derniere démarche ne fût point dans ce prince un trait de la plus profonde dissimulation; car le coup hardi (10) qu'il fit aux états de Blois, laisse

---

ligue y fit des demandes exorbitantes, comme l'abolition totale de la religion prétendue réformée, & la privation d'emploi de tous les officiers calvinistes, quand même ils abjureroient: la publication du concile de Trente, l'inquisition, &c. Et elle obtint enfin presque tout ce qu'elle demanda, par l'édit du 21 juillet, qui fut donné en conséquence. *Mém. de la ligue, tom.* 1; *mém. de Nevers, tom.* 1; *Mathieu, tom.* 1, *liv.* 8; *Chronol. novenn, tom.* 1 & autres.

(10) La mort des deux freres, le duc & le cardinal de Guise, que ce prince fit tuer dans ses appartemens, & par ses gardes, la surveille de Noël, à Blois, où se tenoient les états. Voyez cette exécution dans les mêmes historiens, avec le détail des opérations & des brigues qui se firent des deux parts, aux états de Blois. Le cardinal de Bourbon fut détenu prisonnier, les autres freres du duc de Guise prirent la fuite.

Le duc de Guise périt comme avoit fait l'amiral de Coligny. La présomption les empêcha de voir tous deux le danger dont ils étoient menacés. Le duc ne voulut croire aucun des avis qui lui furent donnés. On dit que la marquise de Noirmoutier, cette même dame qui avoit fait tant de bruit, sous le nom de madame de Sauves, vint exprès passer

la liberté de croire qu'il ne perdit pas un moment de vue sa vengeance; & si l'on peut porter un jugement sur cette assemblée, il y a toute apparence que

---

la nuit avec lui, & qu'elle ne put, par raisons ni par prieres, l'empêcher d'aller le lendemain au conseil.

Quelques-uns ont voulu justifier cette action de Henri III, entr'autres le cardinal de Joyeuse, dans un long mémoire qu'il envoya sur ce sujet de Rome, où il étoit alors. *Mém. d'état de Villeroy, tom. 2, p.* 175. Mais les plus judicieux de nos historiens, & ceux même qui ont poussé le plus loin les droits de l'autorité royale, l'ont tous détestée. « Les circonstances odieuses du meurtre des » Guises, dit Pérefixe, l'ont fait paroître horri» ble, même aux yeux des huguenots, qui di» soient que cela ressembloit fort au massacre de » la saint Barthelemi ». D'un autre côté, on ne sçauroit nier qu'il ne restoit que ce seul moyen à Henri III de conserver la couronne dans sa maison, peut-être même sur sa propre tête: car c'est un sentiment dépourvu de toute vraisemblance, que celui qu'on trouve dans les mémoires de Villeroy, *tom.* 1, *p.* 25. Que sans cela ce prince pouvoit se rendre maître des délibérations des états de Blois, & y faire suivre ses volontés.

Dans cette alternative, on ne peut que déplorer les effets de la mauvaise conduite d'un prince, qui se met dans une semblable nécessité; il va bien-tôt lui-même assurer, par un dernier exemple, cette vérité; que qui frappe du couteau, périt par le couteau.

chacun y avoit un objet caché, vers lequel il marchoit par des voies, que la réussite découvrit dans les uns, & qui font de-

---

Le duc de Guise étoit cher aux catholiques, & principalement au peuple, presque jusqu'à l'adoration. Ils ne l'appelloient que *notre grand*. Il avoit à la joue gauche, au-dessous de l'œil, une balafre qui ne le rendoit que plus respectable, parce qu'il l'avoit reçue en combattant contre les huguenots à la journée de Château-Thierry, d'un coup de pistolet que lui tira un reître. Il étoit au contraire si fort haï dans sa famille, qu'il traitoit avec une hauteur & une dureté insupportables, qu'on assure que ses parens, & jusqu'à ses propres freres, dans la crainte de tomber entre les mains d'un tyran, furent ceux qui firent donner à Henri III, dans les états de Blois, les plus sûrs avis sur ses démarches & sur ses desseins. Avis qui étoient suspects à ce prince, comme ceux qui étoient donnés au duc de Guise par plusieurs des courtisans, sur la résolution violente du roi, l'étoient à ce duc, parce qu'ils s'imaginoient tous les deux qu'on ne cherchoit par-là qu'à leur faire quitter la partie, & rompre les états de Blois, où chacun d'eux s'attendoit bien à trouver son compte. Henri III n'eut d'abord dessein que d'arrêter le duc de Guise; mais il y trouva tant de danger, & encore davantage à le garder, qu'il se détermina à le faire poignarder. Les deux cadavres furent consumés dans de la chaux vive, les os brûlés dans une salle basse du château, & les cendres jettées au vent.

Celui qui gagna le plus à cet assassinat, fut,

meurées cachées de la part de ceux qui y ſuccomberent.

La mort de Catherine ayant ſuivi de

ſans contredit, le roi de Navarre, qui n'y avoit aucune part. Il y a toute apparence que tant que le duc de Guiſe eût vécu, tous les chemins au trône lui auroient été fermés. On aſſure même qu'il y avoit alors de grands projets formés entre la France & l'Eſpagne, non ſeulement pour exterminer le parti calviniſte, mais même pour détrôner Eliſabeth, dont la cataſtrophe des barricades, ſuivie de la mort du duc de Guiſe, étoit ſeule capable d'empêcher l'exécution. Le roi de Navarre ne laiſſa pas de plaindre le duc de Guiſe, ſans blâmer Henri III. « J'avois, dit-il, toujours bien » prévu & dit, que meſſieurs de Guiſe n'étoient » pas capables de remuer l'entrepriſe qu'ils avoient » miſe en leurs entendemens, & en venir à bout » ſans le péril de leur vie ». *Cayet*, *tom.* 1, *fol.* 114. Bien d'autres perſonnes penſoient ſur cela comme Henri IV : « Maudit ſoit le Lorrain, » dit Hubert De-Vins, dans les mémoires de » Caſtelnau, a-t-il bien ſi peu de jugement, qu'il » puiſſe croire qu'un roi à qui il a voulu ôter la » couronne, en diſſimulant, ne diſſimule pas en- » vers lui pour lui ôter la vie. Puiſqu'ils ſont ſi » près l'un de l'autre, dit auſſi madame de Four- » bin, ſœur de De Vins, nous apprendrons au » premier jour que l'un ou l'autre aura tué ſon » compagnon ».

Les événemens tragiques de l'année 1588, ont paru à quelques-uns vérifier la prédiction de Regiomontanus & de quelques-autres aſtrologues,

peu de jours (11) l'assassinat du duc de Guise, Henri III ne s'en trouva pas plus libre de suivre le penchant qui le portoit à s'unir au roi de Navarre. La ligue n'é-

---

que cette année seroit l'année climatérique du monde. Je n'y trouve qu'une nouvelle confirmation de la folie de cette prétendue science.

(11) Dans l'esprit de ceux qui ont donné tant de louanges à cette princesse, il suffit apparemment, pour mériter le nom de politique, de sçavoir tout ramener à soi, & se maintenir en possession de l'autorité. Mais quand on songe que cette habileté prétendue, qui ne consiste pourtant qu'à employer des moyens lâches & de méprisables artifices, réduisit enfin les choses au point, que ni elle, ni personne, ne sçurent plus y apporter remede; on ne balance point à dire que Catherine ne compensa pas même les défauts infinis qu'elle avoit, par la qualité de politique. Aussi croit-on que les suites funestes qu'elle vit qu'alloit avoir le meurtre des Guises, dont elle n'avoit point été participante, les reproches du cardinal de Bourbon, l'horreur de la conjoncture présente, & peut-être les remords de sa conscience, eurent beaucoup de part à sa mort, arrivée le 5 janvier 1589. On cessa d'en parler dès qu'elle fut morte; *de Thou*, *liv.* 94. Le dernier conseil qu'elle donna à son fils, fut de cesser la persécution contre les calvinistes, & d'établir en France une entiere liberté sur la religion. *Chron. novenn. tom.* 1, *fol.* 132. On doit tenir Brantome pour très-suspect, dans tout ce que sa prévention lui fait dire à l'avantage de cette reine, *tom.* 7 *de ses mém. p.* 34.

toit pas éteinte avec le duc de Guise. Il avoit à calmer le peuple, à regagner les grands, à appaiser le pape, à contenir l'Espagne, à ménager tous les catholiques, très-disposés à prendre ombrage de sa religion, après cette exécution. Henri, suivant le caractere des gens foibles, se grossit encore tous ces objets. Il espéra de ramener tout par la douceur. Il exposa son droit & ses raisons, & fit force déclarations pour se justifier. C'étoit uniquement par les armes qu'il falloit agir contre un parti, que le respect dû à l'autorité royale ne touchoit plus; & au lieu d'accroître l'audace du menu peuple, aussi insolent dans sa puissance, que rempant dans l'obéissance, par une modération qui ne pouvoit être imputée qu'à foiblesse, c'étoit à ce prince à se déclarer hautement agresseur, & à chercher sa vengeance en roi. S'il eût pris ce parti, conjointement avec le roi de Navarre,

---

& suiv. Varillas n'est pas plus croyable, lorsqu'il dit qu'elle mourut de regret que lui causa la mort du duc qu'elle aimoit beaucoup. Siri la loue en étranger mal instruit des affaires de notre cour en ce temps-là, comme n'étant venu en France que long-temps après la mort de cette reine. *Mém. recond. di Vittorio Siri, vol. 1, pag. 26.*

peut être ne se seroit-il pas vu enlever Orléans, avec une infinité d'autres (12) places, & réduit enfin aux seules villes de Blois, Beaugency, Amboise, Tours & Saumur.

Je fus témoin de tous ces événemens, ou bien je les appris à Rosny, où je me retirai, comme dans un endroit où j'étois à portée de remarquer tout ce qui se passoit à la cour. Je n'en sortis que quand je jugeai qu'il étoit temps d'aller en instruire le roi de Navarre. Il n'avoit pas été médiocrement embarrassé lui-même pendant tout ce temps-là, à démêler & à renverser les desseins du vicomte de Turenne, qui, se mettant en la place du prince de Condé, continuoit pour lui-même tous ses projets; & pour en parler juste, tenoit à l'égard du roi de Navarre la même conduite, que le duc de Guise à l'égard de Henri III. Il avoit déclaré hautement dans une assemblée des protestans à la Rochelle, que la France ne pouvoit éviter, dans la conjoncture présente, de voir démembrer sa monarchie, & il donnoit assez à entendre qu'il ne s'oublieroit pas

(12) « C'est une bouffée, disoit Henri III, parlant de ces villes, qui a jeté par terre un jeu de cartes ».

dans ce démembrement. Le roi de Navarre s'en plaignit dans ces mêmes assemblées ; & pour s'attacher encore plus fortement les réformés, il joignit les actions aux paroles. Il se saisit de la Garnache, & prit Niort (*a*) par escalade, après un sanglant combat. C'est au retour de cette expédition qu'il tomba dangereusement malade (13) à la Mothe-Frêlon.

Je pris mon chemin par Blois, pour tirer mes dernieres conjectures sur la situation où je trouverois la cour. Quoique je prisse toutes les précautions pour n'être connu de personne, le marquis de Rambouillet (*b*) me vit passer dans la rue, caché dans mon manteau, me reconnut

---

(a) *En Poitou.*

(13) Il étoit parti dans le mois de janvier de Sainte-Hermine, en bas Poitou, pour aller secourir la Garnache, assiégée par le duc de Nevers : du Plessis-Mornay conduisoit sa troupe, & lui marchoit à pied en chassant. Il s'échauffa, & fut saisi d'un mal de côté avec fievre, qui l'obligea de s'arrêter dans la premiere maison qui se rencontra, chez un gentilhomme nommé la Mothe-Frélon, du Plessis prit sur lui de le faire saigner ; ce qui le guérit. *Vie de Duplessis-Mornay, liv. 1, pag.* 125.

(a) *Nicolas d'Angennes.*

& me fit suivre, pour sçavoir l'endroit où j'étois descendu. M. de Rambouillet étoit un homme droit, qui alloit toujours au bien de l'état sans aucune considération d'intérêt. Il crut devoir se servir de cette rencontre pour faire un dernier effort sur l'esprit du roi, & l'engager enfin à se jetter entre les bras du roi de Navarre. Il trouva ce prince dans toutes les dispositions où il le souhaitoit; & le roi consentit d'autant plus volontiers à se servir de moi en cette occasion, qu'il se souvint que je lui avois déja été député à ce sujet.

Rambouillet étant venu me chercher par son ordre, nous concertâmes ensemble tout ce qu'il y avoit à faire en cette occurrence, après quoi il me présenta à sa majesté, qui me confirma son intention de sa propre bouche. Après toutes les paroles qu'on avoit données au roi de Navarre, sans aucun effet, je crus devoir demander au roi une lettre de créance pour ce Prince; il me la refusa, dans la crainte qu'elle ne tombât entre les mains du (14) nonce Morosini, ou du duc de

(14) Jean-François Morosini, évêque de Bresce. Louis de Gonzague, duc de Nevers. Sixte-Quint venoit de publier, contre Henri III, une bulle d'excommunication, dont ce prince mettoit tous

» nez, continua-t-il, lui porter mes let-
» tres, car je ne crains ni Morosini ni
» Nevers ». Il me fit apporter dans le moment même à déjeûner dans son cabinet, & je pris la poste pour Blois.

Le roi qui ne doutoit pas que la réponse du roi de Navarre ne fût telle qu'il la demandoit, s'étoit avancé par impatience jusqu'à Montrichard avec toute sa suite. Je trouvai tous les logemens de ce petit endroit pris ou marqués; & comme j'y arrivai fort tard, je crus que j'allois être obligé de passer la nuit dans la rue. Heureusement Maignan me découvrit le logement du marquis de Rambouillet, qui me fit donner celui qui avoit été destiné à un de mes freres alors à Tours. J'allai à minuit trouver le roi, qui m'attendoit dans le galetas du château. Il approuva & signa tout, jusqu'au passage sur la Loire, & voulut que je repartisse la nuit même. Le bruit d'un traité entre les deux rois étoit déja répandu dans Châtelleraud lorsque j'y arrivai, & il y étoit si passionnément desiré, que je reçus mille bénédictions dès que je parus.

Le roi de Navarre n'y étoit déja plus. Ce prince, qui ne comptoit guères que sur son épée, ayant sçu que la ligue étoit

entrée dans Argenton (*a*) par intelligence, y marcha en diligence, & y arriva si à propos, qu'il en délogea les troupes de la ligue, avant qu'elles eussent reçu le secours qui devoit les y maintenir. Il y mit pour gouverneur Beaupré, après que j'eus visité le château, & fait un état des munitions de la place.

La fatigue de tant de voyages faits si précipitamment, fit qu'au retour je fus saisi d'une fievre continue, qui me tint au lit douze jours entiers. Duplessis (*b*) sçut bien se prévaloir de cet accident, pour m'enlever l'honneur d'un traité qu'il n'eut que la peine de dresser, & auquel le marquis de Rambouillet (15) avoit eu beaucoup plus de part que lui. Ce traité fut passé au Plessis-lez-Tours, au grand contentement des deux rois. Saumur fut la place de sûreté dont on convint, & Duplessis ne manqua pas de s'en faire donner le gouvernement, comme une

---

(a) *Dans le haut-Poitou.*

(b) *Philippes Duplessis-Mornay.*

(15) Il est juste d'avertir que ces faits sont rapportés d'une maniere très différente dans la vie de Duplessis-Mornay, *l.* 1, *p.* 131. Reste à sçavoir auquel des deux écrivains on doit ajouter plus de foi.

récompense naturelle de celui à qui on avoit obligation du traité. Ce procédé me parut si peu régulier, que je ne pus m'empêcher de me plaindre assez hautement de lui & du roi de Navarre même, qui favorisoit un autre du fruit de ma peine. Le comte de Soissons, qui ne s'accommodoit jamais, ni de l'intérêt général, ni de la joie publique, se servit de cette occasion pour essayer de m'entraîner dans ses nouveaux desseins; & d'un autre côté, mes deux freres me firent les plus fortes instances de m'attacher au parti du roi. Je rejettai fort loin cette pensée; & ma fidélité pour mon prince se soutint dans cette épreuve, qui ne laissoit pas d'être séduisante. Lorsque je fais réflexion que l'emploi de gouverneur de Saumur m'auroit obligé d'y faire une continuelle résidence, & m'auroit par conséquent éloigné de la personne du prince pour toujours, je trouve que, ce qui me paroissoit alors un passe-droit, étoit plutôt une faveur dont je devois le remercier.

Il ne restoit plus rien à faire aux deux rois, que de s'aboucher, afin de concerter leurs entreprises. Pour cela le roi de Navarre prit le chemin du Plessis-lez-Tours. Combattu par un reste de dé-

fiance (16) dont il avoit de la peine à se défaire ; je me souviens qu'il s'arrêta près d'un moulin, à deux lieues de ce château, & qu'il voulut encore sçavoir ce que chacun des gentilhommes, qui composoient sa suite, pensoient sur la démarche qu'il faisoit. J'étois de cette troupe, & le souvenir de ce que j'appellois une injustice, me tenoit dans le silence. Le roi de Navarre se tournant vers moi : « Vous ne dites mot, me dit-» il ; que vous en semble ? » Je lui répondis en peu de mots : que quoique le pas qu'il faisoit ne fût peut-être pas sans danger, parce que le roi avoit l'avantage du nombre sur lui, je croyois que c'étoit ici une de ces occasions où il falloit donner quelque chose au hazard, & se contenter de prendre d'ailleurs toutes les pré-

(16) « Ses vieux capitaines huguenots crai-» gnoient, disoient-ils, qu'en un temps où une » trahison étoit si nécessaire à Henri III, pour se » retirer du labyrinthe, où l'action de Blois l'avoit » jetté (il avoit été excommunié par Sixte V), » il ne voulût acheter son absolution au prix de » la vie du roi de Navarre ». *Péref. ibid.* Ce prince avoit souvent dit lui-même, à ce que rapporte de Thou, que jamais il ne lui arriveroit d'entrer dans le cabinet du roi, qu'au milieu de deux armées rangées en haie.

cautions que la prudence peut suggérer. Ce prince réfléchit encore quelques momens; ensuite se tournant vers nous: « Allons (17), allons, nous dit-il, la résolution en est prise, il n'y faut plus penser ».

Le roi s'étoit avancé dans la campagne au-devant du roi de Navarre, & la joie d'une union si desirée y avoit aussi attiré un concours de peuple si prodigieux, que les deux rois furent plus d'un demi-quart d'heure à cinquante pas l'un de l'autre, sans pouvoir s'approcher. Il s'embrasserent avec une satisfaction égale (18) & prirent ensemble le chemin de Tours, où le roi de Navarre ne coucha pourtant qu'une nuit; il s'en retourna à son quartier à Maillé. Pour moi je demeurai à Tours, où je fus retenu par le grand

(17) Il écrivit en ces termes à du Plessis-Mornay: « Monsieur du Plessis, la glace est rompue, non sans nombre d'avertissemens, que si j'y allois, j'étois mort, j'ai passé l'eau en me recommandant à Dieu, &c. ».

(18) Au Pont de la Motte, à un quart de lieue de Tours: « courage, monseigneur, dit Henri IV à Henri III, deux Henris valent mieux qu'un Carolus ». *Mathieu*, *tom.* 1, *p.* 752. Le duc de Mayenne s'appelloit Charles.

nombre de mes parens & de mes amis que j'y trouvai, & je pris un logement dans le fauxbourg Saint-Symphorien.

Le duc de Mayenne, armé pour venger la mort du duc de Guise, & pour tenir l'intérêt de la ligue, n'avoit pas dessein de nous y laisser tranquilles. Il marcha vers cette ville avec toute son armée. Le roi qui étoit allé se promener à Marmoutier (*a*) sans armes, & suivi seulement de vingt chevaux, manqua de bien peu à être pris, & obligé de regagner Tours avec précipitation. Les fauxbourgs n'ayant pour tous retranchemens, que de méchantes barricades construites à la hâte par six ou sept régimens royalistes qui les défendoient, je quittai le fauxbourg Saint-Symphorien, & fis transporter tout mon équipage dans la ville. Ma précaution fut taxée de timidité par les officiers, mais elle ne tarda pas à être justifiée. Le duc de Mayenne attaqua le fauxbourg. On l'arrêta quelques momens, à la faveur de cinq ou six maisons, sur le haut de la colline, où l'on s'étoit posté; il fallut bientôt les abandonner, pour se retrancher derriere les barricades: comme

(a) *Abbaye proche Tours.*

on s'attendoit à les voir bientôt insultées, chacun profita de cet intervalle pour aller manger un morceau à la hâte.

Je trouvai le roi à la porte de la ville, qui m'y fit rentrer, en me disant qu'inutilement on s'opiniâtreroit à défendre les fauxbourgs. En effet, les barricades ne tinrent pas devant le canon des ennemis. Elles furent forcées tout d'abord; & comme on n'y étoit point soutenu par un fossé, la retraite dans la ville se fit à découvert, & avec tant de confusion, que je me suis toujours étonné que les ennemis n'aient pas tué ou pris tout ce qu'il y avoit de soldats dans les fauxbourgs, & même qu'ils ne soient pas entrés avec eux dans la ville. Deux piéces de canon leur suffisoient pour cela. J'apperçus toute cette déroute du couvent des Jacobins, qui donne sur les murailles de la ville; & craignant que le mal ne devînt encore plus grand, j'accourus avec mes freres à la porte par où tout le monde entroit si confusément; à la faveur de quelques petits retranchemens que nous fîmes faire, nous diminuâmes le danger; avec un peu de temps & d'ordre, tout entra, & l'on ne songea plus qu'à terrasser la porte, & à y faire bonne garde.

Personne ne doutant plus que la ville

ne fût assiégée en forme, je me joignis avec Châtillon & quelques autres, & nous allâmes prier le roi de nous confier la défense de quelque poste important. Il nous donna les (19) îles, où nous fîmes travailler sans interruption depuis ce moment, jusqu'au lendemain matin, que le roi vint lui-même visiter notre ouvrage, & en m'adressant la parole, donna beaucoup de louanges à notre diligence. Elle fut inutile. A la premiere nouvelle de ce qui se passoit, le roi de Navarre accourut avec ses troupes, & parut devant la ville au bout de trois heures. Le duc de Mayenne ne l'attendit pas; il se retira après avoir fait le dégât dans les fauxbourgs & aux environs. Un service de cette importance donna de grandes espérances de l'alliance des deux princes, & fit regarder à ceux de Tours le roi de Navarre (20) comme leur libérateur.

Les deux rois passerent huit ou dix jours ensemble, après quoi on se sépara

---

(19) Lisez l'Ile. Ce quartier qui n'est habité que par des bateliers & par la plus vile populace, est de grande conséquence pour la défense de Tours.

(20) Henri IV loua hautement la conduite de Henri III, qui montra beaucoup de valeur en cette occasion. *Mém. de Nevers, tom. 2, p. 589.*

pour l'expédition qui avoit été projettée sur la ville de Poitiers. Pendant qu'on y travailloit, le roi de Navarre me commanda avec trois cens chevaux, & pareil nombre d'arquebusiers qu'on fit aussi monter à cheval pour contenir Chartres, dont on découvrit que Maintenon (*a*) travailloit sourdement à s'emparer au nom de la ligue. Je fis provision d'échelles, de pétards & autres instrumens, & nous vinmes d'une traite à Bonneval (*b*), sans avoir rien mangé de tout le jour. Quelques prisonniers que nous fîmes sur un détachement de vingt-cinq maîtres, nous apprirent qu'il y avoit en campagne un parti de quatre cens chevaux ennemis, ayant à leur tête Brosse (21), Saveuse, & que (22) Reclainville qui conduisoit les vingt-cinq maîtres, nous avoit pris pour la troupe de cent ou cent-vingt chevaux, avec laquelle Lorge (*c*) venoit de sur-

---

(a) *Louis d'Angennes, seigneur de Maintenon.*
(b) *Bourg sur les confins du Perche.*

(21) Charles de Saveuse, & Anne de Brosse, son frere, de la maison de Tiercelin.

(22) Louis d'Alonville, sieur de Reclainville, ou l'Arclainville, commandant dans Chartres pour le duc de Mayenne.

(c) *N... de Montgommery de Lorge.*

prendre

prendre Châteaudun : ce qui nous fit juger que ce parti de quatre cens chevaux chercheroit à nous joindre, & nous avions la même envie de notre côté. Nous laissâmes nos arquebusiers suivre doucement le chemin de Chartres, & prenant par les côteaux pour pouvoir atteindre l'escadron ennemi, nous nous rencontrâmes au haut d'une colline, que chaque troupe avoit montée de son côté; de maniere que nous ne pûmes nous voir que lorsque nous fûmes à deux cens pas les uns des autres.

On en vint aux mains sans délibérer(*a*), & ce fut avec tant de furie, que dans le premier instant quarante des nôtres furent renversés par terre. J'étois de ce nombre avec MM. de Châtillon (23), de Mouy, de Montbazon, d'Avantigni & de Pressaigni. Heureusement je n'étois point blessé; mon cheval, qui n'avoit que la mâchoire fracassée d'un coup de lance, se releva, & je me retrouvai dessus. Peut-être n'y a-t-il jamais eu une action, dans

(a) *Le 18 mai.*

(23) François de Châtillon, fils de l'amiral, chef de la troupe. Isaac Vaudré de Moui, Louis de Rohan, duc de Montbazon.

ce genre de combat, plus chaude, plus opiniâtre, ni plus meurtriere. Nous retournâmes quatre ou cinq fois à la charge, les ennemis se ralliant aussi-tôt qu'ils avoient été enfoncés. J'y eus deux épées cassées, & j'eus recours à deux grands pistolets chargés de carreaux d'acier, qui ne trouverent aucunes armes qu'ils ne perçassent de part en part. Nos adversaires nous laisserent enfin le champ de bataille, voyant qu'ils avoient perdu deux cens des leurs.

Nous n'étions gueres en état de goûter le fruit de notre victoire, à cause des blessures & de l'épuisement qui nous rendoient comme immobiles. Un peu de repos étoit tout ce que nous desirions, lorsqu'il survint une pluie violente, qui, se mêlant avec notre sueur, nous inonda en moins de rien, parce que nous portions nos armes à cru; & pour comble de disgrace, nous apprîmes que nous étions suivis de près par le duc de Mayenne. Le conseil ayant été assemblé dans cette accablante situation, il fut résolu que, malgré l'état où nous étions, nous marcherions toute la nuit pour tâcher de regagner Beaugency. Nous y arrivâmes tellement excédés de lassitude & de soif, que les forces me manquant, je ne pus

faire autre chose que de me laisser tomber sur un lit, où il fut impossible de me réveiller pour prendre quelque nourriture.

Le bruit de ce combat s'étant répandu, le roi de Navarre vint nous visiter à Beaugency, & loua infiniment notre action. On lui amena Saveuse, qui étoit du nombre des prisonniers. Ce prince, également porté à caresser les braves gens, & à plaindre les malheureux, chercha à le consoler par toutes sortes de louanges & de bons traitemens. Mais Saveuse ayant sçu qu'un grand nombre de ses parens, & presque tous ses amis avoient péri dans le combat, cette douleur, jointe à la honte d'avoir été vaincu, & aux blessures considérables qu'il avoit reçues, le jeta dans un tel désespoir, qu'il devint furieux. Il mourut dans l'ardeur d'une fievre frénétique, sans vouloir souffrir qu'on mît le moindre appareil sur ses plaies. Le roi de Navarre nous fit prendre le chemin de Châteaudun, où huit jours de repos nous firent oublier le passé.

J'étois prêt à en partir, lorsque je vis arriver un courier, qui m'apprit que mon épouse étoit malade à l'extrémité. Je volai à Rosny, avec d'Orthoman (*a*),

---

(a) *Nicolas d'Orthoman, natif d'Arnhem.*

premier médecin du roi de Navarre, à qui ce prince ordonna de m'accompagner. Tout tenoit pour la ligue en ce canton; & un de mes (24) freres qui s'étoit emparé de ma maison, celle-là même où mon épouse étoit malade, eut la cruauté de lever le pont, & de m'en refuser l'entrée. Je me sentis pénétré jusqu'au fond du cœur d'un sentiment si dénaturé; & je jurai d'entrer ou de périr. Je me disposois en effet à forcer ma propre maison, & l'échelle étoit déja appliquée contre le mur, lorsque mon frere, qui ne s'attendoit peut-être pas à tant d'intrépidité, me fit ouvrir la porte.

La seule consolation que j'eus, fut de voir encore mon épouse vivante, & de recevoir ses derniers embrassemens. Tous les remedes furent inutiles; elle expira au bout de quatre jours. J'avoue que la perte d'une épouse si chere, & dont la vie avoit été si cruellement traversée, ferma mon cœur à tout autre sentiment pendant un mois entier. J'écoutois avec insensibilité les progrès des armes des deux rois, qui, en tout autre temps, m'auroient enflammé d'un desir violent

(24) C'est sans doute l'aîné qui se faisoit appeller le baron de Rosny.

d'y prendre quelque part : car c'est pendant ce temps-là que se firent les siéges de Gergeau, Pluviers, Estampes, Chartres (25), Poissi, Pontoise, l'Ile-Adam, Beaumont & Creil. Il n'y avoit point de bicoque qui ne se fît honneur d'arrêter son roi ; il ne trouvoit par-tout que révolte & désobéissance. Il comprit alors quel bien c'étoit pour lui, que le secours du roi de Navarre. Pour ce prince, il prodiguoit sa vie comme s'il en eût été las. On étoit sûr de le voir à la tête des soldats, par-tout où il y avoit du danger. Dans un de ces combats fréquens qu'il eut à soutenir, au moment que pour se reposer il s'appuyoit sur Charbonniere (*a*), un coup de feu ôta la vie à ce mestre-de-camp.

Je me réveillai comme d'un profond sommeil, lorsque j'entendis dire (26) que les deux rois tenoient Paris assiégé. Je

---

(25) Ville aux environs de Paris dans l'île de France, la Beauce & l'Orléanois. Voyez ce détail dans les historiens.

(a) *Gabriel Prévôt.*

(26) S'il faut en croire Mathieu, *tom.* 2, *p.* 5, ces deux rois n'étoient pas fort contens l'un de l'autre. Henri III ne pouvoit cacher sa jalousie

m'arrachai d'un lieu où tout me rappelloit à ma douleur, & je courus rejoindre l'armée. Il me sembloit que je soulageois l'amertume dont je sentois que mon cœur étoit encore plein, en m'exposant témérairement dans toutes les escarmouches; & elles étoient alors plus fréquentes que jamais, sur-tout dans cette plaine, qu'on appelle le pré-aux-clercs. Le roi de Navarre s'en apperçut, & remarquant que Maignan, mon écuyer, qu'il avertit plusieurs fois de venir me retirer du danger, n'osoit le faire, il le chargea simplement de me dire qu'il vouloit que je vinsse lui parler.

Il avoit à peine proféré les premieres paroles, qu'il fut interrompu par l'arrivée d'un gentilhomme, qui s'approcha de son oreille, lui dit un mot, & le quitta aussi-tôt. Le roi de Navarre, frappé de ce qu'il venoit d'entendre, me rappella dans le moment, & m'apprit que le roi venoit d'être dangereusement blessé d'un (27) coup de couteau. Il avoit au-

---

contre Henri IV, qui, bien loin de songer à régner, n'attendoit pour se retirer, que le moment où il auroit rétabli le roi sur son trône.

(27) Par Jacques Clément, moine Jacobin, natif de Sorbonne, village en Bourgogne. Il fut

tour de lui vingt-cinq gentilhommes, avec lesquels il prit, à toute bride, le chemin de Saint-Cloud, où étoit le quartier du roi. Il trouva, en entrant dans

---

introduit par la Guesle, procureur-général, dans la chambre du roi, comme ayant à lui rendre une lettre de grande conséquence. Dans le moment où ce prince, qui caressoit volontiers les moines, se relevoit de dessus sa chaise percée, sur laquelle il étoit, ayant déja lu une partie de la lettre, l'assassin le frappa dans le ventre, & y laissa le couteau, que le roi retira, & en donna un coup dans le front du Jacobin, qui fut tué dans le moment par la Guesle d'un coup d'épée. Son corps fut brûlé, & les cendres jetées dans la Seine. Les historiens n'ont pas oublié de remarquer, comme une chose dont on ne doutoit point alors, que Henri III fut tué dans la même maison, & s'il faut les en croire, dans la même chambre, dans la même place, & le même mois, où dix-sept ans auparavant ce prince avoit assisté au conseil, dans lequel fut résolu le massacre de la Saint-Barthelemi; & il semble que M. Bayle y ait ajouté foi; mais aujourd'hui la fausseté de cette anecdote est démontrée. Cette maison n'étant pas encore bâtie du temps de la Saint-Barthelemi. Henri III mourut la nuit du deux au trois août, âgé de trente-huit ans. « Jacques Clément étant déja à Saint-Cloud, » quelques personnes, qui se défioient de lui, » l'épiérent pendant la nuit Ils le trouverent dor- » mant d'un profond sommeil, son bréviaire auprès » de lui, ouvert à l'article de Judith.... Il jeûna, » se confessa, & communia, avant de partir pour

l'appartement de ce prince, qu'il venoit de rendre, sans douleur ni sang, le lavement qu'on lui avoit fait prendre. Il s'approcha du lit de sa majesté, avec toute

---

» aller assassiner le roi... Il fut loué à Rome dans » la chaire où l'on auroit dû prononcer l'oraison » funebre de Henri III. On mit son portrait à » Paris sur les autels avec l'Eucharistie. Le cardi- » nal de Retz rapporte que le jour des barricades, » sous la minorité de Louis XIV, il vit un hausse- » col, sur lequel étoit gravé ce moine, avec ces » mots : saint Jacques Clément », *notes sur la Henriade*. « Le roi de Navarre, dit Victor Cayet, » *Chronol. nov. t.* 1, *fol.* 213, s'étant mis à ge- » noux les yeux pleins de chaudes larmes, & le » cœur de gros sanglots, ne lui put dire un seul » mot, & ayant pris les mains du roi, les baisa. » Sa majesté voyant qu'il ne lui pouvoit rien ré- » pondre à cause de ses larmes, l'embrassa par la » tête, & l'ayant baisé, lui donna sa bénédiction.... » Le couteau étoit empoisonné, sans quoi il ne » seroit pas mort, la blessure n'étant pas profon- » de, & n'ayant pas offensé les intestins, *f.* 217. » Bourgoin, prieur des Jacobins, fut tiré à qua- » tre chevaux. On ne put arracher de lui que ces » paroles : *nous avons bien fait ce que nous avons* » *pu, & non pas ce que nous avons voulu.* Ce » qui a fait croire que Henri IV devoit aussi être » assassiné en même tems. Le sieur de Rouge- » mont fut arrêté, comme accusé d'avoir voulu » faire le coup ». *f.* 218. Il mourut dans des sentimens tout-à-fait chrétiens : « il pardonna à ses » ennemis, & même à Clément, dit l'historien

l'inquiétude que peut causer l'amitié la plus vive. Le blessé le rassura de sa propre bouche, en lui disant qu'il croyoit que sa blessure n'auroit aucune suite fâcheuse, & que Dieu lui prolongeroit la vie, pour le mettre en état de lui donner de nouvelles preuves de son affection. Le roi de Navarre perdit une partie de son appréhension, par la maniere dont le malade prononça ces paroles, & ne voyant d'ailleurs aucun symptôme mortel, il le laissa prendre du repos, sortit de sa chambre, & retourna à Meudon où étoit son quartier.

Mon appartement étoit au pied de ce château, chez un nommé Sauvat, où je me retirai, pour souper, après avoir accompagné le roi de Navarre jusqu'à ce

---

» Mathieu, &c. ». Voyez plus en détail sa mort dans les historiens. Son caractere se connoît assez par tout ce qui en a été dit dans ces mémoires. Il fut nommé au baptême Édouard-Alexandre, par Edouard VI, roi d'Angleterre, & par Antoine, roi de Navarre; mais Catherine lui fit prendre dans la suite le nom de son pere.

On a dit que dix-sept ou dix-huit personnes, qui avoient ramassé des cendres de Clément dispersées par le vent, s'étant mises dans un bateau avec ces cendres, le bateau fut englouti dans la Seine avec toute sa charge.

qu'il fût descendu de cheval. Je venois de me mettre à table, lorsque je vis entrer Feret, son secrétaire, qui me dit : « monsieur, le roi de Navarre, & peut-» être le roi de France, vous mande dans » l'instant ». Je tressaillis à ce discours, & sans m'arrêter, je montai au château avec lui. Il me dit, pendant le chemin, que d'Orthoman venoit de faire sçavoir au roi de Navarre, par un exprès, que s'il vouloit trouver le roi en vie, il n'avoit pas un moment à perdre.

Je montai droit à l'appartement du prince, où pendant qu'on nous selloit des chevaux, il me fit l'honneur de me consulter sur la conjoncture présente. Les différentes réflexions dont mon esprit se remplit en ce moment, me tinrent quelque tems dans le silence. Le roi n'étoit pas moins agité. Ce n'étoit plus ni la réussite d'une petite négociation, ni le succès d'un combat, ni un petit royaume tel que la Navarre, dont il s'agissoit : c'étoit de la plus belle monarchie de l'Europe. Mais combien d'obstacles à surmonter pour y parvenir ? Et par quels travaux ne falloit-il pas l'acheter ? Tous ceux que le roi de Navarre avoit soufferts jusqu'à ce moment, pouvoient, en comparaison, être comptés pour rien. Com-

ment abattre un parti si puissant & si accrédité, qu'il avoit fait trembler un roi affermi sur le trône, & l'avoit presque réduit à en descendre? Cette difficulté, déja si grande, se montroit comme insurmontable, quand on y joignoit la réflexion, que la mort du roi alloit détacher de la personne du roi de Navarre la plus grande & la principale partie de ses forces. Il ne pouvoit compter ni sur les princes du sang, ni sur les grands; & telle étoit sa situation, qu'ayant besoin du secours de tout le monde, il ne pouvoit se fier à personne. Je tremblois lorsqu'il me venoit en pensée, que peut-être une nouvelle si surprenante & si imprévue alloit produire une révolution qui laisseroit le roi de Navarre avec une poignée de fideles serviteurs, à la merci de ses anciens ennemis, & dans un pays où toutes les ressources lui manquoient.

Malgré cela, tout le monde conviendra qu'il n'y avoit qu'un conseil unique à donner, & un unique parti à suivre pour le roi de Navarre : celui de profiter de l'occasion, avec toutes les précautions qui sont ordinairement ce qui la rend ou bonne ou mauvaise. En effet, sans vouloir juger l'avenir, qui dépend de trop de choses, encore moins prétendre l'assu-

jettir à notre précipitation, dans les grandes & pénibles entreprises, il ne faut que s'attacher à vaincre les obstacles l'un après l'autre, & ne point se rebuter, parce qu'ils sont grands & en grand nombre. On ne doit jamais désespérer de ce qui a été possible à quelqu'un; & combien de choses auxquelles on attache l'idée d'impossibles, deviendroient faciles à qui sçauroit tirer parti du temps, des occasions, des fautes d'autrui, des momens heureux, des différentes dispositions, & d'une infinité d'autres circonstances!

La réponse que je fis au roi fut selon ces maximes: il ne pensoit pas différemment lui-même. Nous convinmes donc, qu'au lieu de regagner les provinces éloignées, ce prince resteroit au milieu de l'armée royale pour y faire valoir ses droits, & que nous irions de ce pas à Saint-Cloud, mais bien armés, à tout événement, en observant pourtant de tenir cachées nos armes extraordinaires, afin de ne pas jetter nous-mêmes la terreur & le soupçon. En entrant dans Saint-Cloud, on nous dit que le roi se portoit mieux, & l'on nous fit mettre bas nos épées. Le roi de Navarre s'avançoit vers le château, & je le suivois, lorsque tout d'un coup nous entendîmes un homme s'écrier: « Ah,

» mon Dieu, nous sommes perdus ». Le roi de Navarre fit venir cet homme, qui continuoit en disant: « Ah! le roi est mort » : & lui fit plusieurs questions, auxquelles il satisfit par un récit de la mort du roi, trop bien circonstancié pour que nous en pussions douter. Henri en fut encore plus assuré, lorsqu'après avoir avancé quelques pas, il vit la garde écossoise qui vint se jetter à ses pieds, en lui disant : « Ah! Sire, vous êtes présente- » ment notre roi & notre maître » : & quelques instans après, messieurs de (28) Biron, de Bellegarde, d'O, de Châteauvieux, de Dampierre, & plusieurs autres, firent la même chose.

Le roi de Navarre sentit qu'il étoit dans un de ces momens critiques, dont le bon ou le mauvais emploi pouvoit décider de son sort pour tout le reste de sa vie. Sans se laisser éblouir par la vue d'un trône où cet instant le plaçoit, ni se laisser abattre par le découragement ou par une douleur inutile, il commença à donner tranquillement des ordres, pour tenir

---

(28) Armand de Gontaut, maréchal de Biron; Roger de Saint-Larry de Bellegarde, grand-écuyer de France. François d'O, gouverneur de Paris, & sur-intendant des finances. Joachim de Châteauvieux.

catholiques mal intentionnés, sur-tout ceux qui doivent leur fortune au feu roi. Leur désertion le réduisoit presque aux seules troupes qu'il avoit amenées, & le

---

ques : le premier de ceux qui abandonnerent Henri IV après la mort de Henri III. Le second de ceux qui n'ayant pu obtenir de ce prince, qu'il déclarât dans le moment même qu'il embrassoit la religion catholique, resterent auprès de lui, mais sans affection ni véritable attachement. Le nombre en étoit très-grand. Les principaux étoient les ducs de Longueville & de Nevers, d'O, qui avoit porté la parole au nom de tous, & une infinité d'autres. Et le troisieme de ceux qui parlerent hautement de servir le roi, dit d'Aubigné, sans si & sans car. Ceux là étoient en fort petit nombre, les maréchaux d'Aumont & de Biron, Givri, &c. Henri IV fut extrêmement embarrassé de cette brusque proposition que lui firent les catholiques, & de la déclaration qu'ils y joignirent, qu'ils alloient se retirer, s'il ne leur donnoit cette satisfaction. Il leur répondit, avec fermeté, qu'il ne lui seroit jamais reproché d'avoir fait une pareille démarche par la seule contrainte : & il leur demanda six mois pour y penser. Voyez à ce sujet les historiens, & sur-tout *d'Aubigné, tom.* 3, *liv.* 2, *chap.* 23. Les services que le maréchal de Biron rendit en cette occasion à Henri IV, furent si importans, qu'ils ont fait dire que c'étoit lui qui l'avoit fait roi ; & on ajoute que ce maréchal le reprocha un jour à Henri IV, en se servant de ces mêmes termes. *Mém. de Brantôme, tom.* 3, *p.* 356.

mettoit dans l'impuissance de continuer le siége de Paris, ni même de tenir dans les environs. Les puissances étrangeres, ou ne lui rendoient que de belles paroles, ou ne lui offroient que des secours qui n'apportoient pas un remede à des maux actuels. Il alloit donc être obligé de se retirer vers le centre du royaume, & il avoit déja répandu parmi les gens de guerre, sans pourtant leur en découvrir le vrai motif, le bruit d'un voyage qu'il étoit sur le point de faire à Tours. Cette retraite n'importoit pas moins à la conservation de sa personne, qu'à l'état de ses affaires. Mille dangers le menaçoient aux environs d'une ville, où le roi, son prédécesseur, tout catholique qu'il étoit, & ayant sous ses ordres une armée puissante, n'avoit pu éviter une fin tragique. On y prenoit en ce moment les dernieres résolutions pour se défaire de ce prince, & il y a de quoi frémir, lorsqu'on songe que ces conseils cruels se tenoient au milieu même de son armée, & que ses assassins étoient peut-être à ses côtés. Dans une conjoncture si embarrassante, on ne pouvoit mettre dans Meulan qu'un homme qui eût actuellement un régiment prêt, avec lequel il pût défendre une place, dont la ligue, devenue insolente

par la mort du roi, dévoroit la conquête. Je n'en avois point, ni assez de temps pour en composer un. Ce gouvernement fut donné à Bellengreville (31).

En se retirant, le roi prit Clermont (*a*) & quelques autres petites places. Le peu de monde qu'il avoit avec lui, l'empêcha de faire des entreprises plus considérables, & cette même raison me fit aussi manquer Louviers, (*b*) sur laquelle j'avois un dessein, qui, suivant toutes les apparences, auroit réussi. Je l'expliquai au roi en lui demandant des forces pour l'exécuter. Il ne put me donner que la compagnie de ses chevaux-légers, que conduisoit d'Arambure, ce qui n'étoit pas suffisant; mais il m'assura que je serois joint à Louviers par un régiment de douze cens hommes, qui étoit alors à Nogent, & il écrivit à ce sujet à Couronneau, colonel de ce régiment.

Je vins dans cette espérance devant Louviers, où j'attendis inutilement le secours qui m'avoit été promis. La riviere

---

(31) Joachim de Berengueville, mieux que Bellengreville.

(a) *Beauvaisis.*

(b) *Ville de Normandie.*

d'Eure, qui coule dans les fossés de Louviers, ayant été détournée, laissoit à sec un grand aqueduc qui porte l'eau dans la ville. Je l'avois remarqué, & c'est par cet endroit que je comptois y entrer; mais comme il n'étoit pas vraisemblable que messieurs d'Aumale (32), de la Londe, de Fontaine-Martel, de Madavy, de Contenant, & plusieurs autres officiers de la ligue, dont cette ville étoit pleine, se rendroient ou se laisseroient prendre sans coup férir; je crus qu'il y auroit de la témérité à entreprendre de les y forcer avec une poignée de monde. Je me contentai donc, pour la justification de ce que j'avois avancé, de faire entrer plusieurs personnes dans cet aqueduc, dont il ne s'agissoit que d'élargir l'entrée, en faisant sauter, avec le pétard, la grille qui le fermoit; ils pénétrerent jusques dans la ville, & en ressortirent à plusieurs reprises sans être apperçus; ce qui les convainquit que l'entreprise ne manquoit que faute de monde.

(32) Charles de Lorraine, duc d'Aumale; N... Bigars de la Londe, maire de la ville Rouen; François de Fontaine-Martel, gouverneur de Neuf-Châtel; Charles-François de Rouxel de Médavy; Thimoléon de Bauves de Contenant.

Je retournai par Pont-de-l'Arche trouver le roi à Ecouy, d'où il espéroit passer incessamment en Touraine ; mais il trouva tant de bonne volonté dans les Normands, que sur leurs offres il résolut de faire le siége important de Rouen. Pendant qu'on faisoit les préparatifs pour cette expédition, nous prîmes Gournay, Neuf-Châtel, la ville d'Eu, le Tréport & Darnetal (*a*), où le roi reçut avis que le duc de Mayenne le cherchoit pour le combattre. Je fus commandé avec cinquante chevaux pour aller reconnoître l'armée de ce général, que je trouvai aux environs de Mante, & répandue sur mes terres. J'allai me poster dans ma forêt, d'où je fis mes observations. Je rapportai au roi que l'armée de la ligue étoit de vingt-cinq mille hommes de pieds effectifs, & de huit mille chevaux. Le roi, qui n'avoit à opposer à une armée si formidable, qu'un petit camp-volant, ne voulut négliger aucune précaution. Il avoit déja fait sonder le commandeur de (33) Chastes, pour sçavoir si ce gouverneur seroit d'hu-

(a) *Dans la haute Normandie.*

(33) Aimar de Chastes, commandeur de Saint-Lazare, gouverneur de Dieppe.

meur, en cas d'inconvénient, de le recevoir dans Dieppe, & il avoit eu tout ſujet d'être content de ſa réponſe. Il voulut s'aſſurer par lui-même des diſpoſitions de ce commandeur, & alla conférer avec lui. Il en revint extrêmement ſatisfait, & voyant qu'il pouvoit compter ſur une place de retraite auſſi ſûre que Dieppe (*a*) (34), il en craignit moins de tenir la campagne devant l'ennemi, & réſolut de lui faire tête juſqu'à la derniere extrémité, il vint ſe poſter devant Arques.

Au bout de la chauſſée d'Arques regne un long côteau tournoyant, couvert de bois taillis. Au-deſſous eſt un eſpace de terre labourable, au milieu duquel paſſe le grand chemin qui conduit à Arques, ayant des deux côtés deux haies épaiſſes. Plus bas encore à main gauche, au-deſſous de ce terrein labouré, eſt une eſpèce de grand marais, ou terre fangeuſe.

(a) *Dans le pays de Caux.*

(34) On a dit que dans l'extrémité où Henri IV ſe vit réduit ſous les murailles de cette ville, il fut ſur le point de ſe retirer en Angleterre, & que ce fut le maréchal de Biron qui l'en détourna, en lui conſeillant de tenir bon à Arques. Il diſoit, avant la journée d'Arques, qu'il étoit roi ſans royaume, mari ſans femme, & guerrier ſans argent.

Un village nommé Martinglise (*a*), borne le côteau environ à une demi-lieue de la chaussée. C'est dans ce village & aux environs qu'étoit campée l'armée entiere du duc de Mayenne.

Le roi vit bien qu'on pouvoit le taxer de témérité, d'entreprendre de résister à une armée de plus de trente mille hommes, n'en ayant guères plus de trois mille. Mais outre que difficilement il eût pu trouver un endroit plus favorable à son petit nombre, & qu'il ne laissoit pas d'y avoir du danger à reculer; il crut que la foiblesse de son parti demandoit dans ces commencemens un coup éclatant. Il n'omit rien de tout ce qui peut en quelque maniere compenser le nombre. Il fit couper de profondes tranchées, le bas de la chaussée, & le dessus, aussi-bien que le dessous du grand chemin. Il posta douze cens Suisses sur les côtés de ce chemin. Il mit six cens lansquenets pour défendre les tranchées supérieures, & en plaça mille ou douze cens autres dans une chapelle, qui se trouvoit dans le milieu des tranchées inférieures & supérieures. C'étoit tout ce qu'il avoit d'infanterie. Il

(a) *Ou Martin-Eglise.*

partagea sa cavalerie, qui ne montoit en tout qu'à six cens hommes, en deux parties égales. Il en prit une moitié, avec laquelle il se mit entre le bois & le chemin, & fit descendre l'autre, séparée par pelotons, entre le chemin & le marais, pour en remplir, en quelque sorte, l'intervalle. Il ne se coucha point toute cette nuit, pendant laquelle il craignoit que les ennemis ne se rendissent maîtres de la chaussée : il y fit la garde lui-même. Le matin il se fit apporter de quoi manger dans une fosse, où il appella ses principaux officiers pour déjeûner avec lui. Il comptoit avoir, peut-être, après cela, quelques momens pour se reposer, lorsque les gardes vinrent lui annoncer que l'armée de la ligue marchoit à lui en ordre de bataille.

A cette nouvelle, il fit avancer dans le bois le vicomte de Chartres, Palcheux, Brasseuse, Avantigny & trois ou quatre autres, pour y faire quelques prisonniers. Ils revinrent presqu'aussi-tôt, ramenant le comte de(35) Belin, qu'ils avoient pris.

---

(35) François de Faudoas d'Averton de Serillac, comte de Belin, sous-gouverneur de Paris pour le duc de Mayenne.

Le roi alla à sa rencontre, & l'embrassa en souriant. Celui-ci qui cherchoit partout des yeux une armée, & qui ne voyoit presque personne, ne lui répondoit qu'en marquant sa surprise de voir si peu de soldats autour du roi. « Vous » ne les voyez pas tous, lui dit le roi, » avec la même gaieté; car vous n'y » comptez pas Dieu & le bon droit qui » m'assistent «. Tout accoutumé que j'étois à voir ce prince, je ne pouvois me lasser d'admirer son visage sérein & tranquille, où dans une occasion d'autant plus désespérante, qu'elle laissoit tout le temps de la réflexion, paroissoit à la fois un air de sang froid & d'une sage ardeur, qui sembloit aux soldats avoir quelque chose au-dessus de l'humanité, & leur inspiroit à leur tour, toute l'intrépidité de leur chef.

Le duc de Mayenne fit d'abord attaquer les tranchées supérieures par un escadron de ses lansquenets, qui parurent refuser de se battre, parce qu'ils n'avoient en tête que des lansquenets comme eux: ils feignirent même de se rendre, & les nôtres furent si bien la dupe de cette tromperie, qu'ils les laisserent avancer & gagner la tranchée, d'où ils chasserent ensuite les nôtres, & de ce poste

avantageux

avantageux ils nous incommoderent extrêmement. Je perdis bientôt de vue tout ce qui se fit du côté du bois, parce que celui du marais où j'étois avec dix de mes gens, fut attaqué en ce moment par un escadron de huit à neuf cens chevaux. A l'approche de cette troupe si supérieure, nous nous réunîmes environ cent cinquante chevaux, & nous la repoussâmes jusqu'au tournant du vallon, où ayant rencontré quatre autres escadrons, nous fûmes obligés de revenir sur nos pas, jusqu'à ce que trouvant à notre tour le comte d'Auvergne (36),

---

(36) Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Il en sera parlé dans la suite. C'est sur la relation de ce comte, depuis duc d'Angoulême, que le pere Daniel nous a donné dans son histoire de France, *tom. 9*, une description de ce combat, à laquelle on ne peut rien ajouter. Elle n'est que légérement différente de nos mémoires. Voyez aussi *P. Mathieu*, *tom. 2*, *pag.* 14 *& suiv. Cayet*, *tom.* 1, *liv.* 2, *fol.* 263 *& suiv. les mémoires de Nevers*, *tom.* 2, *p.* 597; *la relation du médecin du Chesne*, *&c.* Ce combat se donna le mercredi 20 septembre à dix heures du matin, & finit à onze. Il fut précédé de plusieurs tentatives que fit le duc de Mayenne cinq jours auparavant, pour s'emparer de Dieppe, qu'on appella les escarmouches du Pollet. « Mon compere, dit Henri » IV à Arreguer, colonel du régiment de So-

qui amenoit à notre ſecours les autres cent cinquante chevaux, nous remenâmes battant, pour la ſeconde fois, les eſcadrons ennemis. Ce manége ne pouvoit pas durer long-temps. Trois cens chevaux de l'armée ennemie s'étant encore joints aux premiers, nous fûmes obligés de plier, & nous regagnâmes en déſordre la chapelle, où par bonheur nos gens de pied qui l'occupoient, arrêterent court cette cavalerie, & engagerent un combat, où Sagonne (37) & quelques autres officiers furent tués.

Le duc de Mayenne ayant commandé tout le reſte de ſes lanſquenets pour attaquer la chapelle, nous cédâmes enfin ce poſte, & accablés par le nombre, nous

---

» leure, je viens mourir ou acquérir de l'hon» neur avec vous. Il rechaſſa les lanſquenets traî» tres, &c. » *Le Grain*, *liv.* 5 : « Mon pere, dit » encore ce prince au colonel Galati, gardez-moi » ici une pique, car je veux combattre à la tête » de votre bataillon ». *Mathieu*, *ibid.* *p.* 14. Après le combat, il écrivit à Crillon en ces termes : « Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu » à Arques, & tu n'y étois pas. Adieu, brave » Crillon, je vous aime à tort & à travers ».

(37) Jean Babou, comte de Sagonne Les comtes de Montbazon & de Rouſſy; (Louis de Rohan, Joſias de la Rochefoucault) y perdirent auſſi la vie.

abandonnâmes de même les endroits creux du chemin, & tout le chemin même. C'étoit-là un commencement de déroute. Les suites en auroient été à craindre, si nous n'eussions pas rencontré heureusement le bataillon des Suisses, qui soutint le choc, & nous donna le temps de nous rallier & de nous remettre en état de combattre. Il ne pouvoit m'arriver personnellement rien de plus à propos; mon cheval tomba mort en ce moment de ses blessures, & j'en remontai un frais. Pour vaincre la brave résistance de nos Suisses, les ennemis jugerent à propos de faire prendre à cinq cens chevaux le chemin le long du marais. Ils nous auroient pris en queue, & enveloppés facilement avec les Suisses & le reste des combattans; mais de bonne fortune, ces chevaux s'étant trop approchés du marais, ils demeurerent engagés dans la fange, & ceux qui les montoient s'en retirerent avec assez de peine, en y laissant leurs lances.

Le combat s'étant encore soutenu quelque temps en cet état, c'est-à-dire, tant que nos forces purent y suffire, la lassitude commença à nous surmonter. De notre côté, c'étoient toujours les mêmes personnes qui agissoient; au lieu que nos

ennemis se renouvelloient & se multiplioient à chaque moment. Une grande partie de notre brigade étoit désarmée & démontée. Dans cette extrêmité, je fus député de toute la troupe pour aller représenter au roi notre situation, & lui demander du renfort. Je rencontrai ce prince qui passoit dans notre quartier: « Mon ami, me dit-il, je n'ai personne » à vous envoyer; mais pour cela il ne » faut pas perdre courage ». En effet, il n'étoit pas lui-même en meilleur état que nous. Il se tourna pourtant vers M. le Grand, & lui dit de me suivre avec tout ce qu'il pourroit ramasser au-dessus du chemin (*a*). Je retournai vers les miens, & leur annonçai, avec une joie apparente, un secours sur lequel je ne comptois guères. Chacun se ranima, & l'on peut dire qu'en ce moment il se fit des coups de valeur incroyables; couverts d'un brouillard fort épais, qui nous déroboit nos ennemis, nous ne connoissions qu'une très-petite partie du danger. Ce brouillard étant venu à se dissiper, les rayons du soleil nous montrerent aux ennemis, & nous firent découvrir toute leur

(*a*) *Rocher de Saint-Sarry de Bellegarde.*

armée, qui venoit pour nous accabler. Elle étoit déja si proche, que personne ne se flatta de pouvoir seulement gagner le bout de la chaussée, qui eût été un dernier retranchement, & ne songea plus qu'à mourir en vendant chérement sa vie.

Notre salut vint de ce que nous avions regardé comme notre plus grand malheur. Le canon du château d'Arques étoit devenu inutile par l'épaisseur du brouillard; dès qu'il put voir l'ennemi, il fit une décharge si juste, & d'un effet si terrible, quoique nous n'y eussions que quatre seules pieces de canon, que les ennemis en furent troublés. Quatre autres volées ayant succédé assez rapidement, l'armée ennemie qu'il perçoit toute entiere, ne put supporter ce feu, & se retira en désordre sur le flanc du vallon, derriere lequel se perdit, quelques momens après, toute cette épouvantable multitude, étonnée sans doute de la grandeur de la perte qu'elle avoit faite, & rebutée par une résistance à laquelle le duc de Mayenne ne s'étoit point attendu.

Le roi, après une action qui le couvroit de gloire, se retira à Arques; de-là il vint à Dieppe, toujours harcelé par les ennemis, & dans des escarmouches con-

tinuelles, dont je supprime le détail, comme n'ayant rien d'assez intéressant après celui de la journée d'Arques. Cependant le roi se trouva exposé à un péril plus évident, dans l'une de ces rencontres, où se croyant loin des ennemis, & s'exerçant avec nous dans une prairie à une espece de jeu militaire (*a*), il essuya une décharge de deux cens fusiliers, qui s'étoient mis en embuscade, le ventre à terre entre deux haies, à deux cens pas au plus de l'endroit où nous étions.

Il est certain que tout autre que Henri auroit été infailliblement accablé, avant que d'avoir reçu les secours qu'on lui préparoit; mais par sa valeur (38) & son ha-

---

(a) *Le Saut de l'Allemand.*

(38) « Sixte V pronostiqua que le Béarnois » auroit le dessus, puisqu'il n'étoit pas plus long- » temps au lit, que le duc de Mayenne étoit à » table.... Le duc de Mayenne étoit extrême- » ment lent; s'il n'y va pas d'une autre façon, » dit le roi, je suis assuré de le battre toujours à » la campagne ». *Péref. ibid. 2 part.* Le même pape appliqua à Henri IV, après la journée d'Arques, ces paroles : *Super aspidem & basilicum ambulabis, & conculcabis leonem & draconem* : entendant par l'aspic, le duc de Mayenne; par le basilic, le duc de Savoie; le roi d'Espagne, par le lion, & lui-même par le dragon.

bileté à disputer le terrein, il donna le temps à quatre mille Anglois & Ecossois, que lui envoyoit la reine Elisabeth, de passer la mer, & ce renfort fut bientôt suivi d'un plus grand, que lui amenerent MM. le comte de Soissons, Henri d'Orléans, duc de Longueville, d'Aumont & de Biron. Il ne courut tant de dangers à Dieppe, que par la faute du comte de Soissons, qui s'amusoit à disputer sur le commandement, au lieu de voler au secours du roi.

Mayenne n'osa attendre la jonction de toutes ses troupes; il disparut avec son armée, & le laissa maître de la campagne. Henri ne parla plus alors de tenir la Normandie; il reprit le chemin de Paris, qu'il n'avoit quitté qu'à regret. Il vint passer à Meulan & à Poissy (*a*), & me détacha en cet endroit avec M. le duc de (39) Montpensier, pour aller essayer de faire réussir une intelligence qu'il pra-

(*a*) *Ces villes sont sur la Seine.*

(39) Henri de Bourbon-Montpensier, prince du sang, fils unique de François, & de Renée d'Anjou, pour lors âgé de vingt-sept ans. Henri III lui avoit ôté, sans aucune raison, le gouvernement de Bretagne, pour le donner au duc de Mercœur; il eut bien sujet de s'en repentir.

tiquoit depuis long-temps dans Vernon, ou s'emparer de cette ville à la faveur de l'épouvante que son approche y auroit causée. Nous trouvâmes l'un & l'autre sans apparence. M. de Montpensier retourna en Normandie, & moi je rejoignis le roi à Villepreux.

Son dessein étoit de jetter l'alarme dans Paris, de l'insulter même, & suivant qu'il y verroit jour, de tenter de s'en rendre maître. Il avoit pris la précaution d'envoyer rompre le pont de Sainte-Maixance (*a*), par où le duc de Mayenne pouvoit secourir cette grande ville; car ce général, alarmé de la marche du roi, s'étoit aussi approché de Paris par le côté opposé, pour ne pas rencontrer le roi. Ce prince donna donc les ordres nécessaires pour que tous les fauxbourgs fussent attaqués en même-temps. Celui de Saint-Germain tomba en partage à messieurs d'Aumont & de Châtillon, & à moi. Aussi-tôt que le signal eut été donné, nous fondîmes sur ce fauxbourg, & n'ayant en tête qu'une multitude immense, à la vérité, mais confuse & effrayée, nous enveloppâmes deux troupes considérables

---

(a) *Sur la riviere d'Oise.*

de soldats dans l'enclos de la foire Saint-Germain, & là dans un espace de moins de deux cens pas, nous en couchâmes sur la place, en un moment, plus de quatre cens : je ne tuois qu'à contre cœur des gens que la peur rendoit plus morts que vifs. Les ayant mis hors d'état de nous résister, nous passâmes plus avant, & vînmes jusqu'à la porte de Nesle. Quinze ou vingt de nous entrerent même dans la ville, & vinrent fort près du pont-neuf; mais voyant que nous n'étions pas suivis des nôtres, nous retournâmes sur nos pas. La raison de cet abandon, fut un ordre du roi qui leur vint, de cesser l'attaque. Celui qu'il avoit envoyé rompre le pont (40) de Sainte-Maixance, s'étoit si mal acquitté de cette fonction, que le

---

(40) De Thou marque que ce pont avoit été confié à la garde de Guillaume de Montmorency, sieur de Thoré; mais qu'il ne put le défendre, étant demeuré malade à Senlis, *liv. 97*. Cette attaque se fit le jour de la Toussaint, sur un avis que Jacques Corbinelli, gentilhomme Florentin, donna à Henri IV, par ces trois mots : *venez*, *venez*, *venez*, écrits sur un petit rouleau de papier, que le porteur tenoit dans sa bouche, enfermé dans un tuyau de plume : elle manqua faute de canon, pour enfoncer les portes. *Mathieu, tom. 2, liv. 3, pag. 17; Cayet, tom. 1, p. 170.*

duc de Mayenne parut avec toute son armée à la vue de Paris, presqu'au moment que nous y entrions nous-mêmes.

Le roi jugea que par-là son entreprise devenoit impossible, & que quand même nous nous serions emparés de la ville (ce qui fût infailliblement arrivé, du moins de notre côté) une armée ainsi dispersée dans une ville de l'étendue de Paris, auroit couru risque d'y être accablée; ayant en même-temps à soumettre un peuple innombrable au-dedans, & à se défendre au-dehors contre une armée qui y seroit entrée après nous, ou qui nous y auroit assiégés. C'est ainsi que l'ardeur que ce prince portoit dans les combats, ne l'emportoit jamais au point de l'empêcher de prendre conseil de la prudence. Il crut avoir assez fait, que d'avoir jetté l'épouvante dans le cœur de cette ville, qui osoit le mépriser, & lui avoir fait connoître ce qu'elle avoit à craindre de lui. Une partie des fauxbourgs fut pillée : nos soldats ne sortirent point de celui de Saint-Germain (41), qu'ils n'eussent en-

---

(41) « Les sieurs de Châtillon & la Noue, dit » le Grain, liv. 5, assaillirent les faurbourgs » de Saint-Germain, de Bussi & de Nesle, qui

levé tout ce qu'ils trouverent propre à l'être. J'y gagnai bien trois mille écus, & tous mes gens y firent un butin très-considérable.

Deux jours après cette expédition, le roi alla se saisir d'Etampes (*a*), & reprenant son premier dessein de se montrer dans le cœur du royaume, du moins avec une partie de ses troupes, il s'achemina vers Tours, & prit en fort peu de temps quantité de petites villes de la Touraine (42), de l'Anjou, du Maine &

» étoient les plus beaux & les plus riches, & où il » devoit y avoir plus de résistance, tant à cause des » bonnes maisons qui sont au fauxbourg Saint-» Germain, qui vaut autant que la deuxieme ville » de France, qu'à cause de l'abbaye Saint-Ger-» main qui étoit fortifiée.... Châtillon montra » qu'il se souvenoit de la journée de Saint Bar-» thelemi, & voulut par des matines contraires, » expier le meurtre, & appaiser les mânes de » l'amiral son pere ».

(a) *Dans la Beauce.*

(42) Alençon, le Mans, Châteaubriant, Sablé, Château-Gontier, Mayenne, Laval, Argentan, Falaise, Lisieux, Bayeux, Ponteau-de Mer, Pont-l'Evêque, Honfleur, le Havre-de-Grace, Donfront, &c. *De Thou, livre 97; d'Aubigné, tom. 3, liv. 3, chap. 4, &c.* Voyez aussi les mémoires de la ligue & les relations particulieres de ces expéditions, imprimées en ce temps-là.

de la Basse-Normandie. Il laissa quelques troupes au maréchal de Biron, qui s'empara d'Evreux sans canon. Je chassai les catholiques de devant Anfreville. Le roi m'avoit donné tout le pays des environs de Mante & de Rosny à conserver, avec un petit corps de troupes, avec lequel je faillis prendre le duc d'Aumale en passant par Rosny ; je me joignis ensuite au maréchal de Biron, pour le siége d'Evreux. Je ne puis circonstancier davantage des actions si peu considérables : il en faut même supprimer tout-à-fait la plus grande partie, parce qu'il n'est ni possible, ni à propos de s'étendre sur des faits si légers.

Je préviens donc le public, afin qu'il ne s'attende à voir détailler dans ces mémoires, que les événemens de quelque considération, & ceux-là seulement dont j'ai été témoin, ou qui sont arrivés au roi lui-même. Si j'y en joins quelques autres, ce ne sera que ceux dont je puis garantir la certitude, par la fidélité des mémoires qui m'en sont tombés entre les mains : pour tous les autres, c'est assez de les indiquer, afin que le lecteur puisse constater de lui-même l'état & les affaires de Henri-le-Grand, dans les différentes années. L'envie de soulager ma mémoire

me fit au commencement jetter sur le papier quelques traits qui m'avoient frappé, & en particulier les discours que le roi m'avoit tenu, ou que je lui avois entendu tenir, soit sur la guerre, soit sur la politique, où je voyois qu'il y avoit infiniment à profiter pour moi. Ce prince, qui s'en apperçut, parce que je lui rappellois quelquefois, mot pour mot, ce qui étoit sorti de sa bouche, m'ordonna de mettre quelque ordre dans mon travail & de l'étendre. J'y trouvois de grandes difficultés; celle qui me venoit de mon style, n'étoit qu'une des moindres; mais sur le commandement réitéré de sa majesté, & sur la promesse qu'elle me fit de le corriger de sa main, je repris & continuai ce travail plus assiduement. Voilà ce qui a donné naissance à ces mémoires. Je reviens à mon sujet.

L'armée de la ligue s'attacha de son côté à Pontoise (*a*), qu'elle prit : après quoi elle alla mettre le siége devant Meulan. Comme je jugeai cette place d'une extrême importance pour le roi, je cherchai tous les moyens d'y faire

(*a*) *Dans l'île de France.*

tenir de la poudre (43), & d'y faire entrer quelqu'un de confiance, qui exhortât les assiégés à tenir bon jusqu'à l'arrivée d'un prochain secours ; ce que j'exécutai, en y faisant passer un homme à la nage. J'envoyai en même-temps avertir le roi de ce qui se passoit, & lui demander du secours. Sur mes instances redoublées, ce prince se détermina à y venir lui-même ; mais avec beaucoup de chagrin de s'éloigner d'autres endroits, où sa présence n'étoit pas moins nécessaire. « Par votre importunité, je m'achemine au secours de » Meulan ; c'est ainsi qu'il m'en écrivit : » s'il m'en arrive inconvénient, je vous » le reprocherai à jamais ». Il étoit, ce me semble, assez difficile qu'il ne lui en arrivât pas, ce prince ayant laissé toute son infanterie devant Honfleur, & n'amenant avec lui qu'un escadron si modique, qu'il ne pouvoit pas le soutenir contre une armée entiere qui pressoit Meulan, & qui lui tomberoit sur les bras, si-tôt qu'on y auroit appris qu'il étoit si mal accompagné.

---

(43) Le duc de Sully est nommé avec distinction dans le détail de ce siége, par *M. de Thou, liv. 98*, & *P. Mathieu, tom. 2, p. 22*.

C'est ce que je pris la liberté de lui représenter. Effectivement, il ne fut pas plutôt parti de Verneuil (*a*), pour gagner Ivry (*b*), qu'étant allé à la découverte, je vis que l'armée entiere de la ligue, sans doute instruite de sa marche, venoit droit à lui. Il fut obligé de tourner bride, & de regagner Verneuil : il n'étoit pas ordinaire à ce prince de reculer devant ses ennemis ; aussi ne le fit-il pas sans beaucoup de dépit. Il m'accusa, dans ce premier mouvement de colere, de l'avoir exposé à cet affront, & de m'être moins soucié de sa réputation, que du soin de préserver mes terres du pillage, en l'y appellant. Il m'étoit facile de me justifier ; & ce prince, qui comprit l'importance d'une place telle que Meulan, donna ordre à son armée de venir le joindre, ce qui fit l'effet que je m'en étois promis. Les ennemis voyant l'armée en marche, commencerent à retirer leur canon en-deçà de la riviere ; & sans lever entiérement le siége, ils en abandonnerent le soin pour veiller à n'être pas surpris.

(a) *Dans le Perche.*

(b) *Sur la riviere d'Eure, évêché d'Evreux.*

Après que j'eus fais ce rapport au roi, ce prince jugea à propos de précipiter sa marche, pour éviter tout inconvénient qui eût pu lui faire perdre Meulan, & il me donna les coureurs de son armée, afin que je pusse, en attendant son arrivée, inquiéter toujours les assiégeans. Il vint peu après, & entra dans le fort, où voulant observer l'armée ennemie (44), il monta avec quelques-uns de nous dans le clocher. Les assiégeans ayant pointé en ce moment une batterie contre ce clocher, ils en ruinerent si bien le degré, que lui & nous, nous fûmes obligés d'en descendre à l'aide d'une corde & d'un bâton passé entre nos jambes. Le roi fit dresser en cet endroit quatre pieces de canon, pour leur rendre la pareille, & ce fut encore contre mon sentiment, parce que je prévoyois que les ennemis les auroient bientôt démontées : ce qui arriva effectivement avant qu'on eût pu en tirer le moindre service ; & les assiégeans y firent de plus un si grand feu tout le jour, qu'il fallut attendre que la

(44) » Comme Henri IV montoit au clocher » de saint Nicaise, un boulet de canon lui passa » entre les jambes ». *Mathieu, ibid.* 24.

nuit fût venue pour retirer ces quatre piéces. Les ennemis, qui avoient mis la riviere entre le roi & eux, firent encore un effort terrible sur le pont qui est par-delà; mais aussi ce fut le dernier, le roi étant venu se poster aux Orgreux, ils eurent peur d'être coupés, & décampérent tout-à-fait.

Le marquis d'Alegre (*a*) réussit mieux à se saisir de Rouen pour la ligue. J'en reçus la nouvelle à Rosny. Le roi qui auroit tout tenté pour empêcher cette prise, se mit incontinent en marche vers Rouen; mais il apprit en arrivant à Gaillon, que le mal étoit sans remede; en échange il alla assiéger Dreux (*b*), après m'avoir mis en garnison dans Passy. Le duc de Mayenne qui venoit d'être renforcé de toute l'armée des Espagnols, passa la riviere, & se répandit aux environs de Mante & de Rosny, résolu de faire lever ce siége.

L'avant-garde de cette armée, que conduisoit un de mes parens, & qui portoit mon nom, eut ordre du général de se saisir, chemin faisant, de Passy. Je

---

(a) *Christophe d'Alegre, gouverneur de Gisors.*

(b) *Dans l'évêché d'Evreux.*

donnai avis de son approche au roi, qui, pour toute réponse, me laissa le maître de faire tout ce que je voudrois. Je résolus de me défendre, & quoique M. de Rosny m'écrivît lui-même, pour me représenter qu'il y avoit de la témérité à me laisser forcer dans une place qui n'avoit pas même de murailles, & me fît offrir des conditions très-avantageuses (45), il ne put rien gagner sur moi. Je le remerciai de sa fausse politesse, & je me mis dès la nuit même à faire creuser un fossé qui mît du moins la garnison à couvert. Heureusement l'ennemi n'avoit pas dessein de perdre du temps à une prise si

---

(45) P. Mathieu parle de ce fait précisément comme nos mémoires; il rapporte même la réponse du duc de Sully dans les propres termes dont il se servit. « Voilà le roi qui est prêt à donner la » bataille, dites au duc de Mayenne qu'il pense » à la gagner, & puis je penserai si je me dois » perdre ». La seule différence dans les deux écrits, est que cet officier ennemi, qui est nommé ici Rosny, & parent du baron de Rosny, est, selon Mathieu, le baron de Rosne, qui étoit en effet l'un des officiers généraux de la ligue. Cependant il paroîtra comme impossible à ceux qui liront cette particularité dans les mémoires de Sully, que l'erreur soit de leur côté. Confrontez les deux écrivains; Économies royales, &c. *tom.* 1, *pag.* 71, & l'histoire de Mathieu, *tom.* 2, *liv.* 1, *pag.* 25.

médiocre, & n'avoit voulu que s'en emparer en passant. Le lendemain le bruit des bagages me fit comprendre que l'armée avoit poursuivi sa route, ce qui me tira d'une grande inquiétude. Pendant cette nuit que je passai toute entiere dehors à fortifier Passy, je crus voir distinctement deux armées en l'air (46) qui en venoient aux mains. Je ne sçais si c'est réalité ou illusion; mais cet objet me demeura si avant dans l'esprit, que je ne fus nullement surpris à la lecture d'une lettre, que je reçus le lendemain du roi. Il me mandoit que l'armée du duc de Mayenne, jointe aux Espagnols, s'étoit approché à dessein de lui livrer bataille;

---

(46) Davila, qui remarque aussi ce phénomene, *liv.* 11, le décrit en cette maniere: « Les tonnerres, les foudres & les éclairs s'entre-mêlant aux ténebres, les rendirent encore plus effroyables qu'elles n'étoient, & il tomba tout-à-coup de si grosses ravines de pluie, que toute l'armée en fut en alarme.... Ce qui augmenta la frayeur, ce fut une prodigieuse apparition qui se fit au ciel incontinent qu'il eut cessé de pleuvoir; car alors, durant le bruit des tonnerres qui épouvantoient les plus hardis, furent remarquées manifestement, deux grosses armées qui s'entrechoquerent quelques temps, puis se couvrant d'un épais nuage, disparurent aux yeux des regardans, qui ne purent voir l'effet de ce combat ».

qu'il s'étoit attendu au combat dès la veille du jour qu'il m'écrivoit, mais que tout ce jour s'étoit passé à escarmoucher, à se loger, & à prendre ses avantages, & que l'action générale avoit été remise au lendemain. La lettre finissoit par ces mots : « Je vous conjure donc de venir,
» & d'amener tout ce que vous pourrez,
» sur-tout votre compagnie & les deux
» compagnies d'arquebusiers à cheval de
» Badet & de James, que je vous ai
» laissées, car je les connois, & m'en veux
» servir ».

Je compris que, sans une très-grande diligence, j'arriverois trop tard pour le combat avec ces compagnies, dont je voyois que le roi avoit un extrême besoin, étant de beaucoup inférieur en nombre aux ennemis. Je ne perdis pas un moment, & je fus assez heureux pour arriver une heure & demie avant qu'on commençât. Le roi m'ordonna de faire passer ma compagnie à l'aîle droite, où étoit son escadron, dans lequel il la fit entrer, & de faire mettre pied à terre aux deux compagnies d'arquebusiers, dont il envoya les chevaux parmi le bagage, ayant dessein de s'en servir, comme d'enfans perdus. Après cet ordre, il me dit de le suivre pour voir

la disposition des deux armées, afin, ajouta-t-il, que je pusse apprendre mon métier. Il ne fut pas plutôt arrivé à la tête de son escadron (47) qu'on sonna la charge.

Je n'entreprendrai rien ici contre les droits des historiens. Je leur laisse à particulariser toute cette action, pour me renfermer dans ce que j'ai vu moi-même. Je crois qu'il suffira de dire, que les principales causes qui firent triompher en cette occasion le petit nombre du plus grand, furent la valeur du maréchal d'Au-

---

(47) « Il dit à son escadron : mes compagnons, si » vous courez aujourd'hui ma fortune, je cours » aussi la vôtre : je veux vaincre ou mourir avec » vous. Gardez-bien vos rangs, je vous prie ; si » la chaleur du combat vous les fait quitter, pen» sez aussi-tôt au raliment, c'est le gain de la ba» taille ; vous le ferez entre ces trois arbres que » vous voyez là-haut à ma droite ; & si vous per» dez vos enseignes, cornettes ou guidons, ne » perdez point de vue mon panache blanc, vous » le trouverez toujours au chemin de l'honneur & » de la victoire ». *Péref. ibid. 2. part.* « On le » perdit de vue dans la mêlée, où il se trouva » seul avec douze ou treize au milieu des enne» mis, ... Il tua, de sa main, l'écuyer du comte » d'Egmont. Il faut jouer du pistolet, dit-il, à sa » troupe .... Plus de gens, plus de gloire ». *Mat. tom. 2, liv. 1, p. 26 & suiv.*

mont, qui empêcha l'entiere défaite des chevaux-légers, la différence infinie entre la maniere dont notre artillerie & celle des ennemis furent servies, & plus que tout cela, les talens singuliers du roi, qui ne se montroient jamais si parfaitement qu'en un jour de combat, dans l'ordonnance des troupes, le ralliement, la discipline, la prompte & entiere obéissance.

Il est constant que le duc de Mayenne & le comte d'Egmont, qui étoient à la tête des Espagnols, s'imaginoient que si le roi osoit les attendre, la victoire étoit assurée pour eux; s'il cédoit ou reculoit devant eux, comme ils s'y attendoient, ils ne comptoient pas moins que de le forcer en quelqu'endroit qu'il se retirât, & de faire finir ainsi la guerre d'un seul coup. Que doit-il arriver dans ces dispositions? Je ne touche point à la personne des généraux, qui vaut seule plusieurs milliers d'hommes. Du côté du plus fort, on ne prend point les précautions qu'on prendroit contre un ennemi de même force; & de l'autre, on ne forme point la résolution de se défendre contre une armée plus nombreuse, sans être déterminé aussi à montrer une valeur & une adresse qui suppléent à ce

qui manque du côté du nombre. La surprise que donne un courage qui s'anime par la gloire & par les difficultés, sert encore le petit nombre contre le grand ; par-là tout redevient en quelque sorte égal.

L'escadron (48) du roi où j'étois, eut

---

(48) Voyez sur cette action, *de Thou*, *liv.* 98 ; *d'Aubigné*, *tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 3 ; *le Grain*, *liv.* 5 ; *les mémoires de la ligue* ; *P. Mathieu*, *idem* ; *la chronolog. novenn. de Cayet*, *tom.* 2, *fol.* 327 ; *la relation imprimée en* 1590, *& autres.* M. de Thou & Cayet remarquent, que l'artillerie de Henri IV avoit déja fait neuf décharges, que celle du duc de Mayenne n'avoit pas encore commencé à tirer. On blâma encore le duc de Mayenne d'avoir disposé son armée en croissant, comme l'étoit celle du roi de Navarre ; au lieu qu'étant supérieur en nombre, il devoit lui donner la forme d'un triangle. Selon Mathieu, Henri IV fit aussi une grande faute, de n'avoir pas donné avant le combat sur la cavalerie légere, commandée par du Terrail, & sur le gros du duc de Mayenne, qui s'étant trop avancé, fut obligé de faire une demi-lieue en retraite. Il paroît qu'il n'y eut guères que la cavalerie qui se battit : & si l'on en croit le Grain, douze cens chevaux défirent une armée de vingt mille hommes : mais il y a ici un peu d'exagération. L'armée du roi étoit composée d'environ deux mille hommes de cavalerie, & six ou sept mille d'infanterie ; & celle de la ligue d'environ cinq mille chevaux & huit mille fantassins. Le comte d'Egmont s'étoit vanté que son escadron seul

à soutenir le comte d'Egmont, qui vint l'attaquer avec le sien, & un second de mille ou douze cens Reîtres. Il est vrai que les Reîtres, qui étoient de même religion que nos soldats, tirerent presque tous en l'air; mais pour le comte d'Egmont, il lui faut rendre la justice, qu'il s'y prit en homme qui veut vaincre. Il nous chargea avec une telle furie, que malgré la désertion des Reîtres, après un feu terrible, & une mêlée d'un gros quart d'heure, qui couvrit toute la terre de morts, la gauche de notre escadron prit la fuite, & la droite fut enfoncée & plia. Au premier choc, mon cheval blessé dans les naseaux, & d'un second coup au col, qui alloit ressortir au défaut de la selle, s'abattit d'un troisieme, qui lui emportoit deux pieds de la peau, & à moi un morceau du gras de la jambe. Je reçus un autre coup dans la main. Un

suffiroit pour vaincre l'armée royale : il fut tué dans la mêlée. Il étoit fils de Lamoral d'Egmont, décapité à Bruxelles avec le prince de Horn. On rapporte de lui, que celui qui le harangua lorsqu'il vint à Paris, ayant mêlé dans son discours les louanges de Lamoral son pere, il répondit : « Ne parlez pas de lui, il méritoit la mort; c'étoit » un rebelle ».

coup

coup de pistolet me fit une troisieme blessure plus considérable, la balle perça la hanche, & sortit par le bas-ventre. J'autois péri indubitablement, si mon écuyer ne fût accouru à mon secours, & ne m'eût amené un autre cheval sur lequel je montai, quoiqu'avec beaucoup de peine; cette affection attira plusieurs coups au pauvre Maignan, & pensa lui coûter la vie.

A une seconde charge, mon cheval fut encore tué, & dans le même moment je reçus un coup de pistolet dans la cuisse, & un coup d'épée dans la tête. Je demeurai sur la place, où avec la connoissance je perdis toute la suite de l'action, dont l'avantage du comte d'Egmont ne m'avoit fait augurer rien de bon pour nous; & très-certainement le roi étoit battu, si l'on se fut comporté de même dans tout le reste de l'armée ennemie. Tout ce que je sçais, c'est qu'ayant repris mes sens après un assez long espace de temps, je ne vis près de moi ni ennemis ni aucun de mes domestiques, que la frayeur ou le désordre avoit dispersés, autre augure qui ne me paroissoit pas plus favorable.

Je me retirai sans casque & presque sans armure, la mienne avoit été mise

en pieces. En cet état, je vis accourir vers moi un cavalier des ennemis qui en vouloit à ma vie. Je me trouvai de bonne fortune proche d'un poirier, sous lequel je me traînai, & avec un peu de mouvement dont j'étois encore capable, je me servis si bien des branches qui étoient extrêmement basses, que j'évitai les atteintes de mon adversaire, & ne me laissai point joindre; las de tourner autour de l'arbre, il me quitta enfin. Feuquieres n'eut pas le même bonheur; je le vis tuer en ce moment sous mes yeux. La Rocheforêt qui a été depuis à moi, étant venu à passer en ce moment, je lui demandai un petit bidet qu'il menoit, pour lequel je lui donnai sur le champ trente écus. J'ai toujours cru que dans ces sortes d'occasions, il est à propos de porter quelqu'argent sur soi.

Je cherchois, ainsi monté, à apprendre des nouvelles de la bataille, que je croyois perdue, lorsque je vis venir droit à moi sept des ennemis, dont l'un portoit la cornette-blanche de la compagnie du duc de Mayenne; nouveau danger, dont je ne jugeai pas pour cette fois pouvoir échapper. On cria, qui vive, & je me nommai prêt à me rendre prisonnier. Quelle fut ma surprise, quand je

vis qu'au lieu de m'attaquer, quatre de ces personnes me prierent de les recevoir eux-mêmes pour mes prisonniers, & de leur sauver la vie, & qu'ils se rangeoient autour de moi, paroissant charmés de m'avoir rencontré. Je les laissai faire. Il me paroissoit si singulier, que quatre hommes sains & bien armés vinssent se rendre à un homme désarmé, tout couvert de sang, pouvant à grande peine se soutenir, & monté sur un très-méchant bidet, que j'étois tenté de prendre tout ce que je voyois pour une illusion, ou pour l'effet de mes blessures. Je fus bien-tôt éclairci. Mes prisonniers, puisqu'ils vouloient l'être, se firent connoître pour MM. de (49) la Châtaigne-

---

(49) Jean de Vivonne, sieur de la Châtaignetaie; Charles de Beausoncle, sieur de Sigogne, cornette de la compagnie du duc de Mayenne. Les historiens ont parlé des prisonniers que fit M. de Rosny dans cette rencontre, & des blessures qu'il y reçut, au nombre de sept.... On crut pendant quelque temps que Henri IV avoit été tué. Ce qui occasionna apparemment ce faux bruit, c'est qu'on vit le marquis de Nesle, qui étoit habillé ce jour-là comme le roi, enveloppé par les ennemis, recevoir plusieurs blessures, dont il mourut. *Mathieu, ibid.*

taie, de Sigogne, de Chanteloup, & d'Aufreville. Ils m'apprirent que le duc de Mayenne avoit perdu la bataille, & qu'en ce moment le roi étoit à la poursuite des vaincus, ce qui les obligeoit à se rendre, de peur de tomber en de pires mains, leurs chevaux étant hors d'état de les tirer du danger; & Sigogne me présenta en même-temps, en signe de reddition, la cornette-blanche. Les trois autres de cette troupe, qui étoient le duc de Nemours, le chevalier d'Aumale & Trémont, ne parlerent point de se rendre. Je voulus les convaincre par de bonnes raisons qu'ils devoient le faire, mais je ne les persuadai pas. Après m'avoir recommandé leurs quatre camarades, voyant avancer vers eux un gros de victorieux, ils donnerent des deux, & me firent voir que leurs chevaux étoient encore assez vigoureux pour les dérober à leurs ennemis.

Je m'avançai avec mes prisonniers vers un bataillon de Suisses, & rencontrant un des grands pages du roi, je le chargeai de la cornette, qui étoit un fardeau trop lourd pour moi. Je vis alors plus clairement les marques de notre victoire. La campagne pleine de fuyards ligueurs

& Espagnols, & l'armée victorieuse du (50) roi poursuivant & dissipant des restes de plus grands corps qui se dispersoient & se rassembloient. Les Suisses des deux armées s'étant trouvés en présence les uns des autres, se morguoient les piques baissées, sans donner un seul coup ni faire aucun mouvement.

La vue de la cornette-blanche, semée de fleurs-de-lys noires, connue de tout le monde pour être celle des Guises, qui la portoient telle en mémoire & par

---

(50) « Le roi fit crier : Sauvez les françois, & » main-basse sur l'étranger » : *Peref. ibid. part.* 2. » Henri, dit l'auteur de la Henriade, fut redevable de la victoire à la supériorité de ses connoissances & de sa valeur; mais il avoua que » Mayenne avoit rempli tous les devoirs d'un » grand général. Il n'a péché, dit-il, que dans » la cause qu'il soutenoit ». Le duc de Mayenne auroit été pris, s'il n'avoit pas eu la précaution, en fuyant, de faire rompre le pont d'Ivry : mais il mit à la boucherie par-là les Reîtres & les Lansquenets, dont il demeura douze cens sur la place, pareil nombre d'infanterie françoise, & mille cavaliers : quelques-uns font monter la perte beaucoup plus haut. Il n'y demeura des royalistes que cinq cens hommes, & environ vingt gentilshommes. Cette bataille se donna entre Dreux & Nonancourt, aux villages de Saint-André & de Foucrainville.

trait. La nouvelle ſe trouva fauſſe, & n'avoit d'autre fondement que l'arrivée de deux cens Picards que MM. d'Humieres, de (52) Mouy & de la Boiſſiere amenoient au duc de Mayenne.

Débarraſſé de la foule, & ayant beſoin de ſecours, ſur-tout pour ma bleſſure à la hanche, par laquelle je perdois beaucoup de ſang, je gagnai, avec ma priſe, la tête du régiment de Vignolles (*a*), qui s'étoit fait admirer dans le combat. Là ne craignant plus de ſurpriſe, je fis venir un chirurgien pour bander ma plaie, & je demandai du vin pour prévenir l'évanouiſſement que je ſentois approcher. Après avoir repris des forces, je gagnai Anet, dont le concierge me donna un appartement, où je fis mettre le premier appareil à mes plaies, en préſence du maréchal de Biron, qui y paſſa quelques momens après mon arrivée, & ſe fit apporter de quoi faire collation dans ma chambre. Il conduiſoit le corps de

---

(52) Charles d'Humieres; le vol. des mſſ. de la bibl. du roi, *cotté* 8930, n'eſt plein que de ſes belles actions; Iſaac de Vaudré de Mouy; Chriſtophe de Lanoy de la Boiſſiere, gouverneur de Corbie.

(a) *Bertrand de Vignoles.*

réserve qu'il commandoit, au roi, qui sans s'arrêter, après sa victoire, avoit passé la riviere d'Eure à la suite des ennemis, & prit enfin, comme on me le rapporta, la route de Rosny, où il coucha cette même nuit (53).

---

(53) « Le soir, comme il soupoit au château » de Rosny, ayant été averti que le maréchal d'Au» mont venoit lui rendre compte de ce qu'il avoit » fait, il se leva pour aller au-devant de lui ; » l'ayant étroitement embrassé, il le convia à » souper, & le fit asseoir à sa table avec ces » obligeantes paroles : qu'il étoit bien raisonnable » qu'il fût au festin, puisqu'il l'avoit si bien servi » à ses nôces ». *Péref. ibid. 2 part.* M. de Péréfixe rapporte encore au même endroit un autre trait qui fait honneur au roi. « Il se souvint que » la veille de la bataille, il avoit maltraité de pa» roles le colonel Théodoric Schomberg, qui lui » avoit demandé de l'argent ; & qu'il lui avoit dit » en colere, que ce n'étoit pas le fait d'un homme » d'honneur de demander de l'argent quand il » faut prendre les ordres pour combattre. Il alla » le trouver après qu'il eut rangé ses troupes, & » lui dit : colonel, nous voici dans l'occasion ; » il se peut faire que j'y demeurerai ; il n'est pas » juste que j'emporte l'honneur d'un brave gen» tilhomme comme vous : je déclare donc que je » vous reconnois pour un homme de bien, & in» capable de faire aucune lâcheté. Cela dit, il » l'embrassa cordialement. Alors le colonel, ayant » de tendresse la larme à l'œil, lui répondit : ah ! » sire, me rendant l'honneur que vous m'aviez

D'Andelot arriva à Anet, après que le maréchal de Biron en fut parti. Plein de ressentiment de ce que je lui avois enlevé sa prise, il le croyoit ainsi, il entra dans ma chambre accompagné de cinq ou six hommes cuirassés, & me demanda une explication, d'un air également fier & insultant; ou plutôt il chercha à s'en faire raison lui-même, car appercevant la cornette-blanche qu'on avoit mise au chevet de mon lit, à côté de celle de ma compagnie, il voulut s'en mettre en possession par force, & sans faire attention à ce que je lui disois. Je changeai promptement de ton, & les paroles s'échaufferent de part & d'autre. Je ne pouvois rien de plus en l'état où j'étois; mais comme il parloit avec menace & emportement, ce bruit attira dans la chambre quinze ou vingt de mes cavaliers armés,

---

» ôté, vous m'ôtez la vie; car j'en serois indigne, » si je ne la mettois aujourd'hui pour votre service: si j'en avois mille, je les voudrois toutes » répandre à vos pieds. De fait, il fut tué en cette » occasion ». *Ibid.*

Le maréchal de Biron, qui avoit beaucoup contribué à la victoire, à la tête du corps de réserve, dit à Henri IV: « Sire, vous avez fait ce que » devoit faire Biron, & Biron ce que devoit faire » le roi ».

dont la vue arrêta la fougue de d'Andelot : il sortit en faisant commandement à Sigogne de le suivre ; celui-ci le refusa & chercha inutilement à lui faire comprendre l'injustice de sa prétention.

Dès le lendemain matin je me fis transporter par eau à Passy, pour me rendre de-là à Rosny, afin de me faire guérir. En arrivant à Passy, j'appris qu'une partie des soldats de ma suite, mes valets, avec tout mon bagage s'y étoient retirés, ne sachant ce que j'étois devenu, & intimidés par un faux bruit qui s'étoit répandu, que le roi avoit perdu la bataille. Ils appréhendoient les reproches que je pouvois leur faire, & se tenoient cachés. Je les fis chercher, mais ils eurent tant de honte de s'être montrés si lâches, qu'ils se sauverent la nuit suivante à pied, sans que j'aye jamais pu sçavoir ce qu'ils étoient devenus. Ils laisserent avec tous mes bagages, quatre chevaux à eux, que je fis vendre à l'encan, & dont je distribuai l'argent à ceux de leurs camarades qui étoient blessés.

Comme j'étois hors d'état de pouvoir souffrir le cheval, je me fis faire à la hâte une espece de brancard avec des branches d'arbres encore couvertes de leurs

écorces, & des cercles de tonneau, & je pris par Beurons, pour éviter les montées & descentes de la Rougevoie & de Châtillon. Maignan, garçon plein de gaieté & d'imagination, jugea à propos de donner à cette marche l'air d'un petit triomphe. Deux de mes palfreniers étoient à la tête du cortége, menant en main deux de mes plus beaux chevaux. Ils étoient suivis de mes pages, dont l'un montoit mon cheval, celui-là même qui, ayant été blessé de trois coups dans le combat, & terrassé d'un quatrieme, s'étoit relevé sans selle, & avoit été heureusement reconnu, courant dans le champ de bataille, par trois de mes arquebusiers; ce page portoit ma cuirasse & la cornette du duc de Mayenne. L'autre portoit mes bracelets & mon casque, le tout si faussé & si martelé, qu'il étoit impossible de s'en servir. Mon écuyer, auteur de cette plaisante idée, marchoit après, la tête bandée & un bras en écharpe; suivoit mon valet-de-chambre Moreines, vêtu de ma casaque de velours orangé à clinquant d'argent, monté sur ma haquenée angloise, & tenant à sa main, comme un trophée, un paquet d'éclats de mes pistolets, de tronçons de mes épées & de lambeaux de

mes panaches. Ensuite marchoit la litiere où j'étois couché, couverte seulement d'un drap, sur lequel on avoit attaché les casaques de velours raz noir de mes prisonniers, avec leurs panaches & des pieces de leurs pistolets, & de leurs épées, aux quatre coins. Ces prisonniers suivoient ma litiere, & précédoient le reste de mes domestiques, derriere lesquels étoit rangée en ordre ma compagnie de gendarmes. La marche étoit fermée par les deux compagnies d'arquebusiers de James & de Badet. Elles étoient si maltraitées, qu'on n'y voyoit que des têtes bandées & des bras en écharpe. Une partie de ces braves soldats étoient même obligés de se faire porter.

En arrivant sur le côteau de Beurons, nous apperçumes toute la plaine couverte de chevaux & de chiens; & le roi, lui-même, qui, après un léger repas, s'en retournoit de Rosny à Mante, en chassant dans ma garenne. Ce spectacle parut le réjouir, il en trouva l'ordonnance heureuse, & rit de la vanité de Maignan, qui avoit l'honneur d'être connu de ce prince, depuis que son pere, fort brave homme, s'en étoit fait remarquer à la prise d'Eause. Le roi s'approcha de mon

brancard, & ne dédaigna pas, à la vuë de toute sa suite, de descendre à tous les témoignages de sensibilité, qu'un ami, s'il m'est permis de me servir de ce terme, pourroit rendre à son ami. Ne pouvant me jetter à ses pieds pour lui en marquer ma reconnoissance; je l'assurai, comme je pus, que je souffrirois avec plaisir mille fois davantage pour son service. Il s'étoit fait instruire de tous les hasards que j'avois courus dans le combat. Il me demanda avec une inquiétude obligeante, si toutes mes plaies étoient de nature à pouvoir espérer d'en guérir, du moins sans être mutilé de quelque partie du corps : ce qu'il regardoit presque comme impossible, sachant que j'avois été renversé, froissé & foulé aux pieds des chevaux. Quand il sçut que je n'avois rien à craindre, il se jetta à mon cou, & se tournant vers les princes & les grands qui le suivoient, il dit hautement qu'il m'honoroit du titre de vrai & franc chevalier : titre qu'il regardoit, disoit-il, comme bien supérieur à celui de chevalier de ses ordres. Il craignit de m'exposer à parler trop, & finit cet entretien si aimable par sa protestation ordinaire, que je participerois à tous les biens que le ciel lui en-

verroit ; & sans me laisser le temps de lui répondre, il s'éloigna, en me disant : « Adieu, mon ami, portez-vous bien, & » soyez sûr que vous avez un bon maître ». On voit des princes qui sont capables de retour & de gratitude ; mais qu'il est rare que ce sentiment augmente, ou même qu'il se conserve dans la bonne fortune !

Fin du Tome premier.

TABLE
DES MATIERES
Du premier Volume.

A

Acgeaux (des) sert Henri IV à la bataille de Coutras, *page* 287, N. 57.
Agen, pris, 152.
Aigues-Mortes, engagé au prince Cazimir, 171.
Albe. (Le duc d') s'abouche à Bayonne avec Catherine de Médicis, 80, N. 41.
Albret (Henri d') roi de Navarre. Trait de ce prince sur la naissance de son petit-fils, 62, N. 19.
Albret (Jeanne d') reine de Navarre, *voyez Jeanne*, &c.
Albret (Henri d') baron de Miossens, *voyez Miossens*.
Allegre (Christophe d') gouverneur de Gisors, 377.
Alençon, pris, 371, N. 42.
Amboise, restée fidele à Henri III, 323.

Andelot (Charles de Coligny, marquis d') dispute au duc de Sully ses prisonniers, 3,1, N. 51, *p.* 394, 395.
Anjou, voyez *Henri IV.*
Anjou, (Charles d') voyez *Bethune.*
Anjou. (François de Valois, duc d'Alençon, puis duc d') autrement Monsieur, veut engager le roi de Navarre à étrangler Catherine de Médicis, 71, N. 31. On travaille à le marier avec la reine Elisabeth, 79. Il est obligé de lever le siége de la Rochelle, 118. se joint aux mécontens, 119, est gardé, 122, se sauve de sa prison, 128. Sa haine contre Henri III, 128, N. 79. Il unit ses forces avec celles du roi de Navarre & du prince de Condé, 130. Voyez *Catherine* de Médicis. Traits sur ce prince & son caractere, 183, 184, voyez *Sauves.* Il passe en Flandres, 187, est reçu dans Cambray, & emporte d'assaut Cateau-Cambresis, 189, attaque Arleux, 191. Trahison dont il use envers d'Inchy, *ibid. & 192.* Il passe en Angleterre, contracte une sorte d'engagement avec la reine Elisabeth, 193, N. 11. Revient en Flandre où il est reconnu duc de Brabant, 194. Ce qui le rend odieux aux Flamands, *ibid. & suiv.* Ressentiment qu'il conserve contre la ville d'Anvers, 195. Mécontentement qu'il donne à Sully & aux Protestans, 196. Il tente envain de s'emparer d'Anvers, 197, 198. Il perd son armée & revient en France, 199; 200. Il se retire, disgracié, à Château-Thierry, 206, 207. Il y meurt, 208, N. 20. Titres qu'il prenoit, 207, N. 19.
Antechrists. Les Protestans donnoient ce nom aux Médicis, 84.

Antoine de Bourbon, roi de Navarre, 49, N. 1, 67, N. 24. Manque d'être tué par le duc de Guise. Trait sur ce monarque, *ibid.* N. Sa mort, 72. N. 32.
Anton (Claude Batarnay d') premier mari de l'amirale de Coligny, 76, N. 37.
Antonin, fils de la comtesse de Guiche. Sa réponse à Henri IV, 204, N.
Anvers. Soulévement qui y arrive à l'occasion de la blessure du prince d'Orange, 194, N. 12.
Archant (N. de l') se trouve à la bataille d'Ivry, 390.
Archiducs & *Archiduchesses*. Princes & princesses qui ont porté ce nom, voyez *Autriche*.
Argentan, pris, 371, N. 42.
Argenton. La ligue en est chassée, 329.
Argoulets. Ceux qu'on appelloit ainsi, & pourquoi, 237, N. 42.
Arleux. voyez *Anjou*.
Arnes (N. d') évite le massacre de la Saint Barthelemi, 99.
Arpentis (Louis du Bois des) gouverneur de Touraine, 230, N. 36. Services qu'il rend à Sully, 241, 242.
Arques. Voyez *Batailles*.
Arras. Ancêtres du duc de Sully qui ont porté le titre d'Avoué d'Arras, 56, N. 9.
Arreguer, colonel du régiment de Soleure. Paroles que lui adresse Henri IV, 361, N. 36.
Avantigny, officier calviniste, 196, se trouve au siege de Fontenai-le-Comte, 26. Au combat de Saveûse, 339. A la journée d'Arques, 359.
Aubeterre, voyez *Henri IV*.
Aubigné ou *Aubigny* (Théodore Agrippa d') mal intentionné pour le parti de Henri IV, 274.

Aumale (Charles de Lorraine, duc d') sert la ligue, 355. Est presque fait prisonnier, 372.
Aumale (Claude de Lorraine, duc d') souche de la maison de Guise, 68 N. 26.
Aumale (le chevalier d') combat pour la ligue à Ivry, 388.
Aumont, (Jean d') maréchal de France, 230, N. 36. Prête serment de fidélité à Henry IV, 350, N. 29. Surprend Meulan, 324. Amene des troupes à Henri IV, 351. Emporte d'emblée le fauxbourg S. Germain, 368. A beaucoup de part au gain de la bataille d'Ivry, 381, 382. *Voyez* Henri IV.
Auneau, *Voyez* Guise (François de)
Aurilly, Gentilhomme, 207.
Aufreville. Les Catholiques sont chassés de devant Aufreville, 372.
Autriche. (Maison d') Sentiment de l'auteur sur l'origine de cette maison, 54 *& suiv.* D'où elle descend; distinction de la premiere & seconde Maison d'Autriche; noms de différens princes de cette maison; erreurs à tous ces égards rectifiées, *ibid.* N. 7, 8.
Auvergne (Charles de Valois, comte d') se trouve à la journée d'Arques, 361, N. 36.

B

BADET (Compagnie de) sert d'enfans perdus à la bataille d'Ivry, 380.
Balagny (Jean de Montluc de) a le gouvernement du château de Cambray, 193, N. 10.
Barlaymont (comte de) donne un passe-port à Sully, 201.
Barricades (journée des). Circonstances de la maniere dont elle se passa, 306, N. 7.

Batailles & *Combats*... d'Arnay-le-Duc, 51, 52 N. 4. d'Arques, 357, devant Beaumont, 146, de Bonneval, 336, de Coutras, 286. N. 56. Fautes commises après cette bataille, à qui elles doivent être attribuées, 295 *& suiv.* N. 1, 2. de Dieppe, 357, N. 34. d'Ivry, 379, N. 46, 47. de Lepante, 66, 67, N. 23. de Meaux, 83, N. 45, de S. Quentin, 69. Combat de Saveuse, 336.

Baudouin, Comte de Flandres, 58. *Voyez* Flandres.

Baugency, resté fidele à Henri III. 323. Accordée à ce Prince, 327.

Beaudisner (Galiot de Crussol de) gentilhomme 89, N. 49. Tué à la S. Barthélemy, 104. N.

Beaulieu (couvent) où est donné l'édit de LXIII. articles, 132, N. 83.

Beaumanoir. *Voyez* Lavardin.

Beaumont pris, 312, 341, N. 26.

Beauvais (N. de) gouverneur de Henri IV, persuade à la reine de Navarre & aux chefs du parti Calviniste, de venir à Paris, 79, N. 40. Est tué à la S. Barthélemy, 104. *Voyez* Usseau.

Beauvais-la-Nocle (Jean de Lafin de) est député par les Calvinistes à Charles IX, 75. Est en partie cause de la défaite d'Auneau, 303, N. 4.

Beholens ou *Begole*. Officier Calviniste, 137.

Bélin (François Faudoas d'Averton de Sérillac, comte de) sous-gouverneur de Paris, est fait prisonnier, 359, N. 35.

Bellegarde (Roger de S. Larry, duc de) grand-écuyer de France, reconnoît Henri IV pour roi, 349, N. 28. Se trouve à la journée d'Arques, 364.

Bellemaniere. Sa compagnie est défaite, 277.

Bellezuns, se trouve à la bataille de Coutras, 287, N. 57.
Benehart (Jacques de Mailly de) gouverneur de Vendôme, 235. N. 41.
Beringueville ou *Bellengreville* (Joachim de) gouverneur de Meulan, 354, N. 31.
Bertichere (la) secourt le duc de Sully, 164.
Bethune. Ville & premiere baronnie du comté d'Artois, 56, N. 9.
Bethune (maison de) son origine, ses alliances; grands hommes qui en sont sortis, 54 *& suiv.* Erreurs à ce sujet rectifiées, *ibid. & suiv.* N. 7, 8, 9. Cette maison sert utilement Charles d'Anjou dans ses guerres, 56, N. 9.
Bethune. Différentes personnes de ce nom. Ancêtres du Duc de Sully, 54, 212, N. 25. Leurs actions, 56, N. 9.
Bethune (Antoine de). Ses actions, 58, N. 10.
Bethune (Gui de) épouse Françoise de Courtenay Bontin, 212, N. 25.
Bethune (Coësne ou Conon de). Ses belles actions. Est fait régent de l'empire de Constantinople, 58, N. 10.
Bethune (François de). *Voyez* Rosny.
Bethune (Florestan de) commande dans Montflanquin, 250.
Bethune (Jacques de) évêque de Cambray, 57.
Bethune (Jean de) abbé d'Anchin, *ibid.*
Bethune (Jean de) chef de la branche d'où sort le duc de Sully, 60, N. 14.
Bethune (Maximilien de). *Voyez* Sully (duc de).
Bethune (Philippe de) le comte de Bethune, frere du duc de Sully, 61, N. 16. L'un des mignons de Henri III, disgracié, 209, N. 21.
Bethune (Salomon de) frere du Duc de Sully, 61 N. 16, l'un des mignons de Henri III, disgra-

cié, 209, N. 21. Il se fait Catholique, *ibid.*
Beze (Théodore de) accusé d'avoir eu part à l'assassinat du duc de Guise, 68, N. 26.
Birague (René de) chancelier, 96, N. 54.
Biron (Armand de Gontaut, maréchal de) 53, N. 5. Député par Charles IX vers les Calvinistes, 77, 78. Se fortifie dans l'Arsenal à la S. Barthélemy, 108, N. 61. Conclut une trève avec Henri IV, 139. Commande l'armée royale, 168. Insulte Nérac, 173. Dissuade le duc d'Anjou de la trahison d'Anvers, 197, N. 15. Se soumet à Henri III, 349, N. 28. Service important qu'il lui rend, 351. Bon conseil qu'il lui donne, 357, N. 34. Il lui amene des troupes, 367. Prend Evreux, 372. Contribue au gain de la bataille d'Ivry, 391, N. 52. Bon mot de Biron à Henri IV, 394.
Blois. Premiers états tenus en cette ville; ils députent à Henri IV, 148. Seconds états où le duc de Guise est tué: objet de ces états, 317 & *suiv.* N. 10. Cette ville demeure fidele au roi, 313.
Bois (Louis du). *Voyez* Arpentis.
Boisbreuil, gentilhomme, 235.
Bois-du-Lys, officier huguenot, 255.
Boissec, gentilhomme calviniste, échappe au massacre de la S. Barthélemy, 99.
Boissiere (Christophe de Lanoy de la) amene au duc de Mayenne un secours, 391, N. 52.
Bourdeaux. Lettres de cette ville sur la personne de Henri IV, 65. Elle ferme ses portes à ce Prince, 81.
Bouchavanes (N. de Bayancourt, sieur de) seigneur Calviniste, 89, N. 49. Charles IX lui pardonne, 104.
Bouillon (Henri de la Tour d'Auvergne, vi-

comte de Turenne, duc de) s'attache au roi, 136. Sa haine contre Sully, 137. Est appellé en duel par le prince de Condé, 151. Se bat avec lui, 159. Avec les Duras, *ibid.* N. 97. Sentimens sur ce duel, 160. Il déconcerte les desseins du prince de Condé, 171. Est fait prisonnier devant Cambray, 188, 189. N. 7. Forme le projet d'établir une république calviniste en France, 223, 224. Son caractere, 223. N. 32. Commande un corps de troupes en Guienne, 246. Ses troupes se comportent mal à la bataille de Coutras, 289. Ses desseins après cette bataille, 296, N. 2. Il manque Sarlat, 298. Prend Castillon, 304. Songe à démembrer la monarchie, 323.

Boulaye (Charles Echalard sieur de la) gouverneur de Fontenay, 264.

Bourbon (maison de) ses riches appanages, 62, N. 18.

Bourbon-Montpensier, *voyez* Montpensier.

Bourbon-Rubempré, *voyez* Rubempré.

Bourbon-Soissons, *voyez* Soissons.

Bourbon (Charles de) duc de Vendôme, 49, N. 1.

Bourbon (Antoine de) roi de Navarre, *voyez* Antoine.

Bourbon (Charles I, cardinal de) s'oppose au mariage du prince de Navarre avec Marguerite de Valois, 93, 94. Ses conférences avec Catherine de Médicis après la journée des barricades, 316, N. 9. Est mis en prison lors du meurtre des Guises, 317, N. 10.

Bourbon (Madame Catherine de) *Voyez* MADAME.

Bourges pris, 83.

Bourgoin, prieur des Jacobins, tiré à quatre che-

vaux; ses dernieres paroles, 344. N.
Boursault (N. de) gentilhomme calviniste, conseille à la Reine de Navarre de se rendre à Paris, 79.
Brasseuses. Officier calviniste, 260. Se trouve à la journée d'Arques, 359, à celle d'Ivry, 390.
Breuil (du) gentilhomme calviniste, échappe au massacre de la S. Barthélemy, 99.
Brezolles (N. de) protestant, 224.
Brigneux, gouverneur de Baugency, remet cette place à Henri IV, 327.
Brillant, Domestique du prince de Condé, tiré à quatre chevaux, 305, N. 6.
Briquemaut (François de) député vers Charles IX, 75.
Brissac (Charles de Cossé, comte de) gouverneur du château d'Angers, 231.
Brosse (la) 222.
Brosse-Saveuse, voyez Saveuse.
Brouage pris, 52, repris, 151, N. 92.
Buhy (Pierre de Mornay, seigneur de) est du complot pour enlever les princes à S. Germain-en-Laye, 121, 122, N. 68.
Bussy-d'Amboise (Louis de Clermont de) perd la faveur de Monsieur, 138, N. 86.
Butrick. Envoyé de l'Electeur Palatin aux assemblées des Calvinistes en France, 223.

C

Cabrieres, gouverneur de Cahors, 168.
Cahors pris, 168, N. 100.
Calais acquis à la France, 69.
Calderon, Envoyé d'Espagne à Henri IV, 264.
Calvinistes, voyez Protestans.
Cambray. Le blocus en est levé, 189.

Cambray (N. de) se trouve à la bataille d'Ivry, 390.
Campagnac (Madame de) séjour que fait Sully chez elle pendant la peste à Rosny, 265, 266.
Cantons Suisses, *voyez* Suisses.
Capucins. Députés par les Parisiens vers Henri III à Chartres, 314, N. 8.
Carlos (Dom) prince d'Espagne, *voyez* Philippe II.
Carnavalet, tire Henri IV. de son erreur, 129.
Carouge. (N. de) *voyez* Veneur. (Tannegui le)
Casimir. (Le prince) entre en France avec une armée, 128. On l'en fait sortir à force d'argent, *voyez* Médicis.
Paix de Monsieur. Villes que lui engage le Prince de Condé, 171.
Castel-Jaloux. Ville calviniste, 149.
Castets manqué, 245.
Castillon, pris par le Duc de Mayenne, & repris par le Vicomte de Turenne, 304.
Cateau Cambresis, forcé par MONSIEUR, 190.
Catherine de Médicis, reine de France & régente, réussit mal dans la guerre contre les Calvinistes, 50, 51. Favorise les princes de Lorraine par haine pour la Maison de Bourbon, 71 *& suiv.* Sujet de l'entrevue qu'elle eut à Bayonne avec le Duc d'Albe, 80, N. 41. Ses artifices pour attirer les Huguenots à Paris, *ibid.* Moyens qu'elle met en usage pour perdre les Calvinistes, 88 *& suiv.* Elle s'attire les grands contre elle, 119. Ses desseins pour l'établissement de ses enfans, 119, 120. Ses artifices pour désunir Monsieur & Henri IV, 127. Elle les trompe par la paix de Monsieur, 132, N. 83. Conférences en différens endroits entre elle & Henri IV, sans fruit, 153, N. 95. Ses

moyens pour enlever à ce Prince une partie de ses officiers, 159. Lettre où elle remercie le prince de Condé d'avoir pris les armes contre la cour, 171, N. 102. Elle brigue la souveraineté des Pays-bas & le royaume d'Alger pour le Duc d'Anjou, 179, 180, N. 2. Sa mauvaise foi en traitant avec Sully, 206. Elle manque l'occasion d'abattre la ligue & de réunir les Pays-Bas à la France, 221, N. 31. Réflexions sur sa mauvaise politique, 268, 270. Elle va en Poitou où elle s'abouche en différens endroits avec Henri IV, 269. Parole d'elle qui montre qu'elle se soucioit peu de la Religion, 268, N. 49. Elle s'en retourne sans avoir rien obtenu, 272. Différentes négociations entre elle, le duc de Guise, &c. 306 *& suiv.* N. 7. Elle raccommode les Guises avec Henri III, 316. Confere avec le Cardinal de Bourbon & le duc de Guise, &c. *ibid.* N. 9. Sa mort, 320. Jugement peu favorable à cette princesse, 321. N. 11.

Catherine (Madame) *voyez* MADAME.

Catholique (Religion) *voyez* Religion.

Cavagne (Arnaud de) député par les Huguenots à Charles IX, 75, N. 35.

Caumont (François Nompar de) tué à la S. Barthélemy, 102, N. 60.

Chalais, *voyez* Henri IV.

Chaligny (Henri de Lorraine, comte de) tue Chicot, 219, N. 30.

Chalandeau, officier huguenot, 260.

Chambre-mi-partie, *voyez* Paix de MONSIEUR Paix de 1577.

Chanteloup (N. de) prisonnier à la bataille d'Ivry, 387.

Charbonnieres (Gabriel, Prévôt de) se poste

vis-à-vis la Motte S. Eloy, 273.
Charité (la) rendez-vous des calvinistes, 50.
Charles IX, roi de France, affectionne Henri IV, 67. Partage sa faveur entre les princes du sang, les Guises & le connétable, 70. Traits sur sa haine pour le duc de Guise, 74, N. 34. Il attire les calvinistes à Paris, 79. Manque à être pris par eux à Meaux, 83, N. 45. Caresses qu'il fait aux chefs du parti, 88 *& suiv.* Sécurité qu'il leur inspire, 90. Réflexions sur sa conduite avec Coligny, 89. N. 51. Violence de ce prince à l'égard du roi de Navarre & du prince de Condé, 108, 110. Il en sent des remords & désavoue le massacre, 112, 113. Traits de sa cruauté, 114. N. 63. Il favorise les Calvinistes en haine de sa mere qu'il soupçonne de l'avoir empoisonnée, 120. Regret qu'il témoigne du massacre de la S. Barthélemy à sa mort, 124. Sa mort; ses bonnes & mauvaises qualités, *ibid.* N. 74.
Charny (Eleonor de Chabot, comte de) sauve les Huguenots de son gouvernement, du massacre de la S. Barthélemy, 115, N. 64.
Chartres pris, 341.
Chartres (Jean de Ferrieres, vicomte de) échappe au massacre de la S. Barthélemy, 98, N. 57. se trouve à la journée d'Arques, 359.
Chastes (Aymar de) gouverneur de Dieppe, 356, N. 33.
Chataigneraie (Jean de Vivonne, sieur de la) prisonnier à la bataille d'Ivry, 387, N. 49. Comment il fut tué, 390.
Château-Thierry, donné à d'Inchy par MONSIEUR, 193, N. 10.
Chateauvieux (Joachim de) capitaine des gardes, fait serment à Henri IV, 349, N. 28.

Chatelleraut, pris, 327, 328.
Chatillon (Odet de) Cardinal, se marie; sa négociation en Angleterre; sa mort, 76, N. 38.
Chatillon-Coligny (François de) fils de l'Amiral, se trouve à Genêve au massacre de la S. Barthélemy, 108, N. 61. Son conseil sur l'entrée des troupes étrangeres en France, n'est point suivi, 258. Est employé à la défense de Tours, 335. Il gagne le combat contre Saveuse, 336. Emporte le fauxbourg S. Germain, 368.
Chastre (Claude de la) maréchal de France, 50, N. 3.
Chicot, Gascon; tour qu'il joue à LAVERDIN, 219. Est tué, *ibid.* N. 30.
Clairvant (Claude-Antoine de Vienne, sieur de) négocie en Allemagne, 255.
Coconas (Annibal, comte de) décapité, 122, N. 69.
Coligny, Gaspard de Châtillon, amiral de France, passe à la Rochelle, 73. Son mariage, 76, N. 37. Son dessein sur le roi, 83, N. 45. Il est blessé, 90, N. 51. Assassiné, 102, N. 60.
Condé (Louis I prince de) est fait prisonnier, 49, N. 1, 86, N. 47. Son dessein sur le Roi, 83, N. 45. Il est tué, 49, N. 1.
Condé (Henri I prince de) 231. Ses mariages, 76, N. 36. Il échappe au massacre de la S. Barthélemy, 108. Ses menées en Allemagne, 128. Il se sépare du Roi de Navarre, 151. Est appellé en duel, 159. Villes qu'il attire dans son parti, 171, & s'empare de la Fere, *ibid.* Il assiege Brouage; marche au secours d'Angers, 233. Danger qu'il court, 238. Amene

du secours au roi de Navarre, 259. Se signale à la bataille de Coutras, 290. Projet qu'il s'efforce d'exécuter, 294, 295. Sa mort, 305, N. 5.
Conty (François de Bourbon, prince de) 301, N. 3. Sa mort, 302.
Cossé (Artus de) seigneur de Gonnor, maréchal de France, 51. N. 4, 73 & *suiv.*
Creil, pris, 341.
Crevecœur (N. de Montmorency) se trouve à la bataille d'Ivry, 390.
Crussol, *voyez* Beaudisner. Uzès.

D

DANGEAU, officier calviniste, 260.
Damville, *voyez* Montmorency (Henri de).
Davailles, gouverneur de Maillezais, 264.
Deschamps (N.) 173.
Des-Hayes, Gasque, échappe du massacre de la S. Barthélemy, 99, N. 57.
Despeuilles rend lâchement Ste Bazeille, 249. Sa compagnie est défaite devant la Rochelle, 274.
Deveze (la) combat singulier proposé entre lui & Lavardin, 145.
Domfront, pris, 371, N. 42.
Dominge, gentilhomme, 173.
Durandiere (la) précepteur de Sully, 85.
Duras (Jean de Durefort, vicomte de) l'un des chefs protestans, 89. Obtient son pardon, 104. Il passe dans le parti des Catholiques, 159. Se bat, accompagné de Durefort de Rosan son frere, contre le vicomte de Turenne, *ibid.* Sentimens sur ce duel, *ibid.* N. 97.

E

Eause prise, 143.
Ecossois. Quatre mille Anglois & Ecossois arrivent au secours de Henri IV, 367.
Eglise assiégée, 147.
Egmont (Lamoral d') décapité à Bruxelles, 384. N.
Egmont (Comte d') sa valeur à Ivry; il y est tué, 382. N.
Elisabeth de France, reine d'Espagne, *voyez* Philippe II.
Elisabeth, reine d'Angleterre. Négociations pour lui faire épouser MONSIEUR, 77, N. 38. Raisons qui l'empêcherent de se marier, 193, N. 11. Elle envoie une armée à Henri IV, 367.
Entremont (Jacqueline de Montbel, comtesse d') épouse l'amiral de Coligny, 76, N. 37.
Epernon (Jean de Nogaret, pere du duc d') 50, N. 3.
Epernon (Jean Louis de Nogaret de la Valette, duc d') conseille à Henri III de faire assassiner le duc de Guise le jour des barricades, 308. Est fait amiral & gouverneur de Normandie, 315. Quitte le parti de Henri IV. 351, N. 30.
Epinoy (Robert de Melun, prince d') 196, N. 14.
Espagne & *Espagnols.* Ses offres à Henri IV, 204 L'armée Espagnole se joint à celle du duc de Mayenne, 379. Se bat avec valeur à Ivry, 382, 383.
Etampes pris, 341, repris, 371.

Etats généraux à Blois, premiers & seconds, *voyez* Blois.
Eu (ville d') prise, 356.

F

FAVAS, officier calviniste, 137. Se trouve à la bataille de Coutras, 287, N. 57.
Fayolle, gouverneur de Chizay, 257.
Fere (la) prise, 161. Reprise, 171, N. 102.
Fervaques (Guillaume de Hautemer, comte de Grancey, seigneur de) maréchal de France, 181, 188. Envoyé à la cour de Henri III pour redemander MADAME, 130, N. 82.
Feuquieres (N. de Pas de) officier calviniste, 235, N. 40, 260.
Figeac, surpris & abandonné par les royalistes, 160.
Flandre, Pays-bas & Provinces-unies. Charles IX, en y envoyant une armée, trompe les protestans, 78. Origine de la révolte des Provinces-Unies, 180, N. 2. Elles se donnent à l'archiduc Matthias, *ibid.* Ensuite à MONSIEUR, 181.
Font (la) valet de chambre de Sully, 210. N. 23. Lui fait connoître & épouser Mademoiselle de Courtenay, *ibid.* & 211, N. 24.
Fontaine-Martel (François de) gouverneur de Neuf-châtel, 355, N. 32.
Fontenai-le-Comte, pris, 124. Assiégé & repris : aventure comique pendant ce siége, 259. & *suiv.*
Fontenay (Jean de Rohan, sieur de) échappe au massacre de la S. Barthélemy, 98, N. 57.
Fosseuse (Mademoiselle de) aimée par Henri IV, 154.

Foucrainville. Village où se donne la bataille d'Ivry, 389.
Fouquerolles, officier, 255.
Fourbin (Madame de) prédit l'assassinat des Guises, 320.
France (Claude de) épouse du duc de Lorraine, 71, N. 30.
François II roi de France. Sa mort, 70, N. 29.
Francourt (Gervais Barbier, sieur de) chancelier du Roi de Navarre, l'un des auteurs du conseil de venir à la cour, 79, N. 40. tué à la S. Barthélemy, 103.
Fresne (Léon de) s'empare d'Angers, 231, N. 38. Reperd cette place & y est tué, 232.
Frontenac. Officier calviniste, a querelle avec Sully, 137.

G

GALATY, colonel Suisse. Parole que lui adresse Henri IV au combat d'Arques, 362, N. 36.
Galerande (Georges de Clermont-d'Amboise, Marquis de) 239.
Gamache (Nicolas Rouault, sieur de) calviniste, 89, N. 49.
Gand (vicomte de) *voyez* Melun.
Garde (baron de la) cherche à surprendre la Rochelle, 82, N. 42.
Garnache (la) prise, 264, N. 48. Reprise, 325, N. 13.
Garnache (la dame de la) fait son fils prisonnier après avoir été prise par lui, 264, N. 48.
Gatine (Philippe de) affaire de la Croix de Gâtine, 84, N. 46.
Gaucherie (la) précepteur de Henri IV, 64, N. 21.

Genevois (prince de) 264, N. 48.
Genlis (Jean d'Angest d'Ivoy de) défait en Flandre, 95, N. 53.
Gergeau, pris, 341, N. 25.
Givry (Anne d'Anglure de) s'attache à Henri IV, N. 352.
Gondy (Albert de) duc de Retz, *voyez* Retz.
Gontaut de Biron (Jean de) baron de Salignac, 159, N. 97.
Cordes (Bertrand de Simiane, sieur de) cherche à sauver les protestans à la S. Barthélemy, 116. N.
Gourdon (N. de Terride, vicomte de) auteur de l'entreprise sur Cahors, 162.
Gournay, pris, 356.
Grammont (Antoine de) seigneur calviniste, 89, N. 49. Obtient son pardon, 104.
Grammont (Philibert de) quitte le parti de Henri IV, 159, N. 96.
Grandry (Pierre de) gentilhomme calviniste, échappe au massacre de la S. Barthélemy, 99. N.
Gravelines (déroute de) 69.
Grec, capitaine, lieutenant dans Angers, y est tué, 231.
Grégoire XII, Pape. Joie qu'il témoignede la S. Barthélemy, 102, N. 60.
Grillon (Louis Berton de). Conseil que lui donne Henri III, 307. N. Lettre que lui écrit Henri IV. 362.
Guele (la) dissuade Henri III de faire assassiner le duc de Guise, 308. N. Tue Jacques Clément, 343. N.
Guerchy (Antoine de Marasin, sieur de) tué au massacre de la S. Barthélemy, 103. N.
Guiche (Diane Dandoins, comtesse de) aimée de Henri IV, 204. N. 16. auquel elle envoyoit des troupes à ses frais, *ibid.* N.

Guise (maison de) s'établit en France, 68, N. 26.

Guise (François de Lorraine, duc de) rallume la guerre entre la France & l'Espagne, 68, 69. Parole de lui sur François II, 67, N. 24. Il est mis à la tête du conseil & des armées, 70, & perd la faveur à la mort de François II. 68. Ses titres, *ibid.* Il forme le plan de la ligue, 216. N. Sa prétention & celle du cardinal de Lorraine sur la Provence, l'Anjou, Metz, &c. 309. N.

Guise (Henri de Lorraine, duc de) forme avec la reine mere le projet du massacre de la S. Barthélemy, 96. Conduit les assassins de l'amiral de Coligny, 102, N. 60. Poursuit Montgommery, 104. N. Son amitié pour le roi de Navarre, 127, N. 79. Foiblesse de son parti dans le commencement, 216, N. 27. Accusé d'être indifférent pour toutes les religions, 128. N. Il défait les troupes étrangeres à Auneau, 303, N. 4. Son objet quant aux barricades. Jugemens différens sur son objet dans cette entreprise, *ibid.* N. 4, 306, N. 7. Résistance qu'il trouve dans le président de Harlay, Stafford, &c. 311. N. Ses conférences avec Catherine de Médicis, 316, N. 9. Il est assassiné à Blois, 317, N. 10. Son caractere, ses projets, &c. 319, 320.

Guise (Louis de Lorraine, cardinal de) assassiné à Blois, 317, N. 10.

Guitry (Jean de Chaumont, marquis de) manque d'enlever les princes à S. Germain en Laye, 122, N. 68. Négocie en Allemagne pour le parti protestant, 255. Est en partie cause de la défaite d'Auneau, 303, N. 4.

H

*H*ABSBOURG (Raoul ou Rodolphe d') Auteur de la grandeur de la maiſon d'Autriche, 54, N. 8.
Hallot (Michel Bourrouge du) gouverneur d'Angers. Son ſupplice, 231, 232, N. 38, 39.
Harlay (Achille de) premier préſident. Sa réponſe ferme au duc de Guiſe après les barricades, 311, N. 7.
Harlay-Monglat, *voyez* Monglat.
Havre-de-Grace, livré aux Anglois par les Huguenots, 83. Pris par les troupes de Henri IV, 371, N. 42.
Hauteville (Eliſabeth de) ſon mariage, 77, N. 38.
Haye (la) en Touraine. Eſcarmouches en cet endroit, 277, 278.
Henri II, roi de France, accuſé d'avoir fait aſſaſſiner le prince de Condé, 49, N. 1. Son diſcours à Miron, ſon premier Médecin, 91, Il eſt élu roi de Pologne, & léve le ſiége de la Rochelle, 118. Il déclare la guerre aux huguenots à ſon retour de Pologne, leve le ſiége de Livron, &c. 126. Epouſe Louiſe de Lorraine, 127, N. 78. Traits de ſon averſion contre MONSIEUR, 127, N. 79. Il fait la paix de 1577 en haine des Guiſes. Sa conduite mêlée de dévotion & de volupté, 151, N. 93. Il reçoit mal MONSIEUR à ſon retour de Flandre, 206. Reproches qu'il fait au roi de Navarre au ſujet de Marguerite de Valois, 205, N. 18. Il ſe brouille & ſe raccommode avec la ligue, avec laquelle il s'unit malgré lui, 215, N. 27.

Il manque l'occasion de réunir les Pays-bas à la France, 221, N. 31. Il soutient la ligue par foiblesse, 229, 230. Commencement de la négociation pour l'union des deux rois, 250. Ce qu'il entreprend sur les protestans & sur la ligue, 250. N. 46. Sa conduite est cause de la défaite des troupes étrangeres à Auneau, 254. Mauvaise politique de son conseil, 268. Son dessein en mettant le duc de Joyeuse à la tête de son armée, 272. Faute qu'il commet à la journée des barricades ; il se retire à Chartres, 306. N. 7. Sa foiblesse & ses fautes rassurent la ligue ; il est obligé de lui accorder tout, 314 *& suiv.* N. 9. Sa conversation avec Sully dont il ne suit point le conseil, 315. Il fait assassiner le duc & le cardinal de Guise. Jugement sur cette action, 317, 318, N. 10. Il se met dans la dépendance de la ligue, 322. Nouvelles fautes de ce prince. Extrémité où il se voit réduit, 322, 323. Il n'ose résister au nonce du pape, 325. Conclut le traité avec le roi de Navarre, & ils s'abouchent ensemble, 327 *& suiv.* N. 18. Manque d'être pris, 333. Sa jalousie contre Henri IV. 341, N. 26. Succès de ses armes : il assiege Paris, 341, 342. N. 27. Il est blessé à S. Cloud, & meurt. Sentiment d'amitié qu'il témoigne à Henri IV. 344 *& suiv.* Circonstances sur cet événement, 342, N. 27. Faute qu'il fit de donner le gouvernement de Bretagne au duc de Mercœur, 367, N. 39.
Henri IV, roi de France, commande les troupes calvinistes au choc d'Arnay-le-duc, 51, N. 4. Son discours sur le combat d'Arnay-le-duc 53, N. 5. Fautes qu'il remarque sur l'escarmouche de Loudun, sur la journée de Jarnac & la bataille de Montcontour, 63, N. 20.

Particularités sur sa naissance, 62, N. 19. Son éducation, son enfance, ses heureuses dispositions, ses talens pour la guerre, 66. Il est déclaré chef des protestans. Ennemis puissans qu'il a à combattre, 72. Complot entre lui & le duc d'Alençon d'étrangler Catherine de Médicis, 71, N. 31. Il vient demeurer à la Rochelle, 73. Projet de son mariage avec Marguerite de Valois, 75. Il entend quelque chose du résultat de la conférence de Bayonne, 80, N. 41. Il épouse Marguerite, 49, N. 52. On ne peut l'engager à sortir de Paris, 100. Comment il évite la mort au massacre de la S. Barthélemy. Il est obligé de changer de religion, & retenu prisonnier, 107 & suiv. N. 62. Se brouille avec MONSIEUR, 127, 128. Il a horreur de tuer ce prince. Trait de son amitié avec le duc de Guise, 127, N. 79. Il se sauve de la cour, & se joint à MONSIEUR & au prince de Condé, 130. Est abandonné par MONSIEUR, 132, N. 84. Reprend les armes sans beaucoup de fruit, 134. Manque Marmande, 138. L'amour le conduit en Béarn, 139, N. 87. Il emporte Eause de vive force, 141. Se retire à Jegun, 145. Coup hardi qu'il fait devant Nérac, 149. Son entrevue avec le prince de Condé; se brouillent ensemble; Henri IV ne peut empêcher la prise de Brouage, 150. Il s'abouche avec la reine-mere: propositions qu'il accepte & qu'il refuse, 152, 153. N. 95. Ses réponses à Catherine de Médicis; ses galanteries pour les filles de la reine, 154. Il prend Fleurance, 156, & S. Emilion, 157. Conduit dans le comté de Foix la cour de Catherine de Médicis, 158. Valeur surprenante avec laquelle il emporte d'assaut Cahors, 161 &

suiv. Il fait échouer le projet du prince de Condé, 162. Prend Monségur & s'enferme dans Nérac, 173. Amitié qu'il prend pour Sully, auquel il reproche & pardonne ses fautes, 175, 176. Sa conversation avec Sully, où il lui prédit ce qui lui arrivera & à MONSIEUR en Flandre, 182, 183. Accueil qu'il lui fait à son retour de cette expédition, 203. Il l'envoie communiquer à la cour les offres avantageuses que lui fait l'Espagne, 205, & observer les démarches de la ligue, 208. Réponse qu'il fait aux lettres piquantes de Henri III, N. 18. On lui donne du poison qui ne fait aucun effet. Autre danger qu'il court, 208, N. 20. 214, N. 26. Il se prépare à résister aux forces de la ligue : son indignation du traité de Nemours, 218, N. 29. Traits de sa confiance en Sully, 226. Il reçoit des députés de la cour, 227. Son parti manque Angers, 231 & *suiv.* Ses vrais sentimens sur la religion, 228. Il résiste aux armées de Mayenne, Joyeuse & Matignon, 244. 245. Il va à la Rochelle, 246. Il prend Talmont, Chizay, 256, 257. Sanzai, S. Maixent & Fontenay, 258, 259. Accident qui l'empêche d'être instruit de la marche des troupes étrangeres, 258. Il prend Maillezais, Mauleon, la Garnache, manque Niort & Parthenay, & se retire dans la Rochelle, 264 & *suiv.* Il s'abouche avec la reine mere, 269, 270. Réponse qu'il fait à cette princesse ; péril qu'il court à S. Brix, 269, N. 50. S. Maixent, Maillezais lui sont enlevés, 273. Avantages qu'il remporte sur l'armée de Joyeuse, 274. Il s'empare des passages de Chalais & d'Aubeterre, gagne la bataille de Coutras, 285, 286. Actions & paroles de lui & particularités sur sa

personne pendant & après cette bataille, 288. N. 58. Fautes qui l'empêchent de profiter de sa victoire, 294, 295. N. 1. Il va en Béarn, & découvre les complots du comte de Soissons, 299. Sa douleur de la mort du prince de Condé, 305, N. 6. Il s'offre à Henri III, 311. Ce qu'il dit sur l'assassinat des Guises, 320. Il cherche à déconcerter les desseins des chefs du parti protestant, 323, 324; reprend la Garnache & Niort; tombe malade à la Mote-Frêlon. Il s'abouche avec Henri III. Conseils qu'il prend & paroles de lui à ce sujet; ce qu'il en écrit à du Plessis-Mornay, 332, N. 17. Il chasse le Duc de Mayenne de Tours; loue la conduite de Henri III, 335, N. 20. Succès des armées des deux rois; grands services que rend Henri IV, & dangers auxquels il s'expose 341. Il va voir ce prince blessé, 343 *& suiv.* Il prend conseil de Sully, 346. Il est reconnu par une partie des principaux officiers royalistes & abandonné par d'autres; mesures qu'il prend dans cette conjoncture, 349 & *suiv.* N. 28, 29, 30. Il surprend Meulan, 351. Raisons qui l'obligent de s'éloigner de Paris, 353. Il prend Clermont & autres villes de Normandie, 354. Victoire qu'il remporte à Arques, 357 *& suiv.* Il s'assure de Dieppe pour place de retraite, 357. Bon mot de lui en cette occasion, & autres traits durant & après l'action, 361 *& suiv.* N. Il harcele ses ennemis. Danger qu'il court près de Dieppe, 365. Il manque Vernon & autres villes, 368. Se rapproche de Paris dont il fait attaquer les fauxbourgs sans succès, 368, 369. N. 41. Prend Etampes & plusieurs villes d'Anjou, 371, N. 42. Fait lever le siége de Meulan, 373, 375. Danger qu'il y court, 376, N. 44.

Ne peut empêcher la prise de Rouen, 377. Particularités sur la maniere dont ce prince s'est comporté à la bataille d'Ivry, 379 & *suiv.* N. 47. Caresses qu'il fait au maréchal d'Aumont, 393, N. 53. A Sully en le faisant Chevalier, 396, 398.

Hertray (René de S. Denis de) se saisit d'Alençon, 130.

Honfleur, pris, 371, N. 40

Horn (prince de) décapité à Bruxelles, 384, N 48.

Hortes (N. vicomte d') sa réponse à Charles IX 116.

Huguenots massacrés à Paris, *voyez* S. Barthélemy (la)

Humieres (Charles d') amene un secours au duc de Mayenne, 392, N. 52.

J

JAMES, sa compagnie sert d'enfans perdus à Ivry, 380.

Jaureguy (Jean de) Basque, manque le prince d'Orange, est tué, 194, N. 12.

Jeanne d'Albret, reine de Navarre, 63, N. 19. Se retire à la Rochelle, 73. Motif de son retour à Paris, 77. Sa cession à son fils en faveur de mariage, 94. Sa mort, 95.

Inchy (Charles de Gaure d') reçoit MONSIEUR dans Cambray, 189; par lequel il est chassé du château, 192.

Joyeuse (Anne, duc de) Maréchal de France, conduit l'armée royaliste contre la ligue, & la tourne tout d'un coup contre les Huguenots, 217, N. 28. Ce qu'il dit à cette occasion à Sully, 221. Conduit l'armée de Henri III en

Guyenne, 244. Marche contre Henri IV. 266. Il prend S. Maixent, Maillezais, &c. 273. Ses troupes sont maltraitées, 277. Il vient se mettre à leur tête, 283. Trait de générosité de lui, *ibid.* N. 54. Sa conduite à la bataille de Coutras, 284 *& suiv.* Il y est tué, 291, N. 62, 64.
Joyeuse (N. de) cardinal, veut justifier à Rome l'assassinat des Guises, 318.
Joyeuse (Guillaume de) 218, N. 28.
Isle-Adam (l') pris, 341.
Juan d'Autriche (D.) gagne la bataille de Lépante, 66, N. 23. Concerte la ligue avec le duc de Guise, 216.
Ivry, *voyez* Batailles.

L

LANDEREAU (Charles Rouhault du) tente de surprendre la Rochelle, 82, N. 42.
Langloiran (N. de Montferrant, baron de) échappe au massacre de la S. Barthélemy, 98, N. 57. Prend le parti de Sully contre Bouillon, 137.
Lansac le jeune, cherche à surprendre la Rochelle, 82, N. 42.
Lansquenets trahissent Henri IV à Arques, 360. Sont taillés en pieces à Ivry, 389, N. 50.
Laval pris, 371, N. 42.
Laval (Charlotte de) premiere femme de l'amiral Coligny, 76, N. 37.
Laval (Guy de) fils de d'Andelot, se sauve du massacre de la S. Barthélemy, 108, N. 61.
Lavardin. (Jean de Beaumanoir de) prend le parti de Sully contre Frontenac & Bouillon, 137. Combat singulier proposé entre lui & la Deveze, 145. Il quitte le parti de Henri IV.

vie à Ivry, 385. Le ramène en triomphe à Rosny, 396.
Maillezais pris, 264. Repris, 274.
Mailly (Jacques de) *voyez* Bénéhart.
Maine (villes du) prises, 371, N. 42.
Mainfroy, concurrent de Charles d'Anjou, 57.
Maixence (pont de Ste) mal gardé, 369, N. 40.
Malassise (N. de Mesmes de) 53, N. 5. député par Catherine de Médicis à la Rochelle, 73.
Mandelot (François de) son humanité envers les Calvinistes à la S. Barthélemy, 115, N. 64.
Mandoce (Bernardin de) député de l'Espagne vers Henri IV, 204, N. 17.
Marcel (Emerigot) rébelle, 57.
Marguerite de Valois, reine de France. Célébration de son mariage, 94, N. 52. Elle le quitte & retourne à la cour où elle n'est pas de bonne intelligence avec sa mere & son frere, 205.
Marie de Lorraine-Guise, reine d'Ecosse, 70, N. 28.
Marie Stuart, reine d'Ecosse, 70, N. 28.
Marmande manquée. Escarmouches devant cette ville, 168, 169.
Maroniere, gouverneur de Talmont, 256.
Marsilliere (N. de) officier, député en Allemagne, 254.
Mastin (Madame de) comment elle reçoit Sully son neveu, 201.
Matignon (Jacques de) maréchal de France, 285. Fait Montgommery prisonnier; jugement sur son procédé, 123, N. 70. Conduit une armée en Guyenne; manque Castets, 245.
Mathias, archiduc d'Autriche, devient souverain des Provinces-Unies, 181.

Mauleon pris, 264.
Maurevert (Nicolas de Louviers de) blesse l'amiral de Coligny, 89, 90, N. 51.
Mayenne (Charles de Lorraine, duc de) prend Brouage, 151, N. 92. Conduit l'armée de la ligue en Guyenne; y prend quelques villes, & ne peut surprendre Henri IV, 244, 245. S'approche de Tours où il manque de prendre Henri III, 332 *& suiv.* & en est chassé par Henri IV, 333 *& suiv.* Ses troupes défaites à Arques, 365. Il est obligé d'abandonner les environs de Dieppe, & se rapproche de Paris, 367 *& suiv.* Il prend Pontoise, 373, & manque Meulan, 376. Perd la bataille d'Ivry; fautes qu'il y fait, 381, N. 47, 383, N. 48.
Médavy (Charles François Rouxel de) officier général de la ligue, 355, N. 32.
Meilles (comte de) officier calviniste, 146.
Melun (maison de) & personnages de ce nom, 59, N. 13.
Melun de Roubais, *voyez* Roubais.
Melun (Hugues de) vicomte de Gand, 59, N. 13.
Melun (Anne de) Dame de Rosny, 59, N. 13, 183, N. 5.
Menager, député des états de Blois à Henri IV. 149, N. 90.
Mercœur (Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de) son bagage est pris, 279. Il est fait gouverneur de Bretagne, 367, N. 39.
Mesmes (N. de) *voyez* Malassise.
Meulan pris, 351. Manqué par la ligue, 375, 376.
Michaut (le) capitaine, 214, N. 26.
Mignonville, officier, 255. Est tué, 287.

Milon, officier, contribue à la prise de Ségur, 173.
Mioſſens (Henri d'Albret, baron de) 137.
Mirande, piége que ses habitans tendent à Henri IV. 143, 195.
Miron, premier Médecin de Henri III. *voyez* Henri III. Conférences auxquelles il assiste, 316, N. 9.
Mole (Joseph Boniface de la) décapité, 123, N. 69.
Mondoucet (Claude) résident dans les Pays-bas, 95, N. 53.
Mons pris, 78.
Montagne, *voyez* Thou.
Montagus pris, 161.
Montauban, ville de sûreté donnée aux calvinistes, 53, N. 5. Elle maintient ses priviléges, 118. *Voyez* Protestans.
Montausier, officier, sert Henri IV à la bataille de Coutras, 287, N. 57.
Montbazon (Louis de Rohan, duc de) 230, N. 36. Son accueil à Sully, 241. Il se trouve au combat de Saveuse, 337, N. 23. Est tué, 362, N. 37.
Montesquiou (le baron de) tue le prince de Condé, 49, N. 1.
Monglat (Louis Harlay de) envoyé par Henri IV au-devant de l'armée étrangere, 301.
Montgommery (Gabriel comte de) tue Henri II dans un tournois, 69, N. 27. échappe à la S. Barthélemy, 104. Repasse en France, 121. Est pris & exécuté; jugement sur la prétendue parole de Matignon, 123.
Montgommery, fils du précédent, 136. Est tué, 287, N. 57.
Montluc (Blaise de) maréchal de France, com-

mande en Languedoc, 117. Son sentiment sur le siége de la Rochelle, 118, N. 66.
Montluc (Jean de) évêque de Valence, révèle le secret de la cour sur la S. Barthélemy, 100.
Montmorency (Anne de) connétable, rallume la guerre, 68, N. 25.
Montmorency (François, maréchal de) envoyé Rouen pour punir les violences contre les Huguenots, 74, N. 33. Traite à Londres du mariage d'Elisabeth avec le duc d'Alençon, 79. Refuse de venir à la cour, 101. Pourquoi ses freres sont épargnés à la S. Barthélemy, 104, N. 60.
Montmorency (Guillaume de) *voyez* Thoré.
Montmorency (Henri de) maréchal de Damville, se joint aux Calvinistes, 126, N. 77. Son jugement sur le duel de Turenne & de Duras, 159, N. 97. Son conseil aux Protestans, 225, N. 33. Commande les troupes de Henri IV, 246, 258.
Montrazier & *Villefranche* se surprennent mutuellement, 135, 136.
Montpensier (François de Bourbon, dauphin de) leve le siége de Livron, 124, N. 73. Suit MONSIEUR en Flandre, 194, & cherche à le détourner de la trahison d'Anvers, 197, N. 15.
Montpensier (Henri de Bourbon, duc de) commande les troupes royalistes en Normandie, 367, N. 9.
Moreau ou *Morée* (le commandeur) offres qu'il fait à Henri IV de la part de l'Espagne, 208, N. 17.
Morisques en Espagne, 66.
Mornay (Philippe du Plessis) 240. Guérit Henri IV à la Mothe-Frêlon, 324, N. 13. Est fait gouverneur de Saumur, 329. *Voyez* Henri IV.

Morosini (Jean-François) nonce du pape, 325, N. 14.
Morsan (président) fait rendre justice aux Huguenots à Rouen, 74.
Mouy (Isaac Vaudré de) officier calviniste, 234, N. 40.
Motte S. Eloy (la) prise, 273.

N

Narbonne (vicomté de) acquis par la maison de Bourbon, 61.
Nassau (Louis, comte de) un des chefs des seigneurs religionnaires, 86, N. 48.
Nassau (Guillaume de) prince d'Orange, *voyez* Orange.
Navarre (royaume de) usurpé par les Espagnols, 66.
Navarre (Henri de Bourbon, prince, puis roi de) ensuite roi de France, *voyez* Henri IV.
Nemours (le duc de) combat pour la ligue à Ivry, 388.
Nemours de la Garnache (M. de) 213.
Nesle (le marquis de) est tué à Ivry, 387, N. 49.
Nevers (Louis de Gonzagues, duc de) craint de Henri III. 325, N. 14. S'attache à Henri IV. 352. N.
Neufchatel pris, 356.
Neufvy (Bertrand de Melet de Fayoles de) 242, N. 44.
Neufvy (Magdelaine de Melet de Fayoles de) officier du parti de la ligue, 242, N. 44.
Nieuport manqué, 197, N. 15.
Nîmes, 118.

Noailles

Noailles (François de) sujet de son ambassade à la Porte, 179.
Nocle (Beauvais la) *voyez* Beauvais.
Noirmoutier (marquise de) *voyez* Sauves (Madame de)
Normandie, places prises de cette province, 371, N. 42.
Noue (François de la) sa défaite en Flandre, 95. Eloge de cet officier, *ibid.* N. 53. Il emporte d'emblée le fauxbourg S. Germain, 370, N. 41.

O

O (François d') surintendant des finances, s'attache à Henri IV, 349, N. 28.
Oleron (isle d') prise, 52.
Onau (baron d') battu à Auneau, 303, N. 4.
Oradour (N. d') gentilhomme, 240.
Orange (Guillaume de Nassau, prince d') prend Mons, 78. Lieutenant général de l'archiduc Mathias, 180, 181. Manque d'être tué à Anvers : révolte qu'il appaise, 194, N. 12. Prévient & rend sans effet la trahison d'Anvers, 197. Son avis à Sully, 198. Il cherche en vain à réconcilier MONSIEUR avec les Flamands, 199.
Orléans pris, 83.
Ortes ou *Hortes*, *voyez* Hortes.
Orthoman, premier médecin de Henri IV, envoyé par ce prince pour secourir Madame de Rosny, 339.
Ostende, manqué à la trahison d'Anvers, 197, N. 15.
Ottocar, roi de Bohême, 56.
Ours, chasse de ces animaux dangereuse, 158.

P

PAIX de 1570, 53, N. 5, de MONSIEUR, 132, N. 83, de 1577, articles de cette paix, 152, N. 94. Paix de Flex, 182, N 4.

Palatin (Electeur) *voyez* Proteſtans.

Palcheux, officier ſe trouve à la journée d'Arques, 359. A celle d'Ivry, 390.

Paré (Ambroiſe) chirurgien de Charles IX. Ce qu'il dit à ce prince au ſujet de la S. Barthelemi, 112.

Paris, *voyez* S. Barthelemi, Barricades. Conſternation de cette ville après la ſortie de Henri III. Sa députation à ce prince, &c. 314, N. 8. Elle eſt aſſiégée, 341. Ses fauxbourgs ſont attaqués, 371.

Parlement de Paris. Il ne trempe point dans les complots de la ligue à la journée des barricades, 314, N. 8.

Parme (Alexandre Farneſe, duc de) tient Cambray bloqué, 188. Leve ce blocus & fait une belle retraite, 189. Oblige MONSIEUR à ſortir de Flandre, 200. Son jugement ſur les barricades, 369.

Parthenay manqué, 166.

Paſſy, *voyez* Sully.

Pays-Bas, *voyez* Flandre.

Pécais engagé au prince Caſimir, 171.

Pellevé (Nicolas de) cardinal, révele le complot de la S. Barthelemi, 100, N. 58.

Péronne (aſſemblée de) où la ligue ſe forme, 255, N. 271.

Phénomene vu la veille de la bataille d'Ivry, 379, N. 46.

Philippe II eſt accuſé d'avoir fait empoiſonner

ELIZABETH de France, il fait mourir Dom Carlos, 78, N. 39.
Pie IV pape, dégrade le cardinal de Châtillon, 76, N. 38.
Pie V, refuse la dispense pour le mariage de Henri IV & de Marguerite de Valois, 91. Déplore le massacre de la S. Barthelemi, 102, N. 60.
Pienne (compagnie de) défaite, 277.
Piles (Armand de Clermont, baron de) seigneur, 89, N. 49, tué à la S. Barthelemi, 108, N. 61.
Plessis Mornay, *voyez* Mornay.
Pluviaut-Claveau, gentilhomme, tué à la S. Barthelemi, 89, N. 49.
Pluviers pris, 341.
Poigny (Jean d'Angennes, seigneur de) député de la cour à Henri IV, 227, N. 34.
Poissy pris, 341.
Poltrot de Meré (Jean) assassin du duc de Guise, 68.
Pontoise pris, 341, 373.
Pressaigni, gentilhomme, se trouve au combat de Saveuse, 337.
Prêches, leur nombre augmenté, 53, N. 5. Diminué, 152, N. 94.
Prise d'armes du mardi gras, ce qu'on appelle ainsi, 121.
Protestans, état des affaires de ce parti à la paix de 1570. Leurs succès dans a guerre, 51, N. 4. Ils se laissent tromper par Catherine de Médicis malgré mille motifs de défiance; artifices employés pour cet effet, 73. Caresses faites à leurs chefs, à la cour, 45. Plusieurs quittent Paris, 89. Ils rétablissent leurs affaires, 116. Prennent plusieurs villes, 121, N. 67. De-

viennent puissans par leur jonction avec MONSIEUR & le prince Casimir, 128. Traité de paix avantageux pour eux, 132. Ils reprennent les armes, 133. Perdent une partie de leurs avantages à la paix de MONSIEUR, 152, N. 94. Recommencent la guerre, 160. Entreprises exécutées & manquées, 161. Ce qu'ils gagnent par le traité de 1580, 182, N. 4. Assemblée de Montauban & conférence à S. Paul de Lamiatte, où leurs chefs jettent les fondemens d'une république calviniste en France, 222. Sous la protection de l'électeur Palatin, 224. Trois armées marchent contre eux, 244. Conseils sur l'entrée des troupes étrangeres en France, où ils prennent le mauvais parti, 258, 259. Ils sont persécutés, 279, 280. Leurs desseins pernicieux contre Henri IV, dans leur assemblée à la Rochelle, 323.

Provinces-Unies, *voyez* Flandre.

Prouniere (Philippe Gourreau de la) député par Catherine de Médicis à la reine de Navarre, 73.

Q

QUAST, gentilhomme; son aventure devant Marmande, 169.

R

RABODANGES, gentilhomme, évite le massacre de la S. Barthelemi, 99. Lettres qu'il reçoit de Charles IX, 98, N. 57.

Rambouillet (Nicolas d'Angennes, marquis de) 230, N. 36. A beaucoup de part à l'union des deux rois, 324, 325.

Reclainville (Louis d'Alonville de) ou l'Arclain-

ville, commande dans Chartres, 336, N. 22.

Réformés, *voyez* Protestans.

Réistres. Lansquenets & autres troupes étrangeres en France, 257, 258. Défaits à Auneau, 303. Les Réistres & les Lansquenets trahissent Henri IV, à Arques, 360. Tirent en l'air à Ivry, 384, & y sont mis à la boucherie, 389, N. 50.

Reniers, sauvé à la S. Barthelemi, 116, N. 65. Rassure Montauban, & défait un gros de troupes ligueuses, *ibid.*

République calviniste; dessein de l'établir en France, 224.

Resnel (Antoine de Clermont, marquis de) l'un des chefs du parti calviniste, 89, N. 49. Tué à la S. Barthelemi, 103.

Resnel (compagnie de) défaite par Henri IV, 277.

Retz (Albert de Gondy, duc de) 96.

Rochefoucault (François de la) soupçonné du meurtre du duc de Guise, 68, N. 26. Tué à la S. Barthelemi, 102.

Rochefoucault (François, duc de la) fils du précédent, colonel général de l'infanterie, se trouve au siége de Fontenay, 259, N. 47. De Coutras, 284.

Roche-Guyon (N. de Silly, comte de la) 230, N. 36.

Rochelle (la) accordée aux calvinistes comme ville de sûreté, 53, N. 5. Assiégée en vain, 117, N. 66. Elle fait son traité, 118. Honneurs qu'elle rend à Henri IV. Ceux auxquels elle refuse l'entrée, 133.

Rohan (René, vicomte de) défend Lusignan, 124.

Rolet (du) se trouve à la bataille d'Ivry, 390.

Ronsoy (compagnie de) défait, 277.

Roclaure (de) l'un des chefs du parti calviniste, 137.

Rosan (N. de Durfort de). *Voyez* Duras.

Rosny, château; la peste y régne, 265.

Rosny (François de Béthune, baron de) pere du duc de Sully: se retire chez lui, 53. Ses alliances, *ibid.* N. 6. Etat de sa famille & de ses affaires domestiques, 86, N. 60. Il suit la reine de Navarre à Paris, 84, 85. Ses paroles à son fils, 85, 86. Est fait prisonnier, 86, N. 47. Ses conseils ne sont point écoutés, 86, 87. Il présente son fils, le duc de Sully, au prince de Navarre & se retire à Rosny, 87. Il échappe au massacre de la S. Barthelemi, 99. Précis de sa lettre à son fils duc de Sully, 107.

Rosny (Maximilien de Béthune, baron, ensuite marquis de) duc de Sully. *Voyez* Sully.

Rosny (baron de) *voyez* Béthune (Salomon de)

Roubais ou *Robeck* (Robert de Melun, marquis de) fait Bouillon prisonnier, 189, N. 7. Cause de sa haine pour Sully, 191.

Rouen pris, 83. Repris, 377.

Roussiere (la) gouverneur de Fontenay, 259.

Roussy (N. comte de) tué à Arques, 362, N. 37.

Rouxel, *voyez* Médavy.

Rubempré (André de Bourbon de) député à Henri IV, 149, N. 90.

Rueres, patrein du marquis de Rosny, 282.

S

SAGONNE (Jean Babou de) tué à Arques, 362, N. 37.

S. Barthelemi (massacre de la) projet de ce

massacre, 89. Remarques sur ce projet, 89, N. 51. Comment il s'exécute, 102, N. 60. Jugement sur cette action, 105 & *suiv.* N. 61, 62.
S. Bris, conférences qui s'y tiennent, 153, N. 95, 269, N. 50.
S. Criq, officier brûlé dans Mirande, 143.
S. Emilion pris, 157.
S. Etienne, gentilhomme, évite le massacre de la S. Barthelemi, 99.
S. Gelais (Gui de) échappe du massacre de la S. Barthelemi, 99; N. 57. *page* 239.
S. Germain, fauxbourg, emporté d'emblée, 369.
S. Germain-en-laye; les princes manquent d'y être enlevés, 122.
S. Germain Beaupré, l'un des chefs des calvinistes, 224. Fait gouverneur d'Argenton, 319.
S. Germain de Clan (N. de) l'un des chefs des calvinistes, 224
S. Heran de Montmorin (N.) refuse d'obéir aux ordres de Charles IX, 115.
S. Larry, *voyez* Bellegarde.
S. Macary manqué, 134.
S. Maixant pris, 274.
S. Marc chassé de Meulan, 351.
S. Martin (Charles le Clerc de) tué, 163.
S. Mesmin (Mademoiselle de) *voyez* Sully.
S. Paul de Lamiate, *voyez* Protestans.
S. Sauveur (Claude de Joyeuse de) tué à la bataille de Coutras, 291.
Ste Aldegonde (Philippe Marnix) officier, est averti de la trahison d'Anvers, 197.
Ste. Bazeille prise, 249.
Salcede, sa résistance aux desseins des Guises; cause de sa mort, 310.
Salignac (Jean de Gontaut de Biron, baron de)

son duel avec Rosan, 159, N. 97.
Sancerre est assiégée : extrémité où elle se trouve ; elle fait un traité, 118.
Sardaigne. Projet d'en obtenir la souveraineté pour le duc d'Anjou, 179, N. 1.
Saveuse (Anne de Brosse) se trouve au combat de Bonneval, 336, N. 21.
Saveuse (Charles de Brosse) perd le combat de Bonneval ; y est blessé & meurt de désespoir, 339.
Saumur reste fidele à Henri III, 323. Accordé à Henri IV, pour place de sûreté par le traité entre les deux rois, 329.
Sauves (Simon de Fizes, baron de) 185, N. 6.
Sauves (N. de Beaune de Semblançay, dame de) rivalité à son sujet entre Henri IV, & le duc d'Alençon, 185, N. 6. Elle introduit Sully auprès de Catherine de Médicis, 206, & l'instruit de ses desseins, 270. Son avis au duc de Guise, 317, N. 10.
Ségur de Pardaillan (N. de) échappe au massacre de la S. Barthelemi, 99, N. & 137.
Ségur (Jacques de) baron de Pardaillan, tué à la S. Barthelemi, 108, N. 61.
Selim, le grand seigneur, 179, N. 1.
Sey (N. de) gentilhomme, échappe au massacre de la S. Barthelemi, 99.
Sigogne (Charles de Beausoncle, sieur de) fait prisonnier à Ivry, 387, N. 49.
Sillery (Nicolas Brûlart de) chancelier, député de la cour à Henri IV, 227, N. 34.
Silvestre (le pere) cordelier, directeur de Madame de Mastin, 201.
Simiane, *voyez* Gordes.
Sixte-Quint ; bon mot de lui au cardinal de Joyeuse, 151, N. 93. Il excommunie égale-

ment les calvinistes & les ennèmis de l'autorité royale, 218, N. 29. Ses paroles sur les barricades, 311. N. Il excommunie Henri III. Ses véritables sentimens sur le meurtre des Guises & sur la conduite des chefs de la ligue, 326. Ses paroles & prédictions sur Henri IV, le duc de Mayenne, le duc de Savoye, 366, N. 38.

Soissons (Charles de Bourbon, comte de) se joint à Henri IV, & défait le bagage du duc de Mercœur, 278, 279, N. 52. Il se comporte vaillamment à la journée de Coutras, 290, N. 61; mais il empêche Henri de profiter de sa victoire, 298. Ses desseins en cherchant à épouser MADAME, malgré ce prince, *ibid.* Quitte Henri IV, après les barricades, & va s'offrir à Henri III. 312, dont il est mal reçu, 315. Il cherche à enlever Sully au parti de Henri IV, 330. Il s'avance lentement au secours de ce prince à Dieppe, 367.

Stratagême d'une femme pour dérober sa proie à l'avidité du soldat, 263.

Strozzy (Philippe) l'un des principaux officiers de Charles IX, 50, N. 3. Cherche à surprendre la Rochelle, 82, N. 42.

Suisses. Ils empêchent Charles IX d'être pris, 83, N. 45. Accordent des troupes à Henri III. 250. S'engagent avec la ligue; sont désarmés à la journée des barricades, 306, N. 7. Combattent pour Henri IV à Arques, 363. Ne se battent point à la bataille d'Ivry, 389.

Sully (Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, puis duc de) ses principes de religion, peu dangereux, 49, N. 2, réfutés, 280, N.

53. Particularités sur ses ancêtres, sa famille & sa naissance, 54, N. 7. *Voyez* Arras. Il est élevé dans la religion protestante, 61. Suit la cour de Navarre à Paris, 88. Est présenté au roi de Navarre: ses études, *ibid.* Échappe au massacre de la S. Barthelemi, 105 *& suiv.* Son éducation, 111. Ses premiers faits d'armes, 131. Il défend Périgueux & Villeneuve; danger qu'il court au siége de Villefranche, 133, 135. Il se brouille avec Frontenac & Turenne, 137. Suit Henri IV en Béarn; ses économies, 140. Se trouve à la prise d'Eause, à un combat devant Mirande, devant Nérac & autres rencontres; dangers qu'il y court, 141 *& suiv.* Sa conduite dans les cours rassemblées de Catherine de Médicis & du roi de Navarre, 154, 157. Dangers qu'il court à la prise de Cahors, 161, 164, & devant Marmande, &c. 168, 171. Il défend Monségur, 173. Est conseiller de Navarre, & chambellan ordinaire de Henri; fautes qu'il commet, 175. Perd la succession du vicomte de Gand, 181, 182. N. 3. Motifs qui lui font suivre MONSIEUR en Flandre; sa conversation avec Henri IV. 183, 184. Il prend plusieurs gentilhommes à sa suite, 186. Son aventure devant Cambray, 187. Il fait des prisonniers à Arleux, 191. Cause de son éloignement pour MONSIEUR, 195. *Voyez* Orange. Il retourne trouver MONSIEUR; ses réflexions sur les devoirs d'un prince, 200. *Voyez* Mastin. Honneurs qu'il reçoit des bourgeois de Béthune, 202. Il revient en France, 203. Va faire part à la cour de Henri III des propositions faites au roi de Navarre par l'Espagne, 204. La curiosité le porte à aller voir

MONSIEUR à Château-Thierry, 206. Il observe à la cour les démarches de la ligue; il y trouve ses freres disgraciés, 209. Devient amoureux de Mademoiselle de S. Mesmin, 210; & épouse Mademoiselle de Courtenay, 212. Ses occupations domestiques pendant la premiere année de son mariage, 212, 213. Il va retrouver le roi de Navarre, & lui porte des secours en argent, 215. Reçoit le duc de Joyeuse à Rosny, 219. Bon conseil qu'il donne dans les assemblées des Protestans, 226. Il retourne à Paris entamer une négociation, 230. Il repasse en Guienne: périls auxquels il est exposé dans ce voyage, 234 *& suiv.* Son conseil au roi de Navarre, 246. Il se jette dans Ste. Bazeille, 248. Il est député à S. Maur vers Henri III pour négocier l'union des deux rois, 251. Il traite aussi avec les Suisses & pour l'emploi des troupes étrangeres en France, 253. Se trouve au siége de Talmont, 256, & à celui de Fontenay; son aventure comique à ce siége, 259 *& suiv.* Il va secourir son épouse pendant la peste à Rosny, 265. Ses réflexions sur la foiblesse de Henri III, 267. Il défait un escadron de Joyeuse, 276, & profite de l'absence de ce général pour harceler ses troupes; services qu'il rend à ses freres, 279. Il va secourir Madame de Rosny à Paris: périls auxquels il s'y expose, 282. Il retourne vers le roi de Navarre, & le sert utilement à la bataille de Coutras, 285 *& suiv.* Anecdote à ce sujet, 292, N. 65. Sage avis qu'il ouvre après cette bataille, 300, 301. Il est député vers le prince de Conty, 302. Va trouver le Roi de Navarre à Bergerac, 304. Ses réfle-

xions sur la journée des barricades & sur la conduite de Henri III, 307 *& suiv.* Il accompagne le comte de Soissons à la cour, 312, 313. Son entretien avec Henri III. 315. Ses réflexions sur la foiblesse de ce prince, 322 *& suiv.* Il vient faire son rapport au roi de Navarre, & repart pour consommer le traité entre les deux rois, 323, 325. Sa maladie pendant laquelle du Plessis-Mornay lui ôte l'honneur de ce traité : mécontentement qu'il en ressent, 329. Son avis à Henri IV, sur son entrevue avec Henri III; il aide à défendre Tours, 332, 335. Part qu'il a au combat de Saveuse, 336, 338. Il oblige un de ses freres de lui ouvrir les portes du château de Rosny; va assister son épouse; chagrin extrême qu'il ressent de sa mort, 340. Il retourne à l'armée des deux rois, où il s'expose aux plus grands dangers, 342. Suit Henri IV à S. Cloud, 343. Est consulté par ce prince, 346. Réponse qu'il lui fait, 347, 348. Services qu'il rend à Henri IV pour contenir les chefs de l'armée royaliste; il s'empare de Meulan, 350, dont il refuse le gouvernement, 351. Manque Louviers, 354. Va reconnoître l'armée de Mayenne, 358. Il assiste au combat d'Arques : dangers qu'il y court, 357 & *suiv.* Manque Vernon, 368. Force le fauxbourg S. Germain, 368. Conserve le pays de Mante, 372. Manque de prendre le duc d'Aumale, 372. Motifs qui le déterminent à écrire ses mémoires, *ibid.* Il contribue à la levée du siége de Meulan, 373 *& suiv.* Son rapport au roi, 374. Avis qu'il lui donne, 375, 376. Il défend Passy, 377, 378, N. 45. Sa conduite à la bataille d'Ivry, 379, 380. Blessures qu'il y reçoit, 384,

387, N. 49. Il est porté en triomphe à Rosny, 395, 397. Il est visité par le roi, 397, qui le fait chevalier, 398. *Voyez* Andelot. Roubais.

T

Talmont pris, 256.
Tavannes (Gaspard de Saulx de) l'un des conseillers de Catherine de Médicis, 50, N. 3.
Teligny (Charles, seigneur de) est député à Charles IX, 75, N. 35. Tué à la S. Barthelemi, 103.
Tende (Claude de Savoye, comte de) refuse d'obéir aux ordres de Charles IX, 115, N. 64.
Terrail (du) commande la cavalerie légere à la bataille d'Ivry, 383, N. 48.
Thermes (Paul de la Barthe, seigneur de) battu à Gravelines, 69.
Thignonville (Mademoiselle de) aimée de Henri IV, 139, N. 87.
Thoré (Guillaume de Montmorency de) manque à se saisir du pont Ste.-Maixence, 369, N. 40.
Thorigny (comte de) se trouve à la bataille d'Ivry, 390. Il y est cause de la mort de la Châtaigneraie en voulant le sauver, *ibid.*
Thou (Jacques Auguste de) président; sa conversation avec Montaigne, 228, N. 35.
Tonneins, Escarmouche devant cette ville, 169.
Touches (N. du) gentilhomme, évite le massacre de la S. Barthelemi, 99, N. 57.
Tours, restée fidele à Henri III, 323. Est investie, 332, 334. L'ennemi se retire, 335.
Traité de Nemours, 219, N. 29.
Traité du Plessis-lès-Tours, 327.

Trape (la) valet de chambre de Sully, auquel il est d'un grand secours aux attaques de Villefranche & de Mirande, 144, 145, & de Cahors, 164.
Trémont, officier de la ligue à Ivry, 388.
Trente (concile de) justifié sur le sauf-conduit accordé aux protestans, 82, N. 44.
Tréport (le), pris, 356.
Trevé, 139.
Trimouille (Claude, duc de la) 240. Prend Talmont, 255. Combat à Coutras, 285 & *suiv.* Donne de mauvais conseils au prince de Condé, 294.
Trimouille (Charlotte-Catherine de la) est impliquée dans le procès, sur la mort du prince de Condé, est justifiée, 305, N. 6.
Turenne (vicomte de), *voyez* Bouillon.

V

VALETTE (Jean-Louis de Nogaret de la) *voyez* Epernon.
Valois (Charles de) comte d'Auvergne, *voyez* Auvergne.
Valois (François de) duc d'Anjou, *voyez* Anjou.
Vaudoré, officier, se trouve à la bataille de Coutras, 287, N. 57.
Vaudrot, officier de l'armée de Henri IV, 260.
Veneur de Carouge (Tanneguy le) refuse d'exécuter l'ordre du Roi contre les Huguenots, 115.
Ventadour (Anne de Lévis, duc de) est fait prisonnier devant Cambray, 189, N. 8.
Vérac, gentilhomme, 240.
Vezelay, ville calviniste, 60.

Vezins sauve la vie à Reniers son ennemi à la S. Barthelemi, 116, N. 65. Défend Cahors & y est tué, 161, N. 99.
Vic (Compagnie de) défaite, 277.
Vignoles se distingue à la tête de son régiment à Ivry, 392.
Villandry, offense Charles IX. Obtient sa grace, 89, N. 50.
Villars (Honorat bâtard de Savoye, marquis de) commande l'armée royaliste en Guienne, 81, 145. Fait quelques tentatives sur Castel-Jaloux & Nérac, 149, N. 91.
Villars (Pierre de) archevêque de Vienne. Député à Henri IV, 149, N. 90.
Villefranche en Périgord, emportée d'assaut, 135. *Voyez* Montpazier.
Villemur (Pierre Pite de) précepteur des Guises, 97.
Villeneuve prise, 152.
Villiers, ministre protestant, 197.
Vins (Hubert de la Garde de) prédit l'assassinat des Guises, 320, N. 10.
Ussac, livre la Réole aux catholiques, 156.
Usseau, officier; son duel avec Beauvais, fils de N. Beauvais, 175.
Uzès (Madame d') instruit Sully des desseins de Catherine de Médicis, 273.

Y

YVETOT (N. d') secourt Sully à l'attaque de Mirande, 145.

Fin de la Table du premier Volume.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·

BIBLIOTHECA·BODLEIANA